

# REGISTRE NUMERIQUE

REGISTRE NUMÉRIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



## REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité  
publique valant mise en compatibilité des documents  
d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers**

### **Export des contributions**

**Annexé au procès-verbal de synthèse**

Export généré le 16/02/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, du registre-papier, par courrier, par email, entre le 14/12/2021 et le 28/01/2022

## **@1 - Elliott - Aigues-Vives**

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 13:18:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre le projet

**Contribution :**

L'étrange de Thau et les environs montpelliérain sont reconnu comme étant d'un intérêt écologique et paysager exceptionnelle.

Il faudrait arrêter de vivre pour toujours s'étendre et gagner 20 pauvres minutes sur un trajet.

De plus même si cela peut éventuellement permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre une telle contraction endommagera des milieux naturels remarquables et qui sont déjà en souffrance.

Même la séquence ERC ( éviter réduire compenser) n'y changera rien car un milieu tel que l'étang de Thau sera quand même touché ( étang abrite une faune aquatique très riches ainsi qu'un cortège d'oiseaux à fort intérêt en reproduction).

Je suis donc contre de projet et il serait temps de comprendre que l'écologie ne se réduit pas aux émissions de gaz à effet de serre mais également à la conservation des milieux et des espèces.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@2 - Joseph - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 14:27:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Viaduc Igv poussan

**Contribution :**

Bonjour

Je ne suis pas d'accord pour la construction de la ligne à grande vitesse car elle va augmenter le bruit sur la crique de l'angle et risque une pollution de l'étang de Thau elle va défigurer le paysage par ce viaduc J'habite à balaruc le vieux est je souhaite gardé le calme et la sérénité qui règne aujourd'hui

Merci de prendre acte de ma position

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@3 - DURAND Rémy - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 14:31:21

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Accès au massif de La Gardiole durant les travaux

**Contribution :**

Sans être opposé au projet, il me semble indispensable de privilégier l'accès au massif de La Gardiole, bulle d'oxygène pour la population, durant toute la durée des travaux et de faire en sorte de ne pas polluer anormalement l'environnement des populations locales de Gigean et de Poussan

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@4 - Gaël Lamoureux - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 14:41:49

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Viaduc LGV au niveau de Poussan

**Contribution :**

il est impensable de construire ce genre d'édifice à une telle hauteur pour la population de Poussan avec une nuisance visuelle et sonore et pour la sauvegarde de l'étang de Thau

La LGV devra emprunter les lignes actuelles qui défigurent déjà le paysage, ne pas créer une nouvelle ligne qui enclaverait gravement l'étang de Thau entre 2 lignes de train.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@5 - Pastre Patrick - Sète**

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 15:27:04

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV MONTPELLIER PERPIGNAN

**Contribution :**

Je suis opposé à ce projet. Je le trouve inutile, coûteux et catastrophique au niveau ENVIRONNEMENTAL, MAIS Surtout dans sa traversée du village de POUSSAN. Une gabegie financière pour un gain de temps ridicule, un massacre.

Merci de votre attention

Sincères salutations.

Pastre Patrick

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@6 - Chauvet Nathalie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 15:55:27

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Tracé LGV

**Contribution :**

Tant d'argent public dépensé, tant de nuisances pour les habitants humains, animaux, végétaux... pour 15 minutes gagnées sur un temps de trajet... A qui profite le crime ? Soyons raisonnables, pensons environnement et abandonons ce projet totalement inutile et aberrant d'un point de vue écologique et économique et qui vient enclaver et isoler nos petites villes les rendant moins attractives et moins agréables à vivre. Nous habitants de Poussan allons gagner 15 minutes sur le trajet du TGV mais perdre 2h pour rejoindre la gare TGV. Cherchez l'erreur ! Il serait préférable d'utiliser les fonds publics pour développer le maillage des transports en commun, réduisant ainsi l'utilisation de nos véhicules personnels au quotidien. En tant que citoyenne du bassin de Thau, je demande non pas un changement du tracé qui irait impacter d'autres communes, mais le retrait total de ce projet.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@7 - Morgane - Laroque**

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 16:23:30

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non aux projets d'artificialisation sans justification valable

### **Contribution :**

Soucieuse du legs fait aux générations futures je suis opposée à ce genre de projet aberrant, du toujours plus d'artificialisation de milieux naturels et agricoles. Alors que le réchauffement climatique devrait être l'enjeu primordial du 21<sup>ème</sup> siècle, la course économique continue et à quels prix ? Nous savons grâce aux scientifiques que les milieux naturels jouent un rôle primordial dans la régulation de la température, surtout les zones humides et qu'il est nécessaire de les préserver pour que l'humanité prospère.

Née à Montpellier, je ne peux plus y vivre, l'agglomération a phagocyté tous les villages et leur vie locale pour en faire une mégapole impersonnelle et en extension constante ! Aujourd'hui je réside dans les Cévennes, à 30-40km de Montpellier et je vois la pollution lumineuse de la ville depuis chez moi ! Plus de ciel étoilé....

Dans cette société où plus aucun respect pour le vivant n'existe, j'ai le rêve que ma ville natale s'engage concrètement pour freiner cette folie...

Est-ce cela que nous allons léguer à nos enfants, toujours plus vite, toujours plus de rentabilité et aucune sensibilité pour les écosystèmes et notre planète qui nous permettent de vivre ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@8 - BORDENAVE Dominique - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 17:24:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV

### **Contribution :**

Poussan va être défiguré par le viaduc. En plus il y a la gardiole, l'étang de Thau, les vignobles dont le picpoul de Pinet, la pollution, les risques d'accidents très dangereux pour les riverains, l'impact sur la flore, la faune pour aucune utilité pour les résidents du coin qui devront aller à Montpellier ou Béziers

pour prendre le TGV et donc mettre beaucoup plus de temps pour se rendre à Paris. Que des inconvénients, aucun avantage. On ne nous consulte pas mais on nous fait payer. Nos élus locaux, de tous bords, au lieu de représenter le territoire et la population se font les serviteurs zélés des élus plus puissants et mieux placés dont ils espèrent des faveurs en remerciement. C'est de la trahison.

Poussan va être de plus en plus enfermé entre l'autoroute, le viaduc, l'hinterland auquel la majorité "socialiste" de madame Delga n'a pas renoncé, la cabanisation, les projets démesurés de développement urbain. On démolit notre cadre de vie, on pollue notre environnement. C'est de la colonisation déguisée. On ne nous considère pas mieux que les vaches, bons à regarder passer le train. Tout cela pour faire plaisir à un ex futur premier ministre qui va se replier sur la région. Pour mon village, pour le bassin de Thau et ses ostréiculteurs, pour notre garrigue pour le vignoble, pour le picpoul de Pinet, pour éviter des accidents dramatiques, pour ne pas accroître la pollution, pour nous et nos enfants je suis résolument opposé à ce projet. S'il devait passer par la force ou la propagande publicitaire à grands moyens ceux qui permettront cela portent une énorme responsabilité. Il ne s'agira pas de se "débiter" lachement comme nos élus locaux municipaux, départementaux, régionaux et notre député (qui commence à pointer le bout de son nez à l'approche des élections législatives) qui se disent CONTRE en ayant voté POUR... Et ils jouent les vierges effarouchées par la montée de l'extrême droite, la diminution de la participation à chaque élection. Mesdames, Messieurs les élus de tous bords et de tous niveaux, en général bien installés, apprenez le respect. Le sentiment d'injustice et d'irrespect a les conséquences graves dont vous seriez les principaux responsables. Renoncez à votre projet imbécile, inutile et néfaste.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@9 - Huguet Christophe - Aigues-Vives**

**Date de dépôt** : Le 14/12/2021 à 18:37:21

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Tronçon montpellier Béziers LGV

**Contribution** :

Contre une fois de plus la destruction de zones naturelles pour des motifs économiques et de soit disant de gain de temps, 18 min ridicule !

L'homme n'apprend décidément rien de son échec à vivre sur cette planète, chaque morceau de nature détruit nous entraîne vers notre perte mais il faut satisfaire des actionnaires qui ne savent plus quoi faire de leur argent planqué dans des paradis fiscaux ....

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@10 - Christine - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt** : Le 14/12/2021 à 20:18:05

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Lgv montpellier

**Contribution** :

Contre ce projet qui va faire des nuisances à nos villages, défigurer le paysage, pollution de notre étang de Thau etc.....

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@11 - Gyselinck Michèle - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt** : Le 14/12/2021 à 21:42:01

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Non au projet

**Contribution** :

Au moment où l'écologie est une priorité et la lenteur une valeur essentielle à redécouvrir, un tel projet est hors sujet. Pierre Rabhi nous a quittés mais il faut relire "la sobriété heureuse".

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@12 - Baptiste - Gigean**

**Date de dépôt** : Le 14/12/2021 à 21:45:22

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Proposition

**Contribution** :

Bonjour afin de limiter au maximum les nuisances sur l'environnement (visuelle et sonore) des protections anti-bruits de type écrans ou tunnels sont ils prévus tout le long du parcours?

Et si non peuvent elles être prévus ?

Cordialement

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@13 - Bordenave Thomas - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 14/12/2021 à 22:09:10

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Tracé

**Contribution** :

Je vis à Poussan et j'ai 40ans. Ce projet de LGV fait génère beaucoup d'inquiétudes depuis toujours. Les nouvelle une fois rassurantes on construit puis de nouveau inquiétantes... Aujourd'hui des centaines d'habitations et des personnes risquent d'être impactées dans l'incompréhension la plus totale d'un projet d un autre temps. Projet polluant, cher, non rentable. Pourquoi sacrifier un territoire et des populations. Pour qui. ? Les explications apportées sont d'un autre temps et inaudible aujourd'hui. A minima le tracé doit être étudié de nouveau. Des murs antibruit, des ouvrage d'arts de la sécurité. Ou mieux s'appuyer sur les technologies de demain pour réinventer les déplacements de demain moins impactant moins contraignant moins polluant. Ces milliard devraient être investis pour de camions bateau avions moins polluants sécuriser nos voies ferrés nos routes nos ponts... Bref aidez nous à sauver le territoire de Thau. Abroger ce projet pour on inventer un plus pertinent...

Page 7 / 1332.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@14 - Bérénice - Montpellier**

**Date de dépôt** : Le 14/12/2021 à 23:07:46

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Opposition au projet de LGV

**Contribution** :

Je m'oppose à ce projet d'aménagement de ligne LGV entre Montpellier-Béziers et Béziers-Perpignan qui portera atteinte à la biodiversité riche qui se trouve dans ces secteurs et aux activités humaines.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@15 - Romain - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt** : Le 14/12/2021 à 23:26:06

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : LGV ? Jamais !!!

**Contribution** :

Le projet de LGV Montpellier - Perpignan est un Grand Projet Inutile et fortement destructeur de l'environnement. Massivement rejeté par la population du Bassin de Thau dans toutes ses composantes. Ne laissons pas quelques grands politiques régionaux imposer ce projet insensé ! Priorité à l'entretien et la modernisation du réseau ferroviaire existant et au développement du fret et des trains du quotidien. 20 km de LGV = 1 Hôpital

Ensemble nous continuerons à lutter énergiquement contre ce projet absurde.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@16 - VALERIE**

**Date de dépôt** : Le 14/12/2021 à 23:33:33

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : LGV entre Montpellier et Béziers absurdité écologique , environnementale, économique, humaine!!!

**Contribution** :

le tracé de ce TGV sur notre territoire doit passer au pied du Massif de la Gardiole, puis sur Issanka, traverser le sud de Poussan sur un viaduc de 1400m de long et 28m de haut, puis dans les garrigues, passer au nord de Loupian et Mèze et traverser les vignobles du Picpoul...pour aucun bénéfice pour la population seulement des nuisances C'est un scandale écologique , un scandale économique , un scandale environnemental je ne parle pas du fait que la gare de Sète ne sera plus une halte pour le TGV et donc toute la population de bassin de Thau devra aller sur Montpellier récupérer son train :débile non??? !!!! Comment des élus peuvent ils soutenir un projet aussi absurde!!!!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @17 - Quinonero Aurélien - Entre-Vignes

**Date de dépôt :** Le 14/12/2021 à 23:50:56

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pour et modification de la LGV

### **Contribution :**

Je suis totalement pour la LGV qui va mettre les trains à grande vitesse exit une ligne dédiée, et valoriser les TER, cette ligne actuelle et beaucoup trop encombrée et s'ils y a un problème en amont de Montpellier, ça bloque tout le système et retarde les trains en destination du nord, et ça créera une vraie liaison pour l'Europe. Avec tout la LNMP en fret et voyageurs ? Ceci est primordial pour un bon développement économique et du réseau. Cela dit la LHV passe plutôt près des villages et du bassin de Thau il faudrait simplement les décaler un maximum. Pourquoi ceci n'est pas le cas ?

### **Pièce(s) jointes(s) :**

Document : LNMP\_Piece\_C\_Plan\_de\_situation.pdf, page 1 sur 5



Document : LNMP\_Piece\_C\_Plan\_de\_situation.pdf, page 2 sur 5

Export généré le 16/02/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, du registre papier, par courrier, par email, entre le 14/12/2021 et le 28/01/2022



Document : LNMP\_Piece\_C\_Plan\_de\_situation.pdf, page 3 sur 5



Document : LNMP\_Piece\_C\_Plan\_de\_situation.pdf, page 4 sur 5



Document : LNMP\_Piece\_C\_Plan\_de\_situation.pdf, page 5 sur 5



## @18 - Christelle - Poussan

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 07:50:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Lgv

**Contribution :**

Contre la lgv

J'habite à issanka on ai même pas au courant de rien du tout

Cela n'es pas normal

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@19 - Barthélemy Armelle - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 08:26:53

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Risques environnementaux pour des bénéfices mineurs

**Contribution :**

Bonjour,

La ligne LGV va dénaturer le paysage, engendrer un déséquilibre de l'écosystème, impacter les ressources autour du bassin de Thau.

Pour quels bénéfices ?

Il est impensable de voir de tels projets pharaoniques à une époque où il faut moins construire, moins consommer, moins voyager, protéger les espèces, consommer local ... quels sont les réels bénéfices attendus ? Qui en profitera à part les grands groupes de construction et les transporteurs de produits de consommation ? Quel est le vrai intérêt collectif ?

S'il s'agit de gagner des minutes pour faire Paris l'Espagne, quelle aberration. Il faut réfléchir à éviter les trajets, la consommation, la production plutôt que construire toujours plus pour répondre à des besoins individuels de consommation qui sont aujourd'hui devenus indéfendables face aux enjeux environnementaux et climatiques.

Un tourisme durable et respectueux est possible.

S'il vous plaît prenez en compte l'avenir de la planète dans vos décisions et pas seulement l'intérêt économique des 30 prochaines années. Il y'a d'autres moyens de créer de l'emploi et des projets qui permettront une évolution positive de l'humanité plutôt que sa lente destruction. Il est possible d'arrêter des gros projets engagés, ne renonçons pas.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@20 - Elise - Montpellier**

**Organisme :** SNCF RESEAU

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 11:36:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Nouvelle ligne Montpellier Perpignan

**Contribution :**

Je suis 1000% pour que cette nouvelle ligne voie rapidement le jour.

Il faut mieux desservir le territoire et proposer une offre de transport public ferroviaire régulière et ponctuelle pour qu'il y ait de moins en moins de pollution de voitures et de poids lourds sur les routes. La population ne fait qu'augmenter il faut anticiper avant d'arriver à l'étouffement!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@21 - LEBLANC ELISE**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 11:38:28

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Aberration écologique et économique

### **Contribution :**

Je suis totalement contre ce projet qui va détruire à la fois des écosystèmes de très haute valeur écologique, mais aussi des paysages et un patrimoine qui font toute l'identité de l'Hérault.

Le tracé prévoit de passer sur l'étang de Thau via un viaduc. Cet aménagement serait totalement désastreux à la fois pour les écosystèmes si particuliers de ce territoire, mais aussi pour l'ensemble de l'économie du secteur, basé sur ostréiculture et le tourisme. L'impact paysager, aussi bien pour les populations vivant sur place que pour les touristes, me semble également totalement rédhibitoire. Nous parlons ici d'un patrimoine culturel historique unique et fragile, qui n'a pas de prix.

Le reste du tracé est également très problématique. Il traverse en effet plusieurs secteurs à haute valeur environnementale, dont plusieurs étant d'ailleurs juridiquement protégés, au titre de la compensation écologique. C'est notamment le cas des garrigues de la lauze, qui font depuis de nombreuses années l'objet de mesures compensatoires, et où les parcelles doivent être protégées de toute dégradation. Le tracé prévoit de couper littéralement cet espace en deux, ruinant ainsi tous les efforts de conservation entrepris sur le secteur, et abaissant les lois sur la compensation écologique à une vaste supercherie.

La fragmentation des milieux, la destruction et la dégradation des écosystèmes, l'impact carbone des travaux, l'impact paysager et économique de ce projet (quelque soit d'ailleurs le tracé choisi) sont totalement disproportionnés par rapport aux enjeux : réduction de 10% du trafic du fret sur l'autoroute et gain de 18 minutes entre Barcelone et Montpellier...

Il serait grand temps que les décideurs politiques et les grandes entreprises prennent en compte l'avenir de nos enfants, et respectent enfin la démocratie !

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@22 - Chauzit catherine - Sète**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 12:03:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** projet de LGV un désastre écologique

### **Contribution :**

Une ligne grande vitesse qui ignore les citoyens du territoire de Thau dans leurs déplacements professionnels de chaque jour est impensable. Toutes les habitations qui borderont ce trajet(et il y en a beaucoup) vont avoir la joie d'un paysage bétonné ou le silence n'existera plus. Agression sonore..! Un trajet qui passe sur la pointe de l'étang de Thau, lagune déjà très fragile qui va donc être mise à grande épreuve lors de la construction de ce pont tant en biodiversité qu'en paysage défiguré par du béton. Agression environnemental ! Des expropriations sur des domaines viticoles reconnus et importants sans compter les terrain privés. Un projet qui n'a pas été réfléchi et informé auprès des citoyens concernés. Ce projet mis en place par le gouvernement et aidé par la région est vraiment improductif pour l'environnement, à l'heure actuelle ou nous devons changer notre façon de faire et de voir pour limiter le changement climatique. Pour Sète, aucune gare pour prendre le tgv c'est

super!! Ville et territoire touristique qui vont mourir à petit feu. La Gardiole, domaine important de garrigue pour la biodiversité, qui va être coupée par la ligne SNCF, quel désastre écologique !

Vouloir faire plaisir aux espagnoles , à l'heure actuelle tout le monde devrait revoir sa copie et faire en sorte, si le train est moins polluant que la route, faire des trajets qui ne touchent pas la vie économique et l'environnement des villes impactées par ce désastreux projet. Ce projet peut se faire beaucoup plus loin dans les terres ou certains agriculteurs, à la vue de leurs difficultés financières, seraient sûrement contents de vendre leurs terrains et l'environnement de béton prévu à cette ligne, pourrait se noyer dans le paysage. Le bénéfice de faire un trajet en pleine campagne pour permettre au train de prendre de la vitesse alors que le trajet actuel ne le permet pas. Il sera le TGV à petite vitesse de TER. Autant d'investissement financier pour rien et qui payera cette ignominie c'est encore le contribuable qui n'a rien demandé. Ce projet donne la réelle impression qu'il est mis en place pour satisfaire les lobbyistes de nos gouvernants qui sont loin de respecter tout ce que la COP 26 demande. L'excuse de la montée des eaux est vraiment l'excuse de celui qui ne veut pas se donner du mal pour mettre un projet réaliste et sans danger pour la biodiversité. Si la montée des eaux doit se faire tous ces investissements seront impactés par l'eau. l'étang de Thau est relié amplement à la mer donc la montée sera encore plus forte (on peut le voir lors des tempêtes ou l'eau de la lagune monte fort). . pas besoin d'être expert pour le comprendre. Un ligne vraiment éloignée du littoral serait plus judicieuse. Sans compter pour l'étang de Thau, le risque d'accident n'est pas à zéro et si cela se passait l'étang aurait toute sa faune attaquée par des produits dangereux et destructeurs. la mort de ostréculture serait immédiate. Un projet de cette envergure de nos jours doit être pensé en toute logique dans un territoire ou la vie économique touristique est importante. Ce projet va tout détruire en 1er pour la nature, le paysage et l'économie. un TGV qui ne s'arrêtera plus à Sète est illogique.

Le gouvernement et la région n'ont pensé qu'au profit de certains mais sûrement pour leurs citoyens et l'environnement. Un projet non démocratique et dangereux pour notre environnement terrestre comme marin. Une honte de nos élus qui veulent faire passer ce projet avant les élections sans démocratie et de vraies informations citoyennes....

Nous, citoyens, nous ferons tout notre possible pour faire réfléchir nos soi-disant têtes pensantes sur le changement de tracé sur cette portion Montpellier Béziers afin qu'il soit respectueux de l'environnement

Agression sur la biodiversité et l'ensemble de l'environnement, Agression sur la faune marine, Agression sonore, Agression du paysage, voilà ce que nos gouvernants nous concoctent...

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@23 - LUCAS DAVID - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 12:09:55

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** POURQUOI LA LGV ?

### **Contribution :**

Bonjour, la ligne actuelle en gare de Sète a besoin d'être déplacé car les rails sont proche de la mer et de l'étang de thau, sur cette ligne circule le fret et le tgv ,

Pourquoi cette gare ne serait pas déplacer pour accueillir le fret et le tgv ? Mr Castex ne veut pas de fret sur cette ligne nouvelle !

Pourquoi ne pas commencer par la phase 2 pour permettre au espagnols de rallier plus rapidement Béziers

pourquoi une ligne tgv si nous avons pas de gare sur le bassin de thau ?

Page 14 / 1332.

et ce viaduc démesuré en béton qui va polluer le paysage visuellement et phoniquement .

La ligne doit passer a 100 OU 200 m de mon habitation ? Pourquoi ne pas l'enterrer ? ou la faire longer a coté de l'autoroute A9 ?.

La loi littoral doit être appliqué et en aucun cette ligne doit être faite a cet endroit

Je suis Contre et vous devez vous expliquer et non imposer cette ligne aux habitants du bassin de Thau ( poussan , issanka ( parc classé de platanes ou j'habite ) balaruc , gigean , bouzigues, loupian , meze, sete ...)

NON A CE TRACET, NON AU VIADUC oui au tgv et a une nouvelle ligne, oui a une nouvelle gare du bassin de Thau

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@24 - Thomas - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 12:39:59

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV une abération !

### **Contribution :**

Je suis totalement opposé et atterré par ce projet véritable serpent de mer, catastrophe écologique, financière et aux nuisances catastrophiques pour les villes et villages traversés . Je cite l'OPT

"- Au regard de la distance entre Montpellier et Béziers, les trains ne pourront atteindre les 340 km/h, alors pourquoi une ligne LGV ?

- Pourquoi commencer par les travaux de Montpellier à Beziers ?

Cette ligne serait plus pertinente de Perpignan à Beziers pour relier au plus vite l'Espagne à la France, selon les souhaits du maître d'ouvrage...

- La LGV ne limitant le nombre de camions sur l'Autoroute A9 que d'à peine 10%, l'émission de CO2 va donc perdurer en contradiction avec le plan bas carbone du gouvernement. Pourquoi construire une ligne LGV ?

- Le viaduc démesuré de la plaine de Poussan : une abbération environnementale, un paysage défiguré, une économie locale perturbée...halte aux massacres ! !"

Stop !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@25 - Pallares Marie-France - Sète**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 13:09:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Projet TGV

### **Contribution :**

Non au projet TGV

Page 15 / 1332.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@26 - ARLOT Franck - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 15/12/2021 à 14:10:43

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :PROJET INUTILE, NÉFASTE, COÛTEUX, DANGEREUX

**Contribution** :

Le but d'un train de voyageurs est de transporter des gens d'un lieu de vie (une ville) à un autre lieu de vie et d'essayer d'en desservir quelques-uns sur son passage. Ça n'est pas de prendre les gens au milieu de rien, de les transporter à toute allure et de les déposer au milieu de nulle part en évitant toutes les agglomérations. Il est inutile de se vanter sur le gain de temps de 18 minutes entre Montpellier et Béziers, pour qu'on perde ensuite 1h pour rallier les centres-villes.

Ce projet n'est pas seulement inutile mais il est néfaste et dangereux. Son coût financier est exorbitant, les impacts environnementaux sont énormes et la dégradation du cadre de vie des communes traversées sont sans mesure par rapport à ces 18 minutes!

Utilisons cet argent pour améliorer le réseau existant et désenclaver l'arrière pays plutôt que de gagner 1h entre Paris et Barcelone.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@27 - POUJOL JEAN BERNARD**

**Date de dépôt** : Le 15/12/2021 à 14:29:33

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :CONTRE LE PROJET DU TRACE ACTUEL

**Contribution** :

BONJOUR.CONTRE SE PROJET.IL VA DEFIGURER TOUT LE PAYSAGE DU BASSIN DE THAU.IL VAUDRAIT PEUT ETRE MIEUX RE HABILITER LES LIGNES DEJA EXISTANTE.LES HABITANTS LES VIGNERONS ET LES PECHEURS SERONT MIS EN SOUFFRANCE DEVANT SE PROJET INUTILE ET COUTEUX.CDLT

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@28 - LAURENS Philippe - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 15/12/2021 à 15:15:32

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :LGV montpellier beziers

**Contribution** :

Bonjour,

Page 16 / 1332.

J'habite Issanka, classé Natura 2000, dans un secteur qui a déjà subi la RN 113 et l'A9.

Je trouve totalement aberrant que ce projet passe aussi près de cette zone protégée unique et de l'étang de Thau.

Je regrette que Sete soit l'oubliée de ce projet et que dans le même temps un trajet plus « nord » n'est pas été retenu, au droit de l'ancienne ligne d'intérêt local.

Il est grand temps que les ingénieurs de SNCF ouvrent leurs yeux et respectent tant cette zone peuplée (Gigean, Poussan, LOUPIAN) que la richesse naturelle du bassin de Thau. Ce projet égotique n'apportera aucune retombée positive aux habitants du secteur, victimes des intérêts de quelques géants du BTP. Ouvrons les yeux. Toutes les enquêtes démontrent l'échec du ferroutage et l'aberration économique d'un tel projet. Détruire, isoler, dépenser.

Il vaut bien mieux rénover les infrastructures existantes.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@29 - Emerick - Saint-Laurent-de-la-Salanque**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 15:19:39

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pour

**Contribution :**

Je suis pour cette LGV ! Cela apportera des solutions de transports supplémentaires et pourra ouvrir les voyages vers d'autres destinations.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@30 - Chris - Villeveyrac**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 15:22:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Enfin !! Pour le Projet !

**Contribution :**

Un grand oui à un projet que le territoire attend depuis longtemps.

Le projet s'inscrit dans la démarche de développement durable et de protection de l'environnement en proposant enfin une alternative au tout routier, tout en permettant d'accroître l'offre pour les déplacements du quotidien. Un bon projet pour le languedoc, son développement et son attractivité.

Certains opposant y voient des risques pour l'environnement et le territoire de Thau, mais les plus gros risques ne sont ils pas induits par l'autoroute et les départementales par lesquelles transitent des milliers de camions en bordures d'étang, sans parler des relais routiers à 20m de la lagune et des sources d'Issanka ?

En espérant que l'ensemble du projet jusqu'à Perpignan puisse être accéléré.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@31 - Christiane - Villelongue-de-la-Salanque**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 15:42:45

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Favorable à cette ligne jusqu'en Espagne

**Contribution :**

Je suis favorable à ce projet et pour une accélération de sa réalisation jusqu'à la section internationale.

Plus de trains longue distance, de trains du quotidien et une possibilité de développement des trains de fret

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@32 - dominique - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 16:22:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Inmp phase 1 viaduc

**Contribution :**

le viaduc de 1,4 km de long et de 28 m de haut est une aberration dans la plaine de Thau aux abords immédiat d'un étang qui est riche d'une biodiversité reconnue et classée. Comment peut-on mettre en péril notre environnement par des travaux, des constructions de béton, des remblais, des brassage d'eaux qui sont susceptibles de polluer irrémédiablement l'étang.

Le gouvernement ne prône pas une politique anti environnementale, alors pourquoi maintenir un tel tracé et un tel viaduc ?

Je suis contre la LGV

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@33 - Zorglub .. - Castelnau-le-Lez**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 21:51:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Calendrier TGV

**Contribution :**

Pourquoi autant d'années d'étude pour une réalisation en 2032 ?

Ne pourrions-nous pas nous limiter dans un premier temps aux entrées de Bordeaux et Toulouse plutôt que de faire la LGV BDX-TLSE en totalité afin d'avancer plus rapidement ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@34 - Anne-Laure - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 15/12/2021 à 22:07:32

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Contre la LGV

**Contribution :**

Je suis contre la création de cette LGV pour éviter la destruction de notre paysage, de notre magnifique étang... cela sera la fin de notre tranquillité avec cette pollution sonore... juste pour gagner 18 minutes! (si pas de retard ou grève de la SNCF!!)

La solution serait de moderniser les lignes actuelles et surtout de les entretenir.

Nous pouvons remercier les élus qui votent pour la création de la LGV juste pour les aides de l'Etat.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@35 - Mireille - Cahors**

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 07:38:49

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Ligne Montpellier beziers

**Contribution :**

A l'ère du soi-disant protection de la planète, on n'a rien trouvé de mieux que de détruire l'environnement du bassin de thau et procéder à sa mort par toutes les nuisances que ce pont va provoquer.

N'y a til pas une solution plus raisonnable pour satisfaire des voyageurs, voulant toujours aller plus vite, même si au détriment de la nature et de l' environnement

Trouvez une autre solution...

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@36 - Brakni - Florensac**

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 07:38:55

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Honteux !!

**Contribution :**

Je suis CONTRE ce projet qui va détruire notre paysage, créer des nuisances sonores polluantes dans nos villages.

Il est inutile de se vanter du gain de temps de 18min si ce n'est pour en perdre 1h si ce n'est pas plus avec les retards et le temps pour arriver dans les centre-villes.

Tant d'argent dépensé inutilement c'est aberrant...

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@37 - bargetzi Nadège - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt** : Le 16/12/2021 à 07:46:09

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :opposé au tracé de la LGV

### **Contribution** :

J'habite Balaruc le Vieux et je suis contre le tracé de cette ligne, qui va détruire nos paysages avec un viaduc de 28 mètres de hauts longeant l'étang de Thau , des collines éventrés alors qu'une percée a déjà été créé pour l'autoroute, pourquoi ne pas utiliser celle-ci quitte à réduire un peu la vitesse sur ce tronçon. Pourquoi encore détruire ? Les paysage s'ont notre patrimoine, notre économie. La survie de l'étang de Thau va très fragilisé par la pollution des travaux et de l'entretien de cette ligne. Les touristes et curistes viendront moins, car 1 heure de plus pour venir de Paris. Ce projet en l'état condamne le bassin de Thau à une mort lente

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@38 - Hernandez Bruno - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 16/12/2021 à 08:35:42

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Intérêt et justification de la LGV entre Montpellier et Narbonne

### **Contribution** :

Il faut que cette escroquerie cesse dans la mesure ou cette ligne ferroviaire n'a de grande vitesse que le nom. En effet, compte tenu des contraintes du TGV en d'accélération et de décélération d'une part et des distances Nîmes -Montpellier, Montpellier - Beziers et Beziers - Narbonne, la grande vitesse ne pourra jamais être utilisée.

De plus , l'environnement avec le viaduc de Poussan sera définitivement dégradé et ceci pour gagner seulement 18 minutes...

Enfin, les habitants de l'agglomération de Thau, devront soit se rendre sur Montpellier soit sur Beziers pour prendre un TGV. Il n'y a donc aucun intérêt.

Je m'oppose donc à la réalisation de cette LGV.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@39 - TEUTSCH Christine - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 16/12/2021 à 09:11:26

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Page 20 / 1332.

**Objet :**Ligne LGV MONTPELLIER PERPIGNAN

**Contribution :**

Ce projet non essentiel va bouleverser l'écosystème de l'étang de Thau, étang qui est un site remarquable et fer de lance de Sète et ses environs

Supprimer la ligne Paris Béziers via Sète est une aberration : de nombreux touristes et étudiants l'utilisent

Sans parler des nuisances sonores et visuelles pour les habitants des villes comme Poussan Loupian Mèze etc

Je suis tout à fait contre ce projet

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @40 - Pastre Patrick - Sète

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 09:46:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Ligne LGV MONTPELLIER PERPIGNAN

**Contribution :**

Je

Cette ligne va restructurer notre territoire, et avoir un impact fort sur certains paysages.

Mais elle pose beaucoup de questions, et ne semble pas répondre aux problématiques qui sont celles de ce territoire.

En premier lieu, l'amélioration des TER :

créer une nouvelle ligne, car l'ancienne va être impactée rapidement par la montée des eaux : OUI

en avoir une seconde, pour multiplier les TER et maintenir le trafic en cas de problème : OUI

faire transiter un maximum de fret par train, bien évidemment OUI

donner la priorité aux transports ferroviaires et à la mobilité douce, OU

faciliter l'accès au TER, et multiplier ceux-ci pour l'ensemble de la population, sur de nouvelles lignes, quotidiennement : OUI

Mais en quoi ce projet répond-t-il à ces problématiques ?

En quoi ?

La LGV consiste essentiellement à :

faire passer un train à très grande vitesse (300/320 km/h annoncés, mais ils ne seront pas atteints en réalité)

éloigner ce train des centres villes, avec obligation de rejoindre les gares... en voiture ! (sic)

✗ ne pas tenir compte des habitants et des paysages traversés, puisque la priorité est avant tout... d'aller très vite

✗ supprimer la desserte de certaines villes, en premier lieu #Sète (3 TGV par jour dans le meilleur des cas, au lieu de 8 ou 10)

✗ construire des ouvrages d'art très coûteux et impactant sur le paysage, car pour aller à 300 km/h, il faut aller en ligne droite (on ne contourne plus les obstacles, on les traverse)

✗ drainer donc un budget COLOSSAL 💰, qui permettrait de remettre à neuf et réactiver tout notre réseau régional et ses petites lignes (6 à 8 Milliard pour cette LGV, quand on prévoit au mieux 800 Millions pour tous les autres trains réunis !)

Et tout cela pour gagner 18 mn 🕒 de trajet (sic) et honorer une promesse faites à l'Espagne il y a des décennies 🤔

A qui profitent réellement la construction de cette nouvelle ligne 🤔

A qui profitent les 6 à 8 milliards d'euros d'investissement 🤔

A qui profitent les nouvelles gares dans les champs, et l'opération immobilière qui va avec 🤔

Aux citoyens, aux travailleurs du quotidien 🤔

Ou aux grandes entreprises de TPE et aux plus riches usagers du TGV 🤔

Derrière cette politique de la grande vitesse à tout prix ("quoi qu'il en coûte"), on retrouve toute l'absurdité d'autres politiques publiques, généralement conçues en fonction d'objectifs politiques, mais pas du cahier des charges des citoyens.

Quant au bilan carbone, par exemple, les rejets de carbones générés par la seule construction de cette ligne ne seraient pas compensés avant... des décennies (voire 2 siècles).

100 raisons de s'interroger, et de donner son avis.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @41 - Puech Arnaud - Poussan

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 10:50:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Nuisance sonore et visuelle

**Contribution :**

Bonjour, je vis à moins de 900m du tracé de la ligne sur la commune de Poussan et je m'inquiète des nuisances sonore et visuelle. Nous avons déjà l'autoroute A9 qui crée des nuisances sonore et visuelle, je crains que la ligne Lgv n'accentue le problème et crée des nuisances sur la santé de ma famille, le confort de vie et la valeur financière de mon maison don je suis propriétaire.

Le tracer et' il définitif, si oui. Qu'avals vous prévue pour palier à c'est problème?

Merci d'avance

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@42 - BRESSON Maxime - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 10:51:39

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**LNMP

**Contribution :**

Bonjour,

Cette ligne est une aberration environnementale et économique.

Je m'explique :

- Le côté environnemental, cette ligne va passer à proximité de l'Etang de Thau, avec un viaduc qui va dénaturer le paysage et polluer les sols avec les fondations des piles du pont.

Si un accident sur un transport de FRET survient, ou les quantités vont se déverser !? directement dans le bassin versant de l'Etang de THAU? et les ostréiculteurs ?

Une quantité importante de terre va être déblayée et remblayée. Ces opérations vont avoir un fort impact sur la faune et la flore.

Aucune anticipation également sur toutes les communes de Gigean à Béziers, beaucoup de maires ont laissé construire à proximité de cette nouvelle voie.

Certaines personnes vont se retrouver avec des voies SNCF ou viaduc devant leur maison.

En parlant des locaux, nous allons être désavantagé car beaucoup moins d'offres voire plus du tout en TGV au départ de Sète. Nous allons devoir prendre notre véhicule jusqu'à la Gare TGV de MONTPELLIER et payer le stationnement du parking. Les prix sont horriblement chers, mais le gestionnaire du parking a bien compris qu'il avait le monopole ...

Pour bien résumé, un habitant du bassin de THAU avec cette ligne va perdre pratiquement 1h pour se rendre à la gare TGV de Montpellier et va avoir une empreinte carbone plus importante.

Avant de continuer cette ligne, que les pouvoirs publics aient une vision globale de la chose. Je me rends de temps en temps à la gare tgv de Montpellier. Pas de Bus après une certaine heure, pas de tramway, des gares qui se succèdent et vont se succéder ? à quoi cela sert-il ? (Nîmes, Montpellier, Béziers, Narbonne, Carcassonne) .

Cette ligne est une aberration car les gens des grandes villes ou il y a le TGV vont gagner ... 18 minutes, pour ... 3 milliards d'euros

Côté économique,

certes, cela va engendrer du travail pour les entreprises de TP pendant une dizaine d'années mais pourquoi ?? engagé des intérimaires sur du court terme ?

et après ?

Il vaudrait mieux entretenir les lignes existantes avec plus de personnels sur du long terme avec des emplois sur la durée.

Cette partie du tracé Montpellier Carcassonne est très touristique.

Pour la partie que je connais le plus, Montpellier Pinet, la vue y est dégagée. Les touristes vont fuir, vous allez tuer l'économie locale.

Nous allons avoir une verrue que nous verrons de partout, Mont St Clair, Gardiole, La Moure, Marseillan ...

Avez-vous calculé la rentabilité de cette ligne ? Combien de passagers risquent de prendre cet axe ? Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Comment les élus peuvent accepter ça ?

La SNCF joue sur 2 types de communications,

1) la remise en fonctionnement de ligne plus locale, pour les travailleurs et relancer l'économie d'une région

2) de la manne financière avec des supers lignes rapides qui rapporteront de l'argent...

Pour finir, c'est comme les véhicules Diesel, tout le monde en faisait la pub dans les années 80, aujourd'hui on tire à boulet rouge et on va même interdire les véhicules diesel de rentrer dans certaines villes ... nous sommes passés aux véhicules électriques, demain on nous dira que ça pollue plus que le diesel ...

Tout ça pour dire que le gouvernement et les élus locaux font de la pub "Tout train, tout TGV aux détriments de beaucoup de choses. Peut être qu'en 2035 quand la ligne sera achevée, un nouveau mode de transport verra le jour.

Vous l'aurez compris, cette ligne va être purement et simplement néfaste pour notre territoire.

Bonne journée,

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@43 - Gaëlle - Clermont-Ferrand**

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 11:34:03

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre le projet de ligne ferroviaire

### **Contribution :**

Ce projet de nouvelle ligne ferroviaire reliant Montpellier à Barcelone serait un vrai désastre écologique pour un gain de temps en transport très limité... à l'heure où le déclin de la biodiversité, l'artificialisation des sols, la destruction des zones humides, naturelles et agricoles sont plus qu'alarmants ce projet combinerait tout ça à la fois.

Il serait préférable de mettre cet argent au service de la restauration de lignes existantes plutôt que détruire autant le vivant..

Je suis donc plus qu'opposée à ce projet dans sa globalité.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@44 - Denise - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 14:44:16

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet** :LGV

**Contribution** :

Bonjour

La LGV va dénaturer tant au niveau visuel, sonore, qu écologique.

Les piliers du viaduc seront implantés sur une zone classée natura 2000.

Est ce vraiment indispensable de faire cette LGV pour rallier Barcelone et pour gagner que 18 minutes sur le trajet ?

De plus les TGV ne s arrêteront plus en gare de Sète. Très pénalisant pour les habitants de l agglomération de Sète pour prendre un TGV. Il faudra soit aller à Montpellier ou à Béziers.....

Je ne vois pas l intérêt de ces travaux pharaoniques et très coûteux ni les retombées positives pour la population.

Pourquoi abîmer ce site fabuleux haut lieu touristique de la région.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@45 - Gaeta Bernard - Villeneuve-lès-Béziers**

**Date de dépôt** : Le 16/12/2021 à 14:59:51

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Respect de la réglementation sur les nuisances sonores (voies de raccordement comprises)

**Contribution** :

Bonjour

Habitant à proximité de la voie de raccordement de la future ligne LGV sur la commune de Villeneuve les Béziers ,dans une zone urbanisée je souhaite que soient prises en compte les nuisances sonores . Toutes les solutions techniquement efficaces doivent être mises en œuvre , pour que le niveau de bruit généré par le trafic SNCF , ou la maintenance des installations ferroviaires restent en deçà des limites réglementaires.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@46 - Fabrice - Montbazin**

**Date de dépôt** : Le 16/12/2021 à 16:41:05

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Soutien au projet

**Contribution** :

Que la réalisation de ce chaînon manquant devienne rapidement une réalité pour que nos enfants puissent profiter de cette infrastructure

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @47 - Raineval Franck - Poussan

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 19:00:12

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne à grande vitesse Montpellier Perpignan

**Contribution :**

Je suis contre gagner 20 minutes sur un trajet Montpellier Perpignan.

Moi je serai obliger de faire 20 minutes de plus pour aller à la gare car rien n à été penser pour le bassin de Thaïlande sans compter la gardiole défigurer et poluer.

Cet ligne est inutile elle n apporte rien de plus

Pollution sonore et visule avec se viaduc au dessus de la gardiole

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @48 - Thomas - Poussan

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 19:03:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Nuisances sonores

**Contribution :**

Les riverains de la ligne LGV vont subir chaque jour et chaque nuit une exposition aux bruits provoqués par le passage des trains. J'angoisse et déprime déjà. L'inquiétude est énorme auprès des riverains...

Les nombreux témoignages des personnes habitant près des lignes LGV déjà en service nous éclairent sur ce problème :

...un cauchemar le jour, mais aussi la nuit...

...on dirait un avion qui passe...

...un sifflement agressif...

...j'ai toujours du mal à dormir depuis deux ans...

...dans le jardin, on est obligé d'arrêter de parler, on ne s'entend plus...

...etc...

Ces personnes, pour certaines, souffrent de stress, de dépression, d'une sorte de burn-out et d'affectations connexes à ces maladies, en plus de subir les désagréments de distances plus longues à parcourir pour prendre un train, mais aussi de perte de valeur de leur bien. ...

Comment pouvez vous ne pas prendre en compte l'humain. Des murs antibruit sont ils envisagés et réellement efficace. Si vous habitez là ? Nous ne sommes pas quelques rares individus mais des milliers entre gigean balaruc et poussan...

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@49 - Boutonnet Jean-Pierre - Montpellier**

**Date de dépôt :** Le 16/12/2021 à 21:29:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Oui à la LGV Montpellier - Perpignan

**Contribution :**

Je suis POUR la construction rapide du dernier tronçon de la ligne ferroviaire à grande vitesse. Cette ligne n'est pas seulement au service des habitants du Languedoc ou du Roussillon. Elle relie les grandes capitales européennes, par exemple Lyon-Valencia, Marseille-Madrid, Londres-Barcelone, etc. La ligne à grande vitesse de Perpignan à Barcelone est déjà opérationnelle. La ligne Nîmes-Montpellier aussi. Si on veut offrir une alternative à l'avion et à la voiture sur ces trajets, il faut absolument terminer ce tronçon manquant. La diminution de nos émissions de CO2 le réclame.

De plus, notre région a besoin de TER plus sûrs, plus fréquents et plus rapides. La circulation des trains de longue distance et de marchandises sur la LGV permettra d'améliorer grandement les dessertes locales, y compris celles destinées à rejoindre une gare TGV pour aller à Paris ou à Madrid.

Enfin, la voie actuelle est ancienne et en mauvais état. Elle est souvent coupée par des incidents, des éboulements, etc. La nouvelle voie pourra permettre de remettre l'ancienne à niveau.

Dans le même temps, il faudra remettre en état les voies Béziers-Clermont-Ferrand et Nîmes-Clermont-Ferrand, qui sont vieilles et en mauvais état, ce qui fait que les trains sont souvent arrêtés ou ralenties.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@50 - Denaes Herve - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 17/12/2021 à 10:41:59

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV Nîmes.Perpignan

**Contribution :**

Pour réaliser ce projet la LGV devra passer au dessus de la crique de l'angle de la lagune de Thau. L'ouvrage de 25 m de hauteur prévu est une véritable offense à l'environnement. Pollution visuelle auditive en sus. Quid des oiseaux nicheurs des flamants et finalement du cadre de vie des habitants qui ont choisis de vivre ici dans un cadre jusque là préservé. Assez de béton pour la satisfaction de quelques uns. Gagner quelques minutes de trajet au détriment ne vaut pas ce saccage de notre environnement.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@51 - RUIZ BERNARD**

**Date de dépôt :** Le 17/12/2021 à 12:12:01

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** opposition au passage de la LGV sur le tronçon de MEZE

Page 27 / 1332.

## Contribution :

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Je soussigné RUIZ BERNARD deumeurant au 1871 route de Villeveyrac 34140 Mèze, viticulteur, m'oppose, par la présente, au passage du TGV.

Le tracé actuel passe sur 10ha de ma propriété sur les 16ha que j'exploite. Ces 10ha constituent un seul bloc ce qui facilite l'exploitation de mes terres(gain de Temp, économie de carburant, ect....).

Après le passage de la LGV et de fait la suppression de mes revenus agricoles, je ne me vois pas continuer à exercer.

Autre choses la ligne passe à 10 mètres de mon habitation principale, je vais donc devoir me reloger avec une contrainte, faire accepter à mes voisins que je suis agriculteur et que mes engins font beaucoup de bruit.

De plus, trouver une autre habitation comme celle que j'ai, avec mon exploitation tout autour 10ha, une vue sur l'étang de thau et sur le mont st clair: mission impossible je pense.

Je suis sûr, que cette ligne fera le bonheur financier des certains, et le malheur d'autres....

mais je ne suis pas sûr que ce soit réellement une utilité publique de gagner 18 min sur un trajet et détruire des paysages ruraux.

## Pièce(s) jointes(s) :

Document : LGVInfosParcelles.do.pdf, page 1 sur 4

cadastre.gouv.fr	
Informations littérales relatives à 21 parcelles sur la commune : MEZE (34).	
<b>Références de la parcelle 000 BW 210</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 210
Contenance cadastrale	5 217 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE
<b>Références de la parcelle 000 BW 211</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 211
Contenance cadastrale	3 796 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE
<b>Références de la parcelle 000 BW 197</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 197
Contenance cadastrale	3 944 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE
<b>Références de la parcelle 000 BW 204</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 204
Contenance cadastrale	645 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE
<b>Références de la parcelle 000 BW 193</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 193
Contenance cadastrale	1 076 mètres carrés
Adresse	LES PIGEONNIERS 34140 MEZE
<b>Références de la parcelle 000 BW 203</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 203
Contenance cadastrale	634 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE
<b>Références de la parcelle 000 BW 198</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 198
Service de la Documentation Nationale du Cadastre 82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex SIRET 16000001400011	
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	
Informations sur la feuille éditée par internet le 17/12/2021(fuseau horaire de Paris)	

Document : LGVInfosParcelles.do.pdf, page 2 sur 4

Page 28 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers

Contenance cadastrale	<b>3 362 mètres carrés</b>
Adresse	<b>LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE</b>
<b>Références de la parcelle 000 BW 201</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	<b>000 BW 201</b>
Contenance cadastrale	<b>682 mètres carrés</b>
Adresse	<b>LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE</b>
<b>Références de la parcelle 000 BW 205</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	<b>000 BW 205</b>
Contenance cadastrale	<b>410 mètres carrés</b>
Adresse	<b>LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE</b>
<b>Références de la parcelle 000 BW 199</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	<b>000 BW 199</b>
Contenance cadastrale	<b>1 648 mètres carrés</b>
Adresse	<b>LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE</b>
<b>Références de la parcelle 000 BW 194</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	<b>000 BW 194</b>
Contenance cadastrale	<b>2 594 mètres carrés</b>
Adresse	<b>LES PIGEONNIERS 34140 MEZE</b>
<b>Références de la parcelle 000 BW 200</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	<b>000 BW 200</b>
Contenance cadastrale	<b>2 137 mètres carrés</b>
Adresse	<b>LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE</b>
<b>Références de la parcelle 000 BW 213</b>	
Référence cadastrale de la parcelle	<b>000 BW 213</b>
Contenance cadastrale	<b>7 903 mètres carrés</b>
Adresse	<b>LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE</b>

Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Informations sur la feuille éditée par internet le 17/12/2021 (fuseau horaire de Paris)

Document : LGVInfosParcelles.do.pdf, page 3 sur 4

cadastre.gouv.fr

**Références de la parcelle 000 BW 208**

Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 208
Contenance cadastrale	1 046 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE

**Références de la parcelle 000 BW 206**

Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 206
Contenance cadastrale	11 901 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE

**Références de la parcelle 000 BW 195**

Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 195
Contenance cadastrale	1 738 mètres carrés
Adresse	LES PIGEONNIERS 34140 MEZE

**Références de la parcelle 000 BW 196**

Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 196
Contenance cadastrale	3 723 mètres carrés
Adresse	LES PIGEONNIERS 34140 MEZE
Adresse	RTE DE VILLEVEYRAC 34140 MEZE

**Références de la parcelle 000 BW 212**

Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 212
Contenance cadastrale	18 046 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE

**Références de la parcelle 000 BW 209**

Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 209
Contenance cadastrale	8 069 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE

**Références de la parcelle 000 BW 214**

Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 214
-------------------------------------	------------

Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Informations sur la feuille éditée par internet le 17/12/2021 (fuseau horaire de Paris)

Document : LGVInfosParcelles.do.pdf, page 4 sur 4

cadastre.gouv.fr

Contenance cadastrale	14 778 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE

**Références de la parcelle 000 BW 215**

Référence cadastrale de la parcelle	000 BW 215
Contenance cadastrale	8 321 mètres carrés
Adresse	LA FONT DU PERDIGAL 34140 MEZE

Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Informations sur la feuille éditée par internet le 17/12/2021 (fuseau horaire de Paris)

## **@52 - Ian Gaston - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 17/12/2021 à 12:22:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** contre

**Contribution :**

En quoi est-il d'utilité publique de condamner écologiquement et économiquement le bassin de Thau ? . Lorsque j'ai entendu parler de ce projet il y a quelques années, j'étais plutôt pour particulièrement croyant que cela allait radicalement réduire les camions. Mais lorsqu'on lit le projet SNCF, il vise environ 10 % ou 15 % de baisse du trafic des camions sans compter l'augmentation du trafic des camions entre Sète/Béziers. Alors, non, je ne suis pas prêt à laisser détruire mon environnement, laisser détériorer ma qualité de vie, à vivre avec du bruit jours et nuits, à ne plus pouvoir dormir les fenêtres ouvertes, à voir chaque jour un immonde viaduc de béton à la place de ma belle Crique, à regarder les touristes fuir notre belle région simplement pour que quelques gens gagnent quelques minutes de trajet, alors que nous nous allons en perdre deux fois plus.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@53 - Françon Pierre - Florensac**

**Date de dépôt :** Le 17/12/2021 à 14:35:59

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Enquête publique sur le tronçon Montpellier Béziers de la LGV Paris Barcelone

**Contribution :**

En tant que résident de Florensac 34510, je suis particulièrement inquiet et très négativement réserve quant aux nuisances sonores, vibratoires et environnementales que va subir notre commune et spécialement le village de Florensac. En effet pas moins de 6 viaducs traversant la Vallée de l'Hérault compromettent la pose de murs anti-bruit esthétiques et efficaces. En outre, la suppression de la Gare d'Agde va générer des contraintes pour les passagers en toutes saisons et des flux qu'un réseau routier déjà fortement accidentogène, saturé voire dégradé ne pourra absorber.

A minima des murs anti bruits DOIVENT être absolument envisagés et présentés à la population pour validation.

De plus si des TGV FRET sont envisagés, ils doivent absolument être interdits la nuit CAR ils sont la cause majeure des plus importantes sources de nuisances sonores et vibratoires.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@54 - Teutsch Christian - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 17/12/2021 à 19:00:23

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** TGV Montpellier / Béziers

**Contribution :**

Bonjour,

Étant résident à Poussan, quartier résidentiel du Giradou, je m'interroge sur la nuisance sonore lors du passage d'un TGV : y aura t'il une paroi anti bruit au niveau des habitations ? et sur quelle longueur en cas de réponse positive.

Cordialement,

Christian TEUTSCH

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@55 - Laporte Isabelle - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 10:48:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Nuisances TGV....

**Contribution :**

A l'aune où les politiques publiques travaillent sur l'impact des nuisances sonores, nuisances sur l'environnement, nuisances sur la biodiversité.... une ligne TGV va s'inscrire dans un paysage sans prendre en compte l'avis des citoyens. Une horreur entre Balaruc et Poussan, une horreur entre étang et Garrigue. Pour quel avantage ? Aucun, que des problématiques. Même pas celui de l'argent à proximité puisque il faudra se rendre à Montpellier ou Béziers pour bénéficier de la ligne !!! Et ne parlons pas de l'argent du contribuable.....

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@56 - CHEVALLIER JOCELYNE**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 11:45:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** opposition au projet

**Contribution :**

Depuis 10 ans la desserte de Sète s'est déjà réduite (exp les arrêts des intercitys Marseille Bordeaux ont été réduits et remplacés par des correspondances à Narbonne qui eu égard aux retards récurrents des intercitys font perdre une heure aux usagers qui doivent attendre 1h le lendemain, et même en attrapant le train, le temps de trajet est plus long et plus problématique si l'on a enfant et bagages à transférer) . Que dire s'il faut attraper un train qui passe à l'extérieur de Sète ... tout ça pour que les TGV gagnent 15 minutes ... si la SNCF a un budget, qu'elle installe des toilettes dans la gare de Sète et qu'elle améliore les liaisons qui y sont déjà desservies .

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@57 - Jennifer**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 14:45:28

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne lgv

**Contribution :**

Je suis contre évidemment je donne un avis défavorable

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@58 - LAPEYRE Eliane - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 14:56:02

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non au projet LGV

**Contribution :**

Non au projet LGV qui va gâcher le paysage et causer des nuisances aux habitants ainsi qu'aux animaux vivants sur les territoires concernés.

Cela n'aura aucune incidence sur l'emploi sauf quelques emplois précaires lors de la construction. Par contre cela va détruire notre milieu naturel en polluant le sol et l'étang de Thau. Et ne parlons pas des nuisances acoustiques pour les habitants.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@59 - GUIN Anne - Frontignan**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 14:59:44

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV

**Contribution :**

Il est impensable que des territoires comme celui du Bassin de Thau et celui du massif de la Gardiole aient fait l'objet de tant de soins de préservation pendant de nombreuses années pour finir massacrés par une ligne de train. L'État est-il soudain atteint de schizophrénie? Que ce soit du point de vue environnemental comme du point de vue humain (puisque aucune gare n'est prévue pour accéder à ces trains dans notre territoire), ce projet est une aberration et je m'y oppose vigoureusement.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@60 - Christine - Loupian**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 15:00:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 33 / 1332.

**Objet** :Projet LGV Étang de Thau

**Contribution :**

C'est une aberration totale de construire un viaduc à proximité de l'étang de Thau. Ce lieu est magnifique, il doit être valorisé au lieu de le défigurer. Il y a déjà l'autoroute, et la ligne SNCF de l'autre côté ! Cette nouvelle ligne n'apporte aucune plus value pour les habitants de Thau, ni gain de temps et surtout une verrue permanente sous les yeux. Aucune plus value pour les autres passagers, franchement, tout ça pour gagner 18 pauvres minutes ? ! Quel monde voulons nous pour nos enfants, encore du béton, de la pollution ? Avez vous déjà admiré l'étang de Thau, la Gardiole et ses environs, cette belle garrigue, ces beaux villages ? Non, sinon ce projet là n'aurait même pas été évoqué ! Pourquoi ne pas faire passer la LGV plus au nord ? Épargnez ce site, s'il vous plaît, un peu de bon sens ! Protégez la nature et les animaux, les flamants mais aussi notre génération future !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @61 - Odile - Poussan

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 15:42:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**contre la ligne lgv montpellier perpignan

**Contribution :**

On ne peut être que contre un tel projet, que ce soit en tant que résident local ou bien en tant que citoyen du monde. A l'heure où les réalités économiques et écologiques alertent les consciences et menacent l'avenir de tous, et où pas un seul discours politique ne se targue de leurs prises en compte (je dis bien discours), ce projet est une aberration.

Sur le plan local c'est détruire un système écologique et économique fragile, traverser une zone Natura 2000 , l'étang de Thau, sans aucune concertation avec les habitants concernés si ce n'est cette enquête en phase finale. Un mépris total.

Nuisances économiques pour les métiers liés à la pêche, l'huître, la vigne et le tourisme.

Nuisances sonores, menaces sur un écosystème fragile, destruction du paysage, ce patrimoine que nous avons le devoir d'entretenir et transmettre aux générations futures.

Suppression du TGV à Sète déjà existant donc enclavement du pays de Thau .

Il n'y a aucun intérêt réel en contre partie d'un tel désastre, juste une incompréhension et un mépris total de la réalité, au profit de...et au profit de quoi?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## E62 -

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 18:37:22

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :**sncf

**Contribution :**

Bonsoir, Habitant à Meze, nous ne connaissons pas le tracé de cette ligne, donc, on peut donner un avis. Merci Envoyé à partir de Courrier pour Windows

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@63 - SAUVAIRE Serge - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 19:19:58

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** une alternative au flux insupportable de camions sur l'A9

**Contribution :**

là est ma question !? jours et nuits je subis déjà des nuisances insupportables de bruit et d'acouphènes à cause des camions (d'une part et des éoliennes de l'autre) MAIS quelle solution peut-on envisager !? par bateau c'est tout autant voire plus polluant surtout en Méditerranée... par avion !? il y a déjà pas mal de trafic avec Béziers et Montpellier surtout en été qui passe au-dessus de nous !? stopper le commerce international de tomates hollandaises pour les espagnols et de tomates espagnoles pour les hollandais !? stopper l'afflux touristique qui génère des milliers d'emplois et des millions de chiffre d'affaire / de tva !? je ne sais pas... finalement le confinement et le chacun chez soi c'était pas mal... mais pas sûr que cela fasse l'unanimité !!! Bien à vous tous !!!  
Cordialement.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@64 - Blaevoet Evans - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 19:49:31

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Refus de la ligne Igv

**Contribution :**

Il est hors de question de question que ce projet aboutisse, il n'a ni queue ni tête.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@65 - Matt - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 20:21:08

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet trop invasif

**Contribution :**

Projet inutile et destructeur de la nature. Nuisances supplémentaires pour de nombreux habitants.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@66 - Macia Jonathan**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 20:35:11

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non

**Contribution :**

Non

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@67 - Marie - Gigean**

**Organisme :** Retraitée

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 21:26:17

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à la ligne LGV

**Contribution :**

Toucher à la Gardiole, un viaduc sur l'étang de Thau, nos viticulteurs .....

Tout dénaturer pour gagner 18 mns!!! Ces 18 mns peuvent servir à admirer notre littoral.

Un argent fou dépensé alors que le pays est dans la panade. c'est du n'importe quoi

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@68 - Allan - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 18/12/2021 à 22:12:26

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre lgv

**Contribution :**

Contre la lgv

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@69 - Marie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 08:42:12

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet inutile, cher, néfaste pour les citoyens et l'environnement

**Contribution :**

Page 36 / 1332.

Je suis contre ce projet de ligne LGV. Quels sont les intérêts de mettre cela en place pour gagner quelques minutes de trajet ? Un environnement détruit, des citoyens lésés dans leur quotidien, de l'argent public dépensé pour presque rien... Messieurs et Mesdames les élus, essayez pour une fois de penser collectif et arrêter de vous regarder le nombril et de n'y voir que vos intérêts personnels. Vous êtes des élus, représentants de la collectivité, prenez en compte l'avis des opposants aussi. Merci

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@70 - ELAFI Badia - Villeneuve-lès-Maguelone**

**Date de dépôt** : Le 19/12/2021 à 09:00:20

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :LGV montpellier beziers

**Contribution** :

Bonjour,

Je souhaite attester de mon opposition à ce projet dont le nom meme est un mensonge. La distance trop réduite entre les gares de Narbonne, Béziers, Montpellier et Nîmes ne permet pas la « grande vitesse » soit disant espérée.

Par contre, le tracé portera gravement atteinte à la biodiversité, à la population et aux paysages.

Scandaleux, alors que de nombreuses études démontrent l'irréalisme ÉCONOMIQUE du rapport coût/bénéfice et mettent en avant une rénovation de la ligne existante.

Il faut repenser totalement, avec réalisme, ce projet.

Merci

Badia ELAFI

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@71 - Guyard Alain - Aix-les-Bains**

**Date de dépôt** : Le 19/12/2021 à 09:05:51

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :LGV

**Contribution** :

Je suis contre ce projet démesuré, destructeur des écosystèmes, coûteux,

Investissons dans les lignes existantes, le fret ferroviaire.....

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@72 - ELAFIA Badia - Villeneuve-lès-Maguelone**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 09:20:20

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV Montpellier Beziers

**Contribution :**

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête d'utilité publique LGV Montpellier/Béziers, je souhaite que mon opposition à ce projet soit prise en compte.

En effet, ce tracé porte atteinte à la biodiversité des secteurs fragiles traversés (Gardiole, Issanka Natura 2000. rives de l'étang de Thau).

C'est également une fraude à l'appellation: la grande vitesse est techniquement impossible car les gares sont trop proches: Narbonne, Beziers, Montpellier et Nimes.

Non respect des populations (zone la plus habitée retenue).

Dénaturation des paysages: au bord de Thau un viaduc de béton monumental.

Risques environnementaux : fret et accidents au bord versant de l'étang.

Enclavement économique de Sete la grande oubliée du projet, de la station thermale de Balaruc, disparition d'une grande part de l'appellation Picpoul de Pinet.

De nombreuses études démontrent l'inutilité et l'aberration coût/rentabilité de ce projet en comparaison à une rénovation sérieuse de la ligne actuelle.

Merci de votre attention.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@73 - Cindy - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 10:08:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la ligne de tgv

**Contribution :**

Bonjour,

Mon mari et moi sommes contre cette ligne de TGV qui va dénaturer notre environnement ! Les gares et lignes actuellement en circulation sont déjà largement suffisantes dans le coin pour qu'on ne nous rajoute une ligne TGV au point de dénaturer le dernier côté du bassin de Thau qui ai vraiment quelque chose à nous raconter visuellement.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@74 - Lieckens Vérinique - Aspiran**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 11:43:47

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre le tracé de cette ligne

**Contribution :**

Il est intolérable de dénaturer l'étang de Thau par cette ligne LGV ! Revoyez votre copie vous les dirigeants de cette décision ! Cet endroit est riche en surface comme sous l'eau de biodiversités... c'est un havre de paix qu'il faut protéger à tout prix.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@75 - Elafi Badia - Villeneuve-lès-Maguelone**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 12:18:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Lgv Montpellier beziers

**Contribution :**

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête d'utilité publique LGV Montpellier/Béziers, je souhaite que mon opposition à ce projet soit prise en compte.

En effet, ce tracé porte atteinte à la biodiversité des secteurs fragiles traversés (Gardiole, Issanka Natura 2000. rives de l'étang de Thau).

C'est également une fraude à l'appellation: la grande vitesse est techniquement impossible car les gares sont trop proches: Narbonne, Beziers, Montpellier et Nimes.

Non respect des populations (zone la plus habitée retenue).

Dénaturation des paysages: comment imaginer au bord de Thau un viaduc de béton monumental?

Risques environnementaux : fret et accidents au bord versant de l'étang.

Enclavement économique de Sete (la grande oubliée du projet), de la station thermale de Balaruc, disparition d'une grande part de l'appellation Picpoul de Pinet.

De nombreuses études démontrent l'inutilité et l'aberration coût/rentabilité de ce projet en comparaison à une rénovation sérieuse de la ligne actuelle.

Merci de votre attention.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@76 - Lucas Laurie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 13:10:22

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 39 / 1332.

**Objet** :Lgv bassin de Thau phase 1

**Contribution** :

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête d'utilité publique LGV Montpellier/Béziers, je souhaite que mon opposition à ce projet soit prise en compte.

En effet, ce tracé porte atteinte à la biodiversité des secteurs fragiles traversés (Gardiole, Issanka Natura 2000. rives de l'étang de Thau).

C'est également une fraude à l'appellation: la grande vitesse est techniquement impossible car les gares sont trop proches: Narbonne, Beziers, Montpellier et Nimes.

Non respect des populations (zone la plus habitée retenue).

Dénaturation des paysages: au bord de Thau un viaduc de béton monumental.

Risques environnementaux : fret et accidents au bord versant de l'étang.

Enclavement économique de Sete la grande oubliée du projet, de la station thermale de Balaruc, disparition d'une grande part de l'appellation Picpoul de Pinet.

De nombreuses études démontrent l'inutilité et l'aberration coût/rentabilité de ce projet en comparaison à une rénovation sérieuse de la ligne actuelle.

Merci de votre attention.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@77 - Chloe - Marseillan**

**Date de dépôt** : Le 19/12/2021 à 13:34:15

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne TGV montpellier-Perpignan

**Contribution** :

Pas de cette ligne TGV inutile

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@78 - Maufroy Léa - Pinet**

**Date de dépôt** : Le 19/12/2021 à 13:35:03

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne TGV

**Contribution** :

Non à la ligne TGV car trop dégâts sur la faune et la flore du département

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@79 - Nathalie - Marseillan**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 13:42:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non Ligne tgv

**Contribution :**

Non à la ligne tgv

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@80 - Maufroy Thierry - Marseillan**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 13:46:20

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Refus de ligne sur trajet

**Contribution :**

Revoyez votre copie car la zone est déjà bien urbanisée. Le parcours initial proposé détruira le peu d'espace naturel restant permettant aux villageois de s'oxygéner, et aux animaux sauvages de vivre.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@81 - Chrystelle - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 14:41:58

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la ligne TGV Montpellier/Béziers

**Contribution :**

Je suis contre la ligne TGV Montpellier/Béziers qui dénaturer notre environnement !!!!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@82 - Sonia - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 15:11:17

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contestation TGV Gigean

**Contribution :**

Je m'oppose au projet de TGV  au dessus du bassin de Thau et à travers Gigean.

Il est fondamental de préserver la nature et nos villages. Ce projet n'est absolument pas fondamental et nous pouvons nous en passer ! Il n'apporterait que pollution, nuisance sonore et visuelle !

Page 41 / 1332.

Je ne comprends d'ailleurs pas que les citoyens ne soient pas consultés pour ce genre de projet, c'est lamentable.

Croyez bien que nous sommes nombreux à être prêts à nous mobiliser pour empêcher un tel carnage

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@83 - Kleinmann Michèle - Montpellier**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 17:26:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à la ligne grande vitesse entre Montpellier et Perpignan!

**Contribution :**

Toujours plus vite...!!

150 hectares de terres agricoles perdues pour 18 minutes gagnées! Est ce vraiment indispensable? NON!!!

Alors, non aux 52 kms coûtant 2,4 milliards d'euro = 133 Me /minute!!! Quel gachis!!!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@84 - Boesch Cyril - Saint-Georges-d'Orques**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 17:28:56

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Intermodalité

**Contribution :**

Ce projet est justifié car c'est le chaînon manquant entre l'Espagne et Montpellier. Cependant, je ne comprend toujours pas pourquoi il n'y a pas de pôle multimodale à Sud de France alors qu'il existe à Nîmes (multimodale au sens où l'on peut passer du ter au tgv sans changer de gare). Ceci est une aberration auquel il faudra tôt ou tard remédier.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@86 - Verst Yvan - Loupian**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 20:31:21

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Tgv

**Contribution :**

Inutile et trop coûteux sans parler des dégâts sur la nature

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E87 -**

**Date de dépôt :** Le 19/12/2021 à 20:51:03

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :** Ligne tgv

**Contribution :**

Je suis contre cette ligne tgv tout du moins sur le tracé prévu car il va engendrer des nuisances sonores intolérables pour les riverains (dont je fais partie), dénaturer le paysage de l'étang de Thau qui est exceptionnel et à préserver ainsi que traverser donc abîmer de nombreuses parcelles de vignobles qui font partie de notre patrimoine culturel. Tracé donc à reculer plus au nord ou à abandonner car pour 18 min de gain de temps et aucune gare nouvelle créée, le bénéfice n'est pas pour les riverains du tracé qui n'auront que les inconvénients de celui-ci. Sylvie Baltzli Envoyé de mon iPhone

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@88 - CHANTAL - Pérols**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 08:13:53

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Tracé de le LGV Pays de Thau

**Contribution :**

Cette nouvelle ligne ne doit pas voir le jour. Les nuisances sont bien trop élevées pour continuer ce projet. Destruction de sites protégés, impôts élevés, bilan environnemental catastrophique. On voit, une fois de plus le mépris des élus vis à vis de la population et leur mégalomanie.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@89 - Sylvie - Loupian**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 10:09:43

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ahurissant

**Contribution :**

Je ne comprends pas l'intérêt de ce projet !

Le bassin de Thau n'en a pas besoin ! Faites passer la LGV dans les vignes, les terres là où l'impact est minime et non proche des villages, des étangs !

Coût pharaonique, Vous allez gâcher la vie de milliers de citoyens, détruire le paysage, impacter l'économie locale pour gagner quelques minutes de transport ...

Les camions le prendront pas plus le fret !

Projet a revoir de toute urgence

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@90 - Rodon Marc - Montpellier**

**Date de dépôt** : Le 20/12/2021 à 11:04:05

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : contre ce projet

### **Contribution :**

J'habite Montpellier centre, et il me faut environ 35 minutes pour aller à la gare Montpellier sud. Donc gagner 18 minutes me fait à la finalité perdre minimum 17 minutes. Donc je ne sais pas pour qui est faites cette ligne grande vitesse, mais certainement pas pour les résidents de l'Hérault. Il serait plus judicieux de refaire les lignes actuelles peut être en faire une nouvelle à l'intérieur des terres pour palier à la montée des eaux, mais une ligne grande vitesse est parfaitement inutile.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@91 - alonso fabienne - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt** : Le 20/12/2021 à 11:29:28

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : je suis fermement opposée à ce projet

### **Contribution :**

Pour de multiples raisons, économique, gouffre financier, sans aucun intérêt à ce jour, seulement 18 minutes de gains en temps sur l'ensemble du trajet.

Suppression de l'arrêt des TGV sur SETE qui forcera les citoyens du bassin de thau à se rendre à Montpellier ou Béziers.

Notre lagune, l'étang de thau si fragile, très riche en écosystème, les hippocampes, les huitres, les daurades qui viennent se reproduire, les grandes nacres, tous les oiseaux migrateurs, les flamants roses, tout ce petit monde est menacé, par des travaux d'une telle ampleur démesurée, puis dans un second temps, par les multiples nuisances dues à ce Trafic, sonore, pollution, visuel .....

De nombreuses entreprises vont être menacées, les exploitations viticoles, maraichères, l'élevage, équestre, ..... le domaine du tourisme, les exploitations ostréicultrices, la qualité des eaux thermales, les propriétaires qui verront leurs biens dévalués fortement.

En contre parti les habitants du bassin de thau n'en retire aucun avantage, si ce n'est qu'une masse de nuisance qui va anéantir notre région déjà si impactée par la crise sanitaire.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@92 - Brossard céline**

**Date de dépôt** : Le 20/12/2021 à 11:33:19

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Avis de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

### **Contribution :**

Bonjour,

Page 44 / 1332.

Export généré le 16/02/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, du registre-papier, par courrier, par email, entre le 14/12/2021 et le 28/01/2022

Sur saisine du Préfet en date du 21 septembre, la Chambre d'agriculture vient d'émettre un avis sur le projet au titre de la réduction des espaces agricoles.

Vous le trouverez ci-joint, dans le souci que cet avis soit versé au dossier d'enquête publique

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement

**Pièce(s) jointes(s) :**

Document : 2021-12\_Avis LNMP\_CA34.pdf, page 1 sur 4



**Monsieur le Préfet**  
Préfecture de l'Hérault  
Place des Martyrs de la  
Résistance  
34062 MONTPELLIER Cedex 2

Lattes, le 16 décembre 2021

**Objet :**  
LNMP Phase 1 - Enquête  
préalable à la DUP

**Réf:**  
JD/CB/SS

**Dossier suivi par :**  
Sous-direction  
Pôle Territoire & Aménagement

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la demande de déclaration d'utilité publique pour le projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan, préalablement à l'enquête publique, vous sollicitez par courrier du 21 septembre 2021, l'avis de la Chambre d'agriculture de l'Hérault sur la réduction des surfaces agricoles ou forestières dans les documents d'urbanisme.

Dans la continuité de mon avis du 8 octobre dans le cadre de la mise en compatibilité des PLU, j'émet les remarques suivantes :

#### **Sur la consommation foncière**

La première phase du projet, entre Montpellier et Villeneuve-lès-Béziers, prévoit la consommation de 1 024 ha de foncier dont 452 ha sont à vocation agricole (espaces cultivés et à potentiel agricole).

Pour prendre la mesure des chiffres, il faut savoir que la consommation foncière moyenne annuelle dans l'Hérault se situe aux alentours de 370 ha. Ainsi, l'emprise de la LNMP, uniquement sur la 1<sup>ère</sup> phase, représenterait 3 fois la consommation annuelle moyenne de terres dans l'Hérault. Pour mémoire, au total dans l'Hérault, le tracé de la LNMP représenterait une réduction de 800 ha d'espaces agricoles.

A ces chiffres, il faudra également ajouter les espaces agricoles qui ne pourront plus être cultivés à proximité de la ligne, notamment du fait de leur enclavement entre la voie ferrée et l'autoroute A9, ou de difficultés d'accès par exemple.

Du fait des impacts et effets cumulés, la Chambre d'agriculture estime que la consommation foncière agricole, à terme, serait 2 à 3 fois plus élevée que celle annoncée aujourd'hui.

Le foncier agricole concerné par l'emprise de la phase 1 compte 40% de terres irrigables et irriguées d'une part, et d'autre part, un potentiel agronomique à 60% considéré comme moyen à fort ;



Chambre d'agriculture  
de l'Hérault  
Maison des Agriculteurs A  
Plas de Saporta  
CS 10010  
34875 Lattes Cedex  
Tél. : 04 67 20 88 00  
Fax : 04 67 20 88 95  
Email : contact@herault.chambagri.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Établissement public  
Siret 18340003500030  
Ape 9411Z  
www.herault.chambagri.fr

Document : 2021-12\_Avis LNMP\_CA34.pdf, page 2 sur 4

#### Des protocoles d'indemnisation à actualiser

Divers protocoles d'indemnisation sont nécessaires à ce type d'ouvrage (pendant les études, durant les acquisitions ou au moment des travaux pour les dommages aux cultures ou les occupations temporaires). Il est demandé à la SNCF Réseau de prévoir rapidement un point sur l'ensemble de ses besoins pour conduire au mieux l'ensemble des dispositifs en lien étroit avec la profession agricole.

Dans le cadre de l'acquisition de terres, des protocoles d'indemnisation permettent de fixer des indemnités en direction des propriétaires mais aussi des exploitants agricoles qui soient justes et à la hauteur du préjudice économique subi. C'est pourquoi, nous entamerons dès 2022 la réactualisation de ces protocoles, en lien avec SNCF Réseau, la Profession agricole et la DGFIP, afin de tenir compte des coûts de production actuels dans les acquisitions foncières. L'ouvrage ayant un impact sur 3 départements, la profession entend défendre un travail collectif à une échelle régionale.

#### Rétablissement des circulations au gabarit agricole

Le rétablissement des réseaux est prévu dans tout projet d'aménagement. Mais nous souhaitons insister sur la nécessité de calibrer au gabarit agricole ces rétablissement de circulation (en largeur et hauteur).

#### La compensation agricole collective

Le dispositif « Eviter Réduire Compenser » appliqué à l'agriculture a été introduit par la loi d'avenir en faveur de l'agriculture, l'alimentation et de la forêt en 2014. Les études préalables agricoles réalisés dans le cadre de projets d'aménagement concernés par ce dispositif, dont le projet de LNMP fait partie, évaluent notamment leur impact financier sur la filière agricole. A partir de cette évaluation, si le projet ne peut ni éviter, ni réduire ses impacts sur l'agriculture, un fonds de compensation est calculé. Le maître d'ouvrage doit en effet participer financièrement à des projets agricoles collectifs afin de compenser l'impact de son projet sur la filière agricole.

Suite à l'étude préalable commanditée par SNCF réseau, nous appelons le maître d'ouvrage et les services de l'Etat à anticiper la mise en œuvre de ce dispositif, en consacrant des moyens sur le long terme, visant à faire émerger de tels projets sur les territoires impactés et au-delà. Cela nécessite une animation et un accompagnement des structures collectives et des collectifs d'agriculteurs porteurs de projets.

ce qui donne la mesure de l'impact sur l'économie agricole du fait de la disparition de nombreuses terres à potentiel nourricier.

#### **Sur les enjeux économiques**

Le tracé traverse des territoires classés sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO).

Parmi les nombreux SIQO impactés, nous citons particulièrement ceux dont les périmètres classés sont réduits géographiquement et qui sont traversés en plein par la ligne : le périmètre AOP Picpoul de Pinet et certaines IGP. En ce qui concerne plus particulièrement l'AOP Picpoul de Pinet, il faut noter que le tracé de la LNMP traverse la partie du terroir qui est la principale zone de production, et consomme ainsi 72 ha de surface classée, dont 61,5 ha sont des vignes en pleine production.

Une partie non négligeable des 10,5 ha restants est engagée dans des programmes de reconversion du vignoble.

Et puisque le foncier est le support d'une économie, l'impact de la LNMP sur les filières agricoles dans l'Hérault est estimé à 53 millions d'€, impact qui entraînerait notamment en conséquence la perte de clientèle des vignerons par baisse de l'offre de produits.

#### **Sur les mesures à mettre en faveur de l'agriculture**

##### Une anticipation foncière

Avec l'appui des acteurs territoriaux, parmi lesquels les collectivités et la Safer, il faut mettre en œuvre des actions de portage foncier afin de compenser les pertes agricoles majeures.

Pour qu'un projet agricole aboutisse à générer une économie identique à celle perdue, il faut compter 10 ans. C'est donc dès 2022 qu'il faut conjuguer nos actions foncières pour redonner aux agriculteurs leur outil de production.

De même, l'opportunité de procédures d'aménagements fonciers locaux (AFAFE) pilotés par le Conseil départemental devra être évaluée pour permettre aux agriculteurs de restructurer leur parcellaire (43% des agriculteurs enquêtés souhaitent retrouver du foncier). Cette procédure est longue à mettre en place, mais elle est nécessaire pour l'agriculture héraultaise. Il convient dès lors de la mettre en œuvre par un partenariat fort pour SNCF Réseau avec le Conseil départemental, dès la DUP. Elle aura comme objectif, de réduire l'impact de l'ouvrage sur notre territoire, en permettant des échanges fonciers, en rétablissant ou créant une meilleure desserte agricole aux fonds impactés ou restructurés. Cette procédure est aussi primordiale pour nos paysages et son volet environnemental pourra répondre à cet objectif paysager.

S'il venait à être déclaré d'utilité publique, il serait impérieux d'accompagner dès que possible les actions d'anticipation et de compensation en direction de l'économie agricole.

Monsieur le Préfet, vous l'aurez compris, ce projet de ligne nouvelle ne présente aucun bénéfice ni avantage pour l'agriculture. Ainsi, j'émet un avis défavorable sur ce projet très consommateur de foncier, déstructurant pour les espaces et l'économie agricoles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement

Le Président,



Jérôme DESPEY

## **@93 - CAZELLES LAURENT - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 11:38:44

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre ce projet pharaonique qui va dénaturer notre environnement  
Page 49 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers

**Contribution :**

Je suis CONTRE ce projet qui n'a aucun sens !!!

Pour 18 minutes de gains, trop de dégâts financiers, économiques, écologiques.

Notre qualité de vie va être impacté sévèrement !

Je vais vivre un enfer avec cette ligne à quelques centaines de mètres de mon habitation !

Des entreprises vont déposer le bilan,

Le tourisme va fuir notre belle région !

NON je ne veux pas voir ce projet se réaliser !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@94 - Klinkenbijnl Jean - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 13:26:04

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non a la TGV

**Contribution :**

Je viens en vacances à Meze et dans les environs depuis des années. La construction du TGV ne peut que provoquer des nuisances sonores et beaucoup d'agitation. Il est incompréhensible que l'on puisse construire un projet coûteux à travers la campagne de Meze sans tenir compte du tourisme.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@95 - Sandra - Pignan**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 13:32:54

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Refus lgv au dessus de l'étang de thau

**Contribution :**

Les utilisateurs de la future ligne sont ils prêts à saccager le paysage, sacrifier l'écosystème et des producteurs locaux pour gagner 18min ?

Je ne crois pas.

En tant qu'habitante de villages voisins, je viens régulièrement profiter de la tranquillité de l'étang, de ses paysages et des commerces qui s'y trouve.

Je ne pourrais plus en bénéficier si une lgv traverse ce magnifique paysage.

C'est pour ces raisons que je m'oppose très fortement à ce tracé.

D'autres solutions moins nocives pour gagner quelques pauvres minutes que de tout détruire ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@96 - le Noble Marit - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 13:49:02

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** TGV: NON!

**Contribution :**

Je vis et travaille dans la région rurale de Meze depuis 2003. J'ai travaillé dur toutes ces années pour faire de mon entreprise (touristique : location de gîtes et de tentes équipées) un succès. Maintenant, je suis confronté à la construction du TGV juste à côté de ma propriété. Ainsi, tous les gens qui viennent normalement ici pour le calme, la nature, le havre de paix, sont maintenant brutalement accueillis par la construction du TGV (camions, excavations, poussière, sable, foule, bruit) et plus tard par un train qui passe jour et nuit. Le luxe que mon domaine offre à tous sous forme de chants d'oiseaux (chouettes, Roliers d'Europe, Houblon) et le silence assourdissant ne seront plus jamais les mêmes. Une attaque contre mon domaine, une attaque contre Meze et une attaque contre tout l'environnement et la nature. Sans être approché une seule fois par la LGV/SNCF pour voir ma version des faits.

Bien sûr, je dois aussi faire face à une réduction de la valeur de mon domaine/entreprise.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@97 - Han le Noble - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 13:59:46

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pas de TGV a Meze

**Contribution :**

Toutes nos vacances se déroulent autour de l'étang de Thau, à Meze. Un TGV qui passe là n'ajoute rien. En fait, ce serait une grave erreur de réaliser un tel plan et, ce faisant, de perturber toute la nature, la tranquillité et la beauté. Je crois savoir que vous allez même traverser la Via Domitia et passer devant la propriété où nous logeons toujours. Incompréhensible et inutile. J'espère que vous reviendrez à la raison.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@98 - Kaagman nge - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 14:08:05

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV/TGV NON

**Contribution :**

C'est avec incrédulité que je vois le projet de construction de la LGV à Meze. Nos vacances avec les enfants et avec les amis, nous les passons toujours dans cette région. Les huîtres, nos vignobles Picpoul préférés, les vastes forêts de pins préservées, le silence et toute la beauté que la région a à nous offrir seront désormais brutalement perturbés. Il doit sûrement y avoir une autre solution.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Page 51 / 1332.

## **@99 - Ad Ad - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 14:17:28

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pas d TGV

**Contribution :**

Pas de tgv/lgv à Meze. Quelle absurdité. L'émission de CO2 pour la construction est une agression contre la nature. La suppression des hectares de Picpoul de Pinet est ridicule, que ne gagnons-nous pas avec ce produit local ? Contrecarrer le domaine viticole de Creyssels, contrecarrer le Domaine St. Paul le Marseillais : autant d'entreprises qui, par des années de travail acharné, attirent les touristes qui font le bonheur de la région de Meze (restaurants, plages, supermarchés, stations-service, etc.). Pas de TGV à Meze !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@100 - Elsen Laurence - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 15:01:39

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pas de LGV

**Contribution :**

Ayant grandi et vécu à Meze, il est incroyable de voir que le projet de construction du TGV va finalement se réaliser. Le calme, la nature, l'Etang, les vignobles, les produits du terroir : tout est ignoré.

C'est un coup dur pour l'industrie du tourisme, qui fait vivre de nombreuses personnes dans cette région.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E101 -**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 09:54:24

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :** future ligne TGV

**Contribution :**

Bonjour, Je m'oppose à la construction d'une ligne TGV entre Montpellier et Perpignan, pour des raisons tant économiques qu'environnementales . Je signe la pétition qui s'oppose à ce projet Merci VALERIE REY175 chemin de Fescou34980 MONTFERRIER /LEZTel : 06 64 72 83 56

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@102 - Chris - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 20/12/2021 à 20:36:26

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 52 / 1332.

**Objet** :contre le tracé de la nouvelle Ligne à Grande Vitesse

**Contribution** :

Je trouve inadmissible de créer cette ligne entre autre pour 18mn gagné. Alors que tt est fait pour éviter une pollution sur l'Étang de Thau en protégeant sa faune et sa flore, ce projet est inutile et encore un caprice des hautes sphères qui ne se déplacent même pas pour voir l'envergure de la destruction de notre bassin.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@103 - Sylvie - Loupian**

**Date de dépôt** : Le 20/12/2021 à 20:45:47

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Non à la ligne lgv/tgv

**Contribution** :

Je suis contre ce projet inutile qui a pour seul but de gagner 18min . Comment peut naître un projet aussi destructeur pour notre environnement : nature,faune,nuisance sonore et visuelle. Il serait plus logique d'investir dans les installations existantes

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@104 - NOURRIT Hélène - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 20/12/2021 à 21:58:21

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Projet d'aucune utilité publique !

**Contribution** :

Je n'ai que des arguments contre cette LGV.

- des nuisances infernales pour les communes traversées (visuelles, sonores), pendant la construction et après.

- Un viaduc le long de l'étang de Thau, aux proportions gigantesques (1,4 km de long et 28 m de haut) qui dénaturerait le paysage, sans compter les nuisances sonores que ça implique, qui seraient amplifiées par l'environnement qui ferait caisse de résonance. Tout le monde en profiterait à des lieux à la ronde...

- le bouleversement d'un écosystème fragile, impacté directement (étang de Thau, Gardiole, picpoul de Pinet...).

- gares excentrées et allongement du temps pour les habitants du Bassin de Thau pour rejoindre le TGV pour Paris (et par conséquence, moindre attrait des thermes de Balaruc, avec tourisme en général forcément affecté).

- bilan carbone archi négatif (la construction ne sera jamais compensée par le ferroutage).

Enfin pour finir,

- plutôt que de dépenser des milliards pour gagner 18 minutes entre Montpellier et Béziers, il serait plus judicieux d'investir dans l'hôpital pour nous éviter des confinements successifs et de se retrouver dans la situation où on ne peut tout simplement pas utiliser le train !

L'utilité publique se trouve autre part.

Ouvrez les yeux !

En espérant que tous les aspects négatifs de la chose seront pris en compte, et qu'il sera fait marche arrière.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@105 - Sophie - Loupian**

**Date de dépôt** : Le 20/12/2021 à 22:07:09

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Ligne tgv

**Contribution** :

Je suis contre cette ligne qui va détruire notre environnement.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@106 - fauc Julia - Loupian**

**Date de dépôt** : Le 20/12/2021 à 22:15:18

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Contre

**Contribution** :

Pourquoi dévaster encore notre environnement ?!

Utilisons et contentons nous, de ce que nous avons. Arrêtons de tout saccager !

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@107 - NOURRIT Hélène - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 21/12/2021 à 00:00:35

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Projet d'aucune utilité publique !

**Contribution** :

Je n'ai que des arguments contre cette LGV.

- des nuisances infernales pour les communes traversées (visuelles, sonores), pendant la construction et après.

- Un viaduc le long de l'étang de Thau, aux proportions gigantesques (1,4 km de long et 28 m de haut) qui dénaturerait le paysage, sans compter les nuisances sonores que ça implique, qui seraient amplifiées par l'environnement qui ferait caisse de résonance. Tout le monde en profiterait à des lieux à la ronde...

Export généré le 16/02/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, du registre-papier, par courrier, par email, entre le 14/12/2021 et le 28/01/2022

- le bouleversement d'un écosystème fragile, impacté directement (étang de Thau, Gardiole, picpoul de Pinet...).

- gares excentrées et allongement du temps pour les habitants du Bassin de Thau pour rejoindre le TGV pour Paris (et par conséquence, moindre attrait des thermes de Balaruc, avec tourisme en général forcément affecté).

- bilan carbone archi négatif (la construction ne sera jamais compensée par le ferroutage).

Enfin pour finir,

- plutôt que de dépenser des milliards pour gagner 18 minutes entre Montpellier et Béziers, il serait plus judicieux d'investir dans l'hôpital pour nous éviter des confinements successifs et de se retrouver dans la situation où on ne peut tout simplement pas utiliser le train !

L'utilité publique se trouve autre part.

Ouvrez les yeux !

En espérant que tous les aspects négatifs de la chose seront pris en compte, et qu'il sera fait marche arrière.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@108 - Bracchi Stéphane - Loupian**

**Date de dépôt** : Le 21/12/2021 à 08:57:16

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Non à la Lgv

**Contribution** :

Bonjour, je suis contre la lgv , elle va enclaver Sete et dénaturer le paysage sachant qu'il y a déjà une ligne existante

C est sans intérêt par rapport à l'impact sur le territoire et aux nuisances que ça engendre , sans parler des hausses d'impôts pour payer cet ouvrage qui ne sert à rien, sans gare à Sete

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@109 - Carole - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 21/12/2021 à 10:53:40

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Phase 1 - MONTPELLIER / BEZIERS

**Contribution** :

Je souhaite que mon opposition à ce projet soit prise en compte. Ce projet va porter atteinte à l'environnement, la nature et à la biodiversité des secteurs traversés classés en zone NATURA 2000. Comment peut-on construire sur des zones classées.

La ligne devrait plutôt suivre le tracé actuel de l'autoroute A9 cela serait moins dommageable pour toute l'économie de BALARUC LE VIEUX, BALARUC LES BAINS, POUSSAN, BOUZIGUES .....

Ce projet n'est vraiment pas sérieux.

Merci de votre attention

Page 55 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@110 - VARICHON Anne - Gigean**

**Date de dépôt** : Le 21/12/2021 à 11:32:17

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Concevoir un autre projet de LGV, cette fois respectueux du territoire de Thau, de ses habitants et de ses visiteurs

### **Contribution :**

J'ai été présente aux différentes réunions organisées fin 2021 et ai pris connaissance de la documentation.

Le projet actuel m'apparaît trop précipité et surtout irrecevable car :

- Détruisant et enlaidissant un territoire naturel fragile (intrusion dans le massif Natura 2000 de la Gardiole, aqueduc d'Issanka, parcours le long de l'étang de Thau etc.)
- Ne prenant pas correctement en compte la nécessité impérieuse de développer le ferroutage (trafic fret non continu sur la ligne ferroviaire prévue)
- Déconnecté des volumes réels du trafic passager sur la ligne Paris-Perpignan et ne réduisant la durée du trajet que de quelques minutes dérisoires
- Totalement contraire aux exigences du développement durable
- Méprisant le besoin des habitants du territoire d'accéder à un service de desserte ferroviaire pertinent sur des lignes locales correctement entretenues et anticipant les dégâts du réchauffement climatique
- Obligeant ceux qui souhaitent prendre des TGV à se déplacer de la gare de Sète (rapide, facile d'accès par bus et parkings peu onéreux) sur la gare Sud de France (coût essence + péage + parking, pas de transport en commun cohérent, autoroute accidentogène, parcours rallongé)
- Engageant l'argent public sur des sommes faramineuses pour le seul bien des constructeurs

Bref, un projet idiot qui impose de se donner du temps pour le concevoir plus intelligemment afin que les héraultais et ceux qui viennent visiter le pays ne soient pas condamnés à subir sa bêtise et sa laideur sur plusieurs générations.

Soyons un peu ambitieux ! Donnons-nous le temps et les moyens de construire l'avenir intelligemment !

Anne Varichon

Habitant et travaillant à Gigean

Usagère régulière du TGV

Attentive à sa région et à ses habitants

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@111 - BREYSSE GAEL - Puissalicon**

**Date de dépôt** : Le 21/12/2021 à 11:46:07

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet :** Pourquoi une nouvelle ligne ?

**Contribution :**

A priori il n'y a aucune communication de la Maîtrise d'ouvrage et des entités en charge du projet sur ce thème. qu'est-ce qui limite la mise à niveau ou l'élargissement du faisceau existant ?

La réutilisation du réseau existant est devant être une priorité même pour un coût supérieur pour la collectivité car elle permet de limiter l'empreinte sur l'environnement.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@112 - SIFFERT Sarah**

**Date de dépôt :** Le 21/12/2021 à 15:26:53

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la nouvelle ligne Montpellier Perpignan

**Contribution :**

La nouvelle ligne Montpellier-Perpignan a pour objectif affiché de désengorger la ligne existante, or cette dernière est surtout chargée par suite de la mauvaise répartition des transports sur l'ensemble du territoire français : autoroutes et grandes lignes de train sont concentrées sur le pourtour de l'hexagone (Paris, Vallée du Rhône, littoral méditerranéen puis atlantique...) La "diagonale du vide" reste à l'abandon. Actuellement, pour se rendre de Bordeaux à Lyon rapidement, il faut nécessairement passer par Paris ou Montpellier.

La nouvelle ligne Montpellier-Perpignan conforte cette stratégie qui pousse les voyageurs à contourner le Massif Central (quitte à leur faire payer le prix de ce contournement). Elle participe à la saturation des grands axes de la périphérie tout en supprimant les dessertes du Massif Central. Elle n'améliore en aucun cas la mobilité en France, elle se contente de renforcer les inégalités existantes, le tout pour un coût exorbitant de 5,520 Mds € payés par les contribuables !

Enfin, la nouvelle ligne Montpellier-Perpignan a un impact très lourd sur l'écologie d'un territoire déjà bien affecté par les transports. Son impact sera aussi lourdement supporté par les riverains qui n'en tireront pourtant que peu d'avantages, les gares TGV étant rares sur le parcours.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@113 - SUREAU Marc - Béziers**

**Date de dépôt :** Le 21/12/2021 à 18:48:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne nouvelle Montpellier Perpignan - Tronçon Montpellier Béziers

**Contribution :**

1. Le projet de gare nouvelle à l'Est de Béziers (A75) est excentré et non connectée au réseau existant donc ne permettant pas de correspondances. Il faut relier directement la ligne nouvelle avec la ligne classique, sans correspondance par transport urbain. Pas de gare dans les vignes ou dans une ZAC fantôme.

2. Les prévisions de dessertes établissent qu'à la mise en service de la Ligne Nouvelle, une part importante des TGV passeront par les gares nouvelles (Nîmes Pont du Gard, Montpellier Sud de France, Béziers A75, Narbonne Pont des Charrettes), ce qui implique que les gares centre seront

Page 57 / 1332.

moins desservies et verront leur nombre de voyageurs chuter, avec des conséquences négatives pour l'activité dans les villes centre déjà frappées par la réduction des services publics.

A Béziers c'est un coup dur pour la correspondance vers Bédarieux et au delà et c'est aussi le plus sûr moyen d'enterrer tout projet de ligne secondaire visant à désenclaver les hauts cantons et les secteurs ruraux.

En Agde, il n'y aura pas de correspondances possible avec les TER à Montpellier Sud de France et aucun train Grand Sud ne s'y arrêtera

Comment accepter que ces deux villes, qui desservent des stations balnéaires d'importance majeure soient moins bien desservies, alors que les collectivités concernées auront contribué au financement de la Ligne Nouvelle ?

3. Le raccordement Ligne Nouvelle / Ligne Existante qui a trop d'impact sur le bâti de Villeneuve-les-Béziers, pour lequel il faut demander des variantes pour des vitesses de 140 ou 120 km/h alors qu'il est prévu à 160 km/h

4. Il faut garantir la possibilité de mixité voyageurs/fret au delà de Béziers.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@114 - DOMINIUQUE - Rennes**

**Date de dépôt :** Le 21/12/2021 à 19:51:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** lgv montpellier perpignan

**Contribution :**

Bonjour,

Suite à l'information, je me demande pourquoi à chaque projet prévu le tracé doit traverser des zones viticoles .

J'ai l'impression que c'est exprès : la LGV Paris Strasbourg à fini par éviter le vignoble de Champagne

donc pourquoi proposer de passer sur le vignoble pour la LGV Montpellier Perpignan ?

Pour briser des familles, provoquer colères, manifestations, chômage.

En Bretagne même problème, vouloir installer des éoliennes en mer au dessus du gisement des coquilles st Jacques, cela laisse pantois !

Je pense qu'il existe une solution où tout le monde trouve son compte.

Cordialement,

Dominique Thomas

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@115 - MELISSA - Frontignan**

**Date de dépôt :** Le 23/12/2021 à 00:15:56

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 58 / 1332.

**Objet** :Avis sur la LGV

**Contribution** :

Je souhaite soutenir ce projet, s'il permet de désengorger la ligne ter littorale et ainsi d'augmenter le trafic local qui permettra peut-être de diminuer à long terme les déplacements en voiture entre les communes du littoral. No

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@116 - Esther - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 23/12/2021 à 09:58:37

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Contre phase 1 LGV

**Contribution** :

Ce projet est fait à la va vite sans que les personnes puissent prendre le temps de consulter les informations mises à disposition tardivement (et il faut chercher les informations car personnellement je n'ai rien reçu sur le sujet) et puissent répondre à l'enquête (période de vacances et fêtes de Noël). Un projet qui dénature le bassin de Thau avec son étang et ses garrigues et qui va générer beaucoup de nuisances (bruit, faune, béton, destruction de vignobles... ) au détriment de notre environnement si cher à notre gouvernement (cher dans les discours mais pas dans les actes apparemment...). Le tout pour ne plus avoir de gare à proximité...

Bref, je suis contre ce projet qui va à l'inverse du raisonnement de toute personne un peu réfléchie. Un projet qui n'apporte que des nuisances sans bénéfice pour les villages autour de l'étang de Thau. Je ne comprends toujours pas comment ce projet a pu être voté 😞.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@117 - JEANTON Thierry**

**Date de dépôt** : Le 23/12/2021 à 10:10:06

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :contre le projet de lgv

**Contribution** :

je suis contre ce projet qui doit nous faire gagner 18 minutes et celui va détruire des espaces viticoles sans oublier la faune et la flore de ce merveilleux endroit qu'est le bassin de Thau

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@118 - Bouquet Cyril - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 23/12/2021 à 10:42:37

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Non à la LGV

**Contribution** :

Quel est l'intérêt de cette LGV ? Abimer la Gardiole, passer en lisière du bassin de Thau et de son ecosystème avec un pont de 28 m de haut, , avoir à payer des taxes supplémentaires pour financer

Page 59 / 1332.

cette ligne du fait que nous ne serons pas éloignés des gares de Montpellier (mais plus loin qu'avant car nous n'aurons plus de départ/arrivées depuis Sète).

De plus, contrairement à ce qui aurait dû être fait, la concertation n'a pas eu lieu. C'est donc un passage en force qui nous est proposé. Je suis donc fermement partisan d'une véritable réflexion et d'une concertation sur ce sujet. Concrètement ou sont les bénéfices ??

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@119 - Bresson Remi - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 23/12/2021 à 12:35:22

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV

**Contribution :**

Poussan deviendra t'il le village où la qualité de vie est en déclin ?

Après la traversée de l'autoroute, la carrière, les constructions non réfléchies, le projet Hinterland, voilà la ligne Lgv qui se profile avec son viaduc gigantesque traversant d'ouest en est la commune sur la partie sud.

A t'on considéré les nuisances que nous allons subir, tant pendant la période des travaux qui va durer des années avec un va et vient incessant d'engins et de modifications du profil de notre paysage sur la partie bordant l'étang de Thau.

La dangerosité du fait d'être situé sur le bassin versant en cas d'accident ferroviaire ?

Le temps gagné sur le trajet sera moindre du fait du positionnement des gares loin des villes, auxquelles nous devons accéder après un long trajet en voiture .

Qu'avons-nous à gagner ? Une augmentation de nos impôts pour financer cette somme pharaonique. Il y a d'autres priorités infrastructures routières, mode de déplacement doux etc...

Je suis pour ces raisons contre ce projet..

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@120 - Fabre Renaud - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 23/12/2021 à 14:43:39

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la ligne nouvelle Montpellier - Perpignan

**Contribution :**

J'habite à Poussan depuis mon enfance et je demande l'abandon immédiat de ce projet pour plusieurs raisons.

- L'impact négatif en terme de transport pour la population locale : l'essentiel du trafic ferroviaire se concentrera désormais dans des gares peu accessibles à la population car excentrées en dehors des agglomérations.

- L'impact économique très négatif d'un tel projet : l'économie du bassin de Thau repose en partie sur les secteurs du tourisme, des thermes et de l'ostréiculture. Ces secteurs ne peuvent que souffrir de la perte d'attractivité de la zone due à la construction de cette ligne (nuisance sonore, viaduc de très grande taille, travaux de longue durée, bouleversement de l'écosystème).

Page 60 / 1332.

- La poursuite de l'artificialisation d'un espace qui concentre de trop nombreux aménagements : autoroute, urbanisation très importante, programme Aqua Domitia, extension du réseau routier secondaire en expansion (extension de la D2).

- La destruction dans le bassin de Thau de nombreuses zones agricoles et naturelles.

- Le coût démesuré d'un tel projet ; plus de 6 milliards d'euros HT prévus donc un coût réel sans doute bien supérieur. Compte tenu de la situation économique très délicate de notre pays et notamment de ces comptes publics ces sommes seraient bien plus utiles ailleurs.

- Ce projet ne traite absolument pas le problème, pourtant central, de congestion et de pollution du au transport routier par camion. Je cite les prévisions, pourtant optimiste, « Une augmentation modérée des circulations ferroviaires fret (+2 %) » / Une diminution jusqu'à 20 000 poids lourds circulant par an » (soit 55 par jour alors qu'il en circule en moyenne 15 000/jours !).

En conclusion un projet très coûteux, aux externalités négatives très nombreuses et qui ne résout pas vraiment les problèmes d'accessibilité et de pollution de notre région, le tout pour des gains de temps très modestes dans 15 ou 25 ans

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@121 - Kropot - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 23/12/2021 à 15:25:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pour une Zone A Défendre sur le Bassin de Thau !

**Contribution :**

Continuez ! comme ça on pourra appeler les camarades Zadistes qui était à Notre dame des landes !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@122 - Valette Françoise - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 24/12/2021 à 12:00:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pas de LGV

**Contribution :**

Que d'argent dépensé pour un projet qui ne tient pas le rail!

Nuisible pour l'environnement (faune, flore, bruit, dégradation du paysage).

Pourquoi vouloir détruire des zones jusqu'alors préservées?

Pas du tout dans la lignée des démarches écologiques dont on parle tant....

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@123 - Brunel Elodie - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 24/12/2021 à 14:34:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 61 / 1332.

**Objet :** Mobilisation contre la ligne LGV

**Contribution :**

Contre la ligne LGV car entre le viaduc de l'étang de Thau et la Gardiole cela vas dénaturer notre territoire qui sont des espaces protégés auquel nous tenons.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@124 - Fabre Jean-Marie - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 24/12/2021 à 15:46:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Train lev Montpellier Béziers

**Contribution :**

Pollution sonore, pollution visuelle et pollution tout court. Quel est l'intérêt pour nous à proximité surtout qu'aucune gare n'est prévue sur notre zone du bassin de thau . Pourquoi ne pas commencer par le tranche 2 de Narbonne à Perpignan que dans la région nous puissions mieux préparer ce sacrifice écologique ?

Et si Mr Castel a envie de jouer au petit train, il peut toujours installer la ligne au bout de son terrain !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E125 - inua**

**Date de dépôt :** Le 24/12/2021 à 16:41:12

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :** ?inua.cc ??????????????????????

**Contribution :**

お問い合わせありがとうございました。以下の内容で承りました。

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@126 - Cazottes Françoise - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 24/12/2021 à 16:49:08

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre ce projet

**Contribution :**

Contre le projet qui traverse des propriétés agricoles, qui va dénaturer le paysages, tout ça uniquement parce que l'homme veut encore et toujours gagner du temps.

On a besoin de préserver la nature pas de la détruire.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@127 - Gayraud nicole - Valras-Plage**

**Date de dépôt :** Le 24/12/2021 à 17:01:30

Page 62 / 1332.

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non au nouveau projet

**Contribution :**

Ce projet est une aberration écologique et économique. Il ne permet pas d'assurer les liaisons avec les trains du quotidien.

Le train doit être au service des habitants et de ce fait de l'économie locale.....La gare Sud de France est très rarement reliée à la gare Saint Roch de Montpellier, j'habite Béziers, j'ai des difficultés à trouver Sud de France Béziers quand je descends de Marne la Vallée. Donc ne pas faire la même erreur. Merci.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E128 - Reissuhammas**

**Date de dépôt :** Le 25/12/2021 à 06:14:48

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :** Kiitos yhteydenotostasi!

**Contribution :**

Kiitos ajanvarauspyynnöstäsi! Olemme sinuun yhteydessä pian. Tässä yhteenveto antamistasi tiedoista:

Nimi: [2764.png] Dawn want to meet you! Click Here: <https://bit.ly/3pknEdA?wxkey> [2764.png]

Sähköposti: Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr

Puhelin: 76\*\*\*\*\*22

Sijainti: 5p747i6k

Haluttu hoito: Muu

Toivottu päivä: 2021-12-25 Ystävällisin terveisin,

Päivi Suikkanen

Reissuhammas

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@129 - falcon didier - Villedieu**

**Date de dépôt :** Le 25/12/2021 à 17:31:54

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** opposition a ce projet

**Contribution :**

je m oppose a ce projet ,a la création de la ligne nouvelle Montpellier Béziers bétonnage pour la création du viaduc et dénaturaton du paysage de la commune de Poussan et du bassin de Thau.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@130 - Armand Marie Laure - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 08:59:54

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Voisine de ce viaduc à moins de 350 mètres

**Contribution :**

Mon dieu mais quel désastre quel panorama quel paysage ai-je avoir depuis ma maison juste au-dessus de ce viaduc dans le chemin du Giradou perte de valeur de ma maison nuisance sonore surtout l'été paysage affreux au lieu de voir l'étang je verrais un viaduc. Non non et non je n'en veux pas je ferais tout pour être contre il y a déjà suffisamment de moyens de déplacement et de voix ferré pour se déplacer mettre autant de millions d'euros encore devant notre nez j'ai dit non

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@131 - Hélène - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 10:10:13

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Protegeons l'étang de Thau

**Contribution :**

L'impact de la construction du Viaduc prévu à proximité immédiate de l'étang de Thau serait négatif à tous points de vue : visuel, sonore, sur la flore et la faune, de la construction à l'exploitation. Et ce en pleine zone Natura 2000. Protegeons la Gardiole, l'étang et les vignobles !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@132 - Victoire - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 16:01:30

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à ce projet

**Contribution :**

Bonjour,

Je ne suis pas du tout favorable à ce projet.

En effet, la balance avantages / inconvénients penche beaucoup vers le côté « inconvénient ».

En effet, cela risque de dénaturer le paysage, perturber la tranquillité des habitants ( humains et animaux).

De plus, ce projet réduirait que de 15 mins le trajet vers l'Espagne. Ce qui n'est clairement pas assez significatif par rapport aux dommages créés par ce projet. Cela serait favorable seulement aux touristes qui emprunteraient ce trajet occasionnellement au détriment des habitants.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@133 - Tellier Odile - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 16:13:49

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Refus de ce projet

**Contribution :**

Je refuse ce projet dénaturant ce petit coin de paradis, engendrant nuisances sonore et visuelle, perturbation de vie des animaux et de la flore et ce, au profit de quelques usagers qui ne vont gagner qu'une poignée de minutes sur un long trajet.

Dans ces temps où la protection de l'environnement et l'écologie sont devenues une nécessité, comment peut-on envisager un tel projet ! Où se trouve l'utilité publique?

Pourquoi saccager une nature ancestrale pour gagner quelques minutes ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@134 - TOFFALETTI Robert - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 17:38:25

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Ligne L. G. V Montpellier Perpignan

**Contribution :**

Voilà 30 ans, pratiquement jour pour jour que nous avons construit dans la commune de Gigean, et déjà on nous parlait de la ligne LGV. Trois décennies après et plusieurs succession d'élus de tous bords plus tard, ce sont toujours les mêmes arguments avancés par les lobbies de tous poils. Par contre les charges contre ce projet toujours plus nombreuses. Nuisances sonores, visuels, destruction de sites naturels, impact environnementale pendant les travaux, bénéfice temps quasiment nul sur une ligne très peu fréquentée, coût exorbitant, etc. Bref, messieurs les technocrates de tous bords, pdg de grands groupes passés votre chemin avec ce projet dont personne ne veut, et surtout pas les gigeannais.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@135 - Castanier Jean marc - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 19:33:12

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**LNMP PHASE 1

**Contribution :**

Le principe de créer une nouvelle ligne ne me gêne pas. Néanmoins le projet actuel mériterait une profonde révision car il tourne le dos à de profonds enjeux.

- 1) Pourquoi cette ligne n'intègre pas le fret dans sa totalité alors que l'UE le préconise fortement.
- 2) pourquoi ce tracé ignore des enjeux environnementaux sensibles en bordure de l'étang de Thau ?
- 3) Est il raisonnable d'engager autant de moyens financiers ,autant de travaux et d'ouvrages impactants pour au final un gain d'environ 20 mns au mieux.

4) quel avenir pour les gares moyennes et les lignes et connections existantes ou à développer ?

5) Est on certain , à l'époque du numérique, que faire voyager des personnes en TGV réponde à un besoin cohérent de développement ?

Pour toutes ces raisons et d'autres je ne vois pas en quoi le projet SOUS SA FORME ACTUELLE serait une plus value pour le territoire du pays de Thau et ses habitants. il est donc impératif pour moi de le REVISER .

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@136 - Aurélie - Poussan**

**Organisme :** Citoyenne

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 20:17:05

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** De grandes dépenses pour quels bénéfices ?

**Contribution :**

Ce projet de LGV promet de raccourcir le temps de trajet de 30 minutes. Que sont 30 minutes par rapport à la dépense d'énergie monstrueuse pour construire cette nouvelle lignes, les nouvelles gares?

Quel est l'impact carbone de tous ces travaux ? En combien d'années sont-ils promis à un amortissement ?

Avec des gares excentrées, n'allons nous pas rallonger la durée totale du trajet? Il est stupide que les gares locales soient privées de TGV!

Dénaturer encore nos villages, l'étang de Thau. Tout cela est regrettable.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@137 - Rueda Christelle - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 22:52:19

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la lgv

**Contribution :**

Beaucoup trop bruyant pour les habitants j'habite sur issanka et même pas informée de quoi que ce soit une honte !!!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@138 - Céline - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 26/12/2021 à 23:12:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la lgv

**Contribution :**

Depuis que je suis née on a cette maison, alors je n'ai pas envie de déménager, en plus ce sera trop bruyant laisser ma maison tranquille s'il vous plaît.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@139 - lopez andre - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 27/12/2021 à 09:13:07

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** ligne lgv montpellier perpignan

**Contribution :**

je suis contre car rien ne prouve la rentabilité du projet, il y aura plus de nuisances que d'avantages. Le gain de temps est un mensonge, le temps pour se rendre à la gare et de plus il n'y a pas assez de kilomètres entre Montpellier et Béziers pour que le train puisse atteindre sa vitesse maximale, il commence à ralentir des dizaines de kilomètres avant l'entrée en gare donc vitesse maximale impossible. Une gare à Béziers, une à Narbonne, c'est vraiment se moquer du contribuable. Il y a aussi le bruit, la pollution visuelle, la dévaluation des biens de beaucoup de propriétaires. On pourrait écrire des pages entières concernant le négatif de cette ligne

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@140 - aucagne christophe - Sète**

**Date de dépôt :** Le 27/12/2021 à 10:44:19

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Inutilité de la LGV

**Contribution :**

Une LGV pour qui, pour quoi? Est-il réellement utile de projeter des travaux de cette ampleur pour réduire un trajet de 18mn? Le temps gagné à l'échelle humaine est ridicule par rapport au massacre environnemental sur des siècles. Destruction d'espaces protégés, expropriations nombreuses, destruction de paysages uniques sur le bassin de Thau etc, etc...

La liste est trop longue.....

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@141 - vago catherine - Sète**

**Date de dépôt :** Le 27/12/2021 à 10:52:12

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV Montpellier-Béziers

**Contribution :**

Encore un projet écocide hors temps. STOP à la destruction de ce qu'il reste de nos paysages pour une soi-disant économie de temps minime

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@142 - BORDENAVE François - Poussanges**

**Date de dépôt :** Le 27/12/2021 à 11:01:46

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME - PHASE 1 MONTPELLIER

**Contribution :**

Bonjour,

Je suis pour la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer entre Montpellier et Béziers. Cette nouvelle ligne devra permettre de :

- pallier la fragilité de la ligne actuelle handicapée par la traversée de Sète (pont sur le canal) et dont la structure est menacée par l'évolution climatique.
- planifier de grands travaux sur la ligne actuelle sans interrompre la circulation de trains.
- diminuer de façon importante la circulation des camions sur l'autoroute.

Je suis contre la grande vitesse sur cette ligne car :

- la grande vitesse impose un tracé et la construction d'ouvrages d'art très nuisibles pour notre environnement et notre économie.
- la grande vitesse ne serait réellement utile que pour des trains ne s'arrêtant pas sur notre territoire .
- le gain de 18 minutes sur le trajet Montpellier – Perpignan pour des voyageurs européens est ridicule par rapport aux coûts et nuisance qu'il engendrerait.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@146 - BOSC FABIENNE - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 27/12/2021 à 17:41:26

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV

**Contribution :**

La construction de cette ligne à grande vitesse n'apporterait aucun avantage à notre territoire : écosystème bouleversé, viaduc traversant notre beau paysage, nuisances sonores et visuelles et bien d'autres désagréments et points négatifs! Bref nous ne voulons pas de cette construction!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@147 - NAVARO Didier**

**Date de dépôt :** Le 27/12/2021 à 18:11:27

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** NON au VIADUC dans une Zone Natura 2000

**Contribution :**

Export généré le 16/02/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, du registre-papier, par courrier, par email, entre le 14/12/2021 et le 28/01/2022

Peut-on imposer aux habitants du bassin de Thau une infrastructure aussi lourde que ce VIADUC de 32 piliers de 22 mètres de haut qui va défigurer le paysage sur la route de l'huitre de Bouzigues ?

Est-il vraiment nécessaire de construire une ligne à grande vitesse dans une portion où l'on sait très bien que ces trains ne pourront pas l'utiliser à pleine vitesse ?

La crique de l'angle doit être préservée, sa faune et sa flore avec des oiseaux qui nichent, sans compter la présence d'une voie verte piétons et vélos.

Modifier son tracé pour éviter de construire un VIADUC serait plus raisonnable et moins coûteux ! Tout cela pour gagner quelques minutes ! Quel gâchis !

Doubler la ligne Montpellier – Béziers sans grande vitesse devrait suffire à assurer le fret et le transport de voyageurs !

Limoges et Poitiers l'ont fait pourquoi pas nous, ensemble c'est possible pour modifier le tracé sans Viaduc.

Soyez raisonnable, pensez à ce que nous allons laisser à nos enfants !

La Vitesse tue, alors que la Nature donne Vie !

Merci d'en tenir compte

**Pièce(s) jointe(s) :**



## **@148 - Corbel Laurence - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 27/12/2021 à 19:00:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition de la ligne LGV Montpellier Perpignan

**Contribution :**

L'accès à la station thermale de Balaruc les Bains ne sera pas facilité si la gare de Sète n'est plus desservie par le TGV et augmente d'autant plus le trajet pour se rendre à la station thermale.

La gare de Sète se retrouvera complètement enclavée et le temps de transport pour se rendre à une gare TGV allongera le temps de trajet pour tous les voyageurs...

Le paysage de la Gardiole se trouvera défiguré alors qu'il s'agit d'un site protégé Natura 2000.

Les nuisances sonores seront considérables et se répercuteront et se

Page 69 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers

propagerons sur toute la trajectoire.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@149 - Jacques - Frontignan**

**Date de dépôt** : Le 28/12/2021 à 07:33:01

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Tgv montpellier béziers étang de thau

**Contribution** :

L'adoption du tracé sur l'étang de Thau et les vignobles de Pinet est un scandale. Il faut revenir à l'option du tracé NORD et même de manière générale adopter un tracé longeant systématiquement l'autoroute.

En outre ce trajet Sud empiète sur la Gardiole !!!

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@150 - Sylviane - Frontignan**

**Date de dépôt** : Le 28/12/2021 à 07:56:02

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : LGV MONTPELLIER/BÉZIERS

**Contribution** :

Le trajet sud adopté est soumis à enquête maintenant n'est pour moi pas recevable pour trois raisons

- 1) il empiète sur la Gardiole
- 2) il défigure l'étang de Thau à Balaruc le vieux
- 3) il traverse le vignoble de Pinay.

Il faut réétudier le projet en partant de l'option de longer systématiquement l'autoroute côté nord.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@151 - Franck - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt** : Le 28/12/2021 à 09:05:49

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : nuisances de la LGV

**Contribution** :

- 1) nuisance visuelle
- 2) nuisance sonore par rebond sur l'étang
- 3) paysage défiguré
- 4) espace naturel agressé (crique de l'angle), perturbation de la faune

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@152 - voron andre - Villeveyrac**

**Date de dépôt :** Le 28/12/2021 à 09:22:38

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** vtt et chemins de garrigue

**Contribution :**

Bonjour, la nouvelle ligne tgv va passer au nord de l'autoroute dans la colline entre Loupian et Villeveyrac. De nombreux chemins pour chasseurs promeneurs et vtt sont présents dans cette zone. Quelle mesure seront prises pour ne pas couper la colline en deux ? Comment pourront se déplacer les nombreux animaux sauvages présents. Sera t'il possible de franchir la ligne ? Je vais régulièrement en vtt par la gardiole de Villeveyrac à Poussan, Loupian ou Méze. Est ce que le parcours sera toujours possible ?

Merci de prendre en compte, en cette époque d'incitation aux sports et au vélo en particulier que cet espace est très utilisé.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@153 - LAURENS Annie-France - Cournonterral**

**Date de dépôt :** Le 28/12/2021 à 09:41:54

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition au projet de la ligne TGV

**Contribution :**

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête d'utilité publique LGV Montpellier/Béziers, je souhaite que mon opposition à ce projet soit prise en compte.

En effet, ce tracé porte atteinte à la biodiversité des secteurs fragiles traversés (Gardiole, Issanka Natura 2000. rives de l'étang de Thau).

C'est également une fraude à l'appellation: la grande vitesse est techniquement impossible car les gares sont trop proches: Narbonne, Beziers, Montpellier et Nimes.

Non respect des populations (zone la plus habitée retenue).

Dénaturation des paysages: au bord de Thau un viaduc de béton monumental.

Risques environnementaux : fret et accidents au bord versant de l'étang.

Enclavement économique de Sete la grande oubliée du projet, de la station thermale de Balaruc, disparition d'une grande part de l'appellation Picpoul de Pinet.

De nombreuses études démontrent l'inutilité et l'aberration coût/rentabilité de ce projet en comparaison à une rénovation sérieuse de la ligne actuelle.

Merci de votre attention.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@154 - bousquet yves - Sète**

Page 71 / 1332.

**Date de dépôt :** Le 28/12/2021 à 09:42:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** non au trace du TGV montpellier/béziers

**Contribution :**

Arrêtons de massacrer le paysage pour aller tjs plus vite et supprimer sete de la carte ferroviaire!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@155 - LAURENS Delphine - Montpellier**

**Date de dépôt :** Le 28/12/2021 à 09:44:20

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition au projet du TGV

**Contribution :**

Bonjour,

Je m'oppose fermement à ce projet car :

Atteinte à la biodiversité

Fraude à l'appellation: grande vitesse impossible car gares trop proches: narbonne beziers montpellier nimes.

Non respect des populations (zone la plus habitée retenue)

Dénaturation des paysages: au bord de Thau

Risques environnementaux : fret et accidents au bord versant de l'étang.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@156 - Anaïs - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 28/12/2021 à 11:47:16

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis sur la nouvelle ligne TGV

**Contribution :**

Bonjour, je me permets de répondre à votre enquête en vous donnant mon désaccord sur cette nouvelle ligne qui va encore une fois engendrée des importantes modifications paysagère qui impacteront les citoyens promeneurs, chasseurs, loisirs (VTT ....) ainsi que la faune et la flore de notre beau pays

Que va devenir notre terre à force d'apporter toutes ces ferrailles, structures, nuisances sonores....

En total opposition à votre projet

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@157 - BERTRAND Charles Régine**

**Date de dépôt :** Le 28/12/2021 à 14:26:04

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** surface impactée par le projet LGV

**Contribution :**

Ce jour à florensac Deux personnes étaient déligentées pour recevoir les habitants ayant des questions référentes au projet LGV.

Le Commissaire et une autre personne mandatée.

Nos parcelles agricoles longent l'autoroute au niveau du pont qui enjambe l'autoroute à l'opposé de laire de repos.

Sur le schema examiné ensemble les 3ha 50 seraient en totalité pris dans la zone ferroviaire cadastré ainsi.

Les Peyrols: D 2390 2428 2429 2430 2431 2432 2433 2436 3163 3173 3174 3177 3179.

A la mairie de Florensac , M PEYO élu à l'urbanisme s'étonne que nous ne soyons pas encore avisés.

Notre fermier a besoin de connaître le laps de temps dont il dispose afin d'envisager l'entretien de ce parcelles.

Merci de nous confirmer si toutes ces parcelles seront impactées

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@158 - GESHORS Yann - Sérignan**

**Date de dépôt :** Le 28/12/2021 à 14:32:20

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Favorable, avec réserves

**Contribution :**

Favorable à la LGV avec les réserves suivantes :

- Etude d'impact sur plusieurs années
- Compensation obligatoire à proximité de la LGV et uniquement sur le département concerné
- Désignation d'un opérateur pour le suivi et l'évaluation de la compensation, par un comité de pilotage avec les associations environnementales.
- Création de tunnels et de pont pour le passage de la biodiversité
- Création de zones humides pour limiter l'impact du ruissellement des eaux
- Au maximum prévoir de l'intégration paysagère pour "limiter" les nuisances visuelle et auditives.
- Ne pas créer de gare annexe sur la ville de Béziers.
- Si gare annexe, prévoir des navettes train comme sur la gare de Valence, afin de limiter le transport par voiture.

La ligne devra être mixte et favoriser le transport par ferroutage, car la pollution des camions est élevé sur l'autoroute. (prévoir le passage par un tunnel au niveau des Corbières dans l'Aude).

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@159 - BORG Michel - Sète**

**Date de dépôt :** Le 28/12/2021 à 16:37:31

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Tracé de la Ligne à Grande Vitesse entre Montpellier et Béziers

### **Contribution :**

-Ce tracé porte atteinte à la biodiversité des secteurs fragiles traversés (Gardiole, Issanka Natura 2000. rives de l'étang de Thau).

-C'est une fraude à l'appellation LGV : la grande vitesse est techniquement impossible car les gares sont trop proches: Narbonne, Beziers, Montpellier et Nimes.

-Conséquence immédiate pour les sétois.es, pour les villages et villes du pourtour du Bassin de Thau : perte de temps supérieure à 1 heure pour rejoindre la gare TGV Sud de France qui se substituera à celle de Sète pour le passage des TGV.

-Non respect des populations (zone la plus habitée retenue). Absence de consultation digne de ce nom jusque là ; des milliers de flyers susceptibles d'informer n'ont pas été distribués ; visibilité de la publicité officielle relative à ce projet très contestable.

-Dénaturation des paysages : au bord de Thau un viaduc de béton monumental. Des pieds du viaduc seront dans la parcelle dite "crique de l' Angle" actuellement lieu de séjour, de reproduction et de nidification : de cigognes et d' espèces d'oiseaux endémiques ; zone classée Natura 2000 ; itinéraire pour piste cyclable et piétonnière.

-Risques économiques, écologiques et environnementaux liés au passage de fret et accidents ferroviaires au bord versant de l'étang.

L'étang de Thau est une zone d'élevage et de production d'huîtres et de moules, appellation huîtres de Bouzigues. Ces activités économiques seront perturbées en permanence par le passage à proximité d'une LGV (bruit, vibrations au sol et en mer), milieu dont l'équilibre est très fragile ; ces activités pourront être perturbées à jamais en cas d'accident ferroviaire. Un accident aux conséquences économiques et écologiques graves de part le passage de fret de toutes sortes (chimiques, nucléaires ... etc).

-Présence immédiate d'une station Thermale, la plus fréquentée d' Europe à proximité immédiate de la ligne.

-Site qui est un important lieu de villégiature et de fréquentations touristiques.

-Disparition d'une grande part de l'appellation Picpoul de Pinet.

-Enclavement économique de Sète, la grande oubliée du projet.

De nombreuses études démontrent l'inutilité et l'aberration coût/rentabilité de ce projet en comparaison à une rénovation sérieuse de la ligne actuelle. La ligne actuelle est loin d'être saturée, même si un pont levant sur lequel passe la ligne actuelle est un élément perturbateur dans le trafic. Des pays européens proches de la France (Allemagne, Suisse et peut être d'autres ) organisent une fréquence de passages de convois ferroviaires sur une ligne de même gabarit bien plus élevée (le double) : alors pourquoi construire si vite avant même de parvenir à saturation de la ligne ?

Territoire soumis aux risques d'inondations et à celui de la montée des eaux. A terme ce tracé pourrait devenir inutilisable

Ce ne sont que quelques réflexions ; elles ne prétendent pas révéler l'exhaustivité de la problématique.

Pour ma part mon opposition porte surtout sur le tracé envisagé entre Montpellier et Béziers et non sur la nécessité d'une nouvelle ligne . En l'état ce tracé est inapproprié et mal pensé.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@160 - PRADIGNAC Anais - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 29/12/2021 à 06:46:29

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Zone de préemption terrain privé

**Contribution :**

Bonjour,

Je suis propriétaire de 3 parcelles (BM 98,99 et 100) sur la commune de Poussan. En 2014 mes parcelles ont fait parties de la zone de préemption pour le projet de la nouvelle ligne TGV Montpellier-Barcelone.

A ce jour, maintenant que le projet a avancé et que les zones de tracé ont été définies, mes parcelles ne sont plus concernées par ce projet.

Cependant elles sont toujours sous préemption ce qui est bloquant pour moi et mes projets d'avenir. En effet, mon terrain étant agricole, je souhaiterais créer une activité professionnelle en ce sens. Tant que mes parcelles seront bloquées, je ne pourrais faire aboutir mes projets professionnels.

Je demande la levée de préemption sur mes parcelles, qui je le rappelle, ne sont plus concernées par le projet.

Vous trouverez en PJ les données d'urbanisme.

merci d'avance.

**Pièce(s) jointes(s) :**

Document : 34213\_reglement\_20171211\_A.pdf, page 1 sur 9

## TITRE IV

# DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES AGRICOLES

---

### CHAPITRE I

#### REGLEMENT APPLICABLE A LA ZONE A

Extrait du rapport de présentation :

**« Caractère de la zone :**

*La zone A correspond à la zone agricole de la commune, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, économique et paysager des terres agricoles. Il s'agit d'une zone réservée à l'exploitation agricole sur laquelle les constructions sont strictement limitées.*

*Cette zone comprend les secteurs suivants :*

- **secteur A**, correspondant aux secteurs agricoles classiques, par opposition aux secteurs spécifiques détaillés ci-après.
- **secteur AS**, correspondant aux secteurs agricoles sensibles, traduisant en partie les zones agricoles d'intérêt écologique inscrites au SCoT, et les espaces de nature ordinaire préservés du SCoT.
- **secteur AR**, correspondant aux secteurs agricoles remarquables, traduisant les espaces remarquables au titre de la loi littoral situés en zone agricole, incluant notamment les terres agricoles situées en site Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux. En outre ces secteurs reprennent en partie les zones agricoles d'intérêt écologique inscrits au SCoT et les espaces de nature ordinaire préservés.

*Rappelons que la zone agricole est également soumise aux dispositions de la Loi Littoral qui s'applique sur l'ensemble de la commune et qui, notamment, limite strictement l'urbanisation en dehors des continuités avec les espaces agglomérés du village (articles L121-1 à L121-22 du code de l'urbanisme). »*

#### Dispositions réglementaires

Toutes les occupations et utilisations du sol admises sont soumises aux dispositions réglementaires des servitudes d'utilités publiques grevant le territoire communal, annexées au PLU. Notons que cette zone est en partie concernée par le risque inondation identifié par le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) du bassin versant de l'étang de Thau – Commune de Poussan. Le zonage réglementaire du risque a été reporté sur les plans de zonage du PLU à titre indicatif<sup>6</sup>. Sur ces secteurs, il convient de se reporter au zonage réglementaire et au règlement du PPRI, en annexe du PLU.

Cette zone est en partie concernée par la bande des 100 mètres au sein de laquelle, en dehors des espaces urbanisés, les constructions ou installations sont interdites. Cette interdiction ne s'applique pas aux constructions ou installations nécessaires à des services publics ou à des activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau.

Une partie de la zone se situe en espaces proches du rivage (EPR) au sein desquels l'article L.121-13 du code de l'urbanisme précise que l'extension de l'urbanisation doit y être limitée et justifiée et motivée, selon des critères liés à la configuration des lieux ou à l'accueil d'activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau.

<sup>6</sup> Le report des zones de risque sur les plans de zonage du PLU est réalisé à titre informatif. Dans le cadre de l'analyse des autorisations d'urbanisme, il conviendra dans tous les cas de se reporter au zonage réglementaire du PPRI en annexe du PLU, qui a seul valeur juridique en la matière.

Une partie de la zone se situe en coupure d'urbanisation du schéma de cohérence territoriale du bassin de Thau, au titre de la loi littoral.

## SECTION I – NATURE DE L'OCCUPATION ET DE L'UTILISATION DU SOL

### ARTICLE A-1 TYPES D'OCCUPATION ET D'UTILISATION DES SOLS INTERDITS

Sont interdites toutes les constructions, occupations et utilisations non mentionnées à l'article A2.

Sont interdites les constructions ayant la destination suivante :

- Habitat, incluant les logements de fonction,
- Hébergement hôtelier,
- Bureaux,
- Commerce,
- Artisanat,
- Industrie,
- Entrepôt,
- Les terrains permanents de campings et de caravaning (R421-19c) ;
- Le stationnement de caravanes hors terrains aménagés (R421-23d) ;
- Les garages collectifs ou individuels de caravanes ;
- Les parcs résidentiels de loisirs et les Habitations Légères de Loisir (R111-42 et R111-43) ;
- L'ouverture et l'exploitation de carrières ;
- Les centrales solaires au sol
- **De plus en en AR**, tout aménagement non prévu par l'article R.121-5 du code de l'urbanisme ;
- En Espaces Proches du Rivage (EPR), tout aménagement ne répondant pas aux critères de l'article L.121-13 du code de l'urbanisme.
- Les occupations ou utilisations du sol qui ne répondent pas aux conditions de l'article A-2 suivant.

### ARTICLE A-2 OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A CONDITIONS PARTICULIERES

Sont autorisées les constructions et installations nécessaires au fonctionnement du réseau public de transport d'électricité, ainsi que les affouillements et les exhaussements qui leur sont liés.

En **A**, sont autorisées sous condition :

- l'implantation de constructions ou installations nécessaires aux activités agricoles ou forestières, à l'exception de tout logement, même lié à l'exploitation agricole, sous condition d'être réalisé en continuité avec les agglomérations et villages existants ;
- en dehors des espaces proches du rivage, l'implantation de constructions ou installations nécessaires aux activités agricoles ou forestières incompatibles avec le voisinage des zones habitées peut également être admis en discontinuité avec les agglomérations et villages existants sous condition d'accord du Préfet donné après avis de la commission des sites ;
- l'adaptation, la réfection, l'extension ou la réalisation d'annexes aux constructions existantes destinées à l'exploitation agricole, à condition d'être strictement nécessaires à celle-ci et que l'extension représente au plus 20% de la surface de plancher existante dans la limite de 50 m<sup>2</sup> de surface de plancher supplémentaire ;
- les installations nécessaires aux services publics ou d'intérêts collectifs réalisés en continuité avec les agglomérations et villages existants ;
- les exhaussements et les affouillements des sols nécessaires à la réalisation d'un projet admis dans cette zone, à condition qu'ils ne portent pas atteinte au respect des richesses archéologiques du secteur.
- le changement de destination des constructions, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site après identification des bâtiments imposant une modification du PLU;

- les ouvrages d'infrastructures nécessaires au projet Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan ainsi que les outillages, équipements et installations techniques directement liés au fonctionnement, à l'exploitation ou au maintien de la sécurité de la circulation ferroviaire, ainsi que les affouillements/exhaussements nécessaires, sans que leur soient applicables les dispositions des articles 3 à 15 du présent règlement.

En **AS**, sont autorisées sous condition :

- l'implantation de constructions ou installations nécessaires aux activités agricoles ou forestières qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées, sous condition d'accord du Préfet donné après avis de la commission des sites ;
- l'adaptation, la réfection, l'extension ou la réalisation d'annexes aux constructions existantes destinées à l'exploitation agricole, à condition d'être strictement nécessaires à celle-ci et que l'extension représente au plus 20% de la surface de plancher existante dans la limite de 50 m<sup>2</sup> de surface de plancher supplémentaire ;
- les installations nécessaires aux services publics ou d'intérêts collectifs réalisés en continuité avec les agglomérations et villages existants ;
- les exhaussements et les affouillements des sols nécessaires à la réalisation d'un projet admis dans cette zone, à condition qu'ils ne portent pas atteinte au respect des richesses archéologiques du secteur.
- En Espaces Proches du Rivage (EPR), tout aménagement répondant aux critères de l'article L. 121-13 du code de l'urbanisme.
- les ouvrages d'infrastructures nécessaires au projet Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan ainsi que les outillages, équipements et installations techniques directement liés au fonctionnement, à l'exploitation ou au maintien de la sécurité de la circulation ferroviaire, ainsi que les affouillements/exhaussements nécessaires, sans que leur soient applicables les dispositions des articles 3 à 15 du présent règlement.

L'ensemble de ses autorisations ne doit pas altérer la continuité écologique des secteurs AS.

En **AR**, sont autorisées sous condition :

- les aménagements prévus par l'article R.121-5 du code de l'urbanisme.

## SECTION II – CONDITIONS DE L'OCCUPATION DU SOL

### ARTICLE A-3 ACCES ET VOIRIES

#### Accès

Pour être constructible, un terrain doit avoir un accès à une voie publique ou privée, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un passage aménagé sur fond voisin et dûment justifié par une servitude de passage suffisante et instituée par acte authentique ou par voie judiciaire.

Les accès doivent respecter les écoulements des eaux de la voie publique et des voies adjacentes.

Les accès doivent être adaptés à l'opération et aménagés de façon à apporter la moindre gêne à la circulation publique.

Lorsque le terrain est riverain de plusieurs voies publiques, l'accès sur celles de ces voies qui présente une gêne ou un risque pour la circulation peut être interdit.

#### Voirie

Les voies et passages publics ou à usage collectif doivent avoir des caractéristiques adaptées à la circulation des engins agricoles, à l'approche des matériels de lutte contre l'incendie, de protection civile, de brancardage, etc...

Les dimensions, formes et caractéristiques techniques de ces voies et passages doivent être adaptées aux usages qu'ils supportent ou aux opérations qu'ils doivent desservir.

#### **ARTICLE A-4 DESSERTE PAR LES RESEAUX**

##### **Alimentation en eau potable**

Toute construction ou installation nouvelle doit être raccordée par des canalisations souterraines au réseau public de distribution d'eau potable de caractéristiques adaptées et alimenté en quantité suffisante par une ressource conforme à la réglementation en vigueur. En l'absence d'une distribution publique d'eau potable, l'alimentation personnelle d'une famille à partir d'un captage ou forage particulier pourra être exceptionnellement autorisée conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cas où cette adduction autonome ne serait pas réservée à l'usage personnel d'une famille, une autorisation préfectorale pour l'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine devra être préalablement obtenue.

##### **Assainissement**

###### **Eaux usées**

Toute construction ou installation rejetant des eaux usées doit être raccordée par des canalisations souterraines au réseau public d'assainissement, qui ne peut recevoir que les eaux domestiques ou des effluents de même nature et composition. En l'absence de réseau public d'assainissement, toutes les eaux et matières usées doivent être dirigées sur des dispositifs de traitement d'assainissement autonomes, conformément aux normes en vigueur.

Les rejets d'eaux claires (eaux pluviales, drainage, eaux de ruissellement des cours et terrasses, eaux de vidange de piscines et cuves ou rejets de pompe à chaleur,...) ne doivent en aucun cas rejoindre le réseau séparatif des eaux usées. L'évacuation des eaux usées et des effluents dans les fossés, cours d'eau et égouts pluviaux est interdite.

###### **Eaux usées des exploitations agricoles**

Le déversement dans les égouts des effluents autres que les eaux usées domestiques, est soumis à autorisation préalable du gestionnaire de réseau. Cette autorisation fixe, suivant la nature du réseau, les caractéristiques qu'ils doivent présenter pour être reçus. En cas d'impossibilité de raccordement au réseau, sera admis à titre exceptionnel pour les effluents agricoles un dispositif d'assainissement autonome conforme aux filières d'assainissement proposées par le schéma général d'assainissement, sauf si le projet se trouve en zone inondable.

Il est conseillé, en zone inondable, que les branchements d'assainissement soient munis de clapets anti retour, ainsi que les tampons d'assainissement soient verrouillables de façon à ne pas se soulever lors de la mise en charge.

###### **Eaux pluviales**

Les aménagements réalisés sur tout terrain devront être tels qu'ils garantissent l'écoulement des eaux pluviales non infiltrées sur la parcelle dans le réseau public les collectant.

En l'absence de réseau public, le constructeur doit réaliser sur son terrain les dispositifs appropriés permettant l'évacuation des eaux pluviales vers un déversoir désigné à cet effet.

Les aménagements et constructions ne doivent pas faire obstacle au libre écoulement des eaux de ruissellement.

Dans tous les cas, seront à privilégier :

- les dispositifs visant à retenir et récupérer les eaux pluviales (fossés drainants, bassins d'orage, cuves de recyclage des eaux de pluie, ...);

- les aménagements permettant, par ailleurs, la rétention puis l'infiltration des eaux de ruissellement dans le milieu naturel.

De manière générale, sur l'ensemble du territoire communal, toute opération d'urbanisation nouvelle devra prévoir des mesures compensatoires suffisantes pour permettre une rétention des eaux pluviales dans la proportion de 120 litres/m<sup>2</sup> imperméabilisé (extrait du PPRI).

Dans les secteurs concernés par le risque inondations, les mesures prises pour la gestion des eaux pluviales devront respecter les dispositions obligatoires définies par le PPRI du bassin versant de l'étang de Thau – Commune de Poussan.

L'ensemble des prescriptions et recommandations destinées à améliorer ou du moins ne pas aggraver la situation actuelle par les nouveaux aménagements et développements urbains sur la commune de Poussan sont précisées dans le schéma directeur de gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Vène et le schéma directeur de gestion des eaux pluviales communal (annexés au PLU) et devront être respectées. Notamment :

- En cas d'imperméabilisation ou de couverture des sols sur plus de 500 m<sup>2</sup>, il devra être prévu un dispositif de rétention sur l'unité foncière avec infiltration éventuelle des eaux pluviales ou restitution lente vers le réseau hydrographique sur la base d'une capacité de rétention de 1 000 m<sup>3</sup> par hectare de surface imperméabilisée et d'un débit de fuite limité à 25 l/s par hectare.
- Toute construction devra être réalisée avec un plancher rehaussé au moins 30 centimètres au-dessus des plus hautes eaux connues. Enfin, tout obstacle à l'écoulement des eaux de débordement des ruisseaux, comme par exemple un remblai, ne pourra être autorisé que sous réserve d'une justification (par une étude) que l'aménagement n'aggrave pas la situation initiale en amont et en aval du site du projet.
- En amont de la zone urbaine, toute suppression partielle ou totale de murets ou merlon existant, ainsi que toute opération visant à rendre ces obstacles transparents (par pose d'un busage par exemple) est interdit, de manière à conserver la capacité de rétention des parcelles agricoles.

#### Electricité – Téléphone – Télédistribution - Gaz

Les lignes de distribution d'énergie électrique, d'éclairage public et de télécommunication, de gaz, sur le domaine public comme sur les propriétés privées, doivent être réalisées en souterrain. En cas d'impossibilité technique de passage en souterrain, l'installation devra s'intégrer dans le site.

L'utilisation des énergies renouvelables pour l'approvisionnement énergétique des constructions (chaudière bois, eau chaude sanitaire solaire, pompes à chaleur,...) est à privilégier dans tout projet de construction.

#### Réseau de défense contre l'incendie

Tout projet doit disposer d'une réserve d'incendie suffisante.

En cas de zones à risque courant :

La défense contre l'incendie devra être assurée par des bouches ou poteaux d'incendie répondant, en tout temps, aux caractéristiques suivantes :

- Débit en eau minimum de 60 m<sup>3</sup>/h pendant 2 heures pour 1 bar de pression résiduelle;
- Distance maximale de 200 mètres entre le risque à défendre et le point d'eau par les cheminements carrossables ;
- Distance maximale de 200 mètres entre les points d'eau par les cheminements carrossables.

En cas de zones à risque important :

La défense contre l'incendie devra être assurée par des bouches ou poteaux d'incendie répondant, en tout temps, aux caractéristiques suivantes :

- Débit en eau minimum de 120 m<sup>3</sup>/h pendant 2 heures pour 1 bar de pression résiduelle;
- Distance maximale de 200 mètres entre le risque à défendre et le point d'eau par les cheminements carrossables ;
- Distance maximale de 200 mètres entre les points d'eau par les cheminements carrossables.

Les besoins en matière de défense contre l'incendie pour les risques particuliers (établissements recevant du public...), seront étudiés lors de l'instruction des permis de construire et pourront être supérieurs aux prescriptions ci-dessus.

#### **ARTICLE A-5 CARACTERISTIQUES DES TERRAINS**

Non réglementé.

#### **ARTICLE A-6 IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES**

Les constructions doivent être implantées au-delà des marges de recul suivantes :

- 100 mètres de part et d'autre de l'axe de l'A9, sauf occupation et utilisation du sol admises au titre des articles L111.6 à L111-10 ;
- 75 mètres de part et d'autre de l'axe de la RD613, sauf occupation et utilisation du sol admises au titre des articles L111.6 à L111-10 ;
- 15 mètres de part et d'autre de l'axe des autres routes départementales ;
- 5 m à partir de l'alignement des autres routes.

L'aménagement, le changement de destination dans le volume existant, l'agrandissement limité des constructions existantes, dans la limite de 20% de la surface de plancher existante et la construction d'annexes à l'intérieur de ces marges de recul pourront être autorisées dans la mesure où ils n'aggravent pas la situation de ces constructions par rapport à la voie : visibilité, accès, élargissement éventuel, etc...).

Lorsque par son gabarit ou son implantation, un immeuble bâti existant n'est pas conforme aux prescriptions de l'alinéa ci-dessus, le permis de construire ne peut être accordé que pour des travaux qui ont pour objet d'améliorer la conformité de l'implantation ou du gabarit de cet immeuble avec ces prescriptions, ou pour des travaux qui sont sans effet sur l'implantation ou le gabarit de l'immeuble.

Les dispositions, ci-avant, ne s'appliquent pas pour la construction d'équipements publics ou à usage d'intérêt général.

#### **ARTICLE A-7 IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES**

Les bâtiments nouveaux doivent être implantés à une distance au moins égale à cinq mètres des limites séparatives.

#### **ARTICLE A-8 IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR LA MEME PROPRIETE**

Non réglementé.

#### **ARTICLE A-9 EMPRISE AU SOL**

Non réglementé.

#### **ARTICLE A-10 HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS**

**Définition du mode de calcul de la hauteur :**

La hauteur des constructions est mesurée à partir du sol naturel jusqu'au faîtage.

Le terrain naturel est celui qui existe avant la réalisation des travaux.

Lorsque la voie est en pente, les façades des bâtiments sont divisées en sections n'excédant pas 30 mètres de longueur et la hauteur est mesurée au milieu de chacune d'elles.

Le faîtage est le point le plus haut du bâtiment à l'exclusion des ouvrages techniques, cheminées et autres superstructures.

**Hauteur maximale :**

**En secteur A**, la hauteur maximale des constructions est de 9 mètres, mesurée à partir du terrain naturel jusqu'au faîtage.

**En secteur AS et AR**, la hauteur maximale des constructions est de 5 mètres, mesurée à partir du terrain naturel jusqu'au faîtage.

**ARTICLE A-11 ASPECT EXTERIEUR**

---

**Parements**

L'emploi à nu des matériaux destinés à recevoir un enduit, tels que carreaux de plâtre, agglomérés, briques creuses, parpaings, est interdit.

La granulométrie des crépis et enduits de façade devra être fine.

Les crépis et enduits devront respecter le nuancier déposé en mairie.

Les appareillages de fausse pierre peints, dessinés ou en placage sont interdits.

**Toitures**

Pourcentage de la pente : 30 à 33%

Les toitures seront recouvertes de tuiles canal présentant l'aspect de la terre cuite et de teinte claire. A défaut, pour les dépôts ou hangars, abris ou les équipements publics, les couvertures pourront être de teinte foncé et mate.

**Energies renouvelables :**

**En secteur A :**

Les équipements destinés aux énergies renouvelables peuvent être envisagés sur les bâtiments existants de manière légale et officielle ou sur ceux à créer.

Sur ces bâtiments, les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques peuvent être utilisés à condition de s'adapter aux toitures et de ne pas être la seule justification du bâti créé.

Les équipements de production ou de régulation thermiques sont disposés à l'intérieur des édifices ou disposés à proximité du bâti et devront alors être dissimulés par des habillages en métal ou en bois, le tout de couleur sombre (60% de gris sur l'échelle de valeur).

**En secteur AS et AR :**

Les équipements destinés aux énergies renouvelables peuvent être envisagés sur les bâtiments existants, hormis bâtiments d'intérêt architectural ou patrimonial. Sur ces bâtiments, les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques devront être intégrés sur le toit (pose sur tuiles interdite).

Les équipements de production ou de régulation thermiques sont disposés à l'intérieur des édifices ou disposés à proximité du bâti et devront alors être dissimulés par des habillages en métal ou en bois, le tout de couleur sombre (60% de gris sur l'échelle de valeur).

**Clôtures**

Les clôtures seront constituées de simple grillage doublé ou non d'une haie vive.

Les portails seront de couleur vert foncé ou brun foncé.

Les clôtures constituées par des fils barbelés ou des murs de plus de 80 cm sont interdites.

D'une manière générale, il est recommandé de constituer des clôtures ouvertes, à la fois pour l'écoulement des eaux pluviales et le passage de la petite faune.

#### Les éléments patrimoniaux repérés, au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

Au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme, au-delà des dispositions applicables à la zone, les éléments paysagers remarquables identifiés sur les plans de zonage sont soumis à des mesures de protection et de mise en valeur spécifique :

##### **Éléments bâtis :**

- Tous les travaux effectués sur un bâtiment ou ensemble de bâtiments repérés doivent être conçus en évitant toute dénaturation des caractéristiques conférant leur intérêt (volumétrie, emprise, hauteur...), et s'intégrer de manière harmonieuse dans le site en respectant les principes d'interventions sur le bâti ancien intégrés en annexes du PLU (accompagné par l'architecte conseil en amont). Les interventions peuvent déroger aux règles de droit commun de la zone.
- En application de l'article R421-28 du code de l'urbanisme, la démolition, totale ou partielle d'un bâtiment ou ensemble de bâtiments repéré doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

##### **Boisements remarquables :**

- Toutes les interventions sur ces boisements repérés doivent être conçues en évitant toute dénaturation des caractéristiques conférant leur intérêt ;
  - Toute volonté d'abattage des boisements repérés doit faire l'objet d'une demande préalable d'abattage.
- Les dispositions, ci-avant, ne s'appliquent pas pour la construction d'équipements publics ou à usage d'intérêt général.

#### **ARTICLE A-12 STATIONNEMENT DES VEHICULES**

Le stationnement des véhicules correspondant aux besoins des constructions ou exploitations doit être assuré en dehors des voies publiques.

Le nombre de places de stationnement à aménager doit être déterminé en tenant compte de la nature, de la situation géographique, de la fréquentation de la construction, ainsi que des stationnements publics situés à proximité.

La localisation des aires de stationnement doit tenir compte de la qualité des milieux et des paysages afin de favoriser leur intégration paysagère.

La superficie à prendre en compte pour le stationnement d'une automobile dans le cas de garages collectifs ou aires de stationnement est de 25m<sup>2</sup>, les accès et les aires d'évolution interne exclus.

#### **ARTICLE A-13 ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS**

Tout aménagement paysager doit intégrer et mettre en valeur les plantations repérées aux plans de zonage sous la légende « espaces boisés classés », ou « espaces végétalisés à mettre en valeur » ou les plantations de qualité existantes sur le terrain.

Par son aspect, ses proportions et le choix des matériaux, le mobilier doit être conçu dans le sens d'une intégration à son environnement naturel.

Au titre de l'article L.113-1 du Code de l'urbanisme, les espaces boisés classés repérés aux documents graphiques doivent faire l'objet d'une préservation et d'une mise en valeur. Par référence à cet article, « le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements ».

Les plantations sur le domaine public localisées aux documents graphiques doivent être préservées. A ce titre, tous les travaux susceptibles de compromettre leur conservation ne peuvent être mis en œuvre qu'à la double condition :

- de poursuivre un objectif d'intérêt général ;
- de compenser quantitativement dans la mesure du possible, les sujets abattus, dès lors que cette compensation est compatible avec les travaux projetés.

Les espaces végétalisés à mettre en valeur, localisés aux documents graphiques doivent faire l'objet d'une mise en valeur. A ce titre, les constructions, les aménagements de voirie, les travaux réalisés sur les terrains concernés doivent être conçus pour garantir la mise en valeur de ces ensembles paysagers. Leur destruction partielle est admise dès lors qu'elle est compensée pour partie par des plantations restituant ou améliorant l'ambiance végétale initiale du terrain.

Cette disposition n'est pas applicable aux travaux ou ouvrages relatifs aux voiries et réseaux d'intérêt public dès lors qu'ils poursuivent un objectif d'intérêt général et qu'ils sont incompatibles, du fait de leur nature ou de leur importance, avec le maintien des espaces végétalisés à mettre en valeur localisés aux documents graphiques.

### SECTION III - CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

#### ARTICLE A-14 : PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Pour les espaces réservés aux stationnements, il est recommandé d'aménager des stationnements faisant appel à des matériaux et dispositifs favorisant la perméabilité, afin de limiter au maximum les surfaces imperméabilisées.

L'installation de dispositifs de production d'énergie renouvelable pour l'approvisionnement énergétique des constructions (chaudière bois, eau chaude sanitaire solaire, pompes à chaleur, photovoltaïque, géothermie...) est recommandée.

L'utilisation de matériaux durables pour la construction est recommandée.

L'orientation et la conception des constructions, visant à limiter la consommation d'énergie, sont recommandées.

Concernant les trois derniers points, l'article 11 permet d'encadrer ces recommandations.

#### ARTICLE A-15 : INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Pour faciliter le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH), la loi de modernisation de l'économie de 2008 et ses décrets d'application imposent le câblage en fibre optique des bâtiments collectifs neufs de logements ou de locaux à usage professionnel.

Il conviendra, dans le cadre d'opération d'ensemble, de prévoir les infrastructures (fourreaux, chambres, ...) pour assurer le cheminement des câbles optiques jusqu'au domaine public de manière à pouvoir être raccordé au réseau de l'opérateur, lors de sa réalisation.



### Fiche de renseignement d'urbanisme

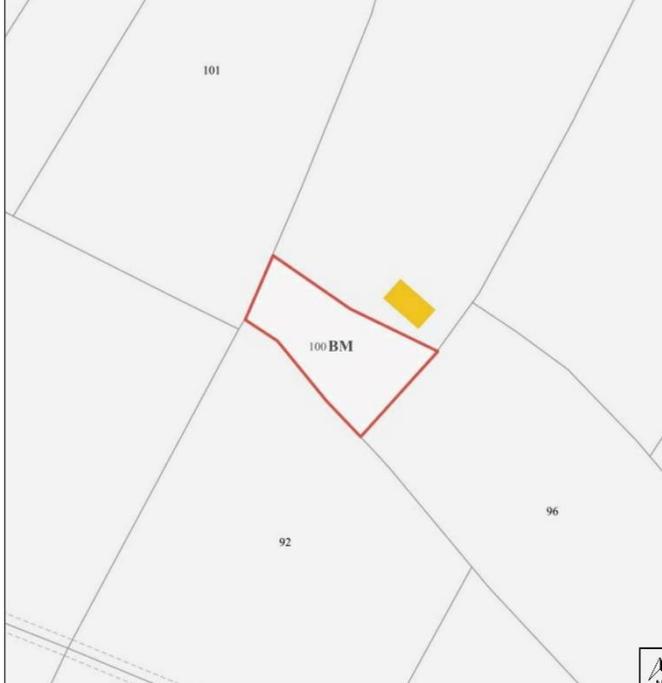
\*\*\* Document non opposable \*\*\*

**Département:** HERAULT  
**Commune:** POUSSAN

**Section:** BM | **Parcelle:** 100  
**Contenance en m²:** 487  
**Adresse:** LA PLAINE  
**Date d'édition:** 12/03/2021

**Liste des propriétaires:**  
 PRADIGNAC/FRANK HONORE JEAN FRANCOIS 34540 BALARUC LE VIEUX  
 PAR MME PODOVANI 34540 BALARUC LE VIEUX  
 CAROLE0011 AV DE MONTPELLIER  
 PADOVANI/CAROLE FLORENCE 34540 BALARUC LE VIEUX  
 0011 AV DE MONTPELLIER

**Source :** Fichiers fonciers standards 2020.  
**p. 1**



101

100 BM

92

96



Document : impression\_20210312080312\_543834574.pdf, page 2 sur 2

	<b>PARCELLE BM 100</b>	<b>Fiche de renseignement d'urbanisme</b>	Document non opposable p. 2		
<b>ZONAGE PLU</b>					
Zonage			Type de zone	Approbation	Surf.
A   La zone A correspond à une zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, économique et paysager des terres agricoles sur laquelle les constructions sont strictement limitées.			agricole	11/12/2017	100%
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>					
Objet	Observations	Secteur	Validité	Surf.	
Classement sonore des routes   Catégorie 1   300m	-		20171211	100%	
ZPP   Zone de passage préférentielle	-	LGV Montpellier-Perpignan	2015-09-14	100%	

Document : impression\_20210312075530\_667800421.pdf, page 1 sur 2



### Fiche de renseignement d'urbanisme

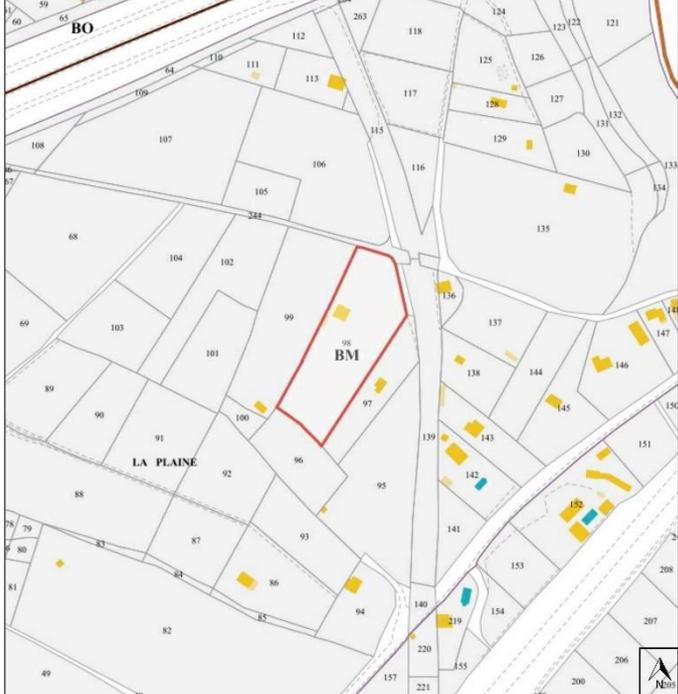
\*\*\*\* Document non opposable \*\*\*\*

**Département:** HERAULT  
**Commune:** POUSSAN

**Section:** BM | **Parcelle:** 98  
**Contenance en m²:** 6112  
**Adresse:** LA PLAINE  
**Date d'édition:** 12/03/2021

**Liste des propriétaires:**  
PRADIGNAC/FRANK HONORE JEAN FRANCOIS 34540 BALARUC LE VIEUX  
PAR MME PODOVANI CAROLE 0011 AV DE MONTPELLIER  
0011 AV DE MONTPELLIER 34540 BALARUC LE VIEUX  
PADOVANI/CAROLE FLORENCE 0011 AV DE MONTPELLIER 34540 BALARUC LE VIEUX

**Source :** Fichiers fonciers standards 2020.  
**p. 1**



Document : impression\_20210312075530\_667800421.pdf, page 2 sur 2

	<b>PARCELLE BM 98</b>	<b>Fiche de renseignement d'urbanisme</b>	Document non opposable p. 2	
<b>ZONAGE PLU</b>				
Zonage			Type de zone	Approbation
A   La zone A correspond à une zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, économique et paysager des terres agricoles sur laquelle les constructions sont strictement limitées.			agricole	11/12/2017
			Surf.	100%
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>				
Objet	Observations	Secteur	Validité	Surf.
Classement sonore des routes   Catégorie 1   300m	-		20171211	98%
Classement sonore des routes   Catégorie 2   250m	-		20171211	65%
ZPP   Zone de passage préférentielle	-	LGV Montpellier-Perpignan	2015-09-14	67%

Document : impression\_20210312075722\_603857941.pdf, page 1 sur 2

**Fiche de renseignement d'urbanisme**

\*\*\* Document non opposable \*\*\*

**Département:** HERAULT  
**Commune:** POUSSAN

**Section:** BM | **Parcelle:** 99  
**Contenance en m²:** 5898  
**Adresse:** LA PLAINE  
**Date d'édition:** 12/03/2021

**Liste des propriétaires:**  
PRADIGNAC/FRANK HONORE JEAN FRANCOIS  
PAR MME PODOVANI 34540 BALARUC LE VIEUX  
CAROLE0011 AV DE VIEUX  
MONTPELLIER  
PADOVANI/CAROLE FLORENCE  
0011 AV DE 34540 BALARUC LE VIEUX  
MONTPELLIER

**Source :** Fichiers fonciers standards 2020.  
**p. 1**

Document : impression\_20210312075722\_603857941.pdf, page 2 sur 2

	<b>PARCELLE BM 99</b>	<b>Fiche de renseignement d'urbanisme</b>	Document non opposable p. 2		
<b>ZONAGE PLU</b>					
Zonage			Type de zone	Approbation	Surf.
A   La zone A correspond à une zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, économique et paysager des terres agricoles sur laquelle les constructions sont strictement limitées.			agricole	11/12/2017	100%
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>					
Objet	Observations	Secteur	Validité	Surf.	
Classement sonore des routes   Catégorie 1   300m	-		20171211	100%	
ZPP   Zone de passage préférentielle	-	LGV Montpellier-Perpignan	2015-09-14	20%	

## **@161 - Ghislaine - Villeveyrac**

**Date de dépôt :** Le 29/12/2021 à 08:52:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Nouvelle ligne tgv

**Contribution :**

Au niveau du bassin Poussan Mèze Thau ce projet est une réelle catastrophe écologique. Zone natura 2000, étang de Thau protégé et déjà bien fragilisé, danger pour la conchyliculture, zone viticole reconnu et protégé, nuisances sonores à proximité de petites villes et villages.

Notre territoire est déjà saturé d'infrastructures de transport (A9, A75, ligne chemin de fer Montpellier -Narbonne)

Aucun bénéfice pour la mobilité des habitants du territoire et même moins Avec la suppression de la ligne TGV via la gare de Sète....

Il est nécessaire que ce projet soit ajourné et étudié à nouveau, en concertation avec les citoyens du territoire

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@162 - Marc - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 29/12/2021 à 11:13:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non a ce tracé et saccage !!!

**Contribution :**

L'environnement avec le viaduc de Poussan sera saccagé ...

Pourquoi? pour gagner seulement 18 minutes...

Les habitants de l'agglode Thau devront soit se rendre sur Montpellier voir Beziers pour prendre un TGV. Soit 45 minutes !!!

Je m'oppose donc à la réalisation de cette LGV.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@163 - Lisa - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 29/12/2021 à 13:15:52

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre

**Contribution :**

En effet gâcher cet incroyable paysage pour une infrastructure d'une telle ampleur serait un désastre

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@164 - Phalippou Serge - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 29/12/2021 à 13:19:01

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV entre Montpellier et Beziers

**Contribution :**

Cette ligne n'a aucune utilité pour les habitants du pays de thau dont je fait parti, ayant passé toute mon enfance à Poussan et y ais toujours mes parents et mon frère, j'habite à présent pas très loin, à Meze , cela pour signaler que je me sens bien concerné par ce projet . Je pensais qu'il était prévu qu'il suive le trajet de l autoroute, cela n'aurai rien défiguré de plus , mais hélas on a laissé construire et maintenant on veut nous mettre un viaduc qui va défigurer tout notre joli coin et impacter la lagune de thau visuellement et au niveau de l écosystème, la faune, etc ... sans dire pour nous si nous voulons utiliser cette ligne il nous faudra aller à Montpellier ou Béziers alors que nous avons une jolie gare à Sète bien plus près mais qui va tomber du coup en désuétude ! Que de gâchis. Cordialement, S.P.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@165 - Jonathan - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 29/12/2021 à 14:12:02

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre le projet

**Contribution :**

Ce projet aura pour conséquences la destruction de notre faune et flore et la dénaturaton de nos paysages. Tous ces efforts pour un gain de 18minutes sachant que la ponctualité à la SNCF n'est pas un gage de qualité.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@166 - VIEL-CAZAL JACQUES - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 29/12/2021 à 18:13:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV PHASE 1 MONTPELLIER BEZIERS

**Contribution :**

Je suis absolument contre le tracé de cette LGV entre MONTPELLIER et BEZIERS.

Le viaduc entre POUSSAN et BALARUC LE VIEUX va être particulièrement visible et va donc dénaturer cet environnement. Des nuisances sonores, visuelles et des risques de pollution seront donc évidentes. SVP, préserver cette réserve naturelle et les rives encore sauvages de l'étang de THAU

Le tracé dans le massif de la Gardiole va également être une cicatrice que l'on ne pourra pas éviter: Ce massif que j'emprunte régulièrement pour des randonnées Vélo ou pédestre est pourtant un site de toute beauté. Quel malheur d'imaginer cette balafre.

Une densité importante de population va être impactée par ce tracé au sud du département à proximité du bassin de THAU. Un tracé plus au nord du département impactera forcément une autre population, mais de toute évidence beaucoup moins nombreuse et moins touristique.

Ce tracé au sud du département aura des conséquences désastreuses pour le bassin de THAU ; Désastres économiques et naturels.

D'autre part, il faut absolument réfléchir à réaliser des liaisons directes en train ou tram entre Sète et la nouvelle gare LGV Montpellier sud: Le projet actuel sera catastrophique pour toutes les communes de l'agglomération de Sète. Elles seront complètement enclavées avec des conséquences économiques dévastatrices. Je fais parti de toute cette population active qui travaille et vit grâce au thermes de Balaruc les Bains. Son enclavement va forcément rebuter un grand nombre de curistes de venir....

Merci d'avance de prendre en compte.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@167 - Yoann - Florensac**

**Date de dépôt** : Le 29/12/2021 à 21:37:50

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Nuisance sonore

### **Contribution :**

La proximité de la nouvelle ligne tgv à proximité des habitations sur la commune de Florensac va automatiquement créer une nuisance sonore importante

Il est nécessaire de ce fait de mettre en place une solution pour pouvoir réduire son impacte pour éviter cette nuisance

Mur antibruit ,construction de la ligne enterrée

Il est nécessaire de prendre en considération cette problématique

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@168 - Denis - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 29/12/2021 à 22:28:18

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Projet de tracé LGV

### **Contribution :**

Détruire la via Domitia authentique , seul patrimoine romain encore existant sur le tronçon Mèze Pinet, est un assassinat prémédité. Qui imaginerait la destruction du pont du GARD ? Honte à tous ceux qui continueraient de garder ce projet indigne sans essayer d'envisager une modification du trajet pour empêcher une casse historique.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@170 - malbec aurélie - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 30/12/2021 à 10:56:25

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :viaduc bassin de Thau

**Contribution** :

Bonjour,

je pense que ce viaduc est un élément qui va défigurer le paysage et je lutte contre ces travaux titanesques qui n'apportent que peu de choses aux habitants du territoire.

par ailleurs, le fait de déplacer la gare tgv de Sete est complètement absurde.

mme malbec

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@171 - Ortega Sebastien - Gigean**

**Date de dépôt** : Le 30/12/2021 à 18:03:38

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Un projet d'intérêt privé et hors la loi.

**Contribution** :

Ce projet est tout sauf d'utilité publique :

- 👉 Il ne va pas améliorer le déplacement des voyageurs
- 👉 Il ne va pas réduire les pollutions liées aux trafics de camions
- 👉 Il va augmenter les GES (qui n'ont pas de frontière)
- 👉 Saccager l'environnement, la biodiversité et le cadre de vie de milliers de personnes
- 👉 Augmenter les nuisances de toute sortes.

De plus, l'état a déjà été sanctionné pour inaction climatique.

Rappelons que :

- 👉 la France s'est engagée à être neutre en carbone en 2050 (c'est dans la loi)
- 👉 les pays de l'Union Européenne (qui financent à hauteur de 40% ce projet) doivent baisser leurs émissions de 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990, en raison de l'adoption du paquet "Fit for 55".

Autrement dit, il reste 8 ans pour réaliser ce qui, au fil des jours, devient mission quasi-impossible.

On cherche avec ce projet à privilégier des intérêts privés et pas ceux de la population Française ou européenne en général.

Vous cherchez un projet d'utilité publique ? LES HOPITAUX 🇫🇷 !

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@172 - Lombard Aurelie - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 30/12/2021 à 20:00:34

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Non au tracé du TGV

Page 91 / 1332.

**Contribution :**

Non au tracé

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@173 - Hélène - Poussan**

**Organisme :** Particulier

**Date de dépôt :** Le 30/12/2021 à 22:33:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Poussan tgv

**Contribution :**

Je suis contre ce projet de LGV qui impacterait grandement la biodiversité locale à commencer par les habitants des communes concernées, pour un gain de temps très modeste.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@174 - vincent - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 30/12/2021 à 23:15:09

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** avis défavorable

**Contribution :**

Je suis contre ce projet de LGV qui impacterait grandement la biodiversité locale, causerait des nuisances aux populations locales, et déformerait des paysages. Cela pour un gain de temps négligeable.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@175 - Soumaya - Saint-Jean-de-Védas**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 00:07:44

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre ce projet

**Contribution :**

Je suis totalement contre ce projet, tous ces travaux, cet investissement financier pour seulement 18min de gagnées !!! Sans parler des nuisances sonores, visuelles et environnementales pour les habitants des communes concernées ! Ce projet n'est aucunement d'utilité publique, j'espère qu'il ne verra jamais le jour!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@176 - Rueda Céline - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 00:25:43

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la lgv

**Contribution :**

Depuis que je suis né je suis dans cette maison et je n'ai pas envie de déménager

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@177 - BORDENAVE BERNARD - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 07:50:33

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LIGNE LGV

**Contribution :**

Je suis contre ce projet de LGV qui impacterait grandement la biodiversité locale à commencer par les habitants des communes concernées, pour un gain de temps très modeste dans une échéance non déterminée. Le projet ne concerne que la ligne MONTPELLIER –BEZIERS et la ligne BEZIERS – PERPIGNAN n'est pas encore programmée et ne le sera peut-être jamais : et le gain n'est réellement réalisable que sur une distance minimum. Mr CASTEX devrait se concentrer sur d'autres priorités ...

De ce fait, nous risquons de construire une ligne non efficiente, qu'il faudra cependant entretenir ce qui représente des coûts supplémentaires sans aucun retour : il y a des secteurs comme les hôpitaux et autres qui sont des priorités plus urgentes...

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@178 - Jean-Jacques - Pinet**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 09:42:01

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV

**Contribution :**

On nous dit que tous les chemins mènent à Rome, c'est faux. La Via Domitia, ça c'est vrai. Alors, oyez, oyez dictateurs SNCF et associés, les petites gens du terroir vous disent : ce vestige romain est "à faire" comme le chemin de Compostelle, surtout pas "à défaire" et ne jamais devenir "chemin de fer" !!!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@179 - Marit le Noble Mme - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 09:42:47

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 93 / 1332.

**Objet :NON**

**Contribution :**

Je suis un travailleur acharné, propriétaire d'un domaine, situé sur la Via Domitia (monument historique). Je loue des gîtes et des tentes meublées et il est possible de louer le domaine pour un événement. Le résultat de tous mes efforts est que j'ai construit: une entreprise qui est très appréciée par les clients qui viennent ici. Comme vous pouvez le constater, l'évaluation de mon endroit est très élevée sur, par exemple, Booking.com : emplacement 9,5 sur 10. L'emplacement, l'environnement et tous mes investissements (financiers et physiques) portent leurs fruits. Le domaine est devenu une "réserve nationale" pour donner la paix aux nombreux oiseaux qui y nichent (Hirondelles, Rolliers, Huppés, Faisans Perdrix, Chouettes Aigles). Mon allée et la Pinède où se trouvent certains de mes logements sont des "Bois Classes". Et maintenant, tout d'un coup, les plans de la Ligne Grande Vitesse (qui n'est pas du tout une grande vitesse car la distance entre les stations est minimale) sont là. Un train qui circulera plusieurs fois, jour et nuit, à 200 mètres maximum de mes logements, de mon domaine. Vous confisquez une partie de mon allée ("bois classe") et me laissez dans le flou quant à l'avenir de mon entreprise. Les travaux pour LGV, quand et comment, personne ne peut me le dire. Pas même la municipalité. Comment puis-je louer mes gîtes et mes tentes alors qu'une LGV est en construction à proximité ? Un domaine connu comme (commentaires des clientèles) 'havre de paix, mas situé dans un endroit isolé très agréable, emplacement calme au milieu des vignes, cadre calme et reposant, très joli endroit, totalement dépaysant et de nature, emplacement tranquillisante face aux vignes, tout simplement une magnifique vue'...

Vous comprendrez que le valeur de mon domaine va diminuer.

La LGV ne doit pas venir contre vents et marées. Je ne suis pas le seul à avoir été dupé. Vous pouvez peut-être vous rappeler que pour chaque règle, il y a une exception. Ainsi, si vous maintenez la voie existante, la Ligne (sans GV) peut simplement rester telle qu'elle est actuellement. Et puis la LGV peut reprendre sa GV après Narbonne.

**Pièce(s) jointes(s) :**



**@180 - Noble le Marit Mme - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 10:14:01

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 94 / 1332.

**Objet :** Coin du Paradis

**Contribution :**

Je suis un travailleur acharné, propriétaire d'un domaine, situé sur la Via Domitia (monument historique). Je loue des gîtes et des tentes meublées et il est possible de louer le domaine pour un événement. Le résultat de tous mes efforts est que j'ai construit: une entreprise qui est très appréciée par les clients qui viennent ici. Comme vous pouvez le constater, l'évaluation de mon endroit est très élevée sur, par exemple, Booking.com : emplacement 9,5 sur 10. L'emplacement, l'environnement et tous mes investissements (financiers et physiques) portent leurs fruits. Le domaine est devenu une "réserve nationale" pour donner la paix aux nombreux oiseaux qui y nichent (Hirondelles, Rolliers, Huppes, Faisans Perdrix, Chouettes Aigles). Mon allée et la Pinède où se trouvent certains de mes logements sont des "Bois Classes". Et maintenant, tout d'un coup, les plans de la Ligne Grande Vitesse (qui n'est pas du tout une grande vitesse car la distance entre les stations est minimale) sont là. Un train qui circulera plusieurs fois, jour et nuit, à 200 mètres maximum de mes logements, de mon domaine. Vous confisquez une partie de mon allée ("bois classe") et me laissez dans le flou quant à l'avenir de mon entreprise. Les travaux pour LGV, quand et comment, personne ne peut me le dire. Pas même la municipalité. Comment puis-je louer mes gîtes et mes tentes alors qu'une LGV est en construction à proximité ? Un domaine connu comme (commentaires des clientèles) 'havre de paix, mas situe dans un endroit isole très agréable, emplacement calme au milieu des vignes, cadre calme et reposant, très joli endroit, totalement dépaysant et de nature, emplacement tranquillisante face aux vignes, tout simplement une magnifique vue'...

Vous comprendrez que le valeur de mon domaine va diminuer.

La LGV ne doit pas venir contre vents et marées. Je ne suis pas le seul à avoir été dupé. Quel est l'intérêt pour nous a proximité? Vous pouvez peut-être vous rappeler que pour chaque règle, il y a une exception. Ainsi, si vous maintenez la voie existante, la Ligne (sans GV) peut simplement rester telle qu'elle est actuellement. Et puis la LGV peut reprendre sa GV après Narbonne.

**Pièce(s) jointes(s) :**



**@181 - Bordenave Caroline - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 10:59:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la LGV sur le territoire de Poussan

**Contribution :**

Je suis contre ce projet de LGV qui impacterait grandement la biodiversité locale à commencer par les habitants des communes concernées, pour un gain de temps très modeste

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Page 95 / 1332.

## **@182 - leduc jacqueline - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 13:11:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** nouvelle ligne LGV

**Contribution :**

Contre l'implantation de cette nouvelle ligne surtout à son tracement alors que celui ci pourrait être le long de l' autoroute sans endommager

la nature de cette verte colline qui domine l'étang agréable à voir quand nous promenons nos chiens sur la commune de Balaruc le vieux

Contre cette nouvelle ligne aussi qui supprime celle de la gare de Sète arrivée de nombreux curistes qui rejoignent les Thermes de Balaruc les bains

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@183 - guilhem - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 13:34:26

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** ligne

**Contribution :**

Ce projet est peut être utile mais certainement pas nécessaire.

Le projet actuel défigure le paysage notamment le viaduc au niveau de Poussan et sacrifie une grande part de nature sur les collines de la Moure et le grand puech à Loupian. Sachant de plus que cette zone est sensible et en partie protégée pour la lagune de Thau

Un risque non négligeable de pollution est également à redouter surtout que cette zone a déjà en grande partie été sacrifiée pour l'autoroute.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@184 - Brigitte - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 31/12/2021 à 22:54:06

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LA LIGNE A GRANDE VITESSE Montpellier à Béziers Phase 1

**Contribution :**

La randonnée et le VTT dans la garrigue et les vignes sur le Bassin de Thau (Gigean, Poussan, Bouzigues, Loupian, Mèze, Pinet, Marseillan) sont mes loisirs préférés.

Et soudainement j'apprends qu'une Ligne à Grande Vitesse va être construite sur cette région.

C'est une catastrophe environnementale, écologique; des nuisances sonores et vibratoires, de la pollution sur l'Etang de Thau et le Tourisme ????????

L'autoroute A9 est déjà présente sur le secteur. Ainsi c'est la défiguration totale du Bassin de Thau : 9 viaducs dont 1 sur la plaine de Poussan (1,4 km et de 28 mètres de haut),

Page 96 / 1332.

1 tunnel, 1 tranchée couverte de franchissement de l'A9, 1 franchissement de l'autoroute A9 par un pont rail, etc...!!!!!!! Arrêtons de tout saccager.

Tout ce que cette région de tourisme peut offrir sera brutalement perturbée par ce monstrueux chantier.

Je ne suis pas d'accord pour la construction de la LGV sur le Bassin de Thau.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@185 - LOURIAC Sylvie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 12:20:08

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition au projet

### **Contribution :**

Ce projet va à l'encontre des intérêts du territoire de Thau et de ses habitants à tous les points de vue

-Écologique et environnemental car il portera atteinte à l'espace naturel, à la faune à la flore et va perturber le bassin hydrologique

-humain :les nuisances sonores et visuelles, la perte de valeur des maisons dans un large périmètre autour, la disparition des TGV à Sete, obligeant à prendre sa voiture pour aller à Gare TGV sud de france

-économique avec un impact très fort sur le tourisme local(n'étant plus desservi par 'e TGV à Sete) les curistes, le tourisme ostréicole et viticole

-financier :un coût énormissime qui aurait pu être investi pour rénover et rehausser (hors inondation) le tracé actuel

La balance +/- est très défavorable à ce projet.

IL EST FONDAMENTAL DE REDESSINER UN TRACÉ PLUS RESPECTUEUX

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@186 - Elisabeth - Montpellier**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 15:51:43

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Le LGV? Pas a Meze!

### **Contribution :**

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sure, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribut

Page 97 / 1332.

## **@187 - Jorg - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 16:07:01

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Le LGV? Pas a Mèze

**Contribution :**

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sure, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@188 - THOREL Annabelle - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 19:19:58

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Non au tracé

**Contribution :**

Non au tracé protection de la faune et de la flore. Nuisances pour tous les riverains

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@189 - MICHEL Fabienne - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 19:37:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Enquête TGV

**Contribution :**

Bonjour,

L écosystème de la lagune de Thau est menacé par ce tracé de la LGV.

Le coût de l ouvrage d art de plus de 1km de long doit être exorbitant, pour en plus obtenir une pollution visuelle.

Il serait bon de réfléchir très vite à un autre tracé.

Cordialement,

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@190 - Benoît - Gigean**

**Organisme :** Conseiller municipale Gigean

Page 98 / 1332.

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 19:47:27

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis sur la ligne LGV

**Contribution :**

Habitant de Gigean et à quelques centaines mètres de la futur ligne LGV je suis contre ce projet qui va nous ramener nuisance sonore et visuel.

Notre beau pays de thau ne mérite pas d'être dénaturé par un projet qui n'apportera rien à la collectivité.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@191 - Olivier - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 19:49:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la ligne lgv

**Contribution :**

Une véritable gabegie, pour gagner seulement quelques minutes, pour avoir le risque de supprimer à terme le tgv à Sete les habitants de Thau iront à Montpellier ? Détruire nos paysages avec le risque de pollution... aujourd'hui une ligne existe pourquoi ne pas utiliser ces milliards d'euros prévus pour ce projet pour entretenir la ligne existante et la protéger des intempéries futures, remettre des petites lignes en fonctionnement....

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@192 - Dauga Jean-marc - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 20:52:03

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition à la construction de la LGV

**Contribution :**

Bonjour

Avec des arrêts à mtp , Béziers, narbonne ? Et perpignan, peu de gain de temps de trajet ramené aux millions d'euros investis.

Plus de gare pour les habitants du bassin de thau.

Contre le viaduc, car nuisance visuelle, sonore et environnementale.

Destruction de la biodiversité

Passage en zone natura2000.

Destruction et perturbation de la flore et la faune sauvage.

Cdl

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@193 - Souhol Emmanuelle - Montbazin**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 21:07:54

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Enquête publique ligne tgv

**Contribution :**

Je soumet mon désaccord sur la future ligne tgv Montpellier Béziers.je ne comprends pas le but de dépenser des milliard pour gagner 1/4h ,détruire le paysage et la biodiversité avec un viaduc sur l'étang de Thau, quel est l'intérêt je ne vois pas puisque qu'une ligne existe par Sète .encore des projets inutiles avec les finances publiques....

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@194 - Regine - Montbazin**

**Date de dépôt :** Le 01/01/2022 à 22:14:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Non à LGV Perpignan

**Contribution :**

Quelle gabegie. Réalisation anti écologique .

A t on pensé à l'Étang de Thau : les nuisances quant aux ostriculteurs, les nuisances sonores etc...

De plus plus de TGV à Sète ? ...n importe quoi.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@195 - BRECHON Franck - Saint-Étienne-de-Boulogne**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 01:18:03

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**LNMP

**Contribution :**

La construction de la ligne nouvelle LNMP est impérative à plusieurs titres, notamment la sécurisation du réseau par doublement des axes, qui permettrait de faire face aux aléas climatiques interrompant souvent la ligne classique (chaque année ou presque). EN outre, le ligne classique paraît déjà saturée et ne peut manifestement supporter plus de trafic.

Attention toutefois aux "gares des betteraves", ou ici "des vignes" sans liaison commode et opérationnelle avec le réseau classique.

J'approuve totalement la construction de la LNMP.

Franck Brechon (usager hebdomadaire de la liaison Nîmes-Perpignan /Port-Vendres en TER et parfois en TGV sur cette liaison)

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@196 - Christian - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 05:41:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**NON à la LGV - Phase 1

**Contribution :**

Je suis contre la LGV sur le bassin de Thau (entre Montpellier et Béziers Phase 1).

Pourquoi une LGV sur le bassin de Thau puisque ses habitants ne pourront pas l'utiliser. Juste le regarder passer jour et nuit et à quel prix !!!!!!!!!!!!!!!

1/ NON - La LGV ne sera jamais à grande vitesse de Nîmes à Perpignan. Seulement 60 km entre chaque gare (Nîmes, Montpellier, Béziers, Narbonne, Perpignan).

2/ NON - Le fret sur cette LGV pour désengorger l'A9. Les camions étrangers n'emprunteront jamais ce train. Et les camions français non plus d'ailleurs en raison du flux direct.

3/ NON - Nous ne n'irons pas prendre le train à Montpellier Sud de France. 1h30 pour y aller par bus, tram, etc... au lieu de 20 minutes à la gare de Sète.

4/ NON - La LGV va défigurer la belle région du Bassin de Thau avec 9 viaducs dont 1 à Poussan de 1,4 km de long et 28 mètres de haut.

La LGV va détruire des espaces naturels autour de l'Etang de Thau et à Issanka.

La LGV va couper en 2 le domaine de Creyssels à Mèze, fleuron du vin Picpoul. La LGV va réduire de moitié le terroir du Picpoul. Il n'en restera que 75 ha.

La LGV va anéantir le domaine de St Paul le Marseillais pour ses gîtes. Un havre de paix pour l'instant.

Et la LGV va impacter dans l'arrière pays les chemins de randonnées à pied ou en VTT (La Via Domitia, voie romaine, sur les communes de Mèze et Pinet - le plus vieux monument historique de la région, vieux de 2000 ans).

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@197 - Cantin Georges**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 06:46:15

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**tracé TGV étang de Thau - Poussan

**Contribution :**

Impensable, ce viaduc va non seulement détruire ce merveilleux paysage, mais en plus générer beaucoup de bruit sans rien apporter de positif (gare) il faut passer plus au nord de cette région...

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@198 - Chantalle - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 09:10:05

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet** :Pollution

**Contribution** :

Non merci pas de LGV/TGV chez nous. Pollution sonore, pollution visuelle et pollution tout court. Des nuisances infernales pour nous (visuelles et sonores), pendant la construction et après. Quel est l'intérêt pour nous a proximité? Pourquoi pas maintenir la voie existante de Sète-Béziers-Narbonne? Le distance est 60 km donc pas de grande vitesse sur le projet.

Pourquoi pas commencer par le tranche Narbonne-Perpignan que dans la région Mezoise nous puissions mieux prépare ce sacrifice écologique?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@199 - Evelyne - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 02/01/2022 à 09:27:46

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Contre le tracé

**Contribution** :

Incompréhensible que l'étude n'est pas pris en compte le port de sete

Incompréhensible ce viaduc

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@200 - Coen - Porte-du-Quercy**

**Date de dépôt** : Le 02/01/2022 à 12:13:09

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Le LGV? Pas a Mèze.

**Contribution** :

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sure, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@201 - LE NOBEL Willem - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 02/01/2022 à 12:15:24

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :le LGV Pas à Mèze

**Contribution** :

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sûr, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@202 - Alice - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 12:33:17

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Refus du projet

### **Contribution :**

Bonjour, je soumetts mon désaccord profond pour ce projet qui va nous faire dépenser notre argent pour vivre dans un environnement plus pollué et moins agréable, avec zéro contrepartie. Moins de camions sur l'autoroute, je ne crois pas. Déplacements plus rapides, pas pour nous les riverains.

Combien d'avis similaires faut-il déposer pour que quelque chose se passe ?

A quoi sert de signaler son mécontentement si personne ne prend en compte ces contributions ?

Il est annoncé que les avis seront lus et pris en compte. Mais... des dizaines de pages de contributions, presque à 100% contre le projet, et...

"Merci d'avoir contribué, les travaux commenceront sous peu."

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@203 - FORABOSCO BRUNO - Villeneuve-lès-Béziers**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 12:41:33

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** riverain de la ligne existante Béziers-Sète

### **Contribution :**

Bonjour,

Ayant suivi les débats lors de la précédente enquête publique il y a 6 ans, je voudrais savoir quelle est la décision exacte quant à l'implantation de la gare TGV de Béziers sur notre commune de Villeneuve-les-Béziers.

Où sera-t-elle exactement implantée par rapport au raccordement de la ligne existante ?

Cordialement

Bruno Forabosco

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@204 - Bodenes Céline - Villeneuve-lès-Béziers**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 13:40:33

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Diffusion du dossier d'enquête

**Contribution :**

Le dossier d'enquête publique n'est pas disponible sur le site internet de l'enquête, ni sur celui de la préfecture. Ceci est contraire aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté préfectoral d'enquête.

Vous laissez là un boulevard aux opposants qui pourront argumenter à raison de la non-conformité de l'enquête.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@205 - Westra Lub - Montpellier**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 14:17:40

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV Montpellier Beziers NON

**Contribution :**

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sûr, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@206 - Fabien - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 16:41:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Où est l'intérêt public?

**Contribution :**

Le dossier affiche un grand nombre d'objectifs, parmi lesquels les suivants qui ne sont pas remplis :

Raccorder des plateformes intermodales : La gare TGV de Montpellier Sud de France n'est toujours pas raccordée au réseau de Tramway, les nouvelles gares sont éloignées des centres ville et non raccordées au réseau de transport public...

Offrir des créneaux horaires plus attractifs : Pour qui ? Pas pour les usagers des TGV en gare de Sète ou d'Agde en tout cas, qui n'auront plus que 2 TGV en direction de Paris... Limiter la dépendance au véhicule particulier : S'il faut se rendre à la gare TGV de Montpellier Sud de France, il est certain que ce sera la voiture qui sera privilégiée, alors que la gare de Sète est accessible pour les habitants du bassin de Thau via les transports en commun !

Page 104 / 1332.

Minimiser l'impact environnemental : Des paysages défigurés, 1,6 million de m<sup>3</sup> de déblais non réutilisés, aucun aménagement foncier, agricole et forestier ou environnemental prévu, destruction de zone Natura 2000 et d'habitat d'espèces protégées, bilan carbone du projet négatif, risque de pollution des nappes phréatiques lié au fret et au risque d'accident chimique ainsi qu'au désherbage des voies à l'aide de pesticides, artificialisation des sols, nouvelle coupure dans le territoire, nuisance sonore, etc.

Diminuer les temps de parcours : Tout ça pourquoi ? Pour diminuer le temps de trajet entre Paris et Barcelone de seulement 18 minutes !!!

Où se trouve l'intérêt public dans tout ça ?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@207 - Lescuyer Georges - Montpellier**

**Date de dépôt** : Le 02/01/2022 à 22:04:55

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Avis favorable et demande de concours architectes-paysagistes-écologues

### **Contribution :**

Avis favorable pour ce projet d'intérêt général :

- il complète le réseau transeuropéen de voies ferrées à grande vitesse pour offrir une alternative aux trafics routier et aérien. Une exploitation efficiente de cette future ligne permettra des gains de temps entre grandes destinations, en prenant notamment exemple sur les liaisons TGV actuelles qui ne desservent pas toutes les gares d'un itinéraire (par exemple actuellement entre Montpellier et Paris) ;

- il sécurise les déplacements ferroviaires sur l'ouest de l'arc méditerranéen, avec une seconde voie ferrée à l'abri des événements climatiques exceptionnels et des conflits routiers ;

- il permet un report des trafics ferroviaires de marchandise et de leurs nuisances, en dehors des zones urbanisées et des centres urbains ;

- il libère des espaces de trafic sur la ligne actuelle permettant un accroissement de l'offre de transport ferroviaire régional, ce qui, avec la possibilité d'un ferroutage plus efficient sur la nouvelle voie ferrée, permet d'envisager une diminution des trafics routiers et de leurs nuisances sur l'A9 et le réseau de voirie du littoral ;

- son évaluation économique, sociale et environnementale est positive. Il faut souligner qu'à l'avenir les évolutions des matériels de transport et des conditions d'exploitation (comme dans le passé la mise en service de TGV à étage) ou de fortes hausses du prix des carburants (impactant les trafics routiers et aériens) amélioreront encore ce bilan.

Entre Montpellier et le bassin de Thau l'impact environnemental des infrastructures de la ligne est important, notamment le tracé au sud de l'A9 dans le massif de la Gardiole qui semble avoir reçu l'aval de l'association des Gardiens de la Gardiole, ainsi que les viaducs de la Vène et de Poussan.

Mais il convient de rappeler que d'importants ouvrages anciens (Pont du Gard) comme actuels (Viaduc de Millau) peuvent devenir emblématiques d'un territoire en étant correctement conçus et insérés dans leur environnement.

Je demande à la commission d'enquête de bien vouloir obtenir l'engagement de SNCF Réseau :

- de faire appel, sur la base d'un -ou plusieurs- concours, à une -ou plusieurs- équipe d'architectes-paysagistes-écologues pour concevoir l'ensemble de l'infrastructure et de son insertion (ouvrages, équipements, etc ...)

- d'intégrer dans le jury de concours avec voie délibérative les collectivités locales concernées, ou leur groupement, le département de l'Hérault et la région Occitanie ;

- de laisser toute latitude aux concepteurs retenus pour faire évoluer le projet (tracé en plan, profils en travers et en long, etc ...), en diminuant ses impacts environnementaux, dans l'emprise de la déclaration d'utilité publique et sans mise en cause de son économie générale.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@208 - BOUSSIN Annie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 02/01/2022 à 22:42:02

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à la ligne LGV à POUSSAN

**Contribution :**

Préserver notre nature SVP. Préserver nos enfants. Préserver notre tranquillité des campagnes.

Nous ne voulons pas détruire notre environnement si cher à nos cœurs

Alors! NON,NON,NON pas de passage de ligne LGV chez nous.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@209 - Tricaud Josette - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 12:09:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pasmaligne

**Contribution :**

Defigure totalement le paysage

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@210 - Comes Trudy - IJsselstein**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 12:12:09

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pas de LGV a Mèze

**Contribution :**

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sure, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@211 - TRICAUD DANIEL - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 12:16:22

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pasmaligne

**Contribution :**

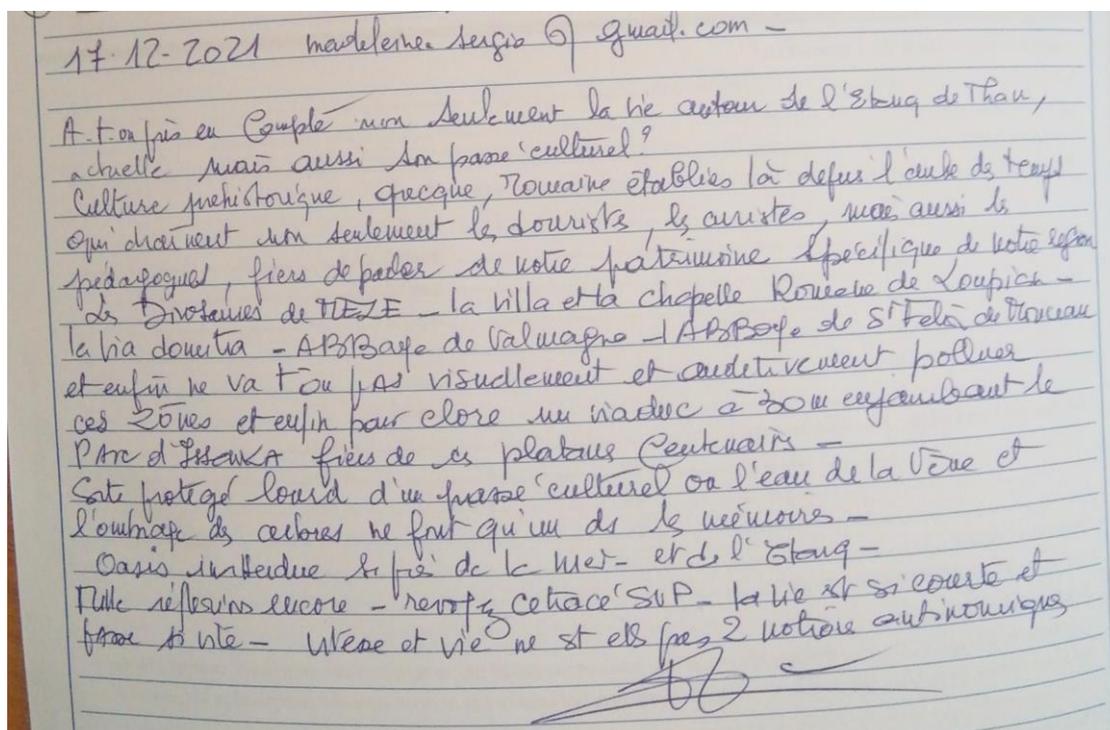
Dégradations visuelles et sonores

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **R212 - SERGIO Madeleine**

**Date de dépôt :** Le 21/12/2021 à 10:00:00

**Lieu de dépôt :** Sur un registre papier



**Pièce(s) jointes(s) :**



M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> RUGGIERO Jean Luc et Godelle 14-12-2021  
377 rue du parc d'Zranka BOUSSAN 34560  
Smade @ la pat met

Pour la défense de notre territoire merveilleusement placé autour de l'étang de Thom, face à St Clair, qui fourmille d'activités ostréiculture, pêche, viticulture qui fait vivre de nombreux artisans artisans et qui ont donné lieu à de nouvelles entreprises diverses.

N'oublions pas que la construction du viaduc entraîne une spoliation sonore et visuelle par la mise en chantier d'un viaduc établi par des travaux conséquents, ne tenant pas compte des basses hydrauliques (mélange d'eau superficielle et souterraine) de la zone d'Zranka.

Contradiction à tracer, supprimant au passage par un seul coup de rayon 10 Ht de vin P. Paul de Pinet, englobant allègrement la zone du Clark, une maison de retraite etc....

Pourquoi pas? ne pas faire détruire des habitations rendues secondaires alors qu'un tracé plus judicieux pourrait en profiter tout ce gâchis. Non! la modernité n'entraîne pas le sept des êtres vivants.

Ruggero

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R214 - TORCHÉ André - Villeneuve Les Béziers

Date de dépôt : Le 28/12/2021 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

de 15/12/2021 de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30.  
Le 15/12/2021 de 15H.

M<sup>r</sup> TORCHÉ André: 23 chemin de PARAZOLS à Villeneuve Les BÉZIER, je suis propriétaire depuis 3 Ans d'une maison individuelle que j'occupe actuellement.

En consultant les plans du projet de la ligne nouvelle phase 2 / Secteur 4 sur la commune de Villeneuve Les BÉZIER, je constate que celle-ci est située à environ 40m de ma maison. Quelles sont les aménagements (mur anti-bruit, terre, double) prévus par la SIVUS ainsi que la hauteur de la future voie par rapport à la voie existante.

Je voudrais savoir avec exactitude si ma maison sera impactée par ce nouveau projet.

A vous lire  
Cordialement

n°B 01

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Page 109 / 1332.

## @215 - Sandra - Villeveyrac

Date de dépôt : Le 03/01/2022 à 13:04:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ligne Béziers Montpellier

Contribution :

Une aberration pour la préservation du littoral.

Diffusion du bruit au passage des trains dans la vallée.

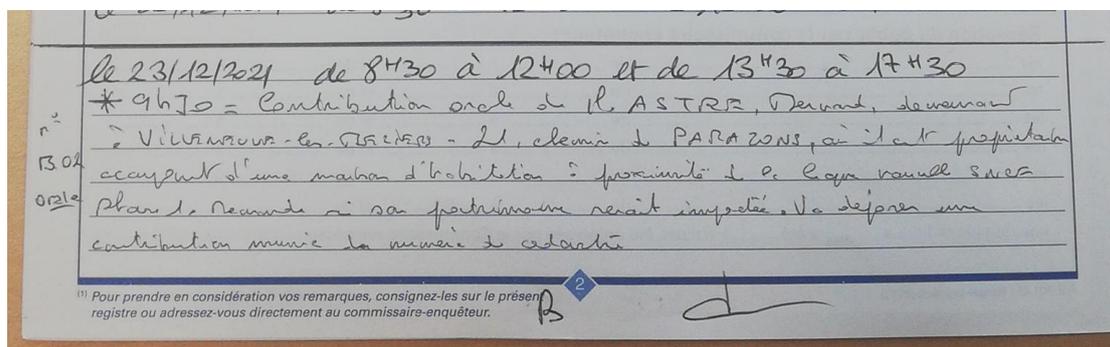
Un tel projet est incompréhensible

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R216 - ASTRE Bernard - Villeneuve Les Béziers

Date de dépôt : Le 28/12/2021 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @217 - Marloes - Mèze

Date de dépôt : Le 03/01/2022 à 14:28:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Le LGV? Pas a Mèze.

Contribution :

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sûr, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@218 - GRANDJACQUES AGNES - Paris**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 14:34:57

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Tracé de la ligne grande vitesse bassin de thau

**Contribution :**

Bonjour , ce tracé a été imposé , défigure le paysage et engage de nombreux frais , cette initiative manque de concertation avec les habitants ; de plus il détériore du patrimoine historique le tracé de la via domitia ; de plus ce tracé ne respecte pas la fréquence des trains sur sète ; fait on une politique des transports basée sur l'intérêt des habitants ? ou sans tenir compte du service rendu aux citoyens? ces lignes à grandes vitesses ne vont pas se substituer aux petites lignes qui elles seraient utiles pour les habitants ; je crains que cette initiative détériore le maillage ferroviaire de la région , qu'il annihile le patrimoine local et ne soit pas souhaité par les habitants ; il est largement temps que la décentralisation soit au service des habitants plutôt que leur compliquer la vie

Il est largement temps de consulter les citoyens avant les élections ; j'espère que les députés concernés prendront ce problème en compte et respecteront l'histoire et l'envie des citoyens

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@219 - ivan - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 15:28:38

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**refus du projet

**Contribution :**

ce projet est une aberration qui de plus vas traverser le territoire du lézard ocellé (espce protégé) des flamands roses présent dans la zone humide de l'étang de thau sans compter toutes les autres espèces rapaces et autres. de plus l'impact visuel sera catastrophique. je ne vois vraiment pas ce qui a pu motiver ce projet d'aucune utilité ( a part peut être financière pour certaine société?)

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@220 - Céline - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 16:04:19

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**LGV à Poussan

**Contribution :**

Je suis contre ce projet de LGV qui impacterait grandement la biodiversité locale à commencer par les habitants des communes concernées, pour un gain de temps très modeste

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@221 - Jarret Véronique - Marseillan**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 16:21:22

Page 111 / 1332.

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Tracé LGV Montpellier Béziers

**Contribution :**

Je suis contre le nouveau tracé et contre ce projet qui va dénaturer le bassin de Thau, mettre en danger l'écosystème de l'étang par la pollution, qui va exproprier des viticulteurs de Pinet en réduisant les parcelles de cet AOC, tout ça pour faire gagner 18mn à un TGV qui ne desservira plus les gares de Agde ni Sète, ce qui pénalisera le tourisme de loisirs et d'affaires dont les retombées économiques sont vitales pour le bassin de Thau !

Quand au budget astronomique de ce projet il devrait être consacré à d'autres infrastructures locales !

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@222 - CHOLLEY SANDRINE - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 16:29:15

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV

**Contribution :**

Nous sommes contre cette nouvelle ligne à grande vitesse, source de désagrément visuel et sonore ainsi qu'un bouleversement pour toutes les espèces, faune et flore, de notre bassin de Thau. Il existe déjà une gare accueillant des TGV, nul besoin de créer d'autres sources de production de carbone.

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@223 - Eric - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 18:17:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Argumentaire contre le tracé de la nouvelle LGV sur la commune de Poussan

**Contribution :**

J'observe que, lors de son passage sur la commune de Poussan au niveau de l'échangeur avec l'entrée de l'autoroute, le tracé proposé frôle le bord de l'Étang de Thau, au niveau de la Crique de l'Angle, un des endroits les plus sauvages et les plus protégés, où se réfugient de nombreux oiseaux migrateurs et notamment des flamants pendant sept mois de l'année. Ceci est, de mon point de vue, totalement inacceptable, du fait de l'impact écologique considérable et des nuisances sonores, la Crique étant sous les vents dominants de nord-ouest et du nord.

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@224 - Lacanal Geraldine - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 03/01/2022 à 19:19:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Trace du TGV Montpellier Perpignan

**Contribution :**

Il serait bon de réfléchir à un autre tracé au vu de l'impact écologique et visuel (viaduc de 1.4km sur 28m de haut) pour la commune de POUSSAN et les communes avoisinantes.

Je suis contre ce tracé

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@225 - Aurore - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 03/01/2022 à 20:18:19

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Ligne tgv mtrp barcelonne

**Contribution** :

Une catastrophe écologique et économique pour notre région avec un viaduc gigantesque qui va défigurer notre beau village tout ceci pour gagner qq minutes sur un trajet...

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@226 - Guyon Jeremie - Montbazin**

**Date de dépôt** : Le 04/01/2022 à 07:51:14

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Contre la LGV

**Contribution** :

Je trouve aberrant que ce projet soit de nouveau d'actualité! Il menace la flore et la faune du bassin de Thau, la préservation d'un espace naturel.

Les nuisances sonores et surtout la densité du trafic routier pour y accéder sera encore plus dense qu'il ne l'est déjà dans les villages abordant la 613.

La construction du viaduc va dénaturiser l'étang, seul espace encore un peu préservé du béton...

Et ça pour quoi? Une nouvelle gare fantôme comme celle de Montpellier ? Qui va attirer les moqueries, mettre l'accent sur le non sens de la gestion de la région? ... aberrant !

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@227 - RATTI Philippe - Gigean**

**Date de dépôt** : Le 04/01/2022 à 09:41:06

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Opposition au tracé de la LGV

**Contribution** :

Quelques réflexions personnelles,

Sachant qu'un TGV lancé à 300 KM/h mets 50 Km pour s'arrêter, cette LGV n'a de grande vitesse que le nom compte tenu de la distance entre la Mogère et le Biterrois.

Je ne trouve nulle part les réponses aux questions posées par l'agence de l'environnement au porteur de projet.

Apparemment, c'est le contribuable (nous) qui va payer la part "réservée" aux collectivités locales.

Voir des poteaux de viaduc tagués jusqu'à 3 m du sol au beau milieu d'une zone hyper touristique et classée va faire désordre.

Que dire des curistes qui ne viendront au sein du plus important centre thermal de France du fait de l'absence de moyens de transport.

Il est également inadmissible que la gare de la Mogère soit inaccessible depuis la plupart des communes du canton.

Je ne vois pas, dans le projet, les voies d'accès au massif de la Gardiole depuis Gigean.

Je suis bien entendu contre ce projet insensé.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@228 - Alain - Portiragnes**

**Organisme** : Privé

**Date de dépôt** : Le 04/01/2022 à 09:57:49

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Enquête publique phase 1 Montpellier Béziers

**Contribution** :

La Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan est programmée en 2 Phases. La phase 1 qui se termine à Béziers a déjà l'agrément des Préfectures qui ont signé l'accord pour le dernier tracé. Pour le village de Villeneuve les Béziers qui est très impactée par ce tracé il faut que le tracé définitif revienne au tracé de 1995 qui longe l'autoroute. Ce tracé abandonné pour implanter "une gare A75 inutile car non connectée et hors centre ville" doit être à nouveau retenu pour cette Phase 1. Le raccordement Ligne Nouvelle doit être aussi réétudiée afin de détruire le moins possible de Biens à Villeneuve les Béziers et Cers. SNCF Réseau ayant toutes les données peut très vite reprendre ce dossier de 1995 et le proposer comme dossier de référence.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@229 - SOUCHE Isabelle - Toulouse**

**Date de dépôt** : Le 04/01/2022 à 12:03:09

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : il était temps !

**Contribution** :

Il était temps que le chaineau de LGV manquant permettant de relier l'Europe du Nord à l'Europe du sud soit vraiment lancé.

Il était temps car la ligne ferroviaire que j'emprunte de Toulouse vers Montpellier est trop souvent saturée entre Béziers et Narbonne (je n'ai jamais réussi à faire un aller-retour entre Toulouse et Montpellier sans être retardée).

Tant mieux que la LGV arrive !!

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@230 - NOURRIT-POIRETTE Françoise - Muret**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 12:40:55

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV ou mobilités douces et respect de l'environnement ?

**Contribution :**

Nous ne sommes plus à l'époque des 30 glorieuses, mais à l'ère des mobilités douces, respectueuses de l'environnement. Le projet de LGV et de viaduc proche de l'étang de Thau est tout à fait archaïque et nuisible, je vous remercie de le reconsidérer.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@231 - Stéphanie - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 12:58:33

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV

**Contribution :**

Je suis contre ce projet qui ne peut qu'apporter pollutions sonores et visuelles et qui aura un impact écologique des plus néfastes sur notre beau pays. Il s'agit comme d'habitude de faire passer des intérêts financiers avant les intérêts écologiques et humains.

CONTRE

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@232 - Amblard Marie claire - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 14:01:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Prévoir un autre tracé à la ligne LGV, qui respecte l'environnement fragile du territoire de Thau

**Contribution :**

Le projet actuel de tracé de la LGV est une catastrophe pour l'environnement très fragile de l'étang de Thau et du territoire. Le viaduc monumental qui verrait le jour au milieu de la garrigue et à proximité de l'étang sur la crique de l'Angle, protégée par Natura 2000, détruira un espace de reproduction des espèces et de régulation des écosystèmes. Ce projet est totalement en contradiction avec les exigences de développement durable dont les élus se délectent. C'est un projet archaïque en matière environnementale. Il détruira et enlaidira le paysage pour un gain de temps ridicule par rapport aux enjeux menacés. Les habitants du territoire feront les frais de ce projet, sans en profiter puisqu'ils devront se déplacer de la gare de Sète sur la gare Sud de France plus éloignée. Par ailleurs, pendant la phase de construction, l'impact sur le territoire sera énorme, créant un goulet d'étranglement sur la seule voie qui dessert toutes les communes autour de l'étang. Enfin, les nuisances sonores vont définitivement détruire le calme et la sérénité dont bénéficiaient les villages du pourtour de l'étang, notamment Bouzigues.

Il convient donc absolument de revoir le tracé de la LGV en l'alignant sur le tracé de l'autoroute.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @233 - corinne - Sète

**Organisme** : particulier

**Date de dépôt** : Le 04/01/2022 à 14:17:24

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : très favorable au tronçon Montpellier Béziers

**Contribution** :

Habitante de Sète il me paraît indispensable de favoriser le Ferroroutage sur une infrastructure appropriée qui diminuera outre l'aspect écologique le dangereux trafic de camions sur l'autoroute et permettra par ailleurs de désengorger les TER régionaux aux heures de pointe

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @234 - Denis - Sète

**Date de dépôt** : Le 04/01/2022 à 15:30:21

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Ligne grande vitesse entre Montpellier et Beziers

**Contribution** :

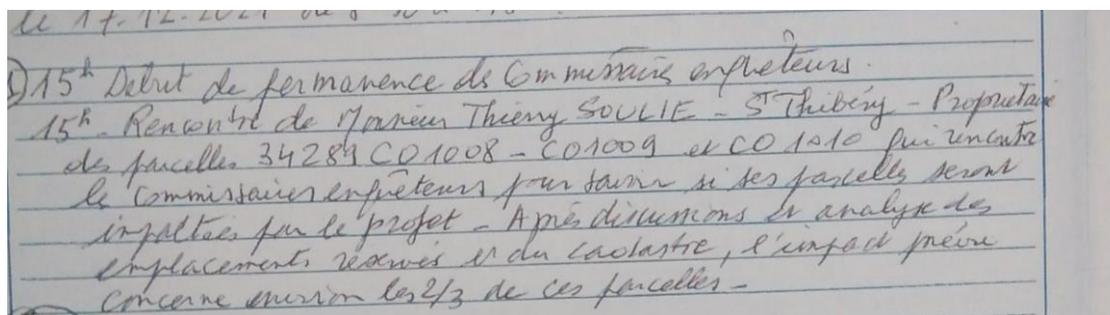
J'ai pris connaissance du projet de la ligne à grande vitesse entre Montpellier et Béziers. Un projet à l'encontre des prises de conscience actuelles et du bien-être des générations futures. Cette course à la vitesse ne va pas vers plus de progrès. Ce n'est qu'un "toujours plus" pour un seul but: la rentabilité. Rien qui pourrait améliorer la vie des populations du Bassin de Thau.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R235 - SOULIE Thierry - St Thibéry

**Date de dépôt** : Le 21/12/2021 à 10:00:00

**Lieu de dépôt** : Sur un registre papier



**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

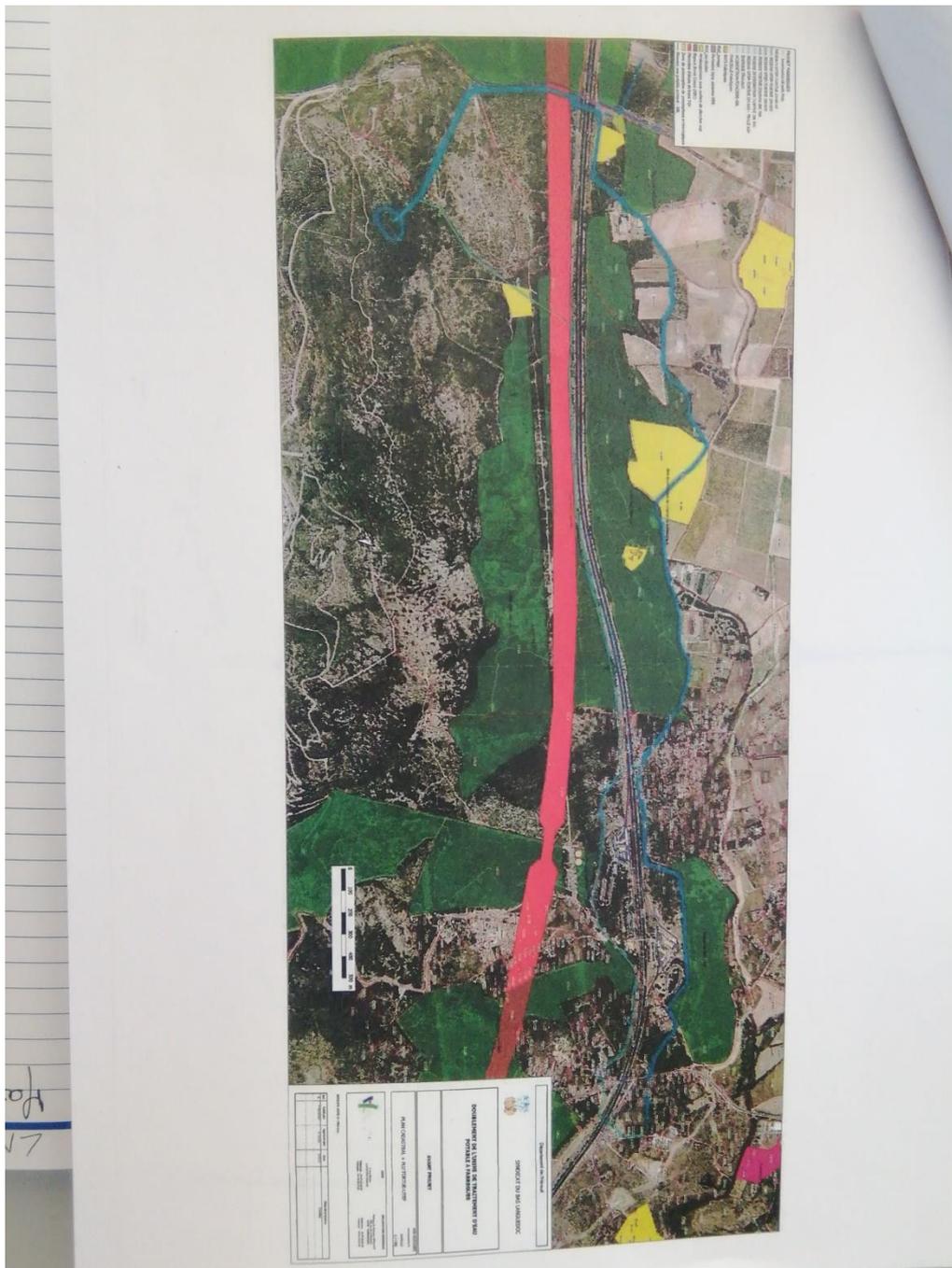
## R236 - NIDECKER Jacques

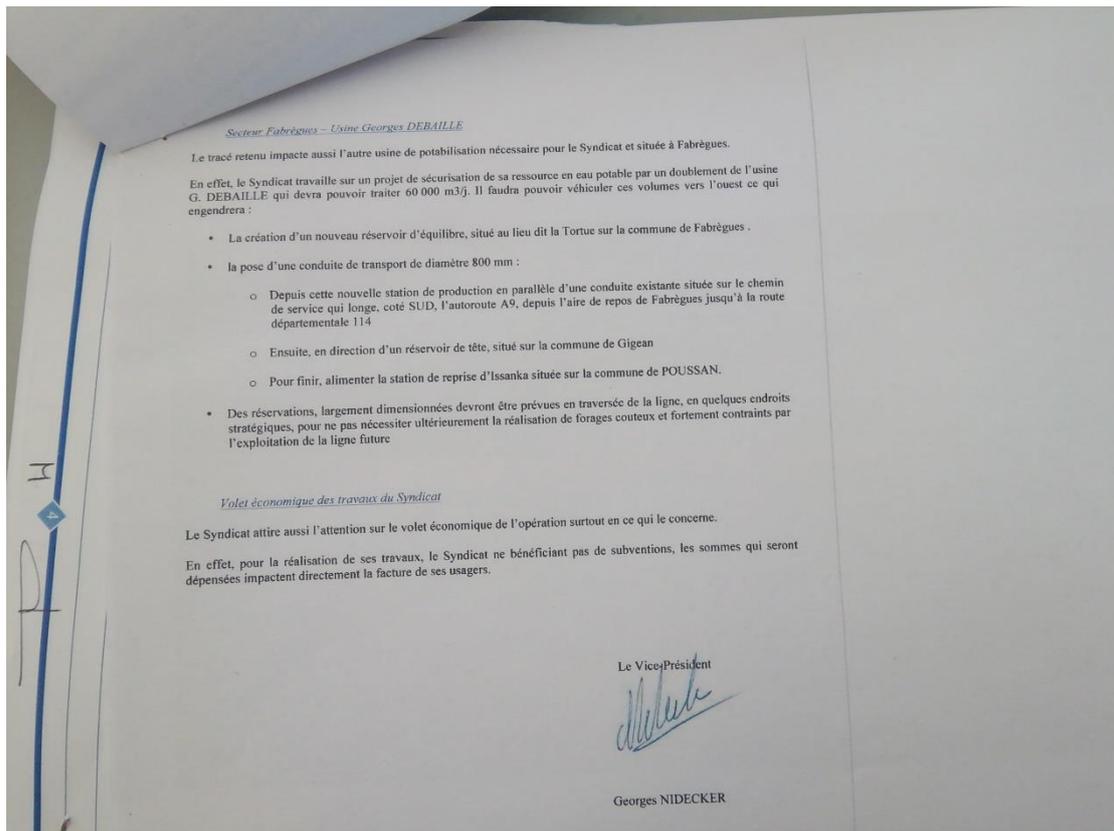
**Date de dépôt** : Le 21/12/2021 à 10:00:00

**Lieu de dépôt** : Sur un registre papier

15<sup>h</sup> 30 - Rencontre avec l'honorable Georges NIDECKER - Vice Président du syndicat intercommunal d'adduction d'eau de communes du Bas Paysan. Ce syndicat s'occupe des impacts du projet sur les nappes phréatiques, les puits et l'adduction - distribution de l'eau potable. Il remet aux Commissions enquêteurs ses données comportant ses observations - Données qui est annexé au présent registre et Comptes rendus.

**Pièce(s) jointe(s) :**

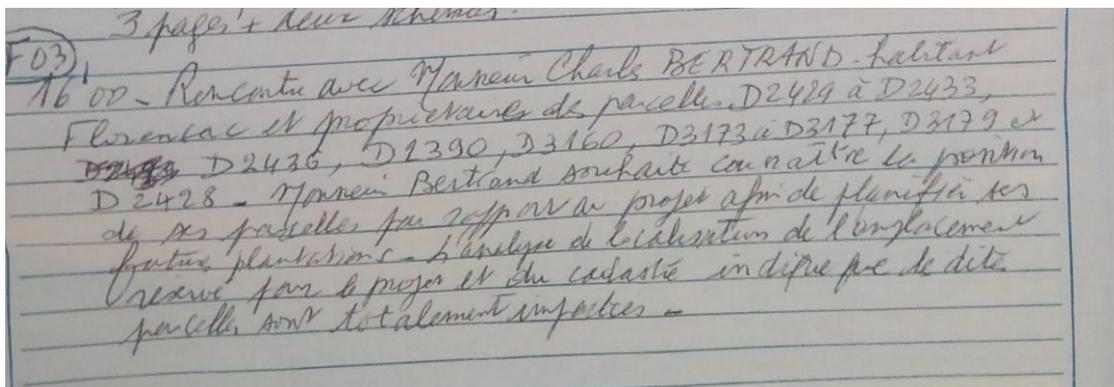




## R237 - BERTRAND Charles - FLORENSAC

Date de dépôt : Le 21/12/2021 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

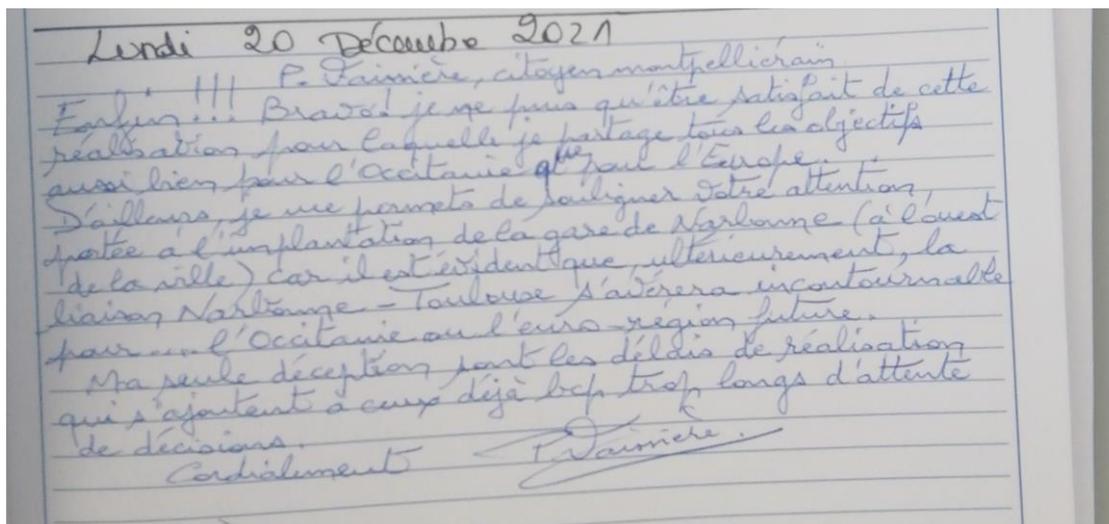
## R238 - FAISSIERE P.

Page 118 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers

Date de dépôt : Le 21/12/2021 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

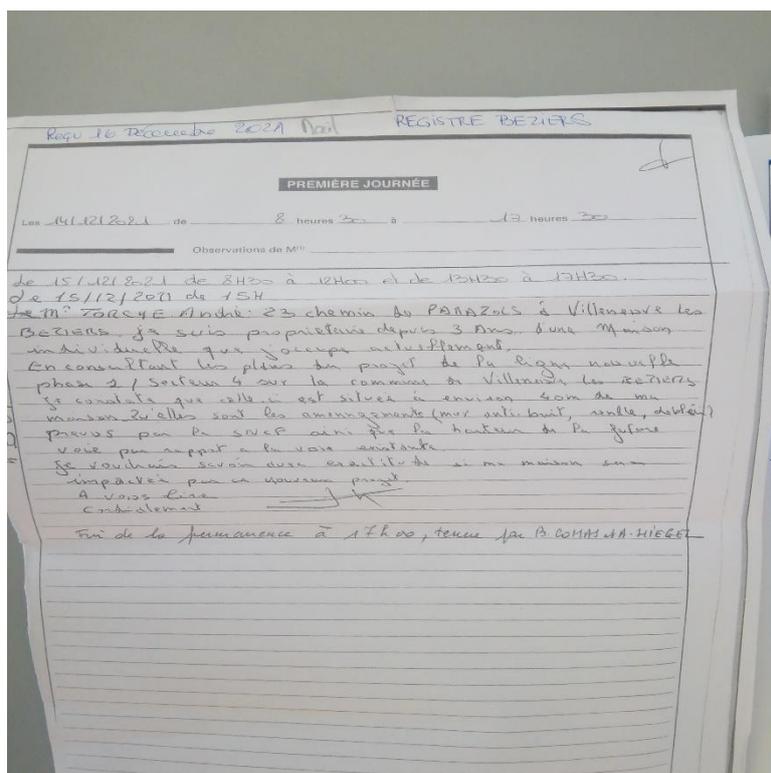


Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R239 - TORCHÉ André - Villeneuve Les Béziers

Date de dépôt : Le 21/12/2021 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@240 - BOURDELIN joelle - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 17:29:59

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV MONTPELLIER PERPIGNAN

**Contribution :**

La lagune de Thau est très sensible et la ligne TGV va bouleverser l'équilibre fragile de son écosystème que ce soit pendant les travaux et après tout au long de son exploitation.

Pollution de tous ordres, sonores, visuelles, eaux de l'étang d Thau, flore, faune...

Les viaducs projetés sont des aberrations, monstres de béton, dénaturant le paysage jusqu'alors épargné et le tourisme va souffrir de cet enlaidissement de cette zone.

Ostréiculteurs, vigneron ???

Utile? Gain de temps? désengorgement des autres voies de circulation...Pas certain. Un projet déjà ancien qui ne correspond plus aux attentes des citoyens d'aujourd'hui....

Le coût énorme bien entendu alors que la modernisation de l'existant serait certainement plus judicieuse et plus économe des deniers de ces mêmes citoyens..

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@241 - HERVOIR Olivier - Florensac**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 17:52:15

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LIGNE TGV PHASE 1 MONTPELLIER BEZIERS

**Contribution :**

Je crois que quoi que l'on puisse écrire, "les enjeux sont faits", nous ne pourrons rien changer aux décisions d'état. Le tracé prévoit de passer le long de l'autoroute à FLORENSAC et va générer encore plus de nuisances (bruits, pollutions en tous genres, mobilité de la faune animale... ).

Qu'est il prévu sur la commune de FLORENSAC pour tous ces sujets, murs antibruit, tunnel animaux, etc ?

Peux on avoir des précisions sur le tracé sur la commune de FLORENSAC, les études environnementales .. ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@242 - BESSIERE Louis - Sète**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 17:54:33

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Observations Enquête publique LGV - Phase Montpellier - Béziers -

**Contribution :**

Tous ces travaux envisagés pour ne gagner que 18 mn sur le trajet Montpellier - Narbonne ! Alors que de simples travaux de confortement de l'actuelle voie auraient permis, de l'avis de certains experts, d'en gagner au moins la moitié !

Ce qui doit être souligné, c'est l'absence de TGV s'arrêtant en gare de Sète (desservant les 140 00 habitants du territoire de Thau) qui va mettre les habitants à environ 1 h 50 de plus de Paris, ceci suite aux divers transferts et correspondances de toutes natures, à partir de l'actuelle nouvelle gare TGV de Montpellier (La Mogère), pour atteindre la gare de Sète !

Il ne s'agit pas d'un progrès mais d'une régression ! A ce niveau-là, on ne peut qu'émettre une réserve et être OPPOSE au projet tout au moins sur ce tronçon-là !

En conséquence, il est nécessaire de conserver au moins 3 TGV par jour (Aller et Retour) et plus en période estivale empruntant la ligne actuelle permettant autant d'arrêts en gare de Sète avec possibilité d'arriver jusqu'à Béziers voire Narbonne... Pour mémoire, la gare de Sète accueille actuellement 8 TGV/jour.

Aspect environnemental :

Crainte que le massif de la Gardiole soit défiguré. Le tracé passera au pied de l'Abbaye St-Félix-de-Montceau (classée). par ailleurs, même si le tracé est prévu proche de l'autoroute, dans une tranchée, à moins de refermer celle-ci, le bruit des TGV sera perçu des habitations de Gigean toutes proches à cet endroit-là. Un autre tracé n' était-il pas possible ?... Sans compter le viaduc prévu plus loin...

En conclusion, au titre environnemental, j'é mets de fortes RESERVES et suis OPPOSE à l'absence d'arrêts à Sète.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@243 - Derksen - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 19:18:07

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Le LGV? Pas a Mèze. Je souhaite conserver l'anonymat, en cochant cette case, seuls mon prénom et ma ville apparaîtront avec ma contribution:

**Contribution :**

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sure, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@244 - Geraldine - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 21:59:35

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Contre

**Contribution :**

Projet non essentiel et non utile de l'argent gaspiller juste gagner quelques minutes de transport

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@246 - Ahullo Jorris - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 08:01:43

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Ligne LGV

**Contribution :**

Allez vous faire enculer avec vos trains

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@247 - LUCARELLI Cyril**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 08:07:28

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Ligne lgv

**Contribution :**

Pas du tout en accord avec se projet Farfelu inutile à mon sens...

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@248 - Robert - Sète**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 08:09:05

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Train

**Contribution :**

Franchement vous allez tuez la terre faut arrêté ça tout de suite

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@249 - Joan - Mireval**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 08:10:04

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne Igv

**Contribution :**

Pourquoi m'être encore plus de train on en a déjà assez ,en plus pour défoncé la garigue

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@250 - Kerbiguet Loic - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 08:24:42

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV

**Contribution :**

Stop au massacre de la nature

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@251 - barberane brigitte - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 08:57:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV Territoire en danger

**Contribution :**

Devant l'enjeu écologique et par amour pour la beauté de ma région, je m'oppose à la nouvelle ligne à grande vitesse en Pays de Thau

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@252 - Nourrit Vincent - Brest**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 10:05:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV Bassin de Thau

**Contribution :**

Je découvre atterré ce projet de viaduc dans la plaine de Poussan.

Le site de la SNCF sur le sujet est pour une fois très bien fait (<https://www.ligne-montpellier-perpignan.com/pages/le-projet>). Les choses sont claires: plusieurs milliards de coût, un territoire et une population (126 000 habitants) sacrifiés. L'impact négatif sur le capital environnemental, touristique et économique du territoire sera majeur et à très long terme.

Tout cela pourquoi ? Pour réduire de 39 minutes max le de parcours entre les grandes villes, "connecter" l'Espagne (pour ce que cela veut dire) et augmenter le fret.

Le seul avantage pour les habitants du bassin sera peut-être d'avoir plus de TER Sète-Montpellier ! C'est sur que si on leur avait demandé il n'aurait pas trouvé mieux comme projet pour dépenser plusieurs milliards.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@253 - Mercieux Alexandra - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 10:34:10

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV

**Contribution :**

Je ne suis pas du tout d'accord avec se projet qui ferait gagner 18 minutes sur un trajet de 1h30 ? Dans quelle intérêt ? Sûrement pas celui des habitants des villages comme bouzigues loupian gigean ... Il n'y a aucun intérêt pour nous d'avoir un pont à 28 mètres de hauteur qui défigure notre paysage et qui dénature là garrigues et l'habitat naturelle de plusieurs centaines d'espèces sauvages !

Refus du projet entièrement et complètement !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@254 - BREASSON CHRISTINE - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 11:18:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à la ligne LGV

**Contribution :**

Non à cette ligne LGV qui va nous apporter que des nuisances sonores, visuelles et écologiques sur le Bassin de Thau et Détruire la Via Domitia (inscrite aux monuments historiques) ainsi que la moitié du terroir Picpoul de Pinet.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@255 - GIMONNEAU Dominique - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 11:42:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME - PHASE 1 MONTPELLIER

**Contribution :**

Je suis tout à fait hostile à ce projet pour les raisons suivantes :

- Dans le dossier de l'enquête publique il est mentionné que la réalisation de la ligne nouvelle Montpellier Perpignan est dans la Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités. Cette affirmation n'est pas tout à fait juste car les articles de la loi ne parlent pas directement de cette nouvelle ligne. Il faut se rapporter au rapport annexé et à son paragraphe III pour comprendre qu'elle se trouve dans le scénario 2 relatif aux grands projets, présenté par le conseil d'orientation des infrastructures et retenu par l'état.

- La réalisation de cette ligne nouvelle est un détournement de la loi dans la mesure où cette dernière indique en première priorité l'entretien et la modernisation des réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux existants.

Dans le cas présent on justifie la création de cette nouvelle ligne qui améliorera la circulation des TER et du fret. Pour ce faire il n'est pas nécessaire de créer une ligne à grande vitesse qui de part ses contraintes de réalisation demande des investissements beaucoup plus lourds qu'une ligne classique.

- La loi d'orientation vise également à renforcer, entre autres, les déplacements au quotidien.

Pour cette ligne LGV on parle de gain de temps en majorité inférieur à la demi-heure et qui concernera que peu de monde. Utilisons plutôt ce financement pour développer la desserte des villages limitrophes de Montpellier (Fabrègues – Pignan – Saussan – Laverune – Courdonneral ...) ce qui aura pour effet de donner aux habitants de ces villages une alternative à la voiture, réduisant la pollution, et du fait de la diminution des véhicules une sécurité accrue sur les axes routiers.

- Le coût de cette réalisation est exorbitant aussi bien au niveau financier, écologique et social.

Le coût de la première phase : Montpellier – Béziers a été estimé à 1 855 millions d'euros (aux conditions économiques de juillet 2014), arrêté par décision ministérielle n°4 du 1er février 2017. Il a également été actualisé au regard des conditions économiques de janvier 2020, à 2 040 millions d'euros HT.

Or les données économiques ont changé depuis avec le surcoût des matières premières et de l'énergie. Si on fait une extrapolation en prenant en comparaison l'augmentation entre 2014 et 2020, le projet en 2035 aura augmenté de 431 millions d'euros HT.

En tant que contribuable, j'estime que les sommes qui seront investies dans ce projet seraient plus utiles dans l'intérêt général sur des programmes budgétaires liés à la santé et à la justice.

- Il est remarquable que dans ce dossier, bien construit au demeurant, un des points qui fait débat, la construction du viaduc de Poussan, n'a pas le droit à sa photo montage. D'ailleurs dans sa lettre du 22 septembre 2021 adressée à la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, le maire de Poussan relève ce manque et fait connaître son regret de ne pouvoir visualiser, comme pour d'autres, l'intégration de cet ouvrage dans le paysage actuel. C'est une tromperie et un manque délibéré d'information.

Le rédacteur aurait-il eu peur de fédérer encore plus les opposants devant une représentation d'un tel ouvrage qui dénature tout.

- Ce projet ne respecte en rien les obligations de la France en matière de réduction des gaz à effets de serre et entraînera certainement une fois encore la condamnation de notre pays.

- Un point important ne figure pas dans ce dossier du fait de son caractère angélique, c'est la possibilité réelle d'une forte contestation des habitants concernés et lésés par ce projet. Ne se sentant pas entendus ils pourraient manifester de façon "bruyante". Une grande mobilisation en ampleur et dans le temps nécessiterait la présence de forces de l'ordre dont l'intervention n'est pas gratuite.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@256 - Plate Antoine - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 12:20:53

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** ma contribution personnelle

**Contribution :**

Alors que nous aurions changé de paradigmes (modèles économiques, démocratie de projet...):

Oui à un vrai débat - non parcellaire ou biaisé), à ouvrir dans le cadre de nos prochaines échéances électorales.

Nécessités de développer le ferroutage avec des objectifs non atteints. Celle d'améliorer nos dessertes voyageurs pour relier nos métropoles européennes mais en préservant ou développant nos lignes dites "secondaires" et nos gares actuelles.

Alors...

Pourquoi notre technostucture tronçonne t-elle en salami ces questions dans cette contestable et seule enquête publique ?

Comment nos finances publiques locales seraient appelées pour la création de nouvelles gares Tgv - avec davantage d'enclavement pour nos bassins de vie non raccordés ?

Mes remarques face à un projet non concerté relèvent d'un pragmatisme républicain pour mieux affirmer la construction de nos plans ou schémas de transport tant européen que régionaux - sans dessaisir la compétence de nos élus nationaux ou locaux.

Foin d'un dossier technocratique.

Place à une critique citoyenne.

Moins de dissensus autour de la "contrainte européenne" et un autre projet - intégrant mieux nos territoires d'Occitanie et leur défense environnementale.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@257 - BELLOCHE Christine - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 12:55:49

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Projet LNMP

**Contribution :**

Je prends connaissance de ce projet par un flyer déposé chez moi, il y a deux jours... Il était temps !!!

Bien évidemment je m'oppose à un tel projet NON CONCERTÉ, les autorités publiques semblent vouloir passer en force sans prendre en compte les arguments démontrant de nombreuses aberrations.

Il faut, à minima, un VRAI débat public sur un projet ayant un tel impact sur un environnement hyper sensible.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@258 - PUTINIER Sophie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 13:14:01

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Tracé du TGV Montpellier Béziers

**Contribution :**

Habitant près du tracé proposé, je m'oppose au prolongement de la ligne TGV Paris-Montpellier. Je n'y trouve aucun avantage et que des nuisances:

- 6 ans de travaux, 6 à 8 milliard d'Euros d'investissement pour 18 minutes (dérisoire et au mieux) gagnés entre Paris et Perpignan

- un paysage magnifique défiguré le long de l'étang de Thau

- beaucoup moins de TGV accessibles directement depuis Sète

Que l'argent économisé aille à la réfection des voies existantes et à l'amélioration de la ponctualité de la SNCF !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@259 - DUMORTIER Jean-Paul - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 14:11:04

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Projet de LNMP

**Contribution :**

Informé du projet depuis seulement quelques jours, j'en suis atterré !

Je déplore la façon dont est menée l'enquête publique, sans aucune concertation, sur un sujet impliquant l'environnement hyper sensible qu'est le bassin de Thau.

Je m'inquiète de la défiguration programmée de la lagune, de sa garrigue, et des conséquences sur les activités majeures de conchyliculture et de vignes. Tout cela pour gagner 18 mn de transport, mais aussi perdre la gare TGV de Sète.

Je réclame un vrai débat public.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@260 - Audrey - Sète**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 14:11:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Je m'oppose à ce projet !

**Contribution :**

Je ne crois pas qu'un gain de 18 minutes entre Montpellier et Perpignan justifie de sacrifier notre territoire de Thau.

Je m'oppose à ce projet, pour toutes les raisons qui sont évoquées par l'Observatoire du Pays de Thau :

- 1/ La LGV passera sur Issanka (lieu de captage de l'eau potable pour l'agglomération de Sète). 💧
- 2/ La LGV passera sur un viaduc de 1400m et 28m de haut avec une trentaine de piliers en béton qui enjambrera la zone des Clashes et dominera la Crique de l'Angle classée Natura 2000. 🏗️
- 3/ La LGV arrachera et excavera la garrigue et son éco-système sur des kilomètres. 🌳
- 4/ La LGV traversera la Gardiole, classée "site pittoresque" en 1980, puis reconnu Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I et II. 🌿
- 5/ La LGV coupera le terroir du Picpoul de Pinet en 2 : 10% des vignobles vont alors disparaître. (Le Picpoul de Pinet fait partie des 3 grandes AOC du Languedoc avec Les Terrasses du Larzac et le Pic Saint Loup) 🍇
- 6/ La LGV ensevelira en partie la Via Domitia : la Via Domitia est un tronçon routier datant de l'époque Gallo-Romaine classé aux Monuments historiques. 🏛️
- 7/ La construction de la LGV générera un bilan carbone qui sera compensé en...240 ans. 🌊
- 8/ La LGV générera des nuisances sonores indéniables pour certains habitants de Poussan notamment qui verront le viaduc du bout de leur jardin. 🏠
- 9/ La LGV écartera une partie des 53 000 curistes qui se rendent chaque année à Balaruc, une grande partie d'entre eux arrivant par la gare de Sète, qui n'accueillera plus de TGV. 🚂
- 10/ La LGV verra naître 2 nouvelles gares excentrées à Béziers et Narbonne pour rallier Montpellier Sud de France : plus de gare TGV sur Sète pour les habitants du Bassin de Thau. 📁
- 11/ Les travaux de la LGV généreront un coût de 5,5 milliards d'euros pour le tronçon Montpellier-Béziers. 💰
- 12/ Le financement de la LGV entrainera de fait une hausse importante des impôts car le financement tripartite sera imputable au contribuable : Europe (20%), Etat (40%), Collectivités locales (40%). 🏛️
- 13/ Le chantier de la LGV modifiera considérablement le microclimat et mettra de fait en danger la biodiversité : "En défrichant, déboisant et débroussaillant, les travaux perturberont la faune et flore locales. {...}. 🐛
- 13/ Il est probable que "cela bloquera la circulation du vent et augmentera l'humidité, entraînant avec elle l'arrivée du mildiou et de l'oïdium" estime Laurent Thieule. Sans compter les inondations des vignobles dues à l'imperméabilisation des sols et aux dévers du tracé 🌊
- 14/ La LGV entrainera, en plus des nuisances sonores, la dévalorisation et dévaluation de nombreux logements. 🏠
- 15/ La LGV aurait pu bénéficier d'une mixité fret-voyageurs sur sa totalité mais celle-ci se fera uniquement entre Montpellier et Béziers.
- 16/ La LGV entrainant l'arrêt des TGV à Sète, le temps de trajet pour se rendre à la gare de Montpellier Sud de France pour une personne non véhiculée sera d'1h30. 🚶♂️ 🚶♀️
- 17/ La LGV mettra en difficulté agriculteurs, viticulteurs, ostréiculteurs, oléiculteurs, éleveurs, apiculteurs, ... car les terres annexées subiront les ravages et les dégâts de la LGV. 🧑🏫 🗣️ 🗑️
- 18/ Le gain de ces 17 points : 18 minutes de moins entre Montpellier et Béziers ! 🕒

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@261 - Cacheux/Texier Séverine et Julien - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 05/01/2022 à 14:13:12

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne LGV

### **Contribution :**

Non à la construction de cette ligne LGV! Habitant du Giradou à Poussan,nous ne voulons pas avoir les nuisances auditives et visuelles que cette ligne occasionné!Nous ne voulons pas que la biodiversité et la beauté de notre étang de Thau soit dégradé en faveur d un gain de trajet ferroviaire de - de 18 min.De plus,nos habitations vont perdre une valeur considérable et nous sommes nombreux à avoir concrétiser nos projets immobiliers en empruntant sur 20 ou 25 ans.Nous ne voulons pas perdre notre tranquillité et notre vue pour un viaduc gigantesque!Donc pour toutes ces raisons nous nous opposons à ce projet mais surtout à ce tracé.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@262 - Henriette - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 05/01/2022 à 14:24:48

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Le LGV? Pas a Mèze

### **Contribution :**

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sure, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@263 - FRANCISCA - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 05/01/2022 à 15:14:32

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :CONTRE CE PROJET

### **Contribution :**

les agriculteurs doivent respecter:

-Zone protégée

-Zone Natura 2000

-Zone Directive Nitrate

-Loi Littorale

-ne pas Tailler les haie du 31 Mars au 1er juillet

et j'en oublie c'est sur

C'est fou de constater que dès que dans un projet, intervient beaucoup d'argent, l'écologie et toutes les valeurs de la France, passent sous le tapie.

C'est une honte!!!!

Toute contribution ne servira a rien, il ne s'agit là que d'acter "ca été fait.... next step".

De mon coté, ma vie restante je contemplerai l'autoroute d'un coté et la LGV de l'autre.

Sans compter que pendant les travaux je vais devoir rester chez moi pour éviter toutes les nuisances(bruit, poussières...).

Personnellement ce tracé est une aberration et la rénovation des lignes existantes devrait rester la top priorité.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@264 - baudry benjamin - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 05/01/2022 à 15:16:31

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne LGV Montpellier béziers

**Contribution** :

Bonjour,

Je suis contre le projet LGV car le tracé final qui est proposé accentue les impacts négatifs sur notre AOP Puisque la surface d'emprise du tracé a augmenté de 55% par rapport à celle de 2015 et que les tronçons n°4 et n°5, qui concernent le passage du TGV sur notre AOP, amputent directement l'aire géographique délimitée Picpoul de Pinet d'environ 75 hectares.

Cordialement,

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@265 - de Fays Françoise**

**Date de dépôt** : Le 05/01/2022 à 16:30:22

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :contre le tracé actuel de la nouvelle ligne grande vitesse Montpellier Perpignan

**Contribution** :

Il serait préférable de passer au nord de Poussan afin de protéger le massif de la Gardiole

.Dans la vallée de Villeveyrac pour épargner l'étang de Thau

Faire un raccordement aux voies présentes pour profiter de la gare de Sète , économie d'une nouvelle gare ! et ainsi rejoindre Agde Béziers et Perpignan

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @266 - Aguilar Guy-Charles - Saint-Jean-de-Fos

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 17:55:28

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** opposition à un tracé basé sur une réflexion anachronique

### **Contribution :**

monsieur le commissaire enquêteur je voudrais dire ici toute l'inquiétude que génère ce projet à divers niveaux que je vous soumettrai sans prétention d'exhaustivité

ainsi qu'une certaine colère face à ce qui ne peut être vécu, par les héraultais et les héraultaises notamment, que comme un passage en force après des décennies de mise en sommeil du projet...ceci amenant à se positionner sur une réflexion d'une autre période de référence alors que le contexte est si différent aujourd'hui et surtout au moment de la réalisation, demain

nous sommes en pleine transition en matière de mobilité et d'Énergie ainsi que de mode de vie, aussi n'est ce pas le moment de se précipiter ...similairement l'étude de l'amélioration de la consommation des véhicules diesel opportune en 2012 (époque de la réflexion en référence ici) n'est plus d'actualité un saut qualitatif ayant été effectué depuis

En 2012 le remplacement de la voie aérienne par la voie ferrée avait une composante de nécessité de vitesse qui n'est plus la priorité aujourd'hui

Bénéficiaire d'un Aller-retour à Paris dans la journée implique d'arriver avant 9 heures et de pouvoir rentrer à une heure acceptable et assez près de chez soi

Le train de nuit est sans doute une piste humainement et écologiquement insuffisamment exploitée (mais apparemment sur le point de l'être)

Ce projet pour un habitant du bord de Thau dérive inexorablement vers l'avion car éloigne de la gare qu'elle met à plus d'une heure au moins et augmente tous les coûts annexes du déplacement : autoroute stationnement carburant...avec surtout risque et fatigue accrus

l'urgence écologique et de sécurité est de vasculariser finement les territoires au service de déplacements sécurisés et non de courir après des gains hypothétique de vitesse...

un tracé différent avait été envisagé qui désenclavait des territoires là où le résultat du présent est un grave enclavement et défiguration d'un autre...à l'heure où les SCOT étudient la mobilité sur les zones rurales ce tracé est on ne peut plus anachronique

il défigure les zones magnifiques qu'il traverse met le joyau qui est le notre -l'étang de Thau- en danger, pénalise la ressource thermique et ampute un terroir viticole d'excellence

cela suffirait le plus souvent à reconsidérer le tracé... pas là...pourquoi ? aucune compensation n'est envisageable car il ne s'agit pas là seulement d'argent mais de mode de vie

Que cache cette précipitation après tant d'atermoiement ? cet aspect aussi devra mobiliser les Héraultais, les occitans...

mais je ne doute pas que la réflexion soit reprise car je crois en l'honnêteté de mes élus et à leur reconnaissance de devoir se remettre en question

Un dernier point -même s'il n'est pas essentiel il sera mobilisateur sans doute-concernant le financement il repose sur les victimes du projet : ceux qui voient violés leur paysages leur mode vie leur sécurité et à qui l'on demande, de plus, de "payer la chambre"

La mobilisation citoyenne viendra mais encore une fois vous êtes notre recours car votre rôle est par l'avis que vous ne manquerez pas de vous faire, de revenir à un calendrier conforme à l'intérêt général contextualisé et actualisé

Je vous remercie, monsieur le commissaire enquêteur, et place ma confiance dans votre capacité de synthèse et de mesure des conséquences de cette "curieuse" décision qui aura de funestes conclusions mais aussi des conséquences sociales dont il est difficile de mesurer l'ampleur

Croyez, monsieur le commissaire enquêteur, en ma respectueuse considération

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@267 - MARIANNE - Poussan**

**Organisme :** ELUE DE POUSSAN

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 18:42:11

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** CONTESTATION DU PROJET

### **Contribution :**

Le projet qui était présenté à l'origine il y a des années était cohérent avec les besoins de l'époque mais sans tenir compte des préoccupations majeures environnementales.

Il serait préférable de se soucier du remplacement de la ligne SNCF actuelle longeant la côte du bassin de Thau qui est vouée à être submergée dans les 30 ans à venir.

Quand est-il du projet de ferroutage annoncé afin de réduire le trafic des camions sur le réseau routier et autoroutier générateur de pollution et d'accidents.

Que dire des risques de pollution dans un secteur protégé par la loi littorale qui entrave l'installation de producteurs agricoles et des petites entreprises sur le bassin de Thau alors que notre nappe phréatique sera impactée par les travaux et cela même des années après. Combien de tonnes de ciment et de roulement de camions faudra-t-il pour construire les pylônes du viaduc qui surplombera la zone de Poussan ?

Les modes de déplacement ont changés. A l'heure où la limitation des grands déplacements peut se faire avec le développement des Visios- conférences et où le déplacement en mode doux est devenu une priorité, ce projet de la ligne LGV n'a plus de sens.

Les usagers locaux qui prenaient le TGV à SETE vont augmenter les KM à parcourir et leur temps de trajet pour faire gagner 1/4 d'heure aux usagers des grandes distances.

Pourquoi les Poussanais devraient subir tous les inconvénients de la ligne LGV et en plus participer financièrement à sa construction ?

Pourquoi avoir opté pour 2 gares TGV distantes de seulement 25 KM sans réel intérêt pour les usagers mais qui vont coûter très cher aux contribuables.

Il est encore temps de repenser à un tracé plus adapté, respectueux de notre environnement qui ne dénaturerait pas nos paysages tant prisés par les habitants du bassin de thau et les touristes.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@268 - pages pierre**

**Date de dépôt :** Le 05/01/2022 à 20:56:21

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** PASSAGE LGV EN AOP PICPOUL DE PINET

**Contribution :**

bonjour

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Je m'oppose fermement , par la présente, au passage du TGV sur les tronçons n°4 et n°5 comme décrit par l'enquête publique .

situer en zone périphérique de ce tracé sur un domaine , nous avons déjà eu le tracé de l'aquadomicia l'an dernier qui est passé en plein milieu de notre appellation picpoul de pinet

il s'agit d'une ligne souterraine dont il y a peu d'impact une fois enfoui , mais le chantier a laisser des traces visuelle sur la nature !

en 1971 le chantier de l'autoroute A9 traverse encore la totalité de l'aire picpoul avec des contraintes visuelle et sonore très forte!

il serai tant de laisser ce lieu tranquille !

merci

trés cordialement

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@269 - Catherine - Pomérols**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 00:27:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition au projet

**Contribution :**

-Ma commune, Pomérols et la région qui l'entoure n'en retirera aucun bénéfice en terme de transport ou d'économie mais ne subira que des impacts très négatifs.

- Le passage de la LGV agrandit la zone impactée par l'A9 et gèle donc une vaste zone naturelle qui est un lieu de loisirs, de biodiversité, un vrai poumon vert pour les communes de Florensac, Pomérols et Pinet. Elle coupera davantage encore que l'A9, les communes de leur arrière pays. En particulier en ce qui concerne les mobilités douces qui devraient être encouragées et non bloquées par ce genre de projet qui méprise totalement l'échelle locale. Voie de passage à grande vitesse , cette transversale isole un littoral où les gens seraient cantonnés pour accueillir des touristes d'une " campagne" sans intérêt économique pour des planificateurs d'une ère industrielle TOTALEMENT dépassée.

- A l'heure où on réfléchit intelligemment sur les moyens de sauver le peu de biodiversité qui nous reste, on va tracer un large couloir sans solution de traverse pour la faune et la flore. On explose une partie de notre patrimoine autochtone ( voie romaine, garrigues) pour transporter plus vite une population allochtone d'une grande ville vers une autre en créant en plus de l'urbanisation inutile ( gares dans le désert) sur des terrains agricoles déjà bien entamés. Notre région n'a pas vocation à être un couloir de circulation pour quelques urbains pressés mais un lieu de vie, dans un cadre que nous aimons où habitent beaucoup de gens. Qui seront fort peu nombreux à prendre leur véhicule pour aller rejoindre fort loin une gare pour une destination qu'ils pourraient tout à fait rejoindre autrement.

Page 133 / 1332.

- Le sacrifice de notre territoire aura-t-il le moindre intérêt économique au niveau national ? On peut fortement en douter . La SNCF a sacrifié les lignes locales depuis très longtemps pour tout miser sur les LGV et pour quel résultat ? Malgré un discours lénifiant de ses communicants, je sais, hélas, en connaissance de cause, qu'il est plus facile et moins cher quand on habite Pomérols de prendre l'avion pour aller à Paris que le TGV...Sauf à se lever à 3h du matin, hors vacances scolaires et weekends pour arriver à Marne-la-Vallée !!!

-Cette LGV est un projet d'une autre époque, faite pour des urbains privilégiés contre les gens des campagnes, contre le local, contre les gens, par des technocrates . Et il est à parier qu'au vu des sommes énormes en question, elle nous coûtera bien plus à tous que ce qu'elle rapportera à l'avenir. Pour nous de toutes façons, ce n'est que de la perte sèche d'argent public puisque nous allons financer par la contribution demandée aux communes de notre zone sans contrepartie, un projet qui, une fois terminé , aura enlaidit le cadre de vie que nous laisserons à nos enfants.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@270 - Christian - Pomérols**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 08:45:47

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**NON au tracé actuel de la LNMP, OUI a de nouvelles études

### **Contribution :**

Le projet initial était cohérent avec les besoins de l'époque, mais depuis les contraintes environnementales ont évoluées. Le projet a trop trainé (40 ans) et maintenant il faut le revoir avec un œil neuf.

- Gagner 18mn sur la liaison Montpellier Perpignan n'est plus un argument.

- Favoriser les déplacements "mode doux" est devenu une priorité

- Ou en est le projet de ferroutage annoncé afin de réduire le trafic des camions sur le réseau routier et autoroutier, il pourrait être inclus dans le projet LNMP sur la totalité de la ligne et pas uniquement sur un court tronçon Montpellier Béziers

- La LGV traversera la Gardiole, classée "site pittoresque" en 1980, puis reconnue Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I et II

- La LGV coupera le terroir du Picpoul de Pinet en 2 : 10% des vignobles vont alors disparaître. (Le Picpoul de Pinet fait partie des 3 grandes AOC du Languedoc avec Les Terrasses du Larzac et le Pic Saint Loup)

- La LGV ensevelira en partie la Via Domitia : la Via Domitia est un tronçon routier datant de l'époque Gallo-Romaine classé aux Monuments historiques

- La LGV mettra en difficulté économique agriculteurs, viticulteurs, ostréiculteurs, oléiculteurs, éleveurs, apiculteurs

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@271 - Gaujal Laurent - Pinet**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 08:49:46

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Ligne LGV

**Contribution :**

Bonjour,

étant viticulteur à Pinet, je m'oppose à la ligne LGV qui passera par Pinet.

Merci

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@272 - Félix - Sète**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 11:06:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non au tracé de la LGV sur le bassin de thau

**Contribution :**

Avec cette ligne, la puissance publique doit mieux faire : tous les territoires occitans peuvent être gagnants! Pour cela, il faut modifier le tracé au niveau du bassin de Thau ou implanter une gare qui desservira notre territoire.

Ce projet est un non sens à plusieurs titres :

Non sens environnemental :

La LGV passera sur un viaduc de 1400m et 28m de haut avec une trentaine de piliers en béton qui enjambrera la zone des Clashes à Poussan et dominera la Crique de l'Angle classée Natura 2000.

La LGV traversera la Gardiole, classée "site pittoresque" en 1980, puis reconnu Zone Naturelle d'Intérêt Écologique

Non sens économique:

La LGV saborde le terroir du Picpoul de Pinet, alors que l'appellation fait partie des trois grandes AOC du languedoc et est exemplaire sur les plans environnementaux et économiques.

La LGV enclavera le dynamique et touristique territoire de Thau mais aussi les thermes de Balaruc-les-Bains.

Non sens en termes de mobilité : La LGV verra naître 2 nouvelles gares excentrées à Béziers et Narbonne (mais néanmoins très proches) pour rallier Montpellier Sud de France : à termes, plus de gare TGV sur Sète (ni Agde) pour les habitants du Bassin de Thau. Le temps de trajet pour se rendre à la gare de Montpellier Sud de France pour une personne non véhiculée sera d'1h30.

Non sens démocratique : La LGV va lourdement impacter notre territoire pour des décennies. Malgré cela, les citoyens ne sont pas informés, n'ont qu'un mois pour s'exprimer en ligne, et n'ont jamais reçu d'information à leur domicile.

Cerise sur le gâteau : le financement de la LGV entraînera une hausse importante des impôts car le financement tripartite sera imputable au contribuable : Europe (20%), Etat (40%), collectivités locales (40%). Les habitants du Bassin de Thau sont complètement perdants sur ce projet, et en plus doivent le payer!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@273 - FORNAGUERA Marc - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 12:58:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV Montpellier Perpignan

**Contribution :**

L'implantation d'une ligne TGV pour réunir Perpignan à Montpellier devrait se justifier quant à sa pertinence globale, en matières d'écologie, de paysages altérés, de gains substantiels horaires, d'emprise en zone protégée.

En l'absence d'éléments probants, je suis contre cette implantation de LGV.

Marc Fornaguera

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@274 - michalon michel - Montpellier**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 13:55:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** TOP LGV !

**Contribution :**

Aberration Ecologique et de nuisances sonores

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E275 -**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 14:03:09

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :** LGV Enquête publique

**Contribution :**

Bonjour,

Au regard du tracé, de la proximité avec le bassin de Thau et son écosystème, des impacts et de la pale béante que va laisser le projet sur le paysage, je m'interroge grandement sur le bien fondé de ce projet.

D'autre part, le mode de financement où les citoyens auront à payer pour défigurer leur propre nature tout en étant pénalisés (tgv en gare de Sete supprimés) est absolument ahurissant. Dernier point, qui dit mauvaise desserte TGV dit pertes financières pour le tourisme et l'activité thermique mettant en péril l'activité d'un des plus gros employeurs du bassin de Thau (Thermes de Balaruc) et donc risques flagrants pour l'emploi (sans compter le paysage défiguré qui jouera bien entendu sur l'intérêt même de venir en villégiature entre autoroute et LGV...)

Les citoyens, lorsqu'ils sont informés convenablement ont tous la même réaction: ils sont stupéfaits.

Certains comités sont en train de se monter et d'agir contre ce projet onéreux et risqué pour la Nature, l'Emploi et notre agglomération.

C'est un immense NON.

Cordialement

Jean-Noel RAFFALLI

Page 136 / 1332.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@276 - VALIÈRE - Montpellier**

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 15:09:16

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Projet global européen

### **Contribution :**

Enfin ! Ce projet est essentiel au développement des transports efficaces de longues distances de marchandises et de voyageurs. Il n'est que le maillon d'un projet global à long terme avec le réalisation de liaisons efficaces transversales Bordeaux <> Marseille, Toulouse <> Espagne, Lyon <> Espagne et à plus petite échelle avec des liaisons européennes France <> Espagne ou Espagne <> Italie permettant d'offrir un transport performant alternatif à la route ou à l'aérien pour les voyageurs et les marchandises. Je trouve dommage l'abandon de la mixité sur le tronçon Béziers-Perpignan qui permet d'offrir une véritable alternative au transport de marchandise par la route permettant aussi de « sortir » les trains de fret des zones urbaines et dense. A l'heure où les débats sur l'écologie et le développement durable sont dans toutes les bouches, ce projet est une véritable réponse à des enjeux de transport et de territoire.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@277 - Plate Antoine - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 15:14:45

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :ma contribution personnelle

### **Contribution :**

Aujourd'hui nous sommes toujours "emmerdés", pardon envahis par le trafic poids lourds sur nos dessertes routières - toujours plus meurtrières. Mais quid précisément des perspectives de ferroutage - pourtant aujourd'hui bien en deçà des objectifs ou prévisions affichées ? Tandis que nous sommes loin d'atteindre une pseudo-saturation de la ligne actuelle, le mieux serait d'ouvrir un débat public sur une accentuation de ce trafic. Nos amis suisses horlogers savent eux bien passer aujourd'hui un trafic double de nos prétentions affichées - et sans velléités de création de ligne nouvelle... car ne sachant déplacer leurs montagnes. Tandis que la vitesse du ferroutage est de toute façon cantonnée à 110 km/h maxi... alors pourquoi création d'un nouveau tracé LGV, toujours au dépens de nos dessertes voyageurs locales et volonté d'atteindre nos massifs naturels environnants ?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@278 - Annie - Dardilly**

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 15:17:06

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Pas favorable à cette ligne

### **Contribution :**

Cette ligne sera néfaste pour les riverains avec de nombreuses nuisances sonores et visuelles et surtout sera dommageables pour le bassin de Thau . La suppression de la gare TGV de Sete ne sera

pas sans conséquences désagréables pour les nombreux utilisateurs. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces remarques.

Annie Jeantet

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@279 - Eric - Pinet**

**Organisme** : Personnel

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 15:17:22

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Opposition à la LGV

**Contribution** :

Bonjour, je suis opposé à la LGV, cette verrue qui va pousser, aidée par la volonté de l'homme, sur notre paysage et territoire ! Pour apparemment gagner 18 minutes par rapport à un trajet effectué sur le réseau actuel, les politiques vont démembrer et anéantir à la fois un paysage et une économie. Les garrigues, Le Massif de la Gardiole, des cours d'eau, des plantes, insectes, mammifères ou invertébrés, peut-être bien un jour, qui sait, l'Etang de Thau vont être impactés. Ils vont aussi traumatiser des personnes auxquelles ils vont prendre ce pourquoi ils existent, leur travail, leur raison de vivre, leur Terre. En effet, l'Appellation de l'A O P Picpoul de Pinet, fleuron du Bassin de Thau, va prendre de plein fouet ce TGV lancé à toute vitesse. 75 hectares vont complètement disparaître et autant seront démembrés d'où incultivables du fait de leur morcellement. Les viticulteurs allons devoir parfois parcourir des kilomètres supplémentaires afin d'accéder à notre parcelle car les ponts ne seront pas légions, nous mettront beaucoup plus de temps sur la route d'où une sur-pollution et une vinification plus complexe et onéreuse. Pour la plus part, nous sommes nés ici, et sommes attachés comme tout un chacun à sa région, à son territoire. Nous entendons tous les jours parler de réchauffement climatique, de pollution et d'écologie mais face à ce fléau les pouvoirs publics se sont tût. Les engins de ce chantier pharaonique, tout comme le passage des trains vont pourtant engendrer de la pollution et des dégâts sur les routes et chemins dont il nous incombera de payer tôt ou tard la facture. Et qu'en sera-t-il de la nature environnante ? Alors pourquoi ne pas effectuer des réfections sur les voies déjà existantes comme il en fût un temps question ?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@280 - Bailly Jocelyne - Bouzigues**

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 15:32:51

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : LGV Montpellier /Beziers

**Contribution** :

Je suis contre le tracé de la LGV telle qu'actuellement définie : trop de dangers pour le bassin de Thau, trop de nuisances, trop de dégâts pour l'écosystème faune et flore, coupure du terroir du Picpoul de Pinet, trop d'impôts supplémentaires à venir pour quelques minutes gagnées sur le trajet.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@281 - Mario Nicolas - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 15:43:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Refus LGV

**Contribution :**

Il est inconcevable qu'un projet aussi destructeur , polluant , incohérent puisse voir le jour au dessus de zone natura 2000 , znieff ....

Les habitants du bassin de Thau non aucun avantages à tirer de se tracé destructeur . Nous en avons assez de l a9.

Contre .

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@282 - Plate Antoine - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 15:58:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**ma contribution personnelle

**Contribution :**

Efficiency de trajets trans-européens? oui mais à quel prix pour les autochtones ? Défauts de raccordements ou déstructuration de nos territoires ? Le mieux serait de soumettre à nos contribuables ou utilisateurs locaux un plus vaste débat public quant à nos futurs transports publics - avant privatisation (inéluçtable ?) de nos tronçons communs. Quand Sncf Réseau affirme tout bonnement que demain, les dessertes seront seules en leur main - en tant qu'attributaires de marché....

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@283 - Brotschi Xavier - Sète**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 17:29:45

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Ligne LGV Montpellier Béziers

**Contribution :**

Il est toujours intéressant de développer le fret ferroviaire, le transport ferroviaire mais cela ne doit pas se faire au détriment d'espaces naturels protégés, d'espaces agricoles de qualité et avec des non sens géographiques dans la répartition des gares!!! Je suis donc contre le tracé actuel et serait plus favorable à un doublement des voies existantes sur certaines portion pour permettre un accroissement du trafic à impact minime.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@284 - Michel - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 17:46:26

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Tracé de la ligne LGV

Page 139 / 1332.

**Contribution :**

Le tracé de la ligne va défigurer le paysage au sud de Poussan.

Le viaduc au sera un écran qui obstruera la vue sur Sète, l'étang de Thau et la Méditerranée.

Poussan n'aura aucun avantage (pas de gare à proximité) mais de nombreux inconvénients.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **R285 - DOMAINE DE COUSSERGUES - MONBLANC**

**Date de dépôt :** Le 04/01/2022 à 10:00:00

**Lieu de dépôt :** Sur un registre papier

**Contribution :**

DOMAINE DE COUSSERGUES

34290 MONBLANC

**Pièce(s) jointes(s) :**

Document : Domaine de Coussergues.pdf, page 1 sur 8

# Domaine de Coussergues

L MOZ  
Bernard COMAS  
Commissaire enquêteur  
A1



Le 28 décembre 2021  
Lettre recommandée avec AR

A l'attention de Monsieur Bernard COMAS  
Président de la Commission d'enquête  
LNMP phase 1, Montpellier Béziers  
1 Place Georges Frêche  
34267 Montpellier Cédex 2

Monsieur le Président,

Le domaine de Coussergues situé sur la commune de Montblanc va se trouver fortement impacté par la création de la LNMP sur plus de 2 Km sur des parcelles relatives à deux propriétaires :

- La Société GFA de Coussergues sur 62055 mètres carrés ;
- Monsieur Arnould de Bertier sur 56800 mètres carrés.

## 1) La Ligne proprement dite :

### Situation d'Ouest en Est :

Parcours A situé en plaine inondable, traverse le fleuve Libron puis la plaine de Coussergues sur 530 mètres environ :

Section E146-147-158-148-155-154-151-153-170-171-173- Propriétaire  
GFA de Coussergues  
Cultures – Vignes – Champs et Bois ;

Parcours B traverse Le Grand Bois de Coussergues sur 840 mètres environ :

Section 757-243-248-570 Propriétaire Mr Arnould de Bertier

Ce bois est une forêt plantée en 1996 : pins maritimes, Laricio de Corse, Cèdre De l'Atlas, Eucalyptus, pins pignon etc. Au passage destruction d'une retenue Collinaire servant de réservoir pour l'irrigation, réserve d'eau pour les incendies et les animaux ;

Parcours C traverse des parcelles avant de franchir l'autoroute A9 sur 330 M environ :

Section E227-225-584-592-598 Propriétaire GFA de Coussergues  
Vignes – champs ;

DOMAINE DE COUSSERGUES  
34290 Montblanc France  
Téléphone : +33 (0) 07 78 78 51 07  
Internet : baronniedecoussergues@hotmail.fr

Document : Domaine de Coussergues.pdf, page 2 sur 8

# Domaine de Coussergues



Parcours D après franchissement de l'autoroute (traverse, terrains AOP Languedoc)  
sur 330 M environ :  
SE 592-598-600 Propriétaire GFA de Coussergues.  
Vignes – champs ;

## **2) Impacts sur les cultures :**

a) Vignes : en plus des superficies à arracher à cause de l'emprise de la ligne il faut considérer que des parcelles coupées en deux n'ont plus d'avenir « économiques car trop petites ou en pointe et devront être arrachées (cf plan) ;

b) Champs :  
Il en est de même (cf plan).

## **3) Impacts dus aux inondations :**

a) Rappel historique : En 1975 lors de la construction de l'autoroute A9, la berge Côté Coussergues a été arasée de 60 à 80 cm environ par rapport à la rive droite afin de créer un déversoir pour les piles du pont . Par trois fois, de grosses inondations se sont déversées sur la plaine de Coussergues créant de gros dégâts sur les cultures : vignes et champs – la dernière en date d'octobre 2019 a contraint le GFA de Coussergues à faire une action en justice auprès du Tribunal Administratif de Montpellier contre ASF afin d'être indemnisé des dégâts occasionnés ;

b) La ligne LGV devant passer 400 mètres en aval de l'autoroute va donc recevoir cette masse d'eau importante lors des prochaines crues ; longeant la plaine perpendiculairement D'ouest en est-elle va faire barrage et submerger les vignes, les champs, apportant également des dépôts de sable et de végétaux (ceci en cas d'hypothèse si la ligne est posée sur une digue de terre comme l'autoroute A9) ;

Dans l'hypothèse où la ligne serait suspendue sur des pylônes il y aura également des retenues de végétaux autour des piles avec de gros largage de branchages de temps à autre, sans compter une accélération du courant due au bétonnage autour des piles ainsi que sous la ligne.

En conclusion, cette problématique porte atteinte à la pérennité de mon exploitation. A ce titre nous demandons qu'une étude complète soit faite par un cabinet d'hydrologie, par ailleurs comme preuve de notre bonne foi nous sommes même prêts à céder des terres entre autoroute et la ligne LGV afin de créer des bassins de rétention en cas de crue.

DOMAINE DE COUSSERGUES  
34290 Montblanc France  
Téléphone : +33 (0) 07 78 78 51 07  
Internet : baronniedecoussergues@hotmail.fr

Document : Domaine de Coussergues.pdf, page 3 sur 8

# Domaine de Coussergues



L702 3/7  
d

#### 4) Impacts sur le bâti :

A 200 mètres de la ligne LGV, des bâtiments appartenant au GFA de Coussergues : lieu-dit « la Bergerie » Section E 294 d'une superficie de 1800 M2 seront impactés par le passage du futur TGV. En effets ces bâtiments traditionnellement utilisés pour loger le personnel de l'exploitation et la remise du matériel pouvaient prétendre à de nouvelles utilisations par ailleurs deux projets intéressaient des partenaires à savoir

- 1) Un projet d'appartements ;
- 2) Un projet d'agrotourisme (hôtel).

Beaucoup de domaines dans le Languedoc transforment ainsi leurs bâtiments. Cela n'est plus possible à Coussergues à cause des nuisances sonores du TGV le jour et surtout la nuit pour le fret. Les candidats potentiels se sont ainsi désistés.

#### 5) Impact sur une partie de la forêt dite du grand bois :

Un certain nombre d'hectares de cette forêt vont se trouver coincés entre l'autoroute A9 et le TGV, ce qui va avoir trois impacts :

- Atteintes à la biodiversité accélérée pour les parcelles qui disparaîtront et par la perte des lacs collinaires (lieux de vie de certaines espèces) ;
- Impossibilité de louer la chasse car baisse de la densité des animaux, interdiction de chasser le long de l'autoroute ou du TGV ;
- Perte de valeur du grand bois de 50% environ alors que mon entreprise connaît des difficultés financières et se voit déjà être en plan de continuation.

DOMAINE DE COUSSERGUES  
34290 Montblanc France  
Téléphone : +33 (0) 07 78 78 51 07  
Internet : baronniedecoussergues@hotmail.fr

Document : Domaine de Coussergues.pdf, page 4 sur 8



L702 5/7

## Ligne Nouvelle Montpellier – Perpignan LNMP

### Fiche Propriétaire – M. DE BERTIER

**Département :** Hérault  
**Terrier :**

**Commune :** Montblanc

#### PROPRIETAIRE

CONTACT	ADRESSE	TEL	MAIL
Monsieur DE BERTIER Arnould	Domaine De Coussergues	<del>04 07 00 00 00</del> 06 12 51 52 14	baronmiedecoussergues@iolmail.fr

#### EXPLOITANT

CONTACT	ADRESSE	TEL	MAIL
GFA de Coussergues	Domaine De Coussergues	<del>04 07 00 00 00</del> 06 12 51 52 14	baronmiedecoussergues@iolmail.fr

#### CADASTRE

Section	Numéro	Contenance	Emprise	Reliquat	Nature
Propriété M. DE BERTHIER					
E	570	134 875			Bois
E	757	625 530			Bois
Propriété GFA de Coussergues					
E	598	75 870			Bois / Terre / Vigne
E	214	10 874			Terre / Vigne
E	592	17 330			Terre / Vigne
E	590	265			Bois
E	580	181 360			Vigne / Bois
E	593	52 290			Terre
E	588	215			Lande
E	586	630			Lande
E	584	67 655			Terre
E	226	15 250			Terre / Vigne
E	225	103 220			Terre / Vigne
E	227	3 860			Vigne / Terre
E	248	30 040			Terre
E	116	19 280			Bois

1 sur 2

Document : Domaine de Coussergues.pdf, page 5 sur 8

# Domaine de Coussergues



L. Hoz 4/7  
d

## 6) Impact sur la valeur du Domaine de Coussergues :

Il est indéniable qu'un domaine coupé en tranche perd de sa valeur. En effet le domaine de Coussergues va se retrouver avec :

- Une partie de ses terres au sud de la LGV ;
- Une partie entre la LGV et l'autoroute ;
- Une partie au nord de l'autoroute.

Cette configuration compliquera fortement le fonctionnement de l'exploitation agricole (accès notamment) et sa valeur paysagère sera diminuée. En conclusion ayant une situation géographique atypique et pour donner suite au passage de la LGV, nous demandons que tous les paramètres énoncés dans cet exposé puissent être pris en compte, en vue d'une expropriation non limitée au seul couloir de la LGV mais à l'ensemble des impacts qui porteront une atteinte inéluctable à la pérennité économique de ce domaine.

Dans l'attente, veuillez agréer Monsieur le Président l'expression de nos sincères Salutations

Société GFA de Coussergues :

Société Arnould de Bertier :

Le gérant

Le gérant

Monsieur Arnould de Bertier

Monsieur Arnould de Bertier

**G.F.A de COUSSERGUES**  
*Domaine de Coussergues*  
34290 MONTBLANC  
Tél. 07 78 78 51 07

**A. de Bertier**  
*Domaine de Coussergues*  
34290 MONTBLANC  
Tél : 07 78 78 51 07

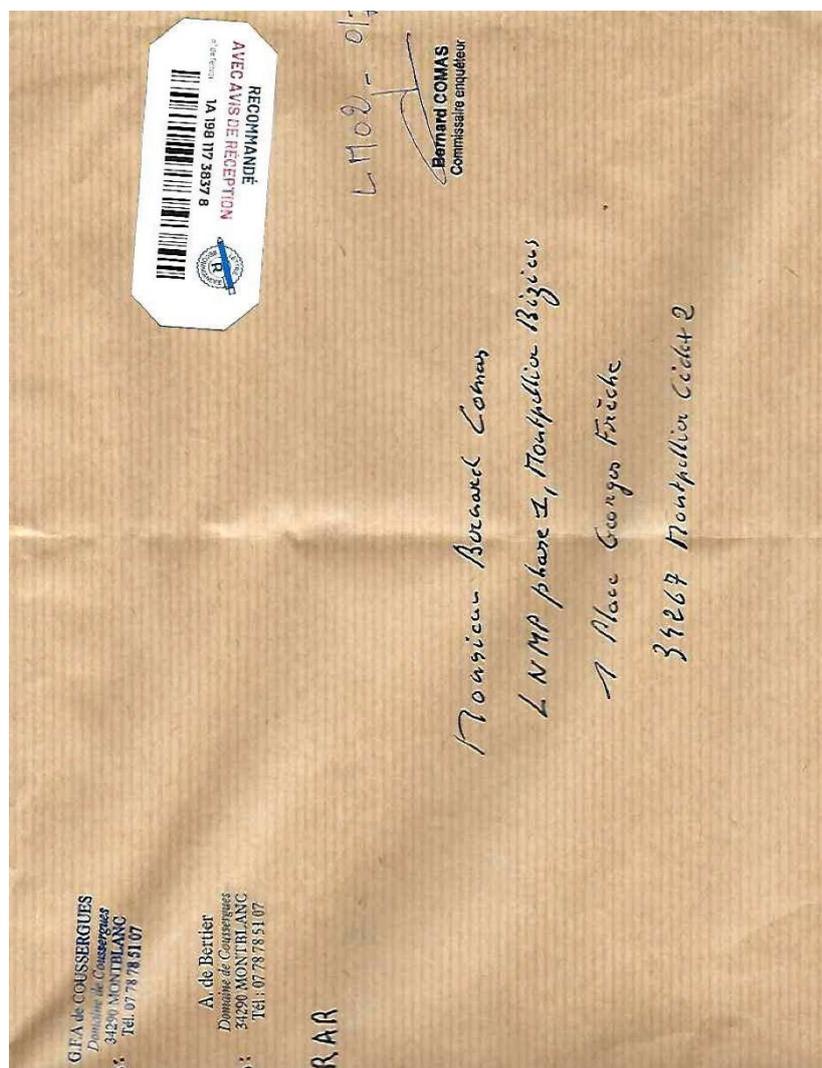
DOMAINE DE COUSSERGUES  
34290 Montblanc France  
Téléphone : +33 (0) 07 78 78 51 07  
Internet : baronniedecoussergues@hotmail.fr

Document : Domaine de Coussergues.pdf, page 6 sur 8





Document : Domaine de Coussergues.pdf, page 8 sur 8



## @286 - HEYRAUD Anne - Mèze

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 18:12:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV Montpellier/Béziers

### **Contribution :**

En son temps, il doit y avoir à peine plus de 10 ans, la LGV pouvait emprunter la ligne existante (dans les projets étudiés par la région), pourquoi créer un nouveau tracé alors? et pour la rhétorique "on ne peut pas transformer l'ancienne ligne pour la LGV, la technologie"... Les super techniciens et décideurs nous l'ont déjà chanté pour le TGV ... et là c'était vrai! Quand on se donne les moyens on peut. D'autant plus qu'il y a 10 ans c'était possible. "le nouveau trajet LGV" est l'ancien trajet du TGV. Le but est-il d'utiliser du foncier préempté? La ville de Sète ne sera plus desservie, par la LGV. Et on ne parle pas des dégâts écologiques; site Natura 2000 traversé; économiques; pour le Pic Poul de Pinet, le tourisme au pourtour de l'étang de Thau. Il y en a marre des décideurs qui sont des flambeurs de l'argent du contribuable et des destructeurs de la planète!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## C287 - UNION LOCALE CFDT SÈTE BASSIN DE THAU - SÈTE CEDEX

Date de dépôt : Le 04/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Par courrier



Union Locale CFDT  
Sète Bassin de Thau  
15 Rue Chavasse  
BP 319. 34204 SETE CEDEX  
Mail : cfdtsete@wanadoo.fr

Tél : 06.77.70.56.68  
Tél : 06.63.33.51.76  
Tél : 04.67.46.19.65  
Fax : 04.67.46.17.29

M L01

Bernard COMAS  
Commissaire enquêteur

Mr Bernard COMAS  
Pdt de la commission d'enquête LNMP  
Phase 1  
1 place G FRECHE  
34267 MONTPELLIER Cedex 2

Sète, Le 15/12/2021

Objet : LMNP enquête publique

Monsieur le Président,

Notre organisation syndicale, première en France, a toujours participé aux différentes étapes de débat, de concertation sur ce projet important qui pour nous se doit impérativement de concilier développement durable et environnement.

Sur le principe nous ne sommes donc pas opposés à une ligne nouvelle mais, à chaque phase, nous nous sommes toujours prononcés pour une ligne mixte, donc adaptée au fret, sans gares inutiles et surtout respectueuse des zones naturelles sensibles.

C'est dans ce sens que nous avons participé aux concertations comme l'atteste d'ailleurs le compte-rendu du débat public de 2009 (Page 29/614).

Depuis, notre position n'a pas changé, nous réaffirmons ici notre choix pour une ligne mixte 220 Km/h « Fret/voyageurs » et ce, sur **TOUT** le tracé.

Nous sommes donc opposés à l'actuel projet qui donne la priorité à la très grande vitesse et aux voyageurs.

En effet, nous nous expliquons assez mal cette orientation car d'une part, selon les experts, le gain de temps escompté ne serait pas significatif et d'autre part, la LNMP se situe sur l'axe Espagne-Europe Centrale, corridor prioritaire pour le fret selon l'UE.

Par ailleurs, le projet de créer deux nouvelles gares excentrées à BEZIERS EST et NARBONNE SUD impliquerait des flux de véhicules à fortes empreintes de CO2 et ce, sur des infrastructures routières déjà saturées.

De plus, en ce qui concerne le territoire de Thau, la création de cet imposant viaduc au bas du massif de "La Gardiole" impacterait fortement l'aspect visuel mais surtout constituerait un risque majeur pour un environnement très sensible avec notamment les sites de la crique de l'angle, des parcs conchylicoles et des terres viticoles de qualité.

Enfin, le projet en l'état actuel, laisse poindre un potentiel affaiblissement de la Gare de SETE avec en premier lieu, des rotations de TGV moindres (trois au lieu de huit actuellement)

### Pièce(s) jointes(s) :

Document : CFDT Bassin de Thau.pdf, page 1 sur 2

Page 149 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers

d'après certaines prévisions) et en second lieu des connections promises aux contours bien flous.

On est donc légitimement fondé à se poser la question de l'intérêt du projet actuel pour notre territoire regroupant tout de même plus de 120000 habitants hors saison.

C'est, entre autres, pour toutes ces raisons que nous en demandons la révision et ce dans le cadre d'un débat citoyen transparent.

Nous souhaitons particulièrement que chaque Conseil Municipal concerné se prononce face à un projet qui engage les futures générations et qui, depuis 2009, ne se présente plus dans le même contexte.

Pour conclure, nous restons donc fermement attachés à nos propositions initiales formulées depuis de nombreuses années :

- Améliorer le réseau existant qui souffre énormément, particulièrement entre Sète et Béziers. (Ponts, passages à niveaux...)
- Anticiper les effets du réchauffement climatique avec la création d'une ligne nouvelle MIXTE entre Montpellier (Mogère) et Perpignan (via Nord du bassin de Thau)
- Cette option (dite scénario 2) qui avait reçu beaucoup de soutiens de la part des partenaires sociaux, d'associations de protection de l'environnement, de collectivités mais aussi du public permettrait de prendre en compte l'aspect « marchandises » mais aussi les contraintes environnementales car cette nouvelle ligne n'exigerait pas les caractéristiques lourdes d'une LGV surtout pour un gain de temps aussi minime.

En conséquence, en l'état pour L'UL CFDT SETE THAU, le projet présenté est non seulement une erreur mais surtout une faute et nous prendrons toutes les initiatives nécessaires, avec les autres acteurs, pour qu'il soit révisé en profondeur.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Bureau de L'UL CFDT SETE THAU,  
Jean -Marc CASTANIER  
Secrétaire Général



Document : CFDT Bassin de Thau.pdf, page 2 sur 2

**@288 - Marie - Sète**

Date de dépôt : Le 06/01/2022 à 18:38:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique  
Page 150 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers

**Objet :** Non à la LGV

**Contribution :**

Habitante de Sète et écolo depuis toujours, si je suis pour le train afin de diminuer au maximum les véhicules sur les routes, même si au premier à bord je ne me sentais pas concernée par ce vieux serpent de mer qui ressort des cartons, je ne peux qu'à la lecture de ce dossier être solidaire des communes impactées par ce projet. Je ne crois pas qu'un gain de 18 minutes entre Montpellier et Perpignan justifie de sacrifier notre territoire de Thau.

Tous ces travaux envisagés pour ne gagner que 18 mn sur le trajet Montpellier - Narbonne ! Alors que de simples travaux de confortement de l'actuelle voie auraient permis, de l'avis de certains experts, d'en gagner au moins la moitié !

Ce qui doit être souligné, c'est l'absence de TGV s'arrêtant en gare de Sète ainsi que le devenir de sa gare.

Je m'oppose à ce projet, pour toutes les raisons qui sont évoquées par l'Observatoire du Pays de Thau :

- La LGV passera sur Issanka (lieu de captage de l'eau potable pour l'agglomération de Sète).
- La LGV passera sur un viaduc de 1400m et 28m de haut avec une trentaine de piliers en béton qui enjambrera la zone des Clashes et dominera la Crique de l'Angle classée Natura 2000.
- La LGV arrachera et excavera la garrigue et son éco-système sur des kilomètres.
- La LGV traversera la Gardiole, classée "site pittoresque" en 1980, puis reconnu Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I et II.
- La LGV coupera le terroir du Picpoul de Pinet en 2 : 10% des vignobles vont alors disparaître. (Le Picpoul de Pinet fait partie des 3 grandes AOC du Languedoc avec Les Terrasses du Larzac et le Pic Saint Loup)
- La LGV ensevelira en partie la Via Domitia : la Via Domitia est un tronçon routier datant de l'époque Gallo-Romaine classé aux Monuments historiques.
- La construction de la LGV générera un bilan carbone qui sera compensé .240 ans.
- La LGV générera des nuisances sonores indéniables pour certains habitants de Poussan notamment qui verront le viaduc du bout de leur jardin.
- La LGV écartera une partie des 53 000 curistes qui se rendent chaque année à Balaruc, une grande partie d'entre eux arrivant par la gare de Sète, qui n'accueillera plus de TGV.
- La LGV verra naître 2 nouvelles gares excentrées à Béziers et Narbonne pour rallier Montpellier Sud de France : plus de gare TGV sur Sète pour les habitants du Bassin de Thau.
- Les travaux de la LGV génèreront un coût de 5,5 milliards d'euros pour le tronçon Montpellier-Béziers.
- Le financement de la LGV entrainera de fait une hausse importante des impôts car le financement tripartite sera imputable au contribuable : Europe (20%), Etat (40%), Collectivités locales (40%).
- Le chantier de la LGV modifiera considérablement le microclimat et mettra de fait en danger la biodiversité : "En défrichant, déboisant et débroussaillant, les travaux perturberont la faune et flore locales. {...}.
- Il est probable que "cela bloquera la circulation du vent et augmentera l'humidité, entraînant avec elle l'arrivée du mildiou et de l'oïdium" estime Laurent Thieule. Sans compter les inondations des vignobles dues à l'imperméabilisation des sols et aux dévers du tracé

-La LGV entrainera, en plus des nuisances sonores, la dévalorisation et dévaluation de nombreux logements.

- La LGV aurait pu bénéficier d'une mixité fret-voyageurs sur sa totalité mais celle-ci se fera uniquement entre Montpellier et Béziers.

-La LGV entrainant l'arrêt des TGV à Sète, le temps de trajet pour se rendre à la gare de Montpellier Sud de France pour une personne non véhiculée sera d'1h30

-La LGV mettra en difficulté agriculteurs, viticulteurs, ostréiculteurs, oléiculteurs, éleveurs, apiculteurs, ... car les terres annexées subiront les ravages et les dégâts de la LGV.

-Le seul gain de ces 17 points : 18 minutes de moins entre Montpellier et Béziers

Avec cette ligne, les pouvoirs publics doivent revoir leur copie: tous les territoires occitans peuvent être gagnants! Pour cela, il faut modifier le tracé au niveau du bassin de Thau.

Ce projet est un non- sens à plusieurs titres :

- Non- sens environnemental : La LGV passera sur un viaduc de 1400m et 28m de haut avec une trentaine de piliers en béton qui enjambera la zone des Clashes à Poussan et dominera la Crique de l'Angle classée Natura 2000.

La LGV traversera la Gardiole, classée "site pittoresque" en 1980, puis reconnu Zone Naturelle d'Intérêt Écologique

- Non- sens économique: La LGV saborde le terroir du Picpoul de Pinet, alors que l'appellation fait partie des trois grandes AOC du languedoc et est exemplaire sur les plans environnementaux et économiques.

La LGV enclavera le dynamique et touristique territoire de Thau mais aussi les thermes de Balaruc-les-Bains.

- Non- sens en termes de mobilité : La LGV verra naître 2 nouvelles gares excentrées à Béziers et Narbonne (mais néanmoins très proches) pour rallier Montpellier Sud de France : à termes, plus de gare TGV sur Sète (ni Agde) pour les habitants du Bassin de Thau. Le temps de trajet pour se rendre à la gare de Montpellier Sud de France pour une personne non véhiculée sera d'1h30.

Non -sens démocratique : La LGV va lourdement impacter notre territoire pour des décennies. Malgré cela, les citoyens ne sont pas informés, n'ont qu'un mois pour s'exprimer en ligne, et n'ont jamais reçu d'information à leur domicile.

Le financement de la LGV entraînera une hausse importante des impôts car le financement tripartite sera imputable au contribuable : Europe (20%), Etat (40%), collectivités locales (40%). Les habitants du Bassin de Thau sont complètement perdants sur ce projet, et en plus doivent le payer!.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@289 - vincent lionel - Pinet**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 18:41:41

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** demande de contact pour vente de parcelle

### **Contribution :**

bonjour, je voudrai être contacté au plus tôt par un responsable des achat de parcelles concernant ce projet, je suis impacté par celui-ci sur deux parcelles de vigne plantées en AOP picpoul de Pinet, et

j'aurai voulu discuter avec un responsable pour trouver un terrain d'entente pour la vente de ces parcelles nommées ci après :

- commune de Pinet, lieu-dit la vallongue, N° cadastral A 1026 , environs 2 Ha.

-commune de pinet, lieu-dit la majone, N° cadastral B 2169 , environs 75 ares.

vous pouvez me joindre au 06.\*\* \*\* \*\*81

merci.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@290 - Sacha - Bouzigues**

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 19:31:14

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :LGV poussan

**Contribution** :

Bonjour,

Je suis conte le tracé actuel de la lgv.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E291 - Elora**

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 19:56:40

**Lieu de dépôt** : Par email

**Objet** :Plan nouvelle ligne TGV Montpellier Perpignan

**Contribution** :

Bonjour, Habitante de la commune de Gigean, j'aimerais connaître le tracé exact retenu pour le passage des rails du TGV sur ma commune afin de pouvoir estimer les dommages causés par son passage et prendre rendez-vous avec vous dans le cadre de l'enquête publique. Pourriez-vous me faire parvenir ce document ? Vous remerciant par avance de l'attention portée à ma demande. Bien cordialement, Carole ROUXEL.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@292 - Heredia Mickael - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 06/01/2022 à 21:57:46

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne lgv

**Contribution** :

Je suis totalement contre ce projet qui va défigurer et nuire au bassin de thau !

Hérédia mickael prud'homme du bassin de thau

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@293 - DALAMEL de BOURNET Cécile - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 06/01/2022 à 23:12:17

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LHV MONTPELLIER BEZIERS

**Contribution :**

Le viaduc de Poussan n'est pas acceptable car :

- Cette extension est couteuse (6.1 Mds d'€) pour un gain de 18 minutes. SNCF Réseau n'a pas les moyens alors que la stratégie "tout TGV" est largement remise en cause.

- La nouvelle ligne est trop proche de l'étang de Thau (moins de 2 km) qui est une lagune remarquable comme en atteste le suivi par l'IFREMER et la zone Natura 2000.

- Dans cet écosystème fragile, une analyse d'impact beaucoup plus poussée s'impose en particulier pour les eaux de ruissellement.

- Le viaduc de Poussan défigure le paysage de l'étang de Thau qui est une zone touristique importante pour la région. Il stérilise une bande de terre de 700 m entre l'autoroute A9. Pour diminuer l'impact, le passage à Poussan devrait se faire le plus près possible de l'A9, voire au nord, et sur du remblai à faible hauteur.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@294 - Victor Gilles - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 00:40:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la ligne LGV

**Contribution :**

Bonjour, je suis habitant de Mèze et je voyage par le train très souvent, je trouve qu'il y a suffisamment de ligne et je ne trouve pas opportun de créer une nouvelle ligne LGV. Ce projet va détruire l'environnement et causera plus de naissances que du bien.

Préservons l'environnement.

Pas de nouvelle ligne LGV.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@295 - Perez Everest - Castelnau-le-Lez**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 00:47:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis sur le projet en tant qu'utilisateur régulier du train

**Contribution :**

Je suis un usager fréquent du train depuis de nombreuses années sur le trajet entre Montpellier et Paris. J'ai constaté régulièrement des retards et des suppressions de trains sur cette ligne, spécialement en période de vacances. Ils proviennent très souvent de problèmes techniques ou d'incidents sur la ligne entre Béziers et Montpellier ou sur la ligne entre Montpellier et Nîmes Centre.

Page 154 / 1332.

J'ai constaté une certaine amélioration avec l'ouverture du contournement Nîmes-Montpellier mais il reste encore à faire un pas décisif pour améliorer le service en réalisant la ligne nouvelle entre Montpellier et Béziers prévue dans ce projet . J'en attend aussi une amélioration du transport local de l'agglomération de Montpellier et proche vers Sète, Béziers, Narbonne, Perpignan et Nîmes en particulier.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@296 - Pinier Nathalie - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 06:16:13

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Contre

**Contribution** :

Le fric toujours le fric en premier

Il faut préserver le cadre Nord du bassin de Thau et le restant de tranquillité de ses habitant

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@297 - Morice Carole - Loupian**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 07:58:38

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :LGV territoire en danger

**Contribution** :

Non au saccage de nOs paysages aux nuisances sonores et aux conséquences dramatiques sur l'écosystème que cela va engendrer

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@298 - GERARD - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 09:13:53

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Non a la LGV

**Contribution** :

NON À LA LGV

Je m'oppose à ce projet, pour toutes les raisons qui sont évoquées par l'Observatoire du Pays de Thau :

- La LGV passera sur Issanka (lieu de captage de l'eau potable pour l'agglomération de Sète).

- La LGV passera sur un viaduc de 1400m et 28m de haut avec une trentaine de piliers en béton qui enjambrera la zone des Clashes et dominera la Crique de l'Angle classée Natura 2000.

- La LGV arrachera et excavera la garrigue et son éco-système sur des kilomètres.

- La LGV traversera la Gardiole, classée "site pittoresque" en 1980, puis reconnu Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I et II.
- La LGV coupera le terroir du Picpoul de Pinet en 2 : 10% des vignobles vont alors disparaître. (Le Picpoul de Pinet fait partie des 3 grandes AOC du Languedoc avec Les Terrasses du Larzac et le Pic Saint Loup)
- La LGV ensevelira en partie la Via Domitia : la Via Domitia est un tronçon routier datant de l'époque Gallo-Romaine classé aux Monuments historiques.
- La construction de la LGV génèrera un bilan carbone qui sera compensé .240 ans.
- La LGV génèrera des nuisances sonores indéniables pour certains habitants de Poussan notamment qui verront le viaduc du bout de leur jardin.
- La LGV écartera une partie des 53 000 curistes qui se rendent chaque année à Balaruc, une grande partie d'entre eux arrivant par la gare de Sète, qui n'accueillera plus de TGV.
- La LGV verra naître 2 nouvelles gares excentrées à Béziers et Narbonne pour rallier Montpellier Sud de France : plus de gare TGV sur Sète pour les habitants du Bassin de Thau.
- Les travaux de la LGV génèreront un coût de 5,5 milliards d'euros pour le tronçon Montpellier-Béziers.
- Le financement de la LGV entraînera de fait une hausse importante des impôts car le financement tripartite sera imputable au contribuable : Europe (20%), Etat (40%), Collectivités locales (40%).
- Le chantier de la LGV modifiera considérablement le microclimat et mettra de fait en danger la biodiversité : "En défrichant, déboisant et débroussaillant, les travaux perturberont la faune et flore locales. {...}.
- La LGV entraînera, en plus des nuisances sonores, la dévalorisation et dévaluation de nombreux logements.
- La LGV aurait pu bénéficier d'une mixité fret-voyageurs sur sa totalité mais celle-ci se fera uniquement entre Montpellier et Béziers.
- La LGV entraînant l'arrêt des TGV à Sète, le temps de trajet pour se rendre à la gare de Montpellier Sud de France pour une personne non véhiculée sera d'1h30
- La LGV mettra en difficulté agriculteurs, viticulteurs, ostréiculteurs, oléiculteurs, éleveurs, apiculteurs, ... car les terres annexées subiront les ravages et les dégâts de la LGV.
- Le seul gain de ces 17 points : 18 minutes de moins entre Montpellier et Béziers

Avec cette ligne, les pouvoirs publics doivent revoir leur copie: tous les territoires occitans peuvent être gagnants! Pour cela, il faut modifier le tracé au niveau du bassin de Thau.

Ce projet est un non- sens à plusieurs titres :

- Non- sens environnemental : La LGV passera sur un viaduc de 1400m et 28m de haut avec une trentaine de piliers en béton qui enjambera la zone des Clashes à Poussan et dominera la Crique de l'Angle classée Natura 2000.

La LGV traversera la Gardiole, classée "site pittoresque" en 1980, puis reconnu Zone Naturelle d'Intérêt Écologique

- Non- sens économique: La LGV saborde le terroir du Picpoul de Pinet, alors que l'appellation fait partie des trois grandes AOC du languedoc et est exemplaire sur les plans environnementaux et économiques.

La LGV enclavera le dynamique et touristique territoire de Thau mais aussi les thermes de Balaruc-les-Bains.

- Non- sens en termes de mobilité : La LGV verra naître 2 nouvelles gares excentrées à Béziers et Narbonne (mais néanmoins très proches) pour rallier Montpellier Sud de France : à termes, plus de gare TGV sur Sète (ni Agde) pour les habitants du Bassin de Thau. Le temps de trajet pour se rendre à la gare de Montpellier Sud de France pour une personne non véhiculée sera d'1h30.

Non -sens démocratique : La LGV va lourdement impacter notre territoire pour des décennies. Malgré cela, les citoyens ne sont pas informés, n'ont qu'un mois pour s'exprimer en ligne, et n'ont jamais reçu d'information à leur domicile.

Le financement de la LGV entraînera une hausse importante des impôts car le financement tripartite sera imputable au contribuable : Europe (20%), Etat (40%), collectivités locales (40%). Les habitants du Bassin de Thau sont complètement perdants sur ce projet, et en plus doivent le payer!.

Siège de l'enquête: Mairie - Montpellier 1 Place Georges Frêche 34267 Montpellier Cedex 2

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant pendant toute la durée de l'enquête à l'éditeur du registre dont les coordonnées figurent dans la page mentions légales.

Mentions légales Charte d'utilisation Données personnelles

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@299 - Estryn Madeleine**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 09:46:40

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition à la LGB Montpellier Béziers

### **Contribution :**

La dépense et les dégâts pour envoyer plus vite les touristes du nord en Espagne sont ridicules.

Desservir beaucoup moins Sète et Agde en TGV est très dommageable pour les habitants et touristes.

L'investissement dans les trains du quotidien (fréquence, régularité, amplitude pour revenir après un spectacle à Montpellier) est crucial.

Le développement du fret ferroviaire est à faciliter absolument.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@300 - Georges - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 12:08:45

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Objet de l'enquete publique

### **Contribution :**

L'enquête ne porte que sur la phase 1 (desserte TGV de la vielle gare de Béziers), mais présente un gain intégrant la phase 2 (liaison TGV Paris -Barcelonne) :

Et si la phase n'était pas déclarée par la suite d'utilité publique (hypothèse à envisager dans tout les cas), alors les 5 à 6 Md pour un gain de 18mn et le quasi-abandon de la desserte TGV de Sète représenteraient ils une utilité publique ?

Ce ne serait pas la 1ere fois qu'une telle chose arriverait au dépens de la dette publique.

-> L'enquête doit donc porter simultanément sur l'ensemble de la LNMP avec la phase 1 et 2, à défaut d'être non recevable ou tout au moins attaquant.

Cela relèverait d'une démarche plus franche et honnête vis à vis de la population locale, que celle faisant miroiter une phase 2 avec 2 nouvelles gares qui n'est pas sure de voir le jour !

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@301 - Georges - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 12:40:31

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Faiblesse du dossier sur la desserte TGV de Beziers pour les PMR / mobilité douce (et Sete)

### **Contribution :**

Cette phase 1 prévoit la desserte TGV (PARIS-Beziers) de la gare actuelle de Béziers mais il n'y a rien dans le dossier d'enquête publique qui apporte l'assurance sur l'engagement du maître d'ouvrage à rendre cette desserte accessible aux personnes à mobilité réduite de façon provisoire ou définitive, alors que cette gare ne comporte aucun ascenseur, aucune facilité pour l'usage de fauteuil roulant, poussette d'enfant, valise à roulettes ou vélo :

- c'est inadmissible;

Aucune référence à une concertation avec l'APF faite à ce titre :

- c'est de l'indigence caractérisée pour un dossier de cette ampleur et de niveau national voire international.

En outre, compte tenu de la perte en desserte TGV de la gare de SETE, la SNCF devrait s'engager et intégrer à son projet, à minima, une mesure compensatoire vis à vis de Sète qui viserait à rendre accessible aux PMR la gare de Sète par l'installation d'ascenseurs d'accès aux quais; Pour mémoire, cette gare permet à nombre de curiste d'aller à Balaruc les bains, thermes de rang (inter)national.

Pour ces 2 gares à vocation de pôle multimodale, les installations pour l'usage du vélo et 2 roues ( casiers anti-vol / rampe d'accès etc) afin d'éviter d'importuner les autres usagers.

Merci à Messieurs les commissaires enquêteurs d'appuyer sur cette faiblesse du dossier d'enquête auprès du Maître d'ouvrage.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@302 - Merle-Blondeau Marie-Eve - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 12:47:15

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Résolument contre ce projet en l'état actuel

### **Contribution :**

- L' environnement: Si la qualité de vie autour de l'Étang est exceptionnelle, elle repose avant tout sur le respect séculaire d'un équilibre fragile entre l'occupation humaine et la préservation d'écosystèmes uniques : l'Étang et ses lagunes pour la conchyliculture et le terroir agricole pour la production viticole

Le projet de tracé pour une ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) menace de porter un coup fatal à un milieu déjà saturé par les transports.

Les travaux de Montpellier à Béziers vont provoquer la destruction pure et simple d'espaces naturels et d'une biodiversité déjà en danger (autour de l'Étang et sur le terroir du PicPoul de Pinet) ainsi que la pollution des abords directs. Sans parler de l'atteinte aux paysages...

- L'Eau : Le creusement des sols pour le passage de la ligne et pour les piliers du Viaduc pourrait diminuer nos ressources en eau, déjà en tension lors des périodes touristiques. En effet ils risquent de modifier les structures des nappes phréatiques alimentant en eau potable les habitants du territoire de Thau

Et en conséquence, compte-tenu des risques d'affaissement liés à l'instabilité des sous-sols (présence de kartz et de gypse), qu'advient-il des sources d'eaux chaudes alimentant la 1ere station thermale de France ? Qu'advient-il aussi de la biodiversité de l'étang si l'équilibre eaux chaudes/eaux froides et eaux douces/eaux salées n'est plus respecté ?

- Le Fret : transporté par les camions sur autoroute, il ne sera que très partiellement déplacé sur les voies ferrées en raison du coût trop élevé et du manque de trains que la SNCF propose aux entreprises.

- Le terroir de l'AOC Picpoul sera sévèrement impacté et cela aura des conséquences graves sur l'économie et l'écologie.

- Les riverains seront sévèrement impactés par les nuisances sonores comme en attestent de nombreux témoignages de personnes habitant près des lignes LGV déjà existantes.

- Bref , pour un gain de 18 minutes, avec pour corolaire l'absence de desserte du bassin de Thau et au prix de moins de TGV en gare de Sète donc davantage de déplacements en voitures, ce projet faramineux en coût d'argent public, me parait aberrant et je suis résolument contre ce projet en l'état .

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@303 - CHARRIÉ Alain**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 13:23:13

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV Montpellier Béziers

### **Contribution :**

Le développement du ferroutage est nécessaire pour des raisons environnementales évidentes. Je suis persuadé que ça pourrait se faire avec le tracé actuel, les compétences existent pour imaginer des solutions pour faire cohabiter le trafic voyageurs et le fret, mais ont-elles été sérieusement examinées ?

Le projet présenté ressemble aux aménagements des années 60 et n'est absolument pas adapté aux exigences du XXIème siècle: il met en danger certain des espaces naturels remarquables et des productions agricoles de qualité, ainsi qu'un cadre de vie et de biodiversité unique. C'est pourquoi je m'oppose à ce projet en l'état et réclame une nouvelle consultation.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @304 - saliou lina – Sète

Date de dépôt : Le 07/01/2022 à 13:50:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet ferroviaire de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)

### Contribution :

Cette nouvelle ligne à grande vitesse est une catastrophe pour la plupart des habitants qui vivent dans les petites agglomérations . Le gain de temps se fera seulement sur les habitants des grandes villes Montpellier, Béziers, Perpignan et encore . Les gares TGV étant toujours très éloignées des centres villes le gain de temps de trajet théorique se voit diminuer lorsqu'on doit se rendre à ces gares "Fantômes " comme celle de Montpellier même pas desservies par le tram ou le bus .

Le besoin de déplacement est fort dans toutes les communes . Sur ce nouveau tronçon , les habitants des petites communes concernées par le tracé ( Poussan, Gigean, Mèze, Pinet,...) devront se rendre à Montpellier ou Béziers pour aller chercher le TGV alors qu'avant ils pouvaient se rendre à Sète .

Ce projet ne répond absolument pas à la demande . La demande est de pouvoir se déplacer en train le plus possible de façon direct d'une commune à une autre sans avoir besoin de faire des Kms pour aller chercher une gare . Un trajet non direct prendra toujours plus de temps même en TGV

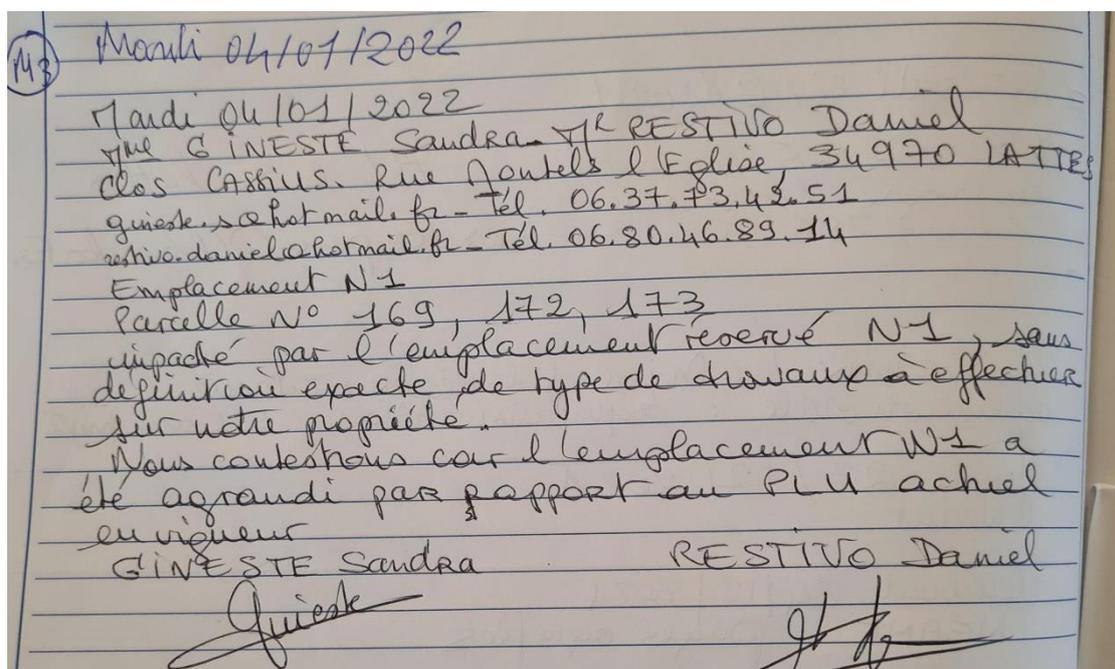
L'avenir du ferroviaire n'est pas d'aller toujours plus vite mais d'avoir un réseau toujours plus étendu afin de faciliter le voyage des usagers .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R305 - GINESTE Sandra - LATTES

Date de dépôt : Le 04/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @306 - FORNAGUERA Michèle - Bouzigues

Date de dépôt : Le 07/01/2022 à 15:03:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : lgv

Contribution :

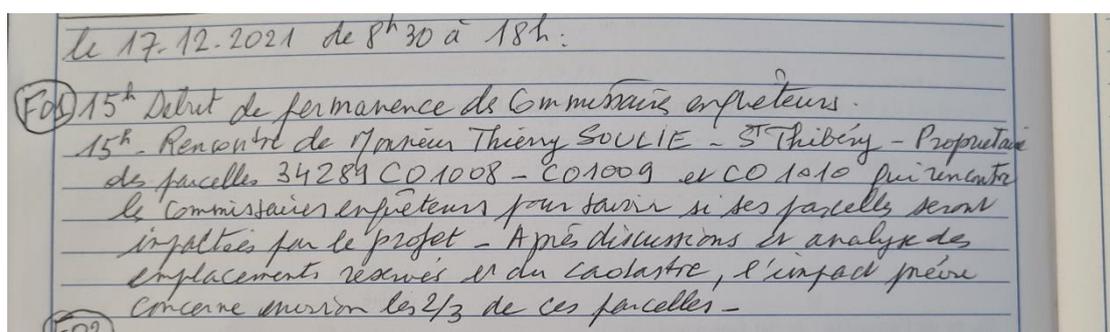
projet négatif sur tous les plans, financier, bruyant, visuel..... pour pas grand chose au final !? je suis contre ce projet fou.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R307 - SOULIE Thierry - Saint-Thibéry

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

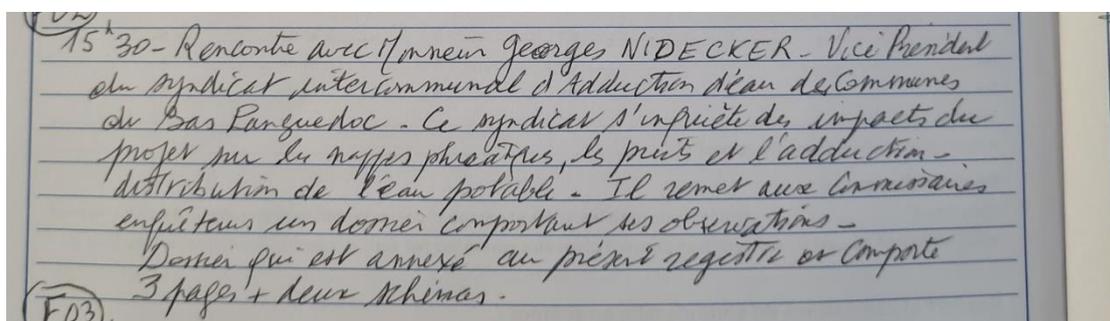


Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R308 - NIDECKER Georges

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R309 - BERTRAND Charles - FLORENSAC

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

(F03) 16<sup>h</sup>00 - Rencontre avec Monsieur Charles BERTRAND - habitant Florensac et propriétaires de parcelles D2429 à D2433, ~~D2434~~ D2435, D1390, D3160, D3173 à D3177, D3179 et D2428 - Monsieur Bertrand souhaite connaître la position de ses parcelles par rapport au projet afin de planifier ses futures plantations - L'analyse de localisation de l'emplacement réservé par le projet et du cadastre indique que de telles parcelles sont totalement impactées -

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R310 - LENOBLE Marit - MEZE

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

(F04) 16<sup>h</sup>30 - Rencontre avec Mme Marit LENOBLE propriétaire d'un domaine touristique à St Paul le Jardi à Meze - Mme Lenoble s'inquiète de l'impact du projet sur ses activités - Après discussions avec les commissaires enquêteurs et localisation de ses propriétés par rapport au projet, elle porte principalement ses inquiétudes sur la période de travaux et souhaiterait que ces derniers soient d'intensité, dans la mesure du possible, en période estivale. Elle envisage de porter ses observations sur le registre dématérialisé.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R311 - BLANC - FLORENSAC

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

(F05) 17<sup>h</sup>30 - Rencontre avec Monsieur Blanc habitant Florensac qui voudrait savoir si ses parcelles seront impactées par le projet et si l'accès par les chemins y conduisant sera maintenu. Analyse de la localisation des parcelles et des emplacements réservés permet de répondre aux questions posées -

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R312 - LIONEL Vincent - PINET

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

le 28.12.2021 de 8<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>00 -  
8<sup>h</sup>30 Séant de permanence des Commisaires enquêteurs  
(F06) 8<sup>h</sup>40 - Rencontre avec M. Vincent LIONEL, habitant  
Pomeiols et possédant une exploitation à PINET, qui  
souhaite obtenir des informations sur le projet. Son exploitation  
étant impactée il compte contacter le Maire d'abord  
pour de futures négociations - souhaitant que les parcelles  
touchées soient rachetées dans leur intégralité -

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

### R313 - AZAN Olivier - PINET

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

(F07) 9<sup>h</sup>50 - Rencontre avec M. Olivier AZAN, Propriétaire du  
domaine Petit Rouillé à PINET, qui s'inquiète de l'impact  
du projet sur son domaine et ses activités viticoles  
(exploitation, vinification, embouteillage, ...) et touristiques  
(gîtes meublés) : Nuisances, perte de valeur, ...  
Se dit surpris de ne pas avoir été contacté par le MO.  
Indique qu'il fera part de ses remarques et questions  
sur le registre dématérialisé.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

### R314 - BERTRAND Régine - FLORENSAC

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

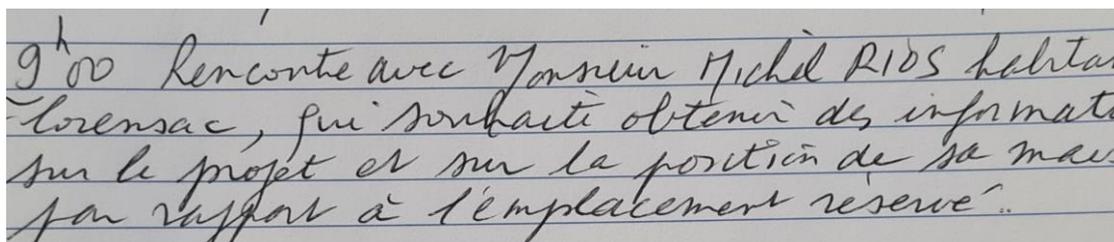
(F08) 10<sup>h</sup>30 - Rencontre avec Mme BERTRAND Régine, habitant  
Florensac, propriétaire de parcelles viticoles, qui souhaite  
connaître la position de ses propriétés par rapport  
au tracé du projet. Après explication des Commissaires  
enquêteurs relatives à l'impact du tracé sur les parcelles,  
Mme BERTRAND indique qu'elle fera part de ses  
remarques et questions sur le registre dématérialisé.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

### R315 - RIOS Michel - FLORENSAC

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



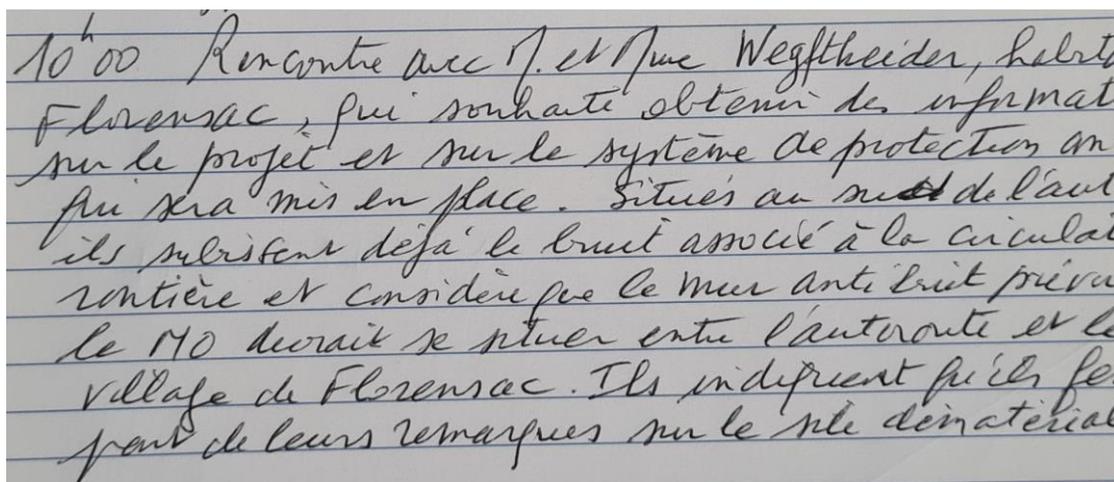
9h00 Rencontre avec Monsieur Michel RIOS habitant Florensac, qui souhaite obtenir des informations sur le projet et sur la position de sa maison par rapport à l'emplacement réservé.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R316 - WEGFTHEIDER - FLORENSAC

Date de dépôt : Le 05/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



10h00 Rencontre avec M. et Mme Wegftheider, habitant Florensac, qui souhaite obtenir des informations sur le projet et sur le système de protection anti-bruit qui sera mis en place. Situés au sud de l'autoroute ils subissent déjà le bruit associé à la circulation routière et considèrent que le mur anti-bruit prévu le MO devrait se situer entre l'autoroute et le village de Florensac. Ils indiquent qu'ils feront part de leurs remarques sur le site de matérialisation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @317 - Anne - Frontignan

Date de dépôt : Le 07/01/2022 à 16:20:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Demande de révision du projet dans sa forme actuelle

### Contribution :

Ce projet amène les remarques suivantes de ma part :

- Ce projet doit s'accompagner, pour être justifié, d'un développement du fret (qui semble complètement relégué aux oubliettes sur le projet de tronçon Montpellier/Béziers) car il permettrait la réduction des nuisances dues aux transports de marchandises par route.
- Il est nécessaire de prioriser le développement du maillage ferroviaire de proximité, ce qui servirait au plus grand nombre d'entre nous, plutôt que celui des LGV qui ne permettrait que de faire gagner quelques minutes de trajet à la minorité qui les utilise.
- Les sommes qu'il faudra dépenser pour la réalisation d'un tel projet sont astronomiques, or cette période devrait plutôt inciter nos élus à plus de modération dans les dépenses publiques.
- Ce projet est une agression faite au massif classé de la Gardiole, poumon vert de l'agglomération Montpelliéraine, au périmètre classé, aux zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000...).

Page 164 / 1332.

-Ce projet va provoquer la destruction de certaines espèces protégées (60 espèces sur le Massif dont 11 patrimoniales) : lézard ocellé, outarde canepetière, Rollier d'Europe, Saga Pedo (sauterelle magicienne dentelée), chauves-souris, certaines espèces florales, etc.

- Le passage des TGV va générer obligatoirement du bruit pour les habitants des communes limitrophes.

-Il y a un risque potentiel important, en pleine zone karstique, d'un accident ferroviaire de produits pouvant polluer la nappe phréatique (d'importance rare en cette région et reliée à l'étang de Thau) ou d'incendie dans une zone de végétation de garrigue particulièrement inflammable.

- Ce projet va perturber les activités de loisirs et de nature du secteur (randonnées, vététistes...)

- enfin, les travaux d'implantation (excavation, terrassement, transport de matériaux...) vont générer des dommages inévitables.

**Pièce(s) jointe(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@318 - thibaut**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 17:02:19

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : remarques générales

### **Contribution** :

Bonjour,

commentaires sur les objectifs :

1/ "Répond à la demande croissante de mobilité et aux problèmes de congestion actuels "

la congestion des réseaux est également dû à la population qui augmente dans tous les villages. il serait préférable de développer les réseaux de ter / transport en commun.

2/"créé les conditions d'un report modal des flux internationaux et d'une croissance de l'offre régionale ;"

n'est-il pas possible d'utiliser les voies actuelles (à rénover ? et de faire des tgv sans arrêts et de valider par un A/B test d'un an l'engouement, l'utilité ? et la valeur ? le tout en se basant sur des chiffres et non un "débat " qui ne fait qu'opposer les discours.

3/ "offre un service à haute fréquence le long de l'axe littoral ;"

haute fréquence ? pour qui / combien ? pour une poche de personnes qui habitent dans une métropole et feraient le choix de travailler dans une autre ? la nature du bassin de Thau doit-elle supporter ces choix ? Cela n'est pas citoyen / responsable.

4/ "assure la continuité de la grande vitesse ferroviaire entre la France et l'Espagne."

Vos objectifs manquent clairement de chiffres !

Beaucoup d'arguments semblent satisfaire aucune demande des citoyens mais plutôt assurer les actifs ou une volonté politique de "faire"

Quitte à avoir supprimé des lignes de ter, pourquoi ne pas augmenter la fréquence du réseau ou cela se fait sentir, à l'instar du RER francilien.

Il m'est arrivé d'attendre 1h30 en gare de Nîmes pour rejoindre Montpellier, donc oui le train était complet.

Page 165 / 1332.

assure la continuité de la grande vitesse ferroviaire entre la France et l'Espagne.

que veut dire cela ? Gagner 18min permet de dire que la continuité est assurée ?

Il suffirait d'enlever 2 ou 3 arrêts sur la ligne actuelle (pour un train sur 3) pour les gagner.

j'en arrive à un point très important : la perte de chance de tous les habitant propriétaire du bassin de Thau.

Le visuel / le bruit / les vibrations / la perte d'espace naturel

Vont faire perdre de la valeur à tout l'immobilier, immobilier qui constituent une épargne unique pour beaucoup de citoyen.

Comment s'évaluent la perte, des modélisations ont-elles étaient réalisées ?

Qui va compenser cela ? Les hostréiculteurs, les home workers, les personnes travaillant dans le tissu économique local ne vont pas bénéficier de de cette ligne au quotidien et vont perdre des milliers d'€ sur plusieurs années ? Le tout pour le climat ? non, l'économie ? non : pronons une stabilité (écologiquement viable) plutôt que l'hypercroissance dans une région où la population grandit déjà bien.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@319 - Annie - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 17:02:24

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :LGV

**Contribution** :

Je suis formellement opposée au projet de construction d'une nouvelle ligne LGV

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@320 - E - Bouzigues**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 17:16:56

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Aberration écologique, visuelle... Un non sens !

**Contribution** :

Je tiens à exprimer mon désaccord quant à ce projet qui ne fera que nuire au Bassin de Thau et aux communes du Nord du BdT.

Sète sera isolée, le pont à plus de vingt mètres de haut sera une nuisance tant durant sa construction que son utilisation. Les communes environnantes n'ont rien à gagner puisque non desservie...

Si le projet doit se faire il faut changer de tracé.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@321 - ROLLAND Franck - Villeneuve-lès-Béziers**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 17:41:43

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Gare A75

**Contribution :**

Pourquoi créer une gare excentrée et dépourvu de liaisons ferroviaires à proximité, pas de gare routière, pas de tram...etc .... le seul moyen de se rendre à cette gare sera les moyens terrestres

pourquoi refaire les mêmes erreurs sur des gares déjà connues

Quelles sont les projets d'aménagement futurs pour desservir cette gare ?

Ne serait il pas plus simple de créer une gare à proximité du réseau existant, qui ressemblerait à la gare Canal, avec la gare TGV en hauteur et les liaisons TER au réseau existant en dessous?

Toutes les dessertes se font sur le meme site

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@322 - ROLLAND Franck - Villeneuve-lès-Béziers**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 17:56:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Trace sur commune de Villeneuve les BEZIERS

**Contribution :**

Le tracé concernant la commune de Villeneuve les Béziers, impacte énormément la commune et la destruction de nombreuses habitations.

J'en suis un car je suis sur le tracé

L'ancien tracé, prévoyait des destructions beaucoup moins importantes, surtout au nord de la commune.

Pourquoi ce choix et quelles en sont les motivations ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@323 - ROLLAND Franck - Villeneuve-lès-Béziers**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 18:02:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Virgule de Villeneuve les Beziers

**Contribution :**

Le tracé de la virgule au niveau de la commune de Villeneuve les BEZIERS est prévu avec une vitesse de 160km/h

D'après les infos, a terme, cette virgule fera sortir les fret, qui eux sont à 120 km/h (MA 120)

Diminuer la vitesse dans ce raccordement permettrait de modifier le tracé et permettre une réduction des destructions néfastes sur la commune.

pourquoi une telle vitesse car la perte de temps ne doit pas se chiffrer en minutes mais en secondes SUR CE SECTEUR ?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@324 - ROLLAND Franck - Villeneuve-lès-Béziers**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 18:06:23

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Fret au delà de Beziers

### **Contribution :**

Pourquoi à terme, aucun fret ne circulera au delà de BEZIERS.

Un commissaire enquêteur m'a parlé de déclivité ce qui n'est pas recevable car il n'existe pas de déclivités entre BEZIERS et Perpignan

Pourquoi le fret, qui va principalement en Espagne ou depuis PERPIGNAN n'empruntera pas la ligne nouvelle entre Perpignan et Beziers ,

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@325 - Marie-Françoise - Loupian**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 18:26:38

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :TGV= BETISE HUMAINE

### **Contribution :**

Le tracé de la ligne TGV va impacter négativement les communes du bassin de Thau, nuisances visuelles et sonores. La bêtise humaine n'a vraiment aucune limite !

L'Etat français devrait mettre l'argent ailleurs , comme dans les hôpitaux plutôt que de se soucier des vacanciers.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@326 - fabrice - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 18:48:46

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :ligne lgv

### **Contribution :**

je suis pour car je prefere voir un train passer sur les garrigues plutot que la cabanisation.si ça pouvez faire partir tout ce qui habite en garrigues et qui n'ont pas le droit d'y etre.

de plus j espere que les nuisances que va apporter cette ligne vont repousser l'actrativité de notre territoire tant mieux et que tout les bobos qui ont achete pas loin de ligne repartent encore mieux.peut etre que le tgv va sauver notre territoire de l'envahissement de tout ces retraites venu du nord.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@327 - boivin Michel & Yolande**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 18:55:53

Page 168 / 1332.

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** enquête préalable le à la déclaration d'utilité publique valant mise en comptabilisé des documents d'urbanisme phase 1 MONTPELLIER BEZIERS

**Contribution :**

La ligne nouvelle LVG entre Montpellier-Perpignan, et son projet entre Montpellier- Béziers n'apportera rien au Habitants autour de l'étang de Thau, sinon des nuisances , sonores visuelles et écologiques .

Aucune gare n'est prévue et à terme plus de TGV à la gare de SÈTE, ce qui enclavera notre bassin, avec le risque économique de faire baisser la fréquentation des touristes et des curistes, « la cure thermale de Balaruc représentant l'un des plus gros employeurs de notre région ».

Derrière ce projet un seul but faire transiter les Habitants du nord de l'Europe vers l'Espagne

Nous seront là que pour voir passer les trains, sans rien de positif en échange sauf des nuisances.

Nous sommes donc contre ce projet qui va détruire la qualité de vie autour de l'étang de Thau.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@328 - Belhomme Tom - Pézenas**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 19:25:17

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis ligne LGV

**Contribution :**

Je trouve que pour gagner 18 minutes c'est inutile sachant que cette ligne va détruire des hectare de vigne AOP picpoul rare et bon, désertifier Sète et Agde, et créer des nuisances dans nos campagnes encore épargnée par tous cela....

Ne faites pas ça, pas pour 18 pauvres minutes de gagné....

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@329 - Lambert Lydie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 20:33:08

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV

**Contribution :**

Je suis contre cette réalisation qui nuirait énormément à l'environnement. J'habite sur la commune où doit passer cette ligne LGV sur un viaduc le long de l'étang de Thau... quel massacre !!!!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@330 - Tepe-Fontenay Nicola - Villeveyrac**

**Date de dépôt :** Le 07/01/2022 à 20:59:45

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet** : Opposition au projet de construction d'une ligne de train

**Contribution** :

Je souhaite exprimer mon opposition à la réalisation d'une ligne de train qui traverse le bassin de thau, dénature le paysage, représente un danger pour l'environnement et rend l'accès au tgv plus compliqué avec l'abandon de la gare de Sète sur le trajet actuel. C'est un projet scandaleux et inutile.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@331 - Marie-France - Sète**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 21:03:08

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Ligne TGV Montpellier Beziers

**Contribution** :

Inutile car ne desservira pas la gare de Sète, et le tracé proposé est dévastateur pour l'environnement

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@332 - Laurene - Sète**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 21:27:03

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Avis projet LGV

**Contribution** :

Totalement contre ce projet. Cela coûte énormément d'argent pour peu d'avantage et surtout des inconvénients. Cela va dénaturer le paysage, une vraie catastrophe. Beaucoup de nuisances pour les villages concernés. Et également un impact fort pour la gare de Sète dont les voyageurs sont nombreux. J'en fais partie alors bien sûr cela me concerne: habituée des trajets directs Sète-Paris, cela voudrait dire que par la suite il me faudrait faire Sète-Montpellier St Roch en TER, puis prendre le tram suivi d'une navette pour rejoindre la gare TGV Montpellier Sud de France ? Et recommencer dans l'autre sens ? Hors de question ! Sète est une ville touristique très fréquentée justement grâce à sa gare facilement accessible depuis Paris, Lyon ou même Bruxelles. Gare également fréquentée pour les curistes de Balaruc.

L'argent dépensé pour ce projet serait plus utile dans la rénovation des voies existantes qui entraînent régulièrement de gros retards sur le trafic ferroviaire.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@333 - Michel Sébastien - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 07/01/2022 à 21:58:11

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Phase 1 ligne trace tgv

**Contribution** :

Ce tracé est aberrant, je suis totalement contre. la lagune de Thau va être défigurée par cet aqueduc de 28 m de haut sur 1,4km.

L écosystème va être perturbé, menacé., Sans parler du coût aberrant de l aqueduc.

De plus, nous allons encore plus utiliser la voiture car pour prendre le TGV, il faudra se rendre à Béziers ou Montpellier. Complément aberrant.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@334 - Moyne Marie - Sète**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 06:42:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Nouveau tracé

**Contribution :**

A Sète, de 10 arrêts TGV (à peu près) on en aurait plus que 2...on va faire la tête .l arrière pays est génial, ils vont encore, et encore et encore.. tout abîmer.. Tout ça pour ridicule de temps gagné, par contre, on va se prendre du rond point, de la zone industrielle pour desservir ces atroces gares de béton au milieu de nulle part.. Un aqueduc sur l Étang de Thau, on est en plein cauchemar

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@335 - Marie - Sète**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 07:50:56

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Contre

**Contribution :**

C'est vraiment honteux de dépayser tous se paysage ! Autant d'argent pour gagner quelques minutes

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@336 - André - Pézenas**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 07:53:32

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Évaluation projet TGV

**Contribution :**

Bonjour,

Nous nous opposons catégoriquement à ce projet dont tous les caractéristiques sont en totale opposition aux préoccupations de la société d'aujourd'hui.

Ce projet conçu à une autre époque se distingue en effet par une balance avantages/inconvénients complètement déficitaire.

En dehors d'un gain de temps ridicule et anecdotique, nous cherchons en vain d'autres avantages que ce projet offrirait.

Par contre, ses inconvénients sont innombrables.

En voici quelques exemples :

- il défigure complètement le paysage.
- il présente un bilan carbone catastrophique.
- il ne respecte pas les écosystèmes traversés.
- il met à mal une AOP, véritable patrimoine local.
- il apporte d'énormes nuisances sonores dans une région touristique.

Nous sommes convaincus que l'amélioration et la mise aux normes du réseau actuel (qui en a grand besoin) sera loin de coûter de telles sommes pharaoniques pour un résultat en tous points bien meilleur pour la société.

Pour illustrer notre point de vue, nous invitons les décideurs à se rendre à la gare d'Agde pour prendre conscience des besoins des usagers : le parking SNCF à proximité immédiate de la gare et destiné aux voyageurs n'est accessible qu'avec un 4x4 ..., et encore !

Cordialement.

André et Patricia Delanaye

9, rue Venel 34120 Pézenas

Andre\*\*\*\*@\*\*\*\*

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@337 - TUYA Bernard - Florensac**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 08:11:54

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Passage LGV Montpellier Beziers sur la commune de Florensac

### **Contribution :**

J'ai consulté le projet du tracé de la LGV Montpellier Béziers. Dans la partie commune de Florensac, le tracé est collé à l'autoroute au Nord.

Afin de traverser la plaine de l'Hérault, le TGV passera au moins à la même hauteur (cela me semble évident) que l'autoroute afin d'éviter les inondations.

Les nuisances sonores de l'autoroute, du TGV vont s'additionner. Déjà le bruit est permanent et vraiment dérangeant aux moments de forts trafics. Le reste du temps, c'est un bruit de fond auquel on s'habitue, on finit par ne plus l'entendre mais reste inconsciemment présent.

La tranquillité de la commune sera impactée et tout ce qui va avec: urbanisme, développement, tourisme, attrait de la commune...

Les nuisances sonores doivent être prises en compte dans sa globalité (autoroute, LGV) et donc une protection commune me semble indispensable.

Dans l'impossibilité de trouver une vraie solution commune aux nuisances, le projet de tracé doit être modifié et passé beaucoup plus loin de l'autoroute et donc des habitations

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@338 - Sophie - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 09:48:11

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :OPPOSITION LIGNE TGV HERAULT - POUSSAN

**Contribution** :

Je dépose mon opposition à la réalisation d'une ligne de train qui traverse le bassin de Thau.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@339 - Sanchez Sylvain - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 11:06:09

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Désaccord avec le projet actuel de la LGV

**Contribution** :

Bonjour,

Deux choses me dérangent dans ce projet :

- le tracé actuel avec son viaduc géant va défigurer le paysage du bord de l'étang de Thau, pollution visuelle, pollution sonore... cela va dévaluer la zone commerciale des Clash qui est un poumon du développement local, ainsi que l'immobilier proche et moins proche.

- ce sacrifice ne profitera pas aux populations locales, bien au contraire : il n'y aura plus de TGV sur Sète, seulement sur Montpellier ou Béziers.

C'est donc une aberration, il ne faut surtout pas poursuivre, on perd sur tous les tableaux.

Cordialement

Sylvain Sanchez

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@340 - CECILLON PINTENO Béatrice - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 12:32:41

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Contre le passage de la ligne TGV à Poussan

**Contribution** :

Bonjour,

Je suis élue sur la commune de Poussan.

Je suis contre la création d'un aqueduc et le passage du TGV sur la commune de Poussan qui impactera sensiblement la qualité de vie à Poussan avec des nuisances sonores et une pollution visuelle. Nous avons déjà l'autoroute et la sortie d'autoroute à Poussan. Il est injuste que notre commune supporte encore des nuisances pour un intérêt dit général. Je ne souhaite pas que notre

Page 173 / 1332.

paysage soit défiguré par un aqueduc alors que nous avons une vue magnifique sur l'étang de Thau. Nous allons aussi devoir supporter des nuisances sonores et la pollution des travaux pour la réalisation de cette ligne. La distance Montpellier-Perpignan est seulement de deux heures en voiture. Perpignan est touristique. Elle n'a pas un intérêt économique pour travailler. Il est déjà possible de prendre le train pour se rendre à Perpignan. Les travaux de la création de cette ligne vont impacter notre qualité de vie mais aussi la biodiversité car des travaux ne sont jamais sans conséquences. Je suis contre également dépenser de l'argent public pour un projet qui ne sert pas le plus grand nombre.

Cordialement

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@341 - Charlotte - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 13:02:27

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Projet LGV

**Contribution** :

Il est prévu une baisse significative des TGV en gare de Sète. Comment ferons les habitants de Sète et environs ? Cette zone sera d'autant plus enclavée. Il nous faudra prendre a nouveau la voiture pour se rendre à Montpellier sud de France, gare non accessible en transport en commun. Beaucoup trop de changements, de temps d'attentes pour un trajet si court, qui découragera bien du monde. La voiture reprendra encore plus de place. Ce projet est a contre courant des besoins en transports en commun des habitants des petites villes qui restent à nouveau dépendants de la voiture. N'oublions pas également une partie de la population, vieillissante, qui a besoin de se déplacer facilement .

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@342 - Chauvet Thierry - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 17:24:17

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne LGV Montpellier Perpignan

**Contribution** :

Bonjour, Je demande l'annulation pure et simple de ce projet qui coûte bien trop cher pour juste 18 minutes gagnées. Ce projet n'est pas non plus écologique. Entretienons plutôt l'infrastructure actuelle qui en a besoin. Cdt Thierry Chauvet

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@343 - devineau marion - Sète**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 17:49:14

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Contre

**Contribution** :

Contre ce projet

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E344 - Frank ALEXIS**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 17:57:28

**Lieu de dépôt** : Par email

**Objet** : Tout ça pour 20mn ? le monde devient fou !

**Contribution** :

Bonjour,

Dépenser autant d'argent public, détruire autant de parcelles viticoles, d'espaces naturels, de dégâts écologiques, de consommation énergétique pour les travaux, de désagréments multiples pour tous là habitants, tout cela pour un gain maximal théorique de 20 mn sur un Perpignan / Paris (le centre du monde bien sûr !).

A croire que le bon sens et la simple réalité de notre monde ont quitté nos technocrates et nos élites politiques.

Une simple ligne ferroviaire classique suffirait à prévoir la disparition inéluctable de celle bordant le littoral, en épousant mieux le relief et le paysage sans le défigurer comme ces ouvrages « d'art » démesurés, et en permettant de doubler le lien pendant toute la fin de la durée de vie qui reste à celle près de la mer.

Pourquoi vouloir du « TGV » qui n'en sera de toute façon pas un vu que les gares sont si près les unes des autres, Montpellier / Béziers / Narbonne / Perpignan... (sans Sète sûrement la plus touristique des destinations !!) trop proches pour lancer la vitesse des rames.

Merci

Frank ALEXIS 07\*\* \*\* \*\* 16

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@345 - GALETTI Bernadette - Lyon**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 18:01:09

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Ligne LVG

**Contribution** :

Les tronçons de la Via Domitia sur les communes de Meze et Pinet sont inscrits depuis 1995 aux monuments historiques, comment peut-on envisager la construction de la ligne (LVG) sur ce territoire

La destruction de vignoble de Picpoul de Pinet (AOC-AOP depuis 2013) aura un impact économique auprès des producteurs locaux et sur l'emploi dans la région.

Vous aurez compris que je suis contre ce projet.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@346 - CASTAN Jacques - Florensac**

**Date de dépôt** : Le 08/01/2022 à 18:18:32

Page 175 / 1332.

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV

**Contribution :**

Comme beaucoup de Florensacois je suis inquiet du passage sur notre commune de la ligne LGV. Celle-ci sera apparemment à côté de l'autoroute. Nous avons actuellement une autoroute mais sans entrée et nous aurons une ligne tgv mais sans gare à proximité !

La principale inquiétude concerne le bruit. Bien qu'habitant à 1,5 km de l'autoroute je suis souvent gêné par son bruit auquel s'ajouterait donc celui du chemin de fer. Il faudrait donc que celui-ci soit le plus loin possible du village.

À minima il est indispensable de prévoir un mur anti-bruit.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@347 - Patrick - Irigny**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 19:02:46

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à la ligne Lgv

**Contribution :**

Connaissant bien la région cette ligne va détruire la via domitia (inscrite aux monuments historiques) et ne produire que des nuisances écologiques sur le bassin de thau et la destruction des vignes (le terroir picpoul)

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@348 - Favier Baron Annie - Sète**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 19:24:16

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Tracé de la LGV

**Contribution :**

Je m'oppose catégoriquement à ce projet qui va détruire notre environnement . Comment peut on encore à notre époque ne pas comprendre que continuer l'expansion des constructions au détriment de notre biodiversité est un acte criminel ! Toujours aller plus vite ? Pour quoi ? Pour aller plus vite dans le mur ? Quelle inconséquence ! **Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@349 - PASCALE - Céret**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 19:46:32

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** ligne LGV Montpellier-Perpignan

**Contribution :**

Pour gagner 18mn, on va sacrifier encore une fois une région de France touristique renommée et que l'on croyait "protégée" : étang de Thau, Picpoul,

A qui profitent réellement la construction de cette nouvelle ligne ?

A qui profitent les 6 à 8 milliards d'euros d'investissement, plutôt que de rénover le réseau régional et ses petites lignes ?

A qui profitent les nouvelles gares dans les champs, et l'opération immobilière qui va avec ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@350 - Silve Lisa - Sète**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 19:52:12

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis négatif

**Contribution :**

Bonjour

Je pense que ce projet est une catastrophe écologique sociale économique

Merci de prendre mon avis en compte

Lisa silve

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@351 - BERTI Elise - Villeneuve-lès-Maguelone**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 20:58:47

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre la ligne LGV

**Contribution :**

- Il est inacceptable qu'un site reconnu zone naturelle soit ainsi agressé. La Gardiole appartient aux citoyens.

- hors de question de toucher aux multitudes de cour d'eau que le projet va dévier, enfouir.

- ISSANKA défiguré. Lieu de captation des eaux ne doit pas être touché.

- Poussan (par exemple) sera fortement impacté par les nuisances sonores avec une forte dévalorisation immobilière.

- contre ce viaduc architecturalement inacceptable.

Je demande à ce que vos copies soient revues et corrigées. Les "avantages" sont inexistantes, les inconvénients beaucoup trop lourds.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@352 - BERTI Elise - Villeneuve-lès-Maguelone**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 21:06:42

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposée au tracé PHASE 1 Montpellier/Beziers

**Contribution :**

Il est inacceptable qu'un site reconnu zone naturelle soit ainsi agressé. La Gardiole appartient aux citoyens.

- hors de question de toucher aux multitudes cour d'eau que le projet va dévier, enfouir.

- ISSANKA défiguré. Lieu de captation des eaux ne doit pas être touché.

- Poussan (par exemple) sera fortement impacté par les nuisances sonores avec une forte dévalorisation immobilière.

- contre ce viaduc architecturalement inacceptable.

Je demande à ce que vos copies soient revues et corrigées. Les "avantages" sont inexistant, les inconvénients beaucoup trop lourds.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@353 - Vie Jérôme - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 08/01/2022 à 22:13:35

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet LGV Montpellier Perpignan

**Contribution :**

Bonjour.

CONTRE le tracé de cette nouvelle ligne. Le viaduc prévu a hauteur de Poussan est tout simplement catastrophique !!!! La nature et l'étang de thau subiront des conséquences néfastes. Sans parler de la pollution visuelle causée par cet ouvrage. Personnellement je me trouverai à 700 mètres de ce viaduc, donc nuisances sonores obligatoires, nuisances visuelles et me demande si ma maison subira des dégradations (fissures.....). Pylônes du viaduc enfoncés sur sol meuble donc sol qui tremblera aux alentours? Plus en amont la garrigue (qui nous reste) sera également impactée. En aval des hectares de vignes de picpoul de pinet arrachés. Tout cela pour 18 min de gain de temps et un tronçon qui sera pas à gde vitesse..... Soit disant qu'il est nécessaire de créer une nouvelle ligne (ce que je peux entendre). Je reste convaincu que ce tracé est une énorme erreur. Les personnes ayant réalisées ce projet ont aucune idée de l'impact négatif de ce viaduc et autres. Sans oublier que cette ligne isolera la ville de Sète et ses alentours..... Suppression de tgv gare de Sète.

Pour conclure.....il est évident que ce projet a été accéléré brusquement ces derniers mois pour des raisons politiques. Il serait préférable de le ralentir et d'étudier d'autres options. Dans une époque où nous mettons en évidence la préservation de notre planète.....on sort de terre un projet qui impacte directement toute une région.

Tout simplement scandaleux et indigne .

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@354 - Franck - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 10:21:54

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 178 / 1332.

**Objet** :opposition au tracé de la LNMP

**Contribution** :

Nuissances sonores et écologiques pour le bassin de thau. A balaruc-le-Vieux on va s'en prendre plein la figure...

Et pas besoin de mesurètes avec des pseudos murs anti-bruit...

On veut pas de gare TGV dans le coin non plus.

Cessez le massacre de la région

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@355 - Beatrice - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 10:33:13

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :La Terre en a assez, et nous aussi !

**Contribution** :

Pollution visuelle, pollution sonore, catastrophe écologique..., une de plus, nous en avons tous plus qu'assez ! Laissons le paysage français tranquille, il est si beau, toutes ces constructions le dénaturent. Pour rien !

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@356 - Pierre - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 10:45:03

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Impact négatif environnement

**Contribution** :

Le tracé proposé avec un viaduc majeur est tout simplement contradictoire avec la situation actuelle de réchauffement climatique et de biodiversité

Des milliers de tonnes de béton pour un viaduc qui va défigurer le paysage, impacter la biodiversité et apporter des risques majeurs de pollution à l'étang de Thau

Dont look UP... Tout va bien

Regardez la situation en face !

Ce projet qui date de plus de 40 ans n'a plus raison d'être. Les priorités et enjeux ne sont plus les mêmes !!!

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@357 - Pascal - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 12:29:47

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne TGV Etang de Thau

Page 179 / 1332.

**Contribution :**

Je ne suis pas d'accord pour défigurer l'Étang de Thau avec un viaduc.

Faites passer le TGV plus dans les terres.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@358 - FANTON Ludivine - Sète**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 12:30:05

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV : UN PROJET IRRATIONNEL

**Contribution :**

En tant qu'habitante de Sète, je suis opposée au projet de la nouvelle ligne à grande vitesse qui aura un impact écologique, visuel, sonore désastreux et perturbera la qualité de vie des habitants.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@359 - Aubertin Benjamin - Sète**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 12:32:07

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** PROJET LGV PAYS DE THAU

**Contribution :**

En tant qu'habitant de la ville de Sète, je suis opposé au projet de la nouvelle ligne à grand vitesse.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@360 - CAUMONT Fabienne - Sète**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 13:44:02

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition au projet de la construction de la ligne LGV Montpellier-Beziers

**Contribution :**

Habitants de ce précieux territoire du bassin de Thau, il faut absolument se mobiliser pour stopper ce projet complètement insensé.

Ce projet est aberrant et va à l'encontre de la protection de l'environnement du bassin de Thau.

Comment peut-on imaginer de sacrifier cet environnement pour gagner 18 mn de son temps sur un trajet en train ?

Un viaduc qui traverse l'étang de Thau est tout simplement une hérésie sans parler de la garrigue et des terres viticoles de Picpoul qui seront également détruits.

Il ne faut pas que cette ligne LGV voit le jour et il faut se battre pour que ce projet n'aboutisse pas.

Ce projet initié il y a des années n'a plus sa raison d'être et il va à l'encontre de la protection de l'environnement

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@361 - AFFOUARD Alain - Sète**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 15:10:51

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Avis sur les liaisons avec la ligne actuelle

### **Contribution :**

Y aura-t-il systématiquement un départ de Montpellier Sud de France vers la ligne actuelle pour desservir les gares (Frontignan, Sète, etc...) par un TER (ou autre) à chaque arrivée d'un TGV quelque soit son origine ?

Et la même chose dans le sens inverse à partir de Perpignan ?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@362 - GUSZEK Pierrette - Villeveyrac**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 15:25:16

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Tracé LGV Montpellier - Perpignan

### **Contribution :**

Je suis contre le tracé actuel tel qu'il a été défini car il va isoler le territoire de Thau et défigurer notre paysage.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@363 - CLASTRE FABRICE - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 16:20:44

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Questions Observations

### **Contribution :**

Pourquoi une telle précipitation dans le projet, sur ces dernières semaines ? Alors que la concertation avec le public a été fortement impactée du fait de la crise sanitaire qui a empêchée toute réunion publique menée par le maître d'ouvrage, pourquoi ne pas avoir repoussé cette enquête publique menée pendant la période des fêtes de fin d'année ?

Page 7 de l'avis de l'autorité environnementale : Il est indiqué que le bassin de Thau conservera une desserte Grandes Lignes avec le prolongement des trains vers Sète et Agde (dont la fréquence pourra être renforcée).

Quid ?

Combien de dessertes grandes lignes sur la gare de Sète dans 5 ans ? Dans 10 ans ? Dans 30 ans ?

Page 7 : Des travaux de confortement y seront nécessaires ?

Quels travaux sont programmés ? Quels délais ?

Page 7 : il est annoncé 20 % de financement espéré de l'UE. Pourquoi espéré, n'y a-t-il pas de certitude ? Quid si ce financement n'est pas obtenu ? Qui financera ?

Page 9 : 1,6 millions de m<sup>3</sup> de déblais non réutilisés du fait du découpage en 2 phases. Quel traitement est prévu ? Quel impact sur les zones de stockage ? Où seront-ils stockés ?

Page 14 : le risque d'incendie est évoqué sur le massif de la Gardiole. Quelles mesures sont prévues contre ce risque ?

Page 20 : la solution retenue a pour objectif de donner de meilleures conditions aux TER et au fret. Le fret continuera à passer par les gares de centre ville.

Quels avantages pour les usagers voyageurs du bassin de Thau ? Quelle durée et quel coût généré pour chaque usager devant prendre un TGV par rapport à la solution actuelle de la gare de Sète ?

Quelle est l'estimation des nuisances générées par l'augmentation du trafic fret en centre ville ? Quelles compensations sont prévues ? Comment se formalisent-elles ?

Page 21 (paragraphe 3) : comment sont prises en compte les observations du publics sur la phase 1 (desserte de Sète, biodiversité et patrimoine de la Gardiole, paysage et environnement du bassin de Thau (viaduc et AOC Pinet) ?

Page 21 : quid des questions posées sur le devenir de la ligne actuelle, en lien avec les perturbations climatiques (qui nécessite un bon fonctionnement et un développement des dessertes infrarégionales cadencées) ? A-t-on des retours d'expérience de la réalisation des travaux et de l'exploitation de gares nouvelles, sur les perspectives mises à jour de l'évolution à moyen / long terme des besoins de mobilité en prenant en compte la stratégie bas carbone, ..... ?

Page 23 : comment le public va-t-il être informé de l'actualisation de l'étude d'impact et de la fiabilité des évaluations produites ?

Page 25 : le bilan des émissions de GES de la phase travaux s'élève à 2,54 Mtéq CO<sub>2</sub>. La phase exploitation permet de limiter les émissions. Comment sont chiffrées ces limitations ?

Elles sont évaluées à 6,3 % par an, soit une période de 240 ans nécessaire pour compenser la phase travaux. En quoi ce projet participe-t-il à la stratégie bas carbone ?

Les accidents ferroviaires sont annoncés comme extrêmement rares. Quels éléments de sécurité sont prévus en cas de déraillement d'un convoi de fret par rapport aux pollutions possibles sur l'écosystème du bassin de Thau ?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@364 - MENIE Loreleï - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 17:30:27

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Opposition au projet LGV Montpellier-Béziers

### **Contribution :**

Je m'oppose à la mise en place de la nouvelle ligne LGV Montpellier- Béziers, sur le Bassin de Thau.

En effet, l'impact écologique des travaux sera trop important (soit 240 ans pour compenser).

Notre territoire va se voir défiguré par la construction du viaduc et ce, sur une zone Natura 2000.

Le terroir se verra fortement impacté par l'installation de cette ligne, condamnant ainsi des centaines d'hectares de Picpoul de Pinet!

La population du Bassin de Thau, ne tirera aucun bénéfice, bien au contraire, les lignes TGV seront supprimées en gare de Sète, il faudra courir à Montpellier ou Béziers pour prendre le train, ce qui augmentera le temps de trajet et notre empreinte carbone.

Un tel projet est une aberration pour notre territoire. Non au tracé de la LGV. Il est plus juste de renforcer le réseau ferroviaire existant.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@365 - BERBERIAN Gilles - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 17:32:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à la ligne LGV Montpellier-Beziers

### **Contribution :**

Je m'oppose à la mise en place de la nouvelle ligne LGV sur le Bassin de Thau.

En effet, l'impact écologique des travaux sera trop important (soit 240 ans pour compenser).

Notre territoire va se voir défiguré par la construction du viaduc et ce, sur une zone Natura 2000.

Le terroir se verra fortement impacté par l'installation de cette ligne, condamnant ainsi des centaines d'hectares de Picpoul de Pinet!

La population du Bassin de Thau, ne tirera aucun bénéfice, bien au contraire, les lignes TGV seront supprimées en gare de Sète, il faudra courir à Montpellier ou Béziers pour prendre le train, ce qui augmentera le temps de trajet et notre empreinte carbone.

Un tel projet est une aberration pour notre territoire. Non au tracé de la LGV. Il est plus juste de renforcer le réseau ferroviaire existant.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@366 - Valérie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 17:52:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Tracé TGV secteur Poussan et Etang de Thau

### **Contribution :**

Je vis à Poussan depuis 20 ans et je suis contre le tracé prévu sur la commune de Poussan qui est déjà fort impactée par le bruit et la pollution visuelle de l'autoroute qui passe sur la commune. Nous avons la chance d'avoir sur les hauteurs de Poussan un très beau point de vue sur l'étang de Thau et au-delà. Je pense que construire un viaduc est une catastrophe qui va défigurer notre bel environnement et engendrer des nuisances sur la biodiversité de notre merveilleux Étang de Thau ? Je n'accepte pas que notre précieuse qualité de vie soit abîmée par cette horrible pollution visuelle et autres conséquences. Merci de prendre en compte l'avis des habitants du bassin de Thau. Bien à vous

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@367 - Teissandier Regis - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 17:53:55

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Projet trop coûteux pour gagner en trajet 15mn et cela va dénaturer le paysage de l'étang de Thau

**Contribution :**

Réalisation sur ancienne ligne SNCF

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@368 - Girardet Alain - Huez**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 18:19:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Gares nouvelles et LGV Montpellier Béziers Perpignan

**Contribution :**

La gare bâtie au Sud de Montpellier est un exemple fâcheux d'éléphant blanc; mal desservie, mal reliée, mal signalée, verrue dans le paysage, peu pratique. Alors, pourquoi en faire d'autres présentant a priori des caractéristiques similaires? Au delà, le Languedoc vit de son tourisme (dont rendre accessible des lieux clef comme Agde Cap d'Agde), de ses paysages lagunaires, marins et d'arrière pays; les enlaidir n'est donc pas sage et constitue une moins value, à chiffrer. Passer au milieu de terres agricoles et viticoles est aussi un non sens, une hypothèque sur l'avenir alimentaire et une moins value. Quant au report du fret route -> rail, tant que les wagons n'accéderont pas aux grandes surfaces, à leurs plate-formes de gros, il ne peut être qu'un rêve d'inexpérimentés.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@369 - Françoise - Poussan**

**Organisme :** Propriétaire

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 18:28:05

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Viaduc zone des Clash à Poussan

**Contribution :**

Non à la ligne LGV

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@370 - Danielle - Balaruc-les-Bains**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 18:38:38

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Ligne LGV

**Contribution :**

Non à la construction de la nouvelle ligne TGV qui va défigurer notre paysage et poser des problèmes sur notre écosystème.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@371 - Echardour Pierre - Sète**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 18:44:42

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contribution pour Ligne LGV Montpellier - Béziers

### **Contribution :**

Je soussigné, Pierre Echardour, né le 11 janvier 1955 à Nancy, résidant 365 chemin de la croix de Marcenac - Villa Marcenac - Appartement 886 à Sète (34200), donne après examen des pièces jointes au dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en comptabilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers, un avis défavorable pour la réalisation de cette voie ferroviaire, en raison des importants et nuisibles impacts environnementaux générés par le projet dans le Pays de Thau.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@372 - Bérangère - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 19:00:38

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non au tracé de la ligne tgv

### **Contribution :**

Bonjour

Ce tracé ferait beaucoup de tort à notre paysage actuel. Le dérèglement climatique actuel ne permet aucun faux pas et, avec ce tracé, c'est une réelle catastrophe qui se prépare. Il n'y a plus de plan b, trop de choses ont été faites. On ne doit plus attaquer notre climat, notre paysage, notre culture, de cette manière là.

D'autre part, ayant une habitation qui sera proche de cette nouvelle ligne, je ne souhaite en aucun cas, en plus de l'autoroute et ses désagréments, devoir en plus subir ce nouveau tracé dans notre si cher pays de thau.

Une ligne de train existe déjà, il vaut mieux désormais faire moins mais mieux et s'adapter avec cette ligne actuelle.

Nous sommes à 30min des grandes villes de Montpellier et Béziers, nous avons choisi d'être au pays de thau pour justement ne pas avoir tous les désagréments des grandes villes, nous ne souhaitons pas les avoir avec cette nième ligne lgv. Au passage, je pars en formation à Toulouse régulièrement pour mon travail, ce ne sont pas deux lignes de tgv qui vont faire en sorte de me faciliter mon quotidien (si pour autant elles existent encore à l'avenir ...). Nous avons besoin de la gare de Sète avec toutes ses spécificités et non d'une nième ligne tgv.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@373 - Delhaye Eric - Sète**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 19:01:05

Page 185 / 1332.

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne Montpellier-Béziers

**Contribution :**

Pour quelques minutes de temps gagné, ce projet pénalise des milliers de voyageurs qui, particulièrement à Sète où j'habite, perdront un temps beaucoup plus important pour rejoindre la ligne TGV à laquelle ils peuvent aujourd'hui accéder à pied. Sans compter les paysages arasés par la nouvelle ligne. C'est un non-sens en termes de service public et d'écologie. Et un cadeau qui, une nouvelle fois, ne concerne que les grandes villes et les voyageurs les plus aisés qui y résident, seuls capables de payer des billets de plus en plus coûteux pour financer ces travaux insensés. Encore un projet motivé par le profit au détriment du bien-vivre, au bénéfice d'une caste dont font évidemment partie les décideurs. Ecrire, comme vous le faites, que ce projet répond à de "fortes attentes en Occitanie" ne s'appuie sur aucune réalité et s'apparente à de la manipulation pure et simple. Il est tout aussi fascinant de constater que Sète ne figure pas parmi les "lieux d'enquête" alors que la commune est concernée au premier chef. Bref, une enquête publique qui ne sert qu'à entériner des décisions déjà actées par les tenants du développement à marche forcée, à rebours des intérêts de la population qui les finance. Je précise que je pratique la ligne Sète-Paris chaque semaine et que les 15 minutes gagnées grâce aux nouvelles gares de Montpellier et Nîmes me semblent tout aussi absurdes au regard des investissements consentis.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@374 - Anne-Claire - Loupian**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 19:16:20

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre le ligne LGV

**Contribution :**

Je refuse la création de cette ligne.

Les conséquences sont désastreuses

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@375 - MARCHAL Florentin - Villeveyrac**

**Date de dépôt :** Le 09/01/2022 à 19:43:23

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à la LGV Montpellier Perpignan

**Contribution :**

Bonjour,

Originaire avec ma compagne du Bassin de Thau, je trouve ce projet invraisemblable sur le plan environnemental et économique.

Le bassin de Thau est un réservoir de biodiversité, cela parait improbable de dénaturer ce site et de modifier les altimétries jouxtant ce projet (remblais/déblais). Les faunes et flores seront fortement impactées et vont délaisser leurs habitats, le résultat sera ce qu'on appelle plus communément un écocide. !!!!!!!

Des établissements publics type (agence de l'eau, Natura 2000) depuis des décennies sont présents afin de préserver notre biodiversité.

Ce projet est depuis longtemps sur la table, mais il y a eu depuis 1 an une accélération considérable sans prendre en compte des paramètres prioritaires.

Si un accident de fret survient ? que se passera-t-il ? comment sera géré ce paramètre ?

Comment va se passer les phases de travaux pendant des années ? Les administrés vont se retrouver agacés par des déviations, des alternats, des routes inaccessibles, des pollutions sonores et visuelles !!!

Sur le plan économique, cette ligne est irréflectée car pas de desserte sur le bassin de Thau, il faut savoir que Balaruc est la 1ère ville thermale de France, beaucoup de curistes descendent en TER ou TGV en gare de Sète. Vous allez tuer une économie extrêmement importante pour des centaines de familles.

Au vu de l'attrait de notre région, beaucoup de personnes ont des gîtes, locations ... les touristes vont fuir !!!!

Sète prend depuis plusieurs années un tournant, beaucoup de visiteurs nationaux et internationaux, vous allez couper cet élan.

Le viaduc sera visible de la Gardiole, de la Moure, du Mont Saint Clair. Nos petits enfants demanderont pourquoi à l'époque nous avons pu laisser faire ça ....

La LGV doit passer dans le vignoble du Picpoul de Pinet, cette appellation doit être protégée et défendue, non au passage de cette ligne !!!

Enfin pour les habitants du Bassin de Thau, si nous souhaitons prendre un TGV, nous devons aller soit sur BEZIERS ou MONTPELLIER .

Cela va à l'encontre de la défense de l'environnement, plus de temps de voiture (donc empreinte Carbone ++), des parkings avec des prix exorbitants et le coût des gares "fantômes" perdues au fin fond de zones ..

Nous parlons quand même de milliards d'euros pour ... 18 minutes de gain.

Les TGV n'auront pas le temps d'atteindre leurs vitesses maximales entre les gares, alors à quoi cela sert ??

Merci de repenser de façon globale le projet LNMP et de ne pas polluer, dénaturer et "tuer" les habitants de Thau, du biterrois et au delà.

Cordialement,

**Pièce(s) jointe(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

**@376 - Sébastien - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 19:58:33

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Gêne acoustique, vibration, inondations

**Contribution** :

Nous sommes vraiment inquiet des dangers inhérents à cette construction. La zone est inondable, il y a déjà eu de nombreux dégâts par le passé dans le village de Poussan. Nous avons déjà les nuisances sonores de l'autoroute, nous ne souhaitons pas avoir celle du train.

Nos maisons vont être dévalorisées, qui va payer?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

### **@377 - Bernard - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 20:33:08

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :tracé LGV MONTPELLIER /PERPIGNAN

**Contribution** :

Pour des raisons pratiques, économiques et écologiques, je suis contre le tracé présenté sur la ligne Montpellier /Perpignan.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

### **@378 - Hélène - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 20:37:33

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Viaduc Poussan

**Contribution** :

Je suis contre ce projet qui va modifier le paysage au lieu de préserver le peu de nature qu'il reste. De plus, je redoute les nuisances sonores qui vont en découler.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

### **@379 - Lambert Lydie - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 20:45:59

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Non à la ligne LGV

**Contribution** :

Je suis élue municipale et je suis contre ce projet qui va dégrader fortement l'environnement mais aussi le visuel horrible avec un haut viaduc qui longera l'étang de Thau.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

### **@380 - VALERIE**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 20:48:10

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :LGV entre Montpellier et Béziers absurdité écologique , environnementale, économique, humaine!!!

**Contribution** :

retrait de ce projet d'une aberrance sans nom!!! pour gagner quelques petites minutes et encore... on ne veut pas sacrifier l'écologie, l'économie d'une région et priver en plus les habitants du bassin de thau d'un arrêt du TGV en gare de Sète!!! on marche sur la tête

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@381 - Th.paule - Gigean**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 21:05:38

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Non à la LGV Montpellier Béziers

**Contribution** :

Projet archaïque, rapport bénéfice risque négatif d'un point de vue écologique, argument du temps gagné obsolète.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@382 - Samuel et Panita - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 21:16:48

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Opposition

**Contribution** :

Je m'oppose à la ligne tgv prévu de passer à Poussan. Nous sommes contre ce projet destructeur de la nature et de l'environnement.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@383 - Pascal - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 21:19:10

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Destruction de sites remarquables

**Contribution** :

Impacts majeurs sur le magnifique site du bassin de Thau et de la Gardiole.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E384 - Nagchic N**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 22:14:50

**Lieu de dépôt** : Par email

**Objet** : Avis sur LGV

**Contribution** :

Bonjour,

Voici mon avis concernant le projet de LGV en pays de Thau :

Un projet de plus en trop ! Nos impôts sont utilisés bien trop souvent à des fins qui ne profitent qu'à une minorité et non pas au plus grand nombre.

Par contre l'impact négatif envers l'environnement, la population locale, les acteurs du territoire, est bien plus conséquent à long terme.

Il serait temps que les décideurs ouvrent les yeux sur l'impact de leurs décisions. Il reste trop peu de "nature préservée", entre autoroutes, nationales, ligne de trains etc

J'ai envie de continuer à me promener dans la "Garrigue" sans avoir un viaduc au dessus de ma tête et un bourdonnement permanent en fond, l'autoroute est déjà bien suffisante en matière de pollution sonore, visuelle et atmosphérique.

La nature passe trop souvent au second rang face à des intérêts court termistes, alors qu'elle est aujourd'hui devenu PRIORITAIRE, il en va de notre survie.

Ce projet est inutile et néfaste. En tant que citoyen, je ne souhaite pas que mes impôts financent un tel projet.

Je m'oppose à ce projet.

Cordialement

Envoyé à partir d'Outlook

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@385 - BAZALGETTE Emeric - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 09/01/2022 à 22:45:45

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Un projet dangereux pour un écosystème rare

### **Contribution :**

On peut qualifier de garrigues le type d'écosystème qui recouvre une bande de terre entre le pied des Cévennes et une bande littorale d'une dizaine de kilomètres. La seule exception sur cette bande littorale est le massif de la gardiole qui est partie intégrante de ce type d'écosystème. La Garrigue couvre donc un secteur qui va à peu près du milieu de notre département et empiète sur l'ouest gardois. Ce projet de ligne LGV balafre affreusement nos garrigues pour un bénéfice extrêmement contestable.

C'est inacceptable.

D'autres alternatives sont possibles en n'en pas douter. Il est urgent de mieux prendre en compte La Défense de notre patrimoine commun en matière de biodiversité.

Ce projet doit être abandonné.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@386 - Jacques - Sète**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 00:17:02

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Page 190 / 1332.

**Objet** :Projet de ligne LGV

**Contribution** :

Ce projet est une aberration environnementale et écologique.

Les habitants du bassin de Thau n'en verront que les inconvénients sans en avoir aucun bénéfice...

Stop arrêtez vite ce projet fou!

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@387 - terdjan camille - Sète**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 01:51:40

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne Igv Perpignan Montpellier

**Contribution** :

Je m'oppose fortement à ce projet qui est un non sens écologique .Tout un éco système va être mis en péril pour gagner 18 minutes.cela me semble cher payer.

Déplus supprimer les TGV a Sète est dramatique,de nombreux setes se sentent régulièrement à Paris et ont choisi Sète car justement les déplacements y était facile.

Se rendre à sud de France pour un sétois est le parcours du combattant puisque actuellement aucun tram ne désert cette gare depuis Montpellier,seul un bus y emmene avec les embouteillages parfois nombreux

Sète est une ville de festivals ou de nombreux touristes se retrouvent l'été et nombreux viennent en train car la voiture n'est pas nécessaire pour visiter la ville.

Le train est un moyen de locomotion utilisable par tous et il faut faciliter son accès,je m'oppose fermement et fortement à l'absence de TGV a Sète.

Prenons donc le temps de vivre et arrêtons de courir après le temps.

Une infime partie des usagers vont gagner du temps tandis que une majorité va en perdre.

Une Sétoise en colère

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@388 - Jabrane Khalid**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 05:16:20

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Tracé tgv

**Contribution** :

Contre nuisible et pas nécessaire

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@389 - Emerick - Nîmes**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 08:42:25

Page 191 / 1332.

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Je suis pour !

**Contribution :**

Je suis pour cette ligne grande vitesse qui va relier les territoires et permettre de redonner du tourisme à notre belle région !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@390 - PUEL Jacques - Béziers**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 10:05:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne à grande vitesse Montpellier Béziers

**Contribution :**

Quel est l'intérêt de créer une ligne à très grande vitesse sur une distance aussi faible ? Certes le besoin d'échanges ferroviaires Montpellier-Béziers est une évidence pour le fret afin de désengorger l'autoroute des innombrables camions qui l'encombrent et sont sources d'accidents. Et ce d'autant plus que le projet hydrogène vert va renforcer ce besoin. Certes, le besoin d'échanges ferroviaires plus nombreux Montpellier-Béziers est une évidence pour le transport quotidien des voyageurs de la Région, toujours plus important, afin de réduire la pollution au CO2 et de favoriser l'utilisation du train.

Où est le besoin d'une ligne à très grande vitesse ? Ligne nouvelle oui mais à quoi bon gagner quelques minutes ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@391 - Marie-Claude - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 10:20:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV MONTPELLIER - PERPIGNAN

**Contribution :**

Je suis contre ce projet.

Pour gagner quelques minutes de trajet gagnées le bassin de Thau et toutes ses richesses vont être dénaturés. Tout un éco-système va être chamboulé, menacé, des nuisances sonores vont impacter les villages.

Par les temps qui courent ne faudrait-il pas réfléchir à mettre l'argent public dans des causes autrement plus importantes que le gain de temps ? (18mn !)

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@392 - Philippe - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 10:33:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LIGNE LGV MONTPELLIER-PERPIGNAN

**Contribution :**

Je m'oppose à ce projet.

Les dégâts subis par le bassin de Thau vont être considérables ! l'impact sur l'éco-système, les nuisances visuelles, sonores seront irrémédiables.

Tout cela pour quoi ? Pour gagner quelques minutes sur un trajet et qui n'apportera aucune compensation aux habitants de la région, voir qui les desservira puisqu'ils seront éloignés de l'accès à ce TGV et devront prendre leur voiture !

Ne pouvons-nous mettre l'argent dans des projets plus utiles ?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@393 - BERNADETTE - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 10:51:06

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**AVIS TGV Grande vitesse

**Contribution :**

Je suis opposée à la construction de cette nouvelle ligne TGV sur le pays de Thau;

- trop de nuisance sonore, visuel et pollueur sur le trajet
- aucun intérêt majeur de gain de temps. (18mn) pour tant d'infrastructures ) c'est de la folie.
- perte pour la ville de Sète et Balaruc principalement.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@394 - MASSELIN Joël - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 10:53:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**NON à la L.G.V. à POUSSAN (34)

**Contribution :**

Certes je n'ai pas toutes les compétences pour avoir un avis prioritaire sur ce dossier.

Malgré tout, j'ai assez de bon sens pour constater que ce chantier ne semble pas être en phase avec la topographie du terrain. Pourquoi faire une ligne nouvelle qui ne va pas desservir SETE et son agglomération (je pense aux thermes à BALARUC LES BAINS) et dont le trafic ne pourra pas rouler à des vitesses dignes de la LGV. En partant de MONTPELLIER, il faut environ 30 à 50 kms pour s'élancer et il en faut de même avant NARBONNE pour s'arrêter en gare.

Je pense qu'une voie nouvelle peut être aménagée au long de l'actuelle ligne et certains trains pourraient s'arrêter à SETE. De même la réhabilitation des voies actuelles peut être envisagée avec bien sûr un casse-tête pour les horaires de passage.

Et que dire du viaduc de POUSSAN, des vignes de PINET et de l'activité en générale. Une horreur architecturale, un désastre sur l'environnement, une catastrophe pour la viticulture.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution

## **@395 - Chantal - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 10:56:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** LGV Montpellier Beziers Perpignan

**Contribution :**

Ce nouveau tracé dont l'enjeu financier est démesuré, est une menace pour la survivance économique écologique et touristique du bassin de Thau qui est déjà impacté par l'autoroute A9

Cette infrastructure apporte déjà des nuisances sonores, visuelles et écologiques

POURQUOI ne pas faire un tracé LGV près de l'autoroute A9 ? Nuisances pour nuisances

Cela ne défigurera pas le paysage (viaduc)

LGV d'accord mais pas avec le tracé prévu

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@396 - georges - Sète**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 11:06:08

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** projet ligne TGV thau

**Contribution :**

Annulation du projet en l'état. Reconcertation citoyenne et publique

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@397 - Françoise - Loupian**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 11:48:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** signature pétition

**Contribution :**

contre le projet de construction de la ligne LGV

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@398 - Breard Lucille - Montbazin**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 12:54:24

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Le projet n'est pas viable en l'état

**Contribution :**

Ces travaux vont être la source de nombreuses perturbations environnementales, et la mise en circulation de cette ligne va causer des troubles graves et irrémédiables pour les personnes résidant à proximité, ainsi que pour la faune et la flore.

Il serait intéressant de faire cette ligne exclusivement souterraine, en dernier recours, sinon le paysage va être totalement dénaturé. Nous ne voulons pas davantage d'urbanisme, nous souhaitons une nature préservée et respectée.

Y aurait-il un équilibre à trouver dans cette situation ?

Entendez ces alertes qui vont rendre la région beaucoup moins attractive, par contre tout le monde ira en Espagne, est-ce que cela va réellement profiter à la France ? Aux résidents de la région ? Il s'agit d'un sacrifice qui est fait, est-ce vraiment le choix de la raison ? Le projet doit être totalement retravaillé, de manière à ce qu'il soit acceptable pour les locaux.

Merci de prendre en considération les avis soulevés face à ces travaux.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@399 - RICHARD Jacques**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 14:09:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition à la ligne LGV au niveau de Poussan

**Contribution :**

Ce projet fait que la ligne passe beaucoup trop près de la ville de Poussan et impacterait fortement sa qualité de vie. Nous aimerions une proposition respectant mieux la vie des Poussanais.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@400 - Richard Catherine - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 14:19:08

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition à la ligne LGV niveau de POUSSAN

**Contribution :**

Cette ligne passant trop près de POUSSAN défigurerait davantage cette zone déjà impactée par l'autoroute qui apporte des nuisances sonores. Ces nuisances seront encore amplifiées par cette ligne, faisant fuir certains villageois et perturbant la tranquillité d'autres pour lesquels les maisons perdront une grande part de leur valeur.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@401 - Diep - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 14:20:27

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** NON au tracé LNMP !

**Contribution :**

1/ Lancer en catimini (du 14/12/2021 au 27/01/2022) l'enquête pour que la population concernée ne soit pas au courant et ainsi passer en force le projet ? c'est honteux, irrespectueux.

2/ Je n'accepte pas un projet qui va DETRUIRE le patrimoine historique, écologique et économique de Thau.

L'étude date d'il y a 10 ans !!! quelle gabegie! : ce n'est plus adapté

Nos gouvernants feraient mieux de réfléchir à mieux desservir tout le territoire en transports en commun , entretenir/ améliorer les lignes existantes .

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@402 - Matéo Ludovic - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 14:42:42

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Aberration

**Contribution** :

Non à ce projet qui n'apporte aucun bénéfice aux résidents du bassin de Thau. Un financement totalement démesuré et irresponsable, d'énormes sacrifices environnementaux, une cicatrice irréversible sur le paysage pour un bénéfice tellement minime vis à vis de la situation actuelle ! Rejoindre Perpignan en 20 mn de moins ! D'autres solutions beaucoup plus raisonnables sont possibles !

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@403 - BRUN PATRICK - Narbonne**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 16:21:48

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Phasage Montpellier Barcelone

**Contribution** :

Le phasage actuel n'a pas grand sens. Si on s'en tient à la phase 1, ça fait gagner 18 minutes aux passagers Paris Béziers (ou Béziers Paris) mais rien entre Montpellier et Béziers (pas d'arrêts). Le vrai intérêt du projet c'est compléter la ligne TGV au moins jusqu'à Perpignan, mieux encore à Barcelone.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@404 - PHILIPONA ERIC**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 17:45:08

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : NON A LA SOIT DISANTE LIGNE GRANDE VITESSE

**Contribution** :

Je pense que l'on devrait dépenser ces 8.3 Milliards d'euros HT pour la rénovation des lignes actuelles, détruire un beau paysage avec un viaduc de 1.4 kms sur 28 mètres de haut, et en plus si les pilonnes sont rapprochés de 50 mètres chacun , l'ouvrage va être lourd et grossier.

Donc non à cette réalisation qui va pas être profitable aux personnes qui comme moi sont de POUSSAN et du Bassin de THAU.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@405 - PHILIPONA SIMONE - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 17:49:28

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :NON A LA LIGNE GRANDE VITESSE

### **Contribution :**

Je suis contre cette ligne à grande vitesse, qui d'après des experts elle ne pourra pas aller à une grande de vitesse par rapport aux gares qui sont à proximité.

Lors des réunions nous avons appris qu' un TGV qui roule à 300 KMH met 50 kilomètres pour s'arrêter.

Arrêtons de dépenser l'argent public , et en plus des contraintes que nous allons avoir les impôts fonciers vont augmentés, énorme.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@406 - Philipona Sebastien - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 18:04:47

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Contre la ligne LGV Poussan

### **Contribution :**

Je suis contre cette ligne LGV : nuisances sonores, visuelles et écologiques sans parler du gaspillage budgétaire...

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@407 - Echardour Janine - Sète**

**Date de dépôt** : Le 10/01/2022 à 18:08:04

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Contribution

### **Contribution :**

J'émet un avis défavorable relatif à la réalisation de la ligne ferroviaire LGV entre Montpellier et Béziers après avoir pris connaissance des documents inhérents à ce projet.

Janine Echardour

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@408 - stropiana david - Montbazin**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 18:21:47

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** alerte lgv thau

**Contribution :**

bonjour

je suis totalement contre le projet LGV thau, pourquoi a t'on besoin d'aller tout détruire en gardiole ?

il faut toujours aller plus vite, tout ça pour gagner 18 mn dans le trajet, ça ne vaut pas le coup par rapport à la beauté de notre gardiole.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@409 - valerie - Nîmes**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 18:35:50

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Oui à la ligne nouvelle montpellier Perpignan

**Contribution :**

Je suis pour ce projet qui est essentiel au développement des transports de notre région !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@410 - Jean-Marie - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 18:47:03

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet de ligne LNMP

**Contribution :**

Je souhaite marquer mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes :

> Lors de la description générale de ce projet, il est fait mention de congestion/saturation de l'axe ferroviaire : où sont les données, les chiffres, les indicateurs qui valident cette appréciation ?

> Il est fait mention qu'en 2019 le train représente 1,8% des déplacements sur le périmètre du projet LNMP !!!! Ce projet prévoit donc d'investir 6,12 milliards d'€ (revalorisation de janvier 2020 !) pour moins de 2% des déplacements..... C'est, de mon point de vue, un non sens économique ! D'autant que la crise liée au Covid est passée par là et qu'à ce jour nous sommes probablement bien au delà de cette somme (hausse du coût des matières premières) et que si ce projet se réalise, dans plus de 20 ans, le budget final aura explosé ! Nous sommes loin d'une gestion "en bon père de famille"...

> Ne vaudrait il pas mieux, pour un budget probablement bien inférieur réaménager, améliorer la ligne actuelle en terme d'infrastructure ; et s'il s'agit de matériel roulant d'opter pour des voitures à 2 étages, augmentant ainsi fortement la capacité de transport ?

> Il est mis en avant le gain de temps "théorique" sur ce trajet : à peine quelques minutes ! Ne s'agit il pas maintenant d'une notion un peu "dépassée" et là aussi sans commune mesure avec l'impact

environnemental majeur (vignes, faune et flore, viaducs, nuisances sonores...) et budgétaire d'un tel projet.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@411 - Enzo - Nîmes**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 19:21:21

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Projet

**Contribution :**

Je suis pour ce projet qui manque depuis trop longtemps dans notre région. Oui à la ligne nouvelle montpellier perpignan.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@412 - Paganini Géraldine - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 20:13:20

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Contre la ligne lgv

**Contribution :**

Je suis contre la ligne lgv qui va nous prendre la maison et nos vignes.il va y avoir des nuisances sonores,notre patrimoine local vas être impacté les vignes de picpoul de Pinet,notre massif de la gardiole et bien d'autres

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@413 - BRAQUET Thierry**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 20:26:22

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Tracé LGV Montpellier Beziers

**Contribution :**

Ci joint document PDF de notre contribution

**Pièce(s) jointes(s) :**

Document : Non au trace actuel de la LGV Montpellier-Beziers.pdf, page 1 sur 3

**Thierry & Catherine BRAQUET**

**22 Chemin des Fossés**

**34560 POUSSAN**

**Tél : 06 80 10 99 57**

**à Monsieur Bernard COMAS**

**Président de la Commission**

**d'Enquête LNMP Phase 1**

Bonjour Monsieur,

En réponse à l'enquête publique concernant le tracé de la LGV Montpellier Perpignan, nous tenons à vous exprimer notre très fort mécontentement et notre très nette opposition à ce tracé autant irréaliste qu'ubuesque issu d'une étude et de critères d'un autre temps.

Notre position n'est pas de s'opposer au projet de la LGV, mais simplement de faire revenir à la raison sur le tracé retenu qui n'est absolument pas acceptable en l'état, et qui est à la fois une catastrophe écologique et économique pour le pays de Thau.

D'où vient cette brusque volonté d'accélération de ce projet ? Pourquoi d'un coup ces passages de jalons à marche forcée et en quasi-catimini ?

C'est tout d'abord un vrai déni de démocratie :

- Absolument tous les candidats aux dernières élections municipales des communes du pays de Thau traversées par la LGV s'étaient engagés auprès de l'Observatoire du pays de Thau à ne pas valider ce tracé, mais une fois élu, le chantage aux subventions à la fois de la Région mais également de l'Etat a fait prendre à la plupart des élus un virage à 180° en regard de leurs engagements électoraux.  
Où est donc la représentativité des citoyens ?
- Quid de la phase de concertation de 2021 en plein confinement lié à la Covid, c'est clairement une non-information aux administrés sans aucune réunion publique d'information. Un autre déni de démocratie avec une énorme proportion de citoyens ne connaissant pas ce projet de tracé et qui tombent des nues lorsqu'on leur présente ce tracé.
- Et que dire de cette enquête publique lancée pendant les fêtes de fin d'années et bouclée fin janvier ? Est-ce vraiment démocratique ? Ou veut-on rapidement boucler la procédure pour un passage en force ?
- 

De grâce, prenons le temps de remettre l'étude de ce tracé sur la table et convenons ensemble que les critères de choix de 2009 ne sont plus en adéquation avec les changements de notre monde d'aujourd'hui.

Comment peut-on admettre de balafrer le massif de la Gardiole classée ZNIEFF type 1 et 2, de venir défigurer le paysage splendide de l'étang de Thau avec un viaduc de 28 mètres de haut équivalent à un immeuble de 11 étages qui dominera la crique de l'Angle classée Natura 2000, d'ensevelir en partie la Via Domitia classée monument historique et de massacrer plus de 10% du terroir viticole du Picpoul de Pinet, appellation internationalement appréciée et véritable patrimoine local faisant partie des 3 plus grandes AOC du Languedoc pour soi-disant gagner quelques poignées de minutes ?

Document : Non au trace actuel de la LGV Montpellier-Beziers.pdf, page 2 sur 3

Un TGV met près de 50 kilomètres pour s'arrêter. Pouvez-vous me dire entre les gares de Montpellier, Béziers et Narbonne le temps que le TGV va pouvoir rouler à pleine vitesse ?

Le déroulé administratif de ce dossier est-il vraiment conforme aux procédures en vigueur ? Comment expliquer que d'un coup on peut tirer un trait sur la Loi littoral, sur les Zones classées Natura 2000 ou les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique et accepter de bouleverser l'écosystème de sites classés ou d'espèces protégées et bousculer la biodiversité en perturbant faune et flore locale ?

Au nom de quoi peut on se permettre de lancer un tel tracé qui va coûter rien que pour sa réalisation un bilan carbone qui demandera plus de 240 ans pour le compenser ?

Nous habitants du pays de Thau sommes totalement déconsidérés puisque tout est fait dans l'accélération de ce projet pour passer en force, et ne pas tenir compte de l'avis des citoyens voire de nous désinformer. En réalité nous habitants du pays de Thau ne « récolterons » que des inconvénients :

- De fortes nuisances pour notre qualité de vie avec un très fort impact visuel et sonore
- Une très forte dévalorisation de notre patrimoine immobilier
- Un quasi-abandon de la voie de chemin de fer existante au lieu d'une réhabilitation bien nécessaire qui nous obligera à aller soit à la gare de Béziers soit à la gare de Montpellier très mal desservies depuis le pays de Thau par les transports en commun. (1h30 pour rallier Sète à la gare TGV de Montpellier)  
En clair c'est notre mobilité qui sera très fortement impactée et dégradée
- Des bouleversements attendus sur le système hydrique, ou le climat via le changement à l'exposition du vent ou les écoulements pluviaux pour nos agriculteurs, viticulteurs, oléiculteurs, éleveurs ou apiculteurs.
- Une économie locale qui sera mise à mal et complètement déstabilisée
- Et comble de tout, c'est que tous les habitants du pays de Thau étant à moins d'une heure de voiture d'une gare TGV, verrons leur imposition fortement augmenter pour payer ce chantier d'un autre temps, car 40% des milliards d'Euros dépensés sont à la charge des collectivités locales.

Ces inconvénients vont fortement impacter notre économie locale et le tourisme. L'abandon de desserte directe de TGV sur Sète va fortement désavantager le fonctionnement de la première Station Thermale de France qu'est Balaruc les Bains et toute son économie annexe et associée.

Que pensez-vous que va devenir l'œnotourisme de l'AOC Picpoul de Pinet avec des TGV qui vont traverser les domaines ?

Que vont devenir les locations saisonnières et autres hébergements qui vont être bercées au son des TGV ?

Et que dire du projet d'agrandissement du Port de Sète ? C'est encore plus de camions qui circuleront sur nos routes en regard de l'abandon de la voie de chemin de fer existante.

Argument avancé : cette ligne sera sous l'eau dans 20 ans !! S'il vous plait restons sérieux.

Document : Non au tracé actuel de la LGV Montpellier-Béziers.pdf, page 3 sur 3

**C'est vraiment une très grande colère que nous venons exprimer à cette enquête publique contre ce projet ubuesque car la qualité de vie autour de notre étang de Thau est exceptionnelle. Elle doit le rester avec le respect absolu d'un équilibre fragile entre activités humaines et préservation d'écosystèmes uniques qui sont au cœur de la vie et de notre économie locale.**

**LA BALANCE AVANTAGES/INCONVENIENTS DE CE TRACE EST  
TOTALEMENT DEFICITAIRE**

**LES TEMPS CHANGENT TRES VITE – SVP CHANGEONS AUSSI  
CE PROJET DE TRACE EST TOTALEMENT OBSOLETE**

**DE GRACE ARRETONS CE MASSACRE ECOLOGIQUE ET  
ECONOMIQUE ET REMETTONS LE PROJET DE TRACE DE LA LGV  
A L'ETUDE EN PRENANT EN COMPTE LES CRITERES  
D'AUJOURD'HUI ET L'AVIS DES CITOYENS DU PAYS DE THAU.**

En vous remerciant par avance pour votre temps à la lecture de notre contribution, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.

Thierry & Catherine BRAQUET



## **@414 - Guiraud Elodie - Agde**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 22:33:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Remarque

Page 202 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers

**Contribution :**

Bonjour,

Au vu du tracé envisagé, de nombreux travaux impactant directement la nature (faune et flore) vont être réalisés pour des sommes colossales...

Tout ça pour gagner quelques minutes entre Paris et Barcelone et pour apparemment permettre le transport du fret plutôt que par des camions.. L'impact environnemental reste à mon sens négatif.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

**@415 - audrey - Haguenau**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 23:27:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** signature pétition

**Contribution :**

Je suis contre la construction de la ligne LGV, qui va défigurer toute une région

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

**@416 - Françoise - Loupian**

**Date de dépôt :** Le 10/01/2022 à 23:29:24

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** signature pétition

**Contribution :**

je m'oppose a la construction de la ligne LGV

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

**@417 - Landes Cécile - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 07:42:19

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Non à la LGV

**Contribution :**

Je suis opposée à cette LGV

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

**@418 - Ollier Guillaume - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 09:13:16

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Gigean : Acoustique et esthétique

**Contribution :**

Page 203 / 1332.

Bonjour,

Les habitants de Gigean, notamment coté sud de la D613 peuvent profiter d'une magnifique vue sur la Gardiole. Cette vue est coupée par l'A9 sans toutefois générer une grande pollution visuelle.

Cependant, la pollution sonore est bien présente et amplifiée par le profil de la Gardiole.

Un projet de ligne TGV jointe à l'A9 est une excellente nouvelle en terme de circulation et d'écologie. Cependant, une ligne TGV génère également une forte pollution sonore qui viendra s'ajouter à celle de l'A9.

Une solution envisageable serait de placer un mur acoustique le long de la portion d'autoroute qui longe Gigean afin de minimiser la pollution sonore.

Gigean ne doit pas devenir uniquement une zone industrielle et commerciale où les différentes types de pollution ne seraient pas prise en compte.

Bien cordialement,

Guillaume OLLIER

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@419 - HAES Eloïse - Gigean**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 09:18:31

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Commune de Gigean - Nuisance sonore

**Contribution** :

Bonjour,

Nous sommes inquiets des éventuelles nuisances sonores que pourrait engendrer le passage d'une ligne à grande vitesse proche des quartiers sud de Gigean. L'autoroute est déjà bruyante et le massif de la Gardiole accentue amplement ce problème. Quelles solutions vont être envisagées pour réduire le bruit ?

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@420 - Richard Jean Baptiste - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 11:54:23

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Non à la nouvelle ligne TGV et au Viaduc

**Contribution** :

Je désapprouve totalement le projet de construire un viaduc pour faire une ligne TGV. Si on fait le bilan des inconvénients et des bénéfices la question est vite résolue.... Beaucoup trop de nuisances pour gagner seulement 17 min par trajet dans et ce après des années de travaux.

C'e sont des nuisances pour les habitants des communes de Poussan, LOUPIAN et alentours,

Ce sont des nuisances pour nos paysages et notre environnement,

Ce sont des nuisances sonores et visuelles pour les promeneurs et les touristes,

Ce sont des nuisances pour notre faune,

Il était prévu d'entretenir, consolider les lignes existantes et nous voulons en rester là. Nous ne souhaitons pas être victime de ces désagréments pour servir les intérêts de groupes commerciaux qui font pression pour accélérer les trajets de fret entre l'Espagne et l'Allemagne.

NON à une nouvelle ligne TGV, Non au Viaduc

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@421 - PIERRE BRIGITTE - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 13:06:15

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :NON au tracé de la LGV sur la VIA DOMITIA à Mèze et Pinet.

**Contribution** :

AU NOM DE L'ASSOCIATION "Si la Via Domitia m'était contée..." SUR LES PAS DES ROMAINS

Suite à un rendez vous téléphonique le 10 janvier 2022 avec un commissaire enquêteur, nous avons 2 questions à vous poser :

1/ Est ce que le site de MARINESQUE (fouilles archéologiques en cours) à LOUPIAN sera impacté par le tracé de la LGV?

Le site de Marinesque se trouve au nord de Loupian au dessus de l'Autoroute A9 à gauche de la route D158E3 (Loupian Villeveyrac) au sud des carrières (Mine de la Rouquette).

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@422 - Mercieux Alain - Gigan**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 13:27:11

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne LGV

**Contribution** :

Enquête publique invalide du fait du délai trop court,,,

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@423 - Mercieux Nicole**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 13:28:21

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne LGV

**Contribution** :

Contre le projet de LGV car dénaturisation du paysage, de la faune, de la flore ...

Aucune utilité publique

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@424 - PIERRE Brigitte - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 13:46:57

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**NON au tracé de la LGV sur la VIA DOMITIA de Mèze à Pinet.

**Contribution :**

1/ Est ce que le site de MARINESQUE à Loupian sera impacté par le tracé de la LGV ??

2/ Est ce que la VIA DOMITIA, voie romaine sur la commune de Mèze sera impactée par le tracé de la LGV ?

Quelle sera la longueur des 3 viaducs sur la commune de Mèze : le Pallas, l'Aygues Nay et le Nègre Vaques?

Quel sera la largeur du chantier de la LGV sur la commune de Mèze (du viaduc du Pallas au Viaduc de Nègre Vaques? Et d'ailleurs sur tout le tracé de Montpellier à Béziers?

La VIA DOMITIA (inscrite aux Monuments Historiques) longe le tracé de la LGV de l'aire de repos de l'A9 à Pinet Bois de Vallongue, ancienne voie romaine, chemin de terre de LE 8 km.

Sur la commune de Mèze, la voie est bien conservée sur 8 km et a gardé ces 3 caractéristiques : un tracé rectiligne, 4 bornes milliaires tous les 1481 m dont 1 authentique et une vue magnifique sur l'étang de Thau du Mont St Clair Sète à Agde.

Actuellement nous sommes en train de la réhabiliter et nous organisons régulièrement des randonnées découvertes commentées afin de faire découvrir ce que les Romains nous ont légué, à tous les randonneurs, VTT et particulièrement aux jeunes générations.

**POURQUOI CETTE LGV EST-ELLE PREVUE SUR LA VIA DOMITIA (inscrite aux Monuments historiques depuis 1995) ?**

La VIA DOMITIA de 500 km des Pyrénées aux Alpes, a été goudronnée sur presque toute sa longueur, il ne reste plus que quelques parties authentiques dont celle sur la commune de Mèze à Pinet (8km). Vous remarquerez que la ligne LGV Phase-1 passe sur la VIA DOMITIA uniquement sur le tronçon Mèze Pinet. Sur tout le reste du tracé la LGV passe loin de la voie romaine.

**POURQUOI DETRUIRE JUSTE CE TRONCON Mèze - Pinet, LE PLUS VIEUX MONUMENT ROMAIN DE LA REGION ????**

En septembre 2020 a débuté le chantier Aqua Domitia (réseau hydraulique régional) qui a pour but d'assurer la préservation des nappes phréatiques, entre Montpellier et Narbonne face au réchauffement climatique. Le chantier a été réalisé dans la garrigue à environ 1 kilomètre au nord et parallèlement à la VIA DOMITIA.

**POURQUOI NE PAS PREVOIR UN NOUVEAU TRACE DE LA LGV LE LONG DU CHANTIER AQUA DOMITIA QUI EST ENCORE PRESENT ET QUI N'A PAS GENE LES RIVERAINS ?**

Le long de la VIA DOMITIA, des domaines sont impactés :

-2 domaines viticoles producteurs de Picpoul. Le Domaine de Creyssels sera coupé en 2.

- le domaine de St Paul le Marseillais avec ses gîtes.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@425 - Marie-luce - Florensac**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 13:54:09

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**NON A LA LIGNE LGV

**Contribution :**

\*exploitations viticoles en danger

\*Étang de Thau, patrimoine national défiguré

Les nuisances sonores de l'autoroute vont être amplifiées ( commune de Florensac) avec la LGV qui passera à la même hauteur en raison des zones inondables.

\*Impact néfaste sur le tourisme: paysages défiguré, Étang de Thau, cicatrice irréversible

UNE LIGNE À GRANDE VITESSE RELIE AGDE À PARIS EN 3H50, pourquoi ne pas la prolonger jusqu'à Barcelone en réalisant des travaux moins pharaoniques.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@426 - française - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 13:56:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**CONTRE CE PROJET

**Contribution :**

Propriétaire depuis plus de 50 ans

je suis contre ce Projet qui va venir baisser la valeur de mes biens et m'apporter des nuisances sonores et visuelles.

avez vous réellement Dans votre projet considéré les:

-Zone protégée

-Zone Natura 2000

-Zone Directive Nitrate

-Loi Littorale

-cours d'eau

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@427 - Raigade Nadine - Mèze**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 14:18:25

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Contre la Construction de la ligne à grande vitesse en Montpellier et Béziers

**Contribution :**

Nous sommes dans une recherche d'écologie et vous voulez nous polluer par une dizaine d'années de travaux (passage de camions, destruction de la faune et la flore, nuisances sonore, nuisance visuelle, .....

Je suis contre ce projet qui va à l'envers de tout il y a déjà deux autoroutes A75/750 et A9 pour relier Béziers à Montpellier et inversement

Ceci est encore une lubie de grands pontes qui ne sont jamais venus sur la lieux et qui en on rien à faire de ce qu'il détruisent.

Un gain de temps laissez moi rire 17 minutes pour tout un trajet (Marseille-Barcelone) une hérésie.

Bref je suis ou plutôt dans la famille nous sommes 5 à être contre ce projet qui n'amènera même pas de travail à long terme sur nos communes

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@428 - Bouchée Anne-Marie**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 14:50:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Opposition au passage de la LGV sur son tracé actuel proche du bassin de Thau.

### **Contribution :**

Curiste à Balaruc les bains, je m inquiète du passage de la LGV aux abords de la zone thermale sans que cela n'apporte une meilleure desserte du lieu mais apporte au contraire des nuisances sonores et visuelles durant les travaux et l'exploitation.

De plus la pérennité des sources semble compromise par les travaux.

Ces différents points font que je m'oppose au passage de la LGV sur ce secteur.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@429 - sourmail vincent - Montpellier**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 14:51:11

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** ENQUETE PUBLIQUE LGV MONTPELLIER BEZIERS PERPIGNAN

### **Contribution :**

Bonjour

Je ne sais pas si mon modeste avis sera pris en compte par le simple envoi de ce formulaire mais tant pis je le remplis quand même !

C'est l'actuelle opposition de certains élus de l'Etang de Thau m'incite à participer à cette enquête.

Mon avis se résume ainsi :

Je suis 100 pour 100 pour cette ligne LGV parce que si l'on regarde une carte de l'Europe des LGV actuellement, on constate qu'on peut traverser l'Europe du Nord au Sud en empruntant des LGV (par exemple Londres-Seville ou Amsterdam-Valence) SAUF .... dans le secteur du village Gaulois qu'est l'ex Languedoc-Roussillon. Seule la portion Montpellier-Perpignan manque à cette immense toile

d'araignée LGV. Nous sommes donc totalement ridicules aux yeux de l'Europe. Je pense donc que cela doit cesser.

Il y a bien d'autres arguments POUR cette ligne (désaturation de la ligne classique notamment) mais celle que j'ai citée en premier me semble déjà bien suffisante.

Cordialement.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@430 - Caumont Daniel**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 15:09:24

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Lgv et pollution des eaux

**Contribution** :

Le tracé de la LGV est pile poil sur le bassin d'alimentation de la source d'Issanka qui alimente Sète. En plus de l'autoroute qui est déjà dessus.

Un accident géologique drainant vers la source et qui longe le massif de la Gardiole est sur le trajet. Cet accident barre les écoulements la Gardiole qui a son niveau s'enfouissent sous terre et rejoignent la source.

Un spéléologue qui connait bien le système : Daniel Caumont.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@431 - Segarra Bernard - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 15:33:28

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Je suis pour le tgv

**Contribution** :

A poussan pourquoi pas

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@432 - Karen - Mèze**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 16:00:36

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Le LGV? Pas a Mèzw

**Contribution** :

Nous nous opposons à la construction de la LGV (Montpellier-Béziers) pour les raisons suivantes : nous avons passé plusieurs vacances dans la région de Mèze (Saint Paul le Marseillais). C'est la tranquillité, la beauté des lieux et l'emplacement magnifique, de la faune et la flore qui nous attirent. Le tourisme dans cette région est très important pour tous les résidents, tous ceux qui travaillent dans ce secteur et, bien sure, pour nous.

Les travaux pour la construction de la LGV et le train qui passera ici jour et nuit, est une grande violation de la belle nature, pour les nombreux animaux qui nichent ici mais aussi pour nous, le silence caractéristique ne sera plus jamais le même.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@433 - MAURO FREDERIQUE - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 17:15:23

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :CONTRE LE PROJET DE LA LGV

**Contribution** :

Pour gagner 10 minutes vous allez :

- défigurer un magnifique paysage !
- mettre en péril des centaines d'exploitations viticoles !
- procurer du bruit au passage du TGV à tous les habitants autour de LGV !
- déranger toute la faune sauvage notamment autour du bassin de Thau. !

EST CE QUE CELA EN VAUT LA CHANDELLE ??? JE NE LE PENSE VRAIMENT PAS !!

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@434 - PRAT GILLES - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 17:21:29

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :NON à la LGV

**Contribution** :

Ce viaduc va nous gâcher le paysage

Il y a 3 zone protégée :

- 1: LA PIE GRIÈCHE
- 2: LA GARDIOLE
- 3: LA SOURCE D'ISSANKA, qui alimente Sète en eau potable

DONC NON AU LGV

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@435 - Valérie - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 20:29:42

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Non à la LGV

**Contribution** :

Le bassin de Thau est un réservoir de biodiversité, quelle folie de dénaturer ce site, en modifiant notamment les altimétries jouxtant ce projet (remblais/déblais).

Le risque est que faunes et flores soient fortement impactées et que dire de la balafre du paysage !

Pas de desserte sur le bassin de Thau, alors que Balaruc est la 1ère ville thermale de France, et que tant de touristes et curistes descendent en TER ou TGV en gare de Sète.

Enfin, 18 minutes de gain de temps pour combien de milliards dépensés ?...

Les TGV n'auront même pas le temps d'atteindre leurs vitesses maximales entre les gares !

Ce projet nuit aux habitants, au territoire, il est contraire à l'intérêt général !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@436 - Jean-Francois - Sète**

**Organisme :** Citoyen

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 20:37:03

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Justification de cette ligne LGV ?

**Contribution :**

Je pensais benoîtement que les investissements territoriaux payés par nos impôts se faisaient dans un but d'amélioration et de simplification de la vie des habitants des territoires concernés . Et bien alors comment peut-on justifier cette ligne de LGV , qui va à l'encontre de ces objectifs en ne désertant plus directement 4 villes importantes sur son nouveau parcours : Sète , Agde , Béziers et Narbonne . Pour tous les habitants de ces citées , ce sera 30 minutes minimum de temps de parcours en plus , sans compter la nécessité de prendre un moyen de transport pour rejoindre les futures nouvelles gares . Aberrant ! Désespérant de voir de telles décisions prises par des responsables . Sans parler de l'impact catastrophique de ce tracé sur l'environnement , le climat et les paysages . Et pour quel bénéfice ... gagner 20 minutes entre Montpellier et Perpignan et satisfaire l'égo d'une partie des politiciens de la région . Injustifiable . Cette LGV en fait ne profitera qu'aux habitants et commerçants de Barcelone , drainant la majorité des touristes vers cette ville , au dépend des villes françaises traversées . Mais qui payera sinon nous . Je me demande quand , en France on aura des projets d'aménagements justifiés économiquement et utiles aux citoyens de ce pays . En tout cas , pas avec ce projet de LGV !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@437 - BRUCE - Loupian**

**Date de dépôt :** Le 11/01/2022 à 21:57:24

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre le projet de ligne LGV

**Contribution :**

Je suis contre, sur la commune de Loupian, l'impact du projet est trop important sur l'environnement, la faune et la flore déjà fragile et déjà déstabilisé avec l'autoroute.

Je suis contre une nouvelle pollution sonore et visuelle.

Quelles mesures sont envisagées pour recréer les habitats de la faune sauvage? Merci d'inclure dans l'emprise au sol du projet la zone située entre l'autoroute et le tracé qui deviendra un zone morte, inexploitable et invivable.

Un impact environnemental irréversible, un coût énorme pour un gain minime.

Merci d'en tenir compte.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@438 - Anne - Montagnac**

**Date de dépôt** : Le 11/01/2022 à 22:02:59

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :non à la LNMP

**Contribution** :

Ce tracé défigurerait un patrimoine naturel inestimable, qui est déjà soumis aux aléas climatiques de plus en plus fréquents (inondations); la bétonisation ne ferait qu'amplifier les problèmes liés aux phénomènes naturels. Trop de nuisances visuelles, sonores, pour les habitants de ces territoires et des répercussions économiques sur le tourisme.

Je ne comprends pas que l'on puisse passer si près du massif de la Gardiole, que des zones encore préservées de l'humain et sauvages (entre Castelnaud de Guers et Montagnac par exemple) puissent être saccagées pour un gain de 18mn sur un trajet.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@439 - amiel Jeanne-Marie**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 10:05:03

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme-phase1 montpellier beziers

**Contribution** :

Complètement opposé au tracé qui impacte Zone protégée de la Gardiole

Insulte à l'environnement fragile du bassin de THAU C'est pas possible!!!! environnement unique devasté définitivement

Laissons ces paysages pour les générations futures. La Beauté doit être préservée

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@440 - Karine - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 10:12:45

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Contre le tracé de la LGV

**Contribution** :

Ce tracé est un non-sens à tous les niveaux. Il n'a aucun intérêt pour les habitants du secteur, pas d'impact économique et surtout un impact écologique catastrophique sur des sites naturels exceptionnels, le massif de la Gardiole et l'étang de Thau avec des espèces endémiques. Ces environnements sont à protéger et font partie de l'intérêt écologique, culturel et touristique de la région. Au lieu de faire des tracés sur une carte ou un ordinateur, il serait bon de se déplacer sur site pour estimer l'impact de ces tracés!!!

J'espère que le bon sens prévalera.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@441 - Barral Sasha - Vic-la-Gardiole**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 10:14:02

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Contre la TGV dans le bassin du Thau

### **Contribution :**

Bonjour,

J'habite dans le bassin du Thau depuis 2016, depuis ce temps j'ai vu déjà des dégradations importante dans notre territoire avec la construction de la nouvelle autoroute et des bâtiments d'habitation qui grignotent les vestiges restants d'un coin de nature sublime. Ce tracé apportera pas grand chose aux habitants mais va certainement détruire un paysage magnifique et de plus en plus rare dans le département de l'Hérault. A noter qu'il sera mieux de rénover le tracé existantes, travailler là où la dommage environnementale est déjà faite. Je vous en prie de revoir ce tracé, particulièrement ce viaduc absurde et disproportionnée. Depuis la consultation de 2012/13 ces villages en beaucoup grandis, fort de ce constat je crois qu'il faut revoir ces tracés.

Bien cordialement,

Sasha Barral, habitante de Vic la Gardiole

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@442 - HAYART Arnaud - Bouzigues**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 10:44:41

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Aucune étude d impact sur la pollution sonore pour bouzigues

### **Contribution :**

On subit déjà la pollution sonore de la rd613 avec un volume de trafic camions énorme du fait qu'il n existe pas de sortie d autoroute à meze pour rejoindre l A750 auquel s ajoute un traficde moto trafiquées pour faire plus de bruit insupportable. On subit quotidiennement la pollution sonore des entraînements bi moteur de l aéroport de Montpellier à cause des petits arrangements illicites de la dgac et de des écoles enac et airway aviation qui détourne l usage de la zone d attente d une trajectoire d approche à vue de l aéroport de Montpellier qui est juste au dessus de bouzigues . Doit on encore nous ajouter le bruit du passage des tgv à 300 km heures. On entend distinctement les raves party qui se déroulent à villeveyrac. Il est fort peu probable que l on entende pas le tvg. Ou est l étude d impact sonore pour bouzigues ? Il est maintenant clairement reconnu que la pollution sonore rend les gens malades à plus ou moins long terme. Doit on sacrifier le peu de tranquillité qui reste au habitants du nord de l étang de thau pour faire gagner 15 minutes aux parisiens qui veulent passer leur week-end en Espagne?

Page 213 / 1332.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@443 - Sanchez Karine - Villeveyrac**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 11:26:56

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne Montpellier- Béziers

### **Contribution :**

Dégradation de l'environnement, ainsi que du patrimoine viticole et agricole, nuisances sonores, coût exorbitant au regard des bénéfices que cette ligne apporterait.

Cela pour gagner quelques minutes?

Mieux vaudrait aménager la ligne existante et ainsi ne pas endommager notre belle région ni traumatiser ses habitants et estivants.

L'élan vers la transition écologique doivent pousser nos élus à plus de modération dans ses initiatives. Allier économie et écologie?

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@444 - ESCASSUT Martine - Sète**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 11:50:46

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** OPPOSITION au projet de ligne à grande vitesse en bassin de Thau

### **Contribution :**

Je considère ce projet d'une nouvelle voie pour TGV en bassin de Thau aussi peu indispensable que catastrophique pour l'environnement : bouleversement de l'écosystème, paysages défigurés (viaduc particulièrement), pollutions et nuisances, coût du projet, gares excentrées et suppression d'arrêts de trains pour Sète...

J'y suis fermement opposée et milite de manière non violente mais activement dans ce sens

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@445 - Valérie - Quarante**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 12:06:49

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne nouvelle Montpellier-Béziers

### **Contribution :**

Envisager la construction d'un viaduc sur l'étang de Thau pour gagner 18 minutes dépasse l'entendement. Quid de la loi Littoral, de la protection de la bio-diversité de l'étang, sans parler du paysage définitivement défiguré, alors que sa beauté en fait un des attraits touristiques de la région et apporte une qualité de vie aux résidents.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@446 - Couderc Raymond - Béziers**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 12:39:57

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Gare TGV de Béziers

**Contribution :**

RAYMOND COUDERC

Maire honoraire de Béziers

Ancien député et sénateur

Ayant suivi le projet de LGV depuis la mission Querrien (...), ayant présidé l'Association de Maires de la grande vitesse (entre Montpellier et Barcelone), j'ai publié sur Midi Libre le texte ci dessous en octobre 2021.

« On peut parfois avoir l'impression de prêcher dans le désert, mais au bout du compte il ne faut pas abandonner les idées dont on est persuadé qu'elles sont les bonnes.

La SNCF avait envisagé plusieurs solutions pour l'implantation de la gare TGV de Béziers : une implantation sur la commune de Nissan et deux possibilités sur la commune de Villeneuve les Béziers. Des études ont été réalisées sur ces sites allant jusqu'à la modélisation de la fréquentation par les voyageurs.

La solution la plus efficace, facilitant le mieux le transport ferroviaire est apparue de façon très nette : la meilleure implantation est celle de Villeneuve les Béziers, au sud du péage autoroutier de l'A9.

Un projet de quartier d'affaires et d'activités tertiaires a été préparé par la Sebli (ancêtre de Viatera). Puis, certains ont développé un lobbying pour obtenir que la gare TGV soit installée sur la gare SNCF. Il semble que cette solution soit sur le point de l'emporter.

Ce serait une décision à courte vue ! Certes, le coût serait moindre, la commune de Villeneuve les Béziers serait moins impactée, et certains pourraient croire qu'ils renforcent ainsi le centre ville.

En réalité nous passerions à côté d'un vrai projet d'avenir pour plusieurs raisons :

- la gare TGV ne sera pas seulement la gare de Béziers mais la gare de tout l'Ouest de l'Hérault, voire même d'une partie de l'Est Audois. Au débouché des autoroutes A9 et A75, avec de larges parkings, la gare serait facile d'accès, non seulement pour les habitants de Béziers mais aussi pour les touristes de Valras, de Marseillan et du Cap d'Agde mais aussi pour tous les usagers de la vallée de l'Hérault, jusqu'à Lodève. Et cela sans avoir besoin de s'engager dans les embouteillages autour de la gare actuelle, même réaménagée. Il ne s'agit pas de desservir 75000 habitants de la ville mais 300000 usagers du rail.

- je prends fréquemment le TGV vers Paris pour mes fonctions à l'ONG Action Contre la Faim. Certains TGV font halte aux gares de Montpellier Sud de France et Nîmes Pont du Gard et non dans les gares de centre ville. On me disait que ces gares étaient des gares fantômes. En réalité, chaque fois que j'y suis passé les parkings étaient largement garnis, ce qui signifie que ces gares ne desservent pas seulement les deux grandes villes mais aussi de larges secteurs géographiques autour des villes et que les voyageurs apprécient de pouvoir y accéder et y stationner facilement.

- enfin pour l'Agglo (et pour Villeneuve les Béziers) ce serait l'opportunité de créer un quartier d'affaires entre les autoroutes et l'aéroport et cela donnerait un coup de fouet au tourisme du littoral et de l'arrière pays. Il suffit de voir comment la gare TGV de Valence impacte l'activité du secteur pour réaliser l'intérêt du projet de la gare dite « A9 ».

On peut jouer petit bras. On peut aussi voir loin avec un vrai projet d'avenir qui renforce l'attractivité du train, en préservant l'environnement. Je me devais de le dire. »

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@447 - Georges - Balaruc-le-Vieux**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 13:48:05

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Insertion paysagère LGV et profil en long des viaducs de Poussan-Balaruc-Gigean

### **Contribution :**

Le dossier présente très peu de détails au sujet des 3 viaducs sur Poussan/BalarucLV/Gigean mais aussi des énormes remblais de terres situés entre eux (et au dessus du péage ASF) ! et encore moins concernant leur insertion paysagère et leur caractéristique y compris les ouvrages annexes comme les murs anti-bruit, transfo ou raccordement des liaisons interceptées?

La figure 10 présente un profil en long à une échelle à peine lisible (voir pièce jointe): Ce profil en long va créer vu les hauteurs au dessus du terrain naturel et des voies, des nuisances visuelles, acoustiques et hydrogéologique (vu le nombre de piliers de pont et des remblais).

- Q1 : Cette importante faiblesse du dossier à ce sujet, vu l'impact prépondérant en Co-visibilité de l'étang de Thau, ne doit elle pas nécessiter de refaire un dossier et une nouvelle enquête ? merci de répondre clairement à cette question.

- Q2: Le profil en long sur ce secteur peut-il être modifié pour être amélioré ? Merci d'avance pour une réponse claire du maître d'ouvrage à cette question Q2;

- Q3 : Si oui, peut il être abaissé comme dessiné sur le document joint (Tracé jaune) ce qui permet de diminuer les hauteurs des remblais et des viaducs et donc avoir une meilleure insertion paysagère, un plus faible impact acoustique et des remblai de terre moins lourd, baissant ainsi la pression exercée sur le sol et les écoulements de la nappe phréatique (issanka, vene et autres cours d'eau). Merci pour une réponse richement argumentée et justifiée.

- Q 3 : Je n'ai pas réussi à voir le nombre de piliers qu'auront les viaducs (grave manque du dossier vu l'espace sensible impacté / zone humide protégée) . Il serait question de piliers écartés de 50m ( soit 400 piliers enfoncés de 30m dans le sol ?). Afin de réduire ce nombre, est il possible, comme pour le viaduc de Millau (écart de 500m), de réduire fortement le nombre de pilier à 40, grâce à des intervalles de 500 m? Cela améliorerait d'autant l'impact visuel ?

- Q4: sinon quel est l'écart maximal que le maître d'ouvrage pourrait réaliser, argument d'un maître d'œuvre à l'appui ? merci pour la réponse.

- Q5 : Le remblai à proximité du Péage ASF va coûter cher (Maison/gendarmerie/bâtiments vinci etc ...) et alourdir l'impact visuel: est il possible d'avoir un seul viaduc de 3 km au lieu de 3 viaducs ce qui améliorerait la transparence de la LGV (visuelle, hydraulique et biodiversité) ? Merci d'une réponse claire et compréhensible.

- Q6: Sur la liaison Montpellier/Béziers, c'est l'ouvrage le plus emblématique, visible et proche de l'étang de Thau: Le maître d'ouvrage est il prêt à s'engager pour qu'un concours international d'architectes soit réalisé avec un jury comprenant les instances locales ( communes etc, voire y compris des associations locales concernées) ?

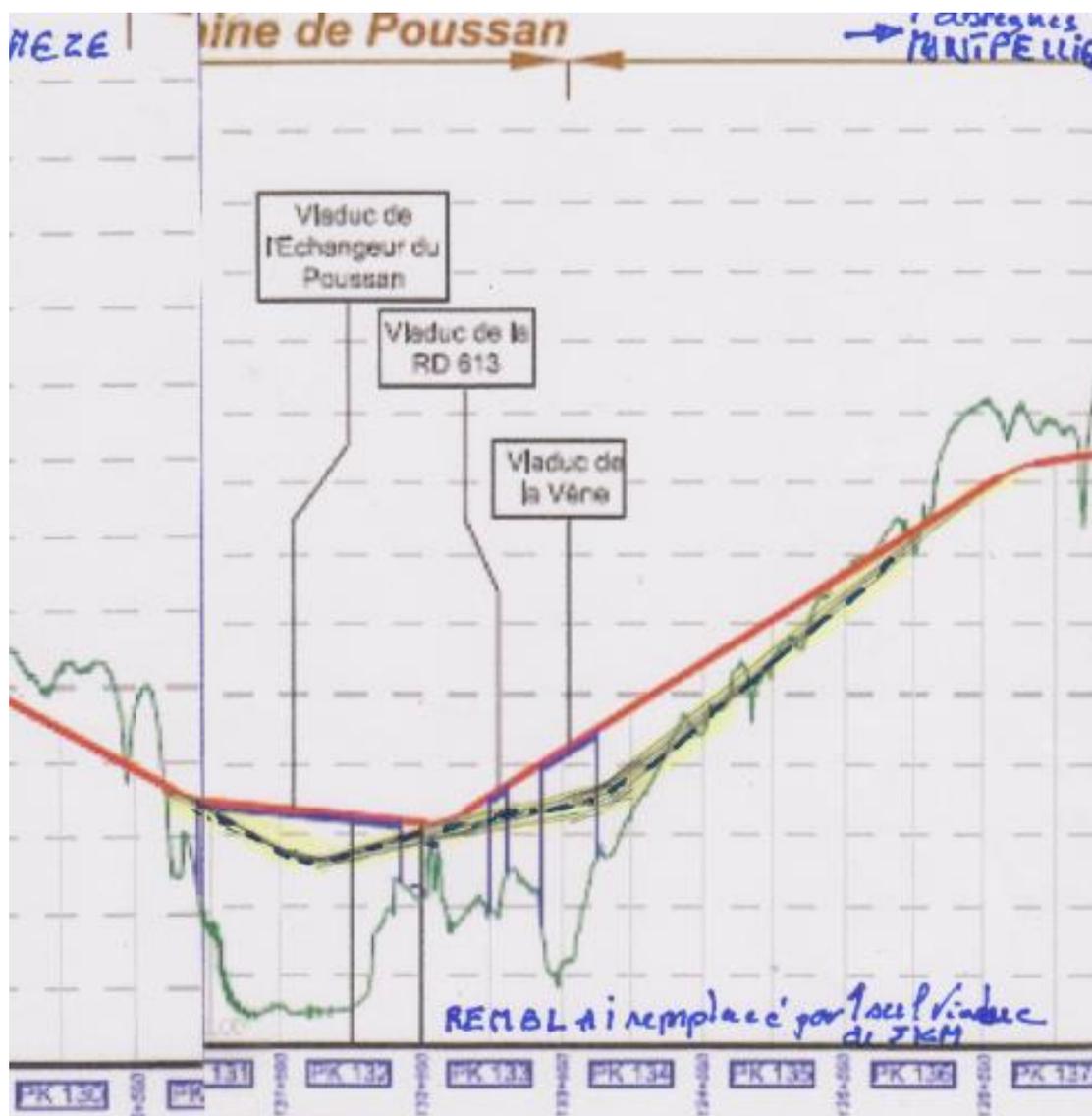
- Q7 : les murs et parois antibruit seraient limitées à 2m au dessus des rails et leur longueur et positionnement sont pas clairement et précisément définis. (manquement du dossier déposés): Leur hauteur peu elle être augmentée ?

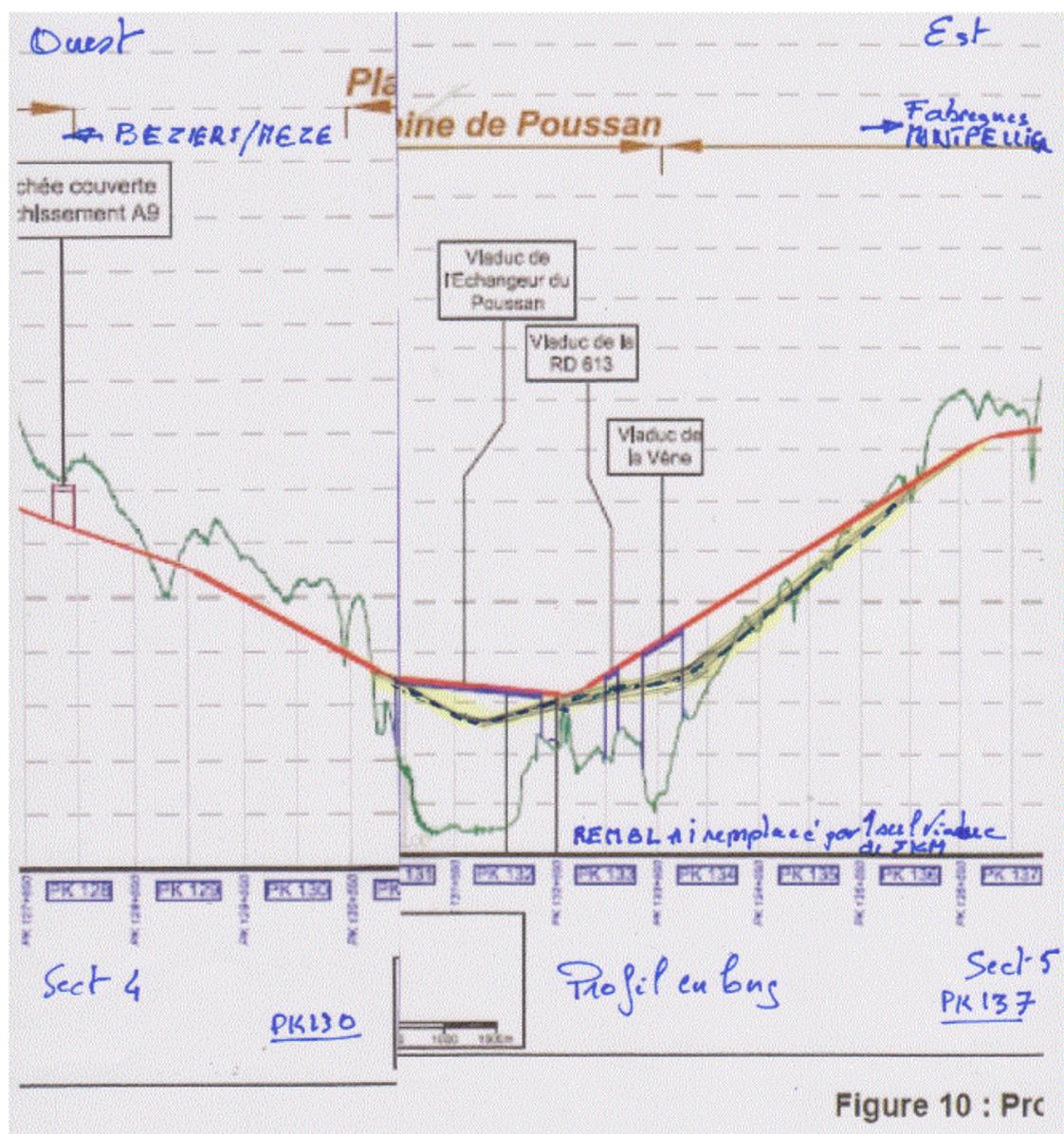
- Q8 : et si oui, peut elle être portée à 3.50m ?

Q9 : le dossier parle des bruits de moteur du TGV, de roulement des essieux et de frottement dans l'air. Mais il ne parle pas du frottements contre les cables des caténaires (ni des éclairs visibles et bruyant). Pourquoi ? As t il lancé des études à ce sujet ? Si oui en apporter les conclusion et détails importants et sinon lancer une étude à ce sujet.

Résident de façon permanente à près de 1km des viaducs, je suis impacté par les futurs travaux; Je souhaite donc avoir des réponses très précises à ses 9 questions.

**Pièce(s) jointe(s) :**





## @448 - DAVID VALERIE - Pomérols

Date de dépôt : Le 12/01/2022 à 14:08:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : LIGNE LGV MONTPELLIER BEZIERS PHASE 1

### Contribution :

A la lecture du projet de cette phase, je ne vois aucun intérêt de saccager le paysage et les vignes AOP PICPOUL, pour 18MM de temps. Le TER allant de Montpellier à Perpignan est amélioré même si les fréquences sont assez nombreuses avec un temps de 44mm à 1H04 mieux que la voiture et laissant le temps de travailler dans le train, voyageur nous attendons plus de soins et de sécurités sur les lignes SNCF et cela a déjà un cout. des trains dignes avec connections et services.

Quand à la qualité de vie dans nos villages elle est plus précieuse que ce projet. Donc je m'oppose à ce projet mal géré et mal réfléchi.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@449 - VACHER marie caroline - Poussan**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 15:37:00

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Demande de réponses à mes questions et rejet par ces motifs du projet complet LNMP phase 1

### **Contribution :**

Marie caroline VACHER domiciliée chemin de giradou 34560 poussan les terrasses de thau.

Tel : 06\*\* \*\* \* 46 email : m\*\*\*\*\*@\*\*\*\*\*

Le 11 janvier 2022

Dans le cadre de la procédure d'enquête publique LNMP, je conteste par ces motifs le projet en tous points énumérés ci-dessous et demande des réponses à mes questions :

Par ces MOTIFS, REJETTE le projet de LNMP phase 1 DANS SON ENTIERETE :

\*incohérences de la nouvelle ligne phase 1 et de son tracé sachant qu'il existe une ligne actuelle Mtp Perpignan qui peut être réhabilitée et transformée dans la mesure où l'Europe a déjà anticipée et réalisée depuis 2018 des travaux de renforcement du littoral MTP SETE AGDE pour lutter contre les risques de vagues de submersions et de ré ensablement des berges => dès lors le motifs du nouveau tracé lié aux risques de vagues de submersion est infondé et générateur de couts et de détérioration de l'environnement existant.

Donc la ligne actuelle de par les travaux fait par l'Europe sur l'enivrement proche des voies actuelles permet d'accueillir parfaitement la LNMP TGV Montpellier Perpignan avec le tracé existant, à moindre cout et moindre impact écologique :

\*A savoir non-respect dans le tracé LNMP phase 1 de l'environnement protégé par l'Europe

classé par l'Europe Zone Natura 2000 car le tracé passe au milieu des zones natura 2000? hors ces zones sont inconstructibles.....INCOHERENCE ENCORE du tracé lnmp phase 1 qui passe sur la zone Bouzigues Poussan..... natura 2000

\* également non-respect dans le tracé LNMP PHASE 1 du site Classé zone protégé de reproduction et préservation de la pie Griech (abandon par l'Europe et les collectivités et gvt du port autonome poussan ) hors le tracé passe dans la zone des clash de poussan sur la zone de protection, encore incohérent.

\*perte de la valeur marchande et vénale immobilière des biens immobiliers situé à proximité du tracé de la LNMP a savoir ces biens deviennent des « points noirs » invendables avec conséquences financières directes, quelles indemnités?

\*Création avec LNMP phase 1 de nouvelles nuisances sur la santé des habitants en terme de nuisances sonores, pollutions, risques de déraillement avec lignes mixtes,

\*Pertes économiques directes sur les locations actuelles a l'année e t saisonnière qui sont mes revenus principaux dans cet environnement actuellement préservé , rural paisible, lieu de villégiature.

Quelles solutions proposez vous? indemnités liées aux pertes d'exploitations? rachat ? etc.....

Donc par la présente je vous demande des réponses aux questions énumérées ci-dessous :

1. Vais-je être indemnisée suite aux nuisances sonores, pollution visuelles, risques liés au passage transport mixtes à hauteur de mon bien ?
2. Aurai-je une baisse des taxes foncières à l'avenir liée à la perte directe de valeur immobilière du bien ?
3. Proposerez-vous des aménagements spécifiques isolation renforcée du bâtiment ? , triple vitrage ? travaux pris en charge à vos frais ?
4. La LNMP va impacter directement mon activité de location meublée que j'exerce sur site à l'année : car j'ai actuellement 8 locataires qui se trouvent face à l'année à hauteur du viaduc de Poussan..... suite aux nuisances sonores, je vais perdre mes locataires, qui résident à l'année et / ou en saison depuis plus de 8 ans sur site (ils ont choisi les logements pour la quiétude du lieu et le cadre rural, ils risquent de quitter leurs logements....)

Donc je perdrai en plus des locataires solvables...et donc mes revenus d'environ 60 KE à 85KE annuels qui me permettent de vivre avec ma fille (je suis mère célibataire), payer impôts, charges, foncières, crédits immobiliers etc.....

Quelles propositions pouvez-vous me faire suite au préjudice économique que je vais subir? et cette perte d'exploitation qui va être un préjudice réel et sérieux sur le long terme .....avec conséquences financières lourdes

4. Vais-je être indemnisée suite à la perte de valeur de mon bien immobilier qui devient « point noir » donc INVENDABLE sur le marché (immeuble de 8 Logements avec vue étang de Thau, ligne de mer et mont saint clair de 800M2) qui va se retrouver face au viaduc de Poussan = même hauteur) ?

Si oui à hauteur de combien ? .

5. Pouvez-vous me racheter le bien ? Bien évalué en 2020 entre 1.6 million d'euro et 2 million d'euro

Dans l'attente de vos propositions et réponses Marie Caroline Vacher

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@450 - Amandine - Nîmes**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 15:58:49

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet

**Contribution :**

Le projet est essentiel pour notre avenir

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@451 - Lebplet Jocelyne - Villeveyrac**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 15:58:58

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Ligne LGV

**Contribution :**

Je m'oppose au tracé LGV bassin de thau

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@452 - Marie-José - Loupian**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 16:21:37

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Le projet ferroviaire de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)

**Contribution** :

Aberration environnementale et patrimoniale qui impacte le fragile territoire de Thau et le pénalise en matière de mobilité.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E453 - Hambarek Sabine**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 16:50:12

**Lieu de dépôt** : Par email

**Objet** :Ligne LGV bassin de thau

**Contribution** :

Bonjour,

Ayant pris connaissance de ce projet, et habitant le bassin de thau, je me sens très concernée par ce projet de LGV et veut vous faire part de ma stupéfaction quant au gigantisme de ce projet dans notre canton.

Le bassin de thau a une volonté écologique et authentique très soucieux de la préservation de son environnement et de ses ressources naturelles.

Nous sommes horrifiés d'apprendre que ce projet de TGV va nous faire gagner 18 mn pour aller de Perpignan à Paris, que les TGV sur Sète vont être diminués, ce qui engendra encore plus de déplacements pour nous habitants du bassin de Thau, que cela signifie encore plus de béton dans une région lagunaire à l'écosystème fragile, que cette ligne aura un impact historique sur notre environnement riche d'histoires ( via Domitia)..

Arrêtons le faux progrès !

NON, à ce projet obsolète !

Sabine Hambarek

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@454 - Mazé Laure - Loupian**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 17:06:30

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Non au projet LGV tel qu'envisagé.

**Contribution** :

Bonjour.

Les impacts qu'auraient cette ligne nouvelle m'interrogent au regard des quelques trop faibles avantages.

La faune et la flore seront gravement impactés sur de grandes surfaces de garrigues et milieux naturels tout au long du trajet et tout particulièrement sur le massif de la Gardiole et de la Mourre.

Le viaduc prévu de la sortie de Gigean au sud de Poussan avant de traverser une magnifique zone sauvage au nord de Bouzigues sera une verrue dans le paysage et une nuisance pour les riverains.

Habitante de Loupian, je me promène régulièrement dans la garrigue et apprécie la multiplicité de sa faune et flore, faune et flore déjà bien impacté par le passage du BRL.

Le bruit généré par le passage en remblais au dessus de Loupian va aggraver la nuisance sonore de l'autoroute, bien que situé légèrement au-delà de l'autoroute, car le vent dominant venant du nord ouest envoie le bruit sur le village et la future zone constructible à la sortie ouest du village côté collège.

La nouvelle ligne pour les habitants situés plus près de Sète les obligeront à aller soit sur Béziers soit sur Montpellier pour avoir un train direct pour Paris (par exemple) s'ils ne souhaitent pas changer de train, ce qui est le cas de beaucoup de personnes d'un certain âge, et il y en a beaucoup dans la région ! Ce qui générera une solution supplémentaire et surtout une perte de temps comparé aux 40 minutes gagnées sur un trajet Paris Perpignan quand la phase 2 sera effective...

Le fait de ne prévoir le fret que sur le tronçon Montpellier Narbonne ne va pas permettre de désengorger l'autoroute A9 qui connaît une fréquentation par les camions, non seulement dangereuse (accidents, incendies) mais très polluante. Le fret devrait être prévu sur l'ensemble du projet et associé à une politique réellement incitative vers le ferroutage.

Enfin, le coût carbone des travaux engagés nécessiteraient 240 ans pour être amortis selon l'avis de l'Autorité Environnementale !

Pour ma part, à moins de prévoir le fret sur l'ensemble du projet, je ne souhaite pas que ce projet soit mis en oeuvre mais préférerais un projet d'amélioration et de rénovation de la ligne actuelle.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E455 - Jean-Christophe DARNATIGUES - Conseiller municipal, Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 17:57:20

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :** Avis sur l'enquête publique LNMP. A l'attention du commissaire enquêteur.

### **Contribution :**

Madame, Monsieur, Moi, Jean Christophe Darnatigues demeurant à Bouzigues et par ailleurs conseiller municipal vous adresse ce courrier destiné à l'enquête sur la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan. J'ai toujours eu à cœur de préserver le patrimoine environnemental et naturel de mon pays et plus précisément de ma région. Je ne suis pas opposé à une évolution si tant est qu'elle soit raisonnable, justifiée et raisonnée. Je suis convaincu que ce n'est pas le cas de ce projet pharaonique et dévastateur qui s'annonce et que les hautes instances politiques étrangères à notre cadre de vie ont décidé d'accélérer coûte que coûte sans pour autant avoir pris le temps d'informer la population entière et de manière exhaustive. De plus, l'élan mondial tourné vers la conciliation de développement durable et environnement devrait nous pousser à réfléchir plus en profondeur à une réactualisation du projet. Il me semble en effet qu'une révision de la finalité de cette nouvelle ligne

dans son intégralité devrait être opérée sur la nécessité de palier l'innombrable flux de transport routier qui traverse notre pays du sud au nord qui génère tant de pollution plus que sur le gain de quelques petites minutes (18) de trajet voyageur. Les raisons qui ont inspiré ce projet voilà plus de 20 ans ne sont plus d'actualité. Notre président de la république lui-même a publiquement déclaré que les grands projets de déplacement de masse n'étaient plus à l'ordre du jour. Les raisons pour lesquelles je m'oppose à ce tracé sont argumentées dans les paragraphes suivants :

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E456 - European Weight Loss Centre**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 18:19:55

**Lieu de dépôt** : Par email

**Objet** : Thank you for your submission!

**Contribution** :

Thank you for contacting us. We will get back to you as soon as possible. Your Name: ❤️ You have unread messages from Adrienne (2)! Click Here: <http://inx.lv/jUZE?ad51d> ❤️ Your Email: [Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr](mailto:Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr) Phone: 686729837803 PostCode: Enquiry Details: 39xd8koq How did you hear about us?: From Press Advert

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@457 - JULLIAT Pascal - Montgaillard**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 19:09:40

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Contre la ligne LGV entre Montpellier et Perpignan

**Contribution** :

Je pense qu'il est largement temps d'abandonner ces lignes grandes vitesse pour prioriser la déserte des communes.

Il n'est pas normal que seuls les habitants des métropoles aient un service très rapide alors que les campagnes sont abandonnées et les lignes de chemin de fer construites par nos anciens soient abandonnées.....quel gâchis

Je suis foncièrement contre les lignes TGV mais pour un VRAI SERVICE PUBLIC qui desserve l'ensemble du territoire

Bien cordialement

Pascal JULLIAT

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E458 - Jean-Christophe DARNATIGUES - Conseiller municipal, Bouzigues**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 19:21:22

**Lieu de dépôt** : Par email

Page 223 / 1332.

**Objet :** RE: Avis sur l'enquête publique LNMP. A l'attention du commissaire enquêteur.

**Contribution :**

Bonjour, Je viens d'envoyer un texte de deux pages. A ma grande surprise, seule la première a été publiée ! Pourriez-vous publier le texte manquant ou à défaut, me demander de réduire mon texte (une éventuelle limitation ne figure sur aucun document). Cordialement

De : Jean-Christophe DARNATIGUES - Conseiller municipal, Bouzigues

Envoyé : mercredi 12 janvier 2022 17:57

À : Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr <Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr>

Objet : Avis sur l'enquête publique LNMP. A l'attention du commissaire enquêteur. Madame, Monsieur, Moi, Jean Christophe Darnatigues demeurant à Bouzigues et par ailleurs conseiller municipal vous adresse ce courrier destiné à l'enquête sur la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan. J'ai toujours eu à cœur de préserver le patrimoine environnemental et naturel de mon pays et plus précisément de ma région. Je ne suis pas opposé à une évolution si tant est qu'elle soit raisonnable, justifiée et raisonnée. Je suis convaincu que ce n'est pas le cas de ce projet pharaonique et dévastateur qui s'annonce et que les hautes instances politiques étrangères à notre cadre de vie ont décidé d'accélérer coûte que coûte sans pour autant avoir pris le temps d'informer la population entière et de manière exhaustive. De plus, l'élan mondial tourné vers la conciliation de développement durable et environnement devrait nous pousser à réfléchir plus en profondeur à une réactualisation du projet. Il me semble en effet qu'une révision de la finalité de cette nouvelle ligne dans son intégralité devrait être opérée sur la nécessité de palier l'innombrable flux de transport routier qui traverse notre pays du sud au nord qui génère tant de pollution plus que sur le gain de quelques petites minutes (18) de trajet voyageur. Les raisons qui ont inspiré ce projet voilà plus de 20 ans ne sont plus d'actualité. Notre président de la république lui-même a publiquement déclaré que les grands projets de déplacement de masse n'étaient plus à l'ordre du jour. Les raisons pour lesquelles je m'oppose à ce tracé sont argumentées dans les paragraphes suivants :

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@459 - GALAN Jean-Pierre**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 19:24:01

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Très favorable à une réalisation rapide de la LGV Montpellier-Perpignan qui est indispensable rapidement

**Contribution :**

Résumé : c'est une ligne mixte réellement européenne (Amsterdam- Madrid/Séville sans compter les possibilités venant de l'est), économique et commerciale (fret), écologique (diminution de l'empreinte carbone), nationale et régionale (libère des créneaux pour les TER, avec une gare nécessairement nouvelle (dessert un bassin de vie et de tourisme de 400 000h)

Argumentaire : il s'agit du corridor européen prioritaire n° 6 qui participe aux transports européens

Projet permettant de réaliser une voie mixte autorisant le transport de voyageurs et de fret.

La réduction de l'empreinte carbone est énorme : grosse diminution des 13 000 poids lourds par jour sur l'autoroute A9, train privilégié par rapport à l'avion. Ferroutage possible avec des trains de 750m voire 1 500 m découplable.

Facilitation des déplacements nationaux et régionaux en libérant de nombreux créneaux sur la voie actuelle

Page 224 / 1332.

La réalisation d'une gare nouvelle évite le détour en centre-ville qui fait perdre beaucoup de temps, ce que les exploitants n'accepteront pas. Exemple actuel de la société ISLA qui a déjà déposé des demandes de sillons. Il ne faut pas réitérer les exemples de Montélimar, Châtelleraut ou Angoulême, villes qui ont tenu, dans une décision à courte vue, à conserver la gare centrale urbaine et qui ont vu de ce fait diminuer le nombre de TGV les desservant. La rénovation de la gare urbaine n'obère en rien la réalisation d'une nouvelle gare sur la LGV.

Il faut donc absolument conserver le projet déjà étudié de gare nouvelle, proche du Cap d'Agde, première station balnéaire de France et donc maintenir la disponibilité des terrains et en conséquence conserver la ZAD qui sera ajustée ensuite en ZAC. Il faut également maintenir la sécurisation des emprises nécessaires suite au classement par l'Etat en 2018 en projet d'intérêt général. Le tracé serait de ce fait "sanctuarisé". Il y a lieu de garantir une indemnisation correcte pour les propriétaires concernés.

Cette ligne nouvelle a bénéficié d'une décision de financement de l'Europe de 40% ramené à 20% pour des raisons obscures.

Large consensus des élus régionaux et locaux, y compris la présidente de Région

Le dossier est déjà très largement avancé et étudié, il ne lui reste qu'à être actualisé

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@461 - darnatigues Jean-Christophe - Bouzigues**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 19:55:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** courrier à l'attention du commissaire enquêteur

### **Contribution :**

Madame, Monsieur,

Moi, Jean Christophe Darnatigues demeurant à Bouzigues et par ailleurs conseiller municipal vous adresse ce courrier destiné à l'enquête sur la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan.

J'ai toujours eu à cœur de préserver le patrimoine environnemental et naturel de mon pays et plus précisément de ma région.

Je ne suis pas opposé à une évolution si tant est qu'elle soit raisonnable, justifiée et raisonnée.

Je suis convaincu que ce n'est pas le cas de ce projet pharaonique et dévastateur qui s'annonce et que les hautes instances politiques étrangères à notre cadre de vie ont décidé d'accélérer coûte que coûte sans pour autant avoir pris le temps d'informer la population entière et de manière exhaustive.

De plus, l'élan mondial tourné vers la conciliation de développement durable et environnement devrait nous pousser à réfléchir plus en profondeur à une réactualisation du projet.

Il me semble en effet qu'une révision de la finalité de cette nouvelle ligne dans son intégralité devrait être opérée sur la nécessité de palier l'innombrable flux de transport routier qui traverse notre pays du sud au nord qui génère tant de pollution plus que sur le gain de quelques petites minutes (18) de trajet voyageur.

Les raisons qui ont inspiré ce projet voilà plus de 20 ans ne sont plus d'actualité. Notre président de la république lui-même a publiquement déclaré que les grands projets de déplacement de masse n'étaient plus à l'ordre du jour.

Les raisons pour lesquelles je m'oppose à ce tracé sont argumentées dans les paragraphes suivants:

-Tout d'abord, l'ignorance de l'imminence et de l'importance du projet par plus de 80% des personnes que je rencontre me persuade que la communication a été inefficace. La faute peut en être rejetée sur la pandémie mais auquel cas, il faut reprendre le temps de bien reprendre cette communication au niveau local et régional et d'obtenir l'aval des communes. Mauvaise information

-L'existence de la ligne historique, qu'il faudrait sûrement rénover voire protéger de l'érosion et adapter aux nouvelles nécessités relatives à la protection de l'environnement (fret de marchandises et autoroute ferroviaire pour les camions traversant notre pays) plutôt que de favoriser les trains à grande vitesse sur si peu de gain de temps !

Pourquoi doubler une infrastructure qui fonctionne bien ?

-La destruction de centaines d'hectares de nature générée par la construction de ce parcours ne peut laisser personne indifférent surtout pour un gain de temps aussi minime ! Dix pourcent des vignobles de l'AOP de Pinet entre autres, seront anéantis.

Massacre écologique et environnemental

-La construction d'un viaduc de 1.4 km sur 26 mètres de haut semble incongru tant par la destruction physique des espaces naturels, la proximité avec les zones humides limitrophes de la Crique de l'Angle de l'étang de Thau, le risque inévitable d'accident générant un massacre écologique sur le bassin versant d'un étang abritant entre autres la culture des huîtres (que notre premier ministre goûte tant !), la création de fondations profondes sur des nappes phréatiques superficielles garantes de la filtration vers l'étang.

Impact physique de l'étang de Thau et au-delà (Gardirole...).

-Le tracé de la ligne va détruire des parties de notre patrimoine historique. Un important tronçon de la Via Domitia romaine scrupuleusement entretenue et protégée va définitivement et irrémédiablement disparaître.

Destruction du patrimoine culturel.

-Ce viaduc va scarifier pour des décennies notre paysage déjà bien impacté par l'autoroute, générant par la même occasion, beaucoup de bruit (trains à grande vitesse) .

Nuisances auditives et visuelles.

-La SNCF prévoit quelques TGV par semaine en gare de Sète mais nous savons qu'une offre si confidentielle va disparaître dans le temps, enclavant donc toute une population qui devra se déplacer loin (gain de temps ?)

Enclavement d'une population qui en saison estivale s'élève parfois à plus de 200000 personnes et 120000 hors saison!

-Le coût exorbitant (passé de 5 à 8 milliards d'euros !) pour un service qui existe déjà et qui gagnerait à être aménagé. Ce coût est reporté à 40% sur les collectivités locales, 40% sur l'état, 20% sur l'Europe. C'est-à-dire 100% par le contribuable qui est localement majoritairement contre ce projet ! De plus une taxe supplémentaire sera imputée sur la taxe foncière de tout habitant vivant à moins d'une heure de voiture de la gare de Sud de France !

Coût exorbitant , la France et les Français peuvent-ils se payer ce luxe ?

-L'empreinte CO2 relative à la construction des ouvrages ne sera jamais compensée tant il faudra aux habitants éloignés des gares (excentrées du centre-ville) se déplacer avec leur propre véhicule.

Bilan carbone catastrophique.

-Tout habitant du bassin et des environs préférera donc se rendre en véhicule automobile par l'autoroute jusqu'à Perpignan (1h15) ou l'Espagne car il sera plus coûteux en temps et argent de prendre la voiture ou le bus, le TER, le tramway pour prendre un TGV !

Page 226 / 1332.

Inadaptation de l'offre !

-Du coup, on peut réellement se poser la question de la rentabilité de cette ligne ?

-Pas de chiffres sur les études de marché réactualisées !

-La destruction patrimoniale naturelle ou bâtie va impacter de manière péremptoire le bien et la valeur de milliers d'habitants, de professionnels de la viticulture, d'entreprises.

Perte de valeur immobilière et patrimoniale.

En conséquence, je ne vois aucune raison pour forcer et accélérer ce projet dans la vision actuelle de son trajet et plus largement de sa vocation.

Je ne serais sûrement pas du même avis pour une ligne permettant le fret (camions) sur l'intégralité de son parcours au détriment de la vitesse pour un gain si minime de temps !

Pourriez-vous me faire part en retour de courriel de la bonne réception de mon avis ?

Cordialement

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E462 - Jean-Christophe DARNATIGUES - Conseiller municipal, Bouzigues**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 20:01:48

**Lieu de dépôt** : Par email

**Objet** : RE: Avis sur l'enquête publique LNMP. A l'attention du commissaire enquêteur.

### **Contribution :**

Je viens de publier le texte dans son intégralité qui cette fois a bien été enregistré. Veuillez donc supprimer le texte lié à mon adresse d' élu jean-christophe.darnatigues@bouzigues.fr et ne conserver que celui en lien avec mon adresse personnelle: jcdarnatigues@yahoo.fr

D'avance merci De : Jean-Christophe DARNATIGUES - Conseiller municipal, Bouzigues <jean-christo\*\*\*\*\*@\*\*\*\*\*>

Envoyé : mercredi 12 janvier 2022 19:21

À : Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr <Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr>

Objet : RE: Avis sur l'enquête publique LNMP. A l'attention du commissaire enquêteur. Bonjour, Je viens d'envoyer un texte de deux pages. A ma grande surprise, seule la première a été publiée ! Pourriez-vous publier le texte manquant ou à défaut, me demander de réduire mon texte (une éventuelle limitation ne figure sur aucun document). Cordialement

De : Jean-Christophe DARNATIGUES - Conseiller municipal, Bouzigues

Envoyé : mercredi 12 janvier 2022 17:57

À : Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr <Inmp-phase-1@mail.registre-numerique.fr>

Objet : Avis sur l'enquête publique LNMP. A l'attention du commissaire enquêteur. Madame, Monsieur, Moi, Jean Christophe Darnatigues demeurant à Bouzigues et par ailleurs conseiller municipal vous adresse ce courrier destiné à l'enquête sur la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan. J'ai toujours eu à cœur de préserver le patrimoine environnemental et naturel de mon pays et plus précisément de ma région. Je ne suis pas opposé à une évolution si tant est qu'elle soit raisonnable, justifiée et raisonnée. Je suis convaincu que ce n'est pas le cas de ce projet pharaonique et  
Page 227 / 1332.

dévastateur qui s'annonce et que les hautes instances politiques étrangères à notre cadre de vie ont décidé d'accélérer coûte que coûte sans pour autant avoir pris le temps d'informer la population entière et de manière exhaustive. De plus, l'élan mondial tourné vers la conciliation de développement durable et environnement devrait nous pousser à réfléchir plus en profondeur à une réactualisation du projet. Il me semble en effet qu'une révision de la finalité de cette nouvelle ligne dans son intégralité devrait être opérée sur la nécessité de palier l'innombrable flux de transport routier qui traverse notre pays du sud au nord qui génère tant de pollution plus que sur le gain de quelques petites minutes (18) de trajet voyageur. Les raisons qui ont inspiré ce projet voilà plus de 20 ans ne sont plus d'actualité. Notre président de la république lui-même a publiquement déclaré que les grands projets de déplacement de masse n'étaient plus à l'ordre du jour. Les raisons pour lesquelles je m'oppose à ce tracé sont argumentées dans les paragraphes suivants :

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@463 - Vetillart-Avallone Thomas - Sète**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 20:24:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Motif d'utilité publique

**Contribution :**

Bonjour

Je souligne avant tout la clarté du dossier d'enquête, malgré sa taille.

Très sceptique au demeurant sur l'argumentaire de fond qui soutient le projet, et pour ne relever qu'un seul de ses effets induits, je dis ma perplexité face à l'implantation des nouvelles gares :

Béziers et Narbonne n'étant distantes que d'une vingtaine de kilomètres, à quoi bon mobiliser autant de terrains sur deux sites différents ?

Metz et Nancy sont au contraire desservies par une unique gare TGV.

Avignon et Nîmes, quant à elles, comptent bien plus d'habitants dans leurs agglomérations respectives que les deux communes audoise et héraultaise.

En l'état actuel des choses, le dossier ne se montre pas assez disert au sujet de ces gares. J'attends le supplément, sous quelque forme légale qu'il soit.

Respectueusement,

T.V.A.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@464 - Pigno Céline - Villeveyrac**

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 21:06:10

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contre ce tracé LGV

**Contribution :**

Je suis contre ce tracé LGV qui va dénaturer notre beau bassin de Thau : nuisance visuelle, phonique !

Page 228 / 1332.

Nous nous battons pour préserver ce cadre de vie pour les générations futures

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@465 - TABARRACCI SERGE - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 22:52:56

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Ligne nouvelle Montpellier Perpignan

**Contribution** :

Je suis contre le tracé de cette ligne sur le tronçon POUSSAN / BOUZIGUES. Il est incompréhensible que des élus locaux puissent valider un viaduc de 640 m sur 30m de haut.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@466 - TABARRACCI Céline - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 23:00:48

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Nouvelle ligne Montpellier Perpignan

**Contribution** :

Nous sommes contre le tracé de la ligne sur le tronçon Poussan Bouzigues. Il est incompréhensible que des élus locaux acceptent un viaduc de 640m de long sur 30m de haut

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@467 - TABARRACCI Thomas - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 23:05:49

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Nouvelle ligne Montpellier Perpignan

**Contribution** :

Nous sommes contre le tracé de la ligne sur le tronçon Poussan Bouzigues. Il est incompréhensible que des élus locaux acceptent un viaduc de 640m de long sur 30m de haut

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@468 - TABARRACCI Luc - Poussan**

**Date de dépôt** : Le 12/01/2022 à 23:07:41

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** :Nouvelle ligne Montpellier Perpignan

**Contribution** :

Nous sommes contre le tracé de la ligne sur le tronçon Poussan Bouzigues. Il est incompréhensible que des élus locaux acceptent un viaduc de 640m de long sur 30m de haut

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@469 - GERARD - Poussan**

**Organisme :** PARTICULIER

**Date de dépôt :** Le 13/01/2022 à 09:10:16

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Projet TGV Bassin de Thau

**Contribution :**

Quid de l'impact hydrologique de la nappe phréatique d'Issanka ?

Plus besoin d'eau pour les habitants du Bassin ?

il est vrai que la locomotive du TGV ne fonctionnant pas à la vapeur d'eau .....

Quid du viaduc TGV dénaturant le paysage ,frôlant des zones protégées .....

Quid des nuisances sonores .?

Impact négatif certain pour la population qui se verra priver en partie des services actuels au profit d'un gain dérisoire de temps de parcours .

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@470 - Pic Stéphane - Gigean**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2022 à 11:34:58

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :**Etude acoustique et cumul du bruit des infrastructures de transport

**Contribution :**

Bonjour, dans le cadre de l'étude acoustique de la LNMP, est il prévu d'intégrer le cumul de bruit lié à la présence de l'A9 à proximité notamment au droit de Gigean ou les deux infrastructures se côtoient à quelques mètres.

Afin d'isoler au mieux les habitations des quartiers sud de Gigean, il conviendrait de mutualiser les dispositifs anti-bruit en limite Nord de l'A9 par le biais d'une convention de délégation de MOA auprès de Vinci pour la réalisation des dispositifs envisagés dans les zones de remblais.

Cette situation doit également se reproduire dans les zones où les deux infrastructures sont proches.

Cdlt

**Pièce(s) jointes(s) :**



## @471 - George - Balaruc-le-Vieux

**Date de dépôt :** Le 13/01/2022 à 15:26:18

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Absence de réelle consultation publique préalable au choix du tracé de la LGV au droit de l'étang de THAU-crique de l'Angle

### **Contribution :**

Absence de réelle consultation publique préalable au choix du tracé de la LGV au droit de l'étang de THAU :

Monsieur le Président de la commission d'enquête, Madame et Messieurs les commissaires,

Plusieurs tracés auraient été étudiés avant la décision de retenir ce tracé longeant l'étang de Thau avec semble-t-il une concertation, mais le dossier ne fait pas état de cette "concertation" préalable ni des divers tracés, argumentaires et point de comparaison de ces différents tracés. Ainsi les motivations et les justification du choix définitif sont totalement absents du dossier d'enquête publique, rendant impossible la possibilité d'éclairage de la population et d'expression, par manque de transparence :

- C'est un manquement grave de ce dossier qui en devient ainsi en "border-line" de l'irrégularité et donc remet en cause la légitimité même de cette enquête publique, dans la mesure où le public en est réduit à être pour ou contre sans possibilité de s'exprimer sur l'acceptabilité socio-environnementale de tel ou tel tracé .

De fait de nombreux contributeurs remettent en cause ce tracé notamment du fait de sa proximité de la crique de l'Angle (étang de Thau) et dans sa traversée de la Vène (captage Issanka). Un contributeur propose même un nouveau tracé plus au nord qu'il joint à sa contribution (Aurélien le 14/12/21).

En tant que résident permanent de Balaruc, à proximité immédiate du viaduc de Poussan et compte tenu des enjeux très sensibles locaux et pour les générations actuelles et futures, je vous sollicite pour qu'une consultation locale sur ces secteurs 4 et 5 longeant le bassin de Thau soit effectuée sur la base d'un dossier d'études avec plusieurs variantes de tracé en plan et profil en long avant toute décision relative à l'utilité publique.

Je joins, à cette fin et comme le précédent contributeur, un tracé en plan d'une variante située plus au nord (tracé en pointillé sur la PJ) en demandant que le maître d'ouvrage apporte une étude détaillée de comparaison des 2 tracés selon les différents items de l'étude d'impact . Il me semble en

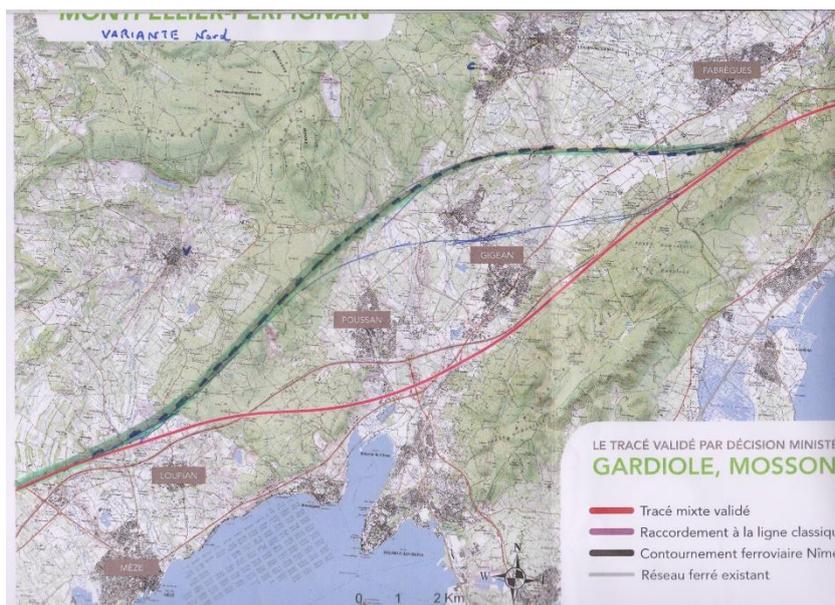
effet que ce tracé nord présente moins de nuisance à l'environnement de la faune, de la flore et humain.

Son cout, vu le nombre plus faible de grands ouvrages d'art serait certainement plus faible, compensant ainsi la réduction du taux de financement européen ! C'est un tracé qui recueillerait en tout cas mon approbation.

A défaut de pouvoir m'exprimer de façon éclairée sur tel ou tel tracé préférentiel, je préfère m'exprimer contre le tracé actuel de la LGV mais pour le renforcement des caractéristiques de la ligne existante et des gares de Sete et Beziers pour son usage par les TGV.

En vous remerciant pour votre prise en compte des enjeux sensibles de la crique de l'Angle et de la préservation des abords de la cité thermale internationale de Balaruc les bains,

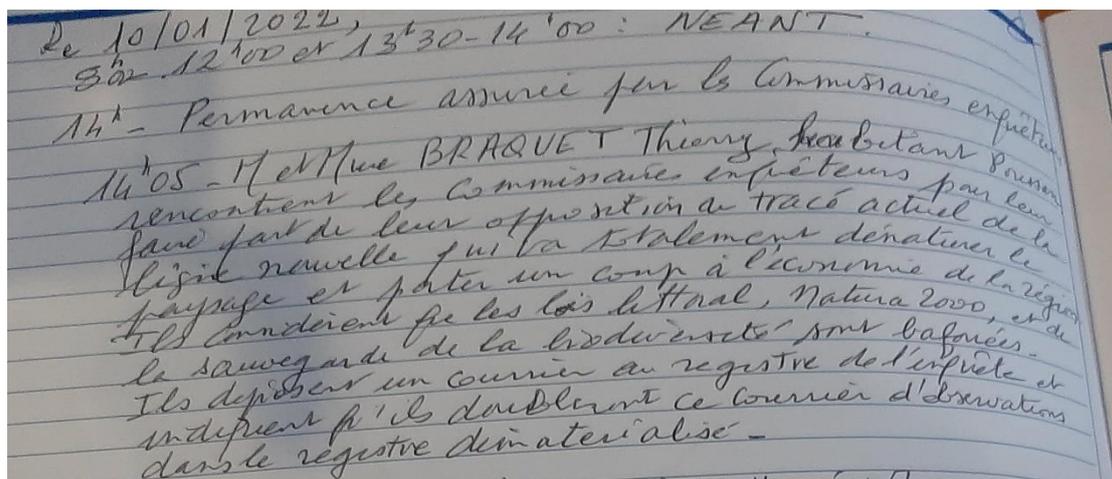
**Pièce(s) jointes(s) :**



## R472 - BRAQUET Thierry - POUSSAN

**Date de dépôt :** Le 12/01/2022 à 10:00:00

**Lieu de dépôt :** Sur un registre papier



**Pièce(s) jointes(s) :**

Document : BRAQUET\_Non au trace actuel de la LGV Montpellier-Beziers.pdf, page 1 sur 3

**Thierry & Catherine BRAQUET**

**22 Chemin des Fossés**

**34560 POUSSAN**

**Tél : 06 80 10 99 57**

**à Monsieur Bernard COMAS**

**Président de la Commission**

**d'Enquête LNMP Phase 1**

Bonjour Monsieur,

En réponse à l'enquête publique concernant le tracé de la LGV Montpellier Perpignan, nous tenons à vous exprimer notre très fort mécontentement et notre très nette opposition à ce tracé autant irréaliste qu'ubuesque issu d'une étude et de critères d'un autre temps.

Notre position n'est pas de s'opposer au projet de la LGV, mais simplement de faire revenir à la raison sur le tracé retenu qui n'est absolument pas acceptable en l'état, et qui est à la fois une catastrophe écologique et économique pour le pays de Thau.

D'où vient cette brusque volonté d'accélération de ce projet ? Pourquoi d'un coup ces passages de jalons à marche forcée et en quasi-catimini ?

C'est tout d'abord un vrai déni de démocratie :

- Absolument tous les candidats aux dernières élections municipales des communes du pays de Thau traversées par la LGV s'étaient engagés auprès de l'Observatoire du pays de Thau à ne pas valider ce tracé, mais une fois élu, le chantage aux subventions à la fois de la Région mais également de l'Etat a fait prendre à la plupart des élus un virage à 180° en regard de leurs engagements électoraux.

Où est donc la représentativité des citoyens ?

- Quid de la phase de concertation de 2021 en plein confinement lié à la Covid, c'est clairement une non-information aux administrés sans aucune réunion publique d'information. Un autre déni de démocratie avec une énorme proportion de citoyens ne connaissant pas ce projet de tracé et qui tombent des nues lorsqu'on leur présente ce tracé.
- Et que dire de cette enquête publique lancée pendant les fêtes de fin d'années et bouclée fin janvier ? Est-ce vraiment démocratique ? Ou veut-on rapidement boucler la procédure pour un passage en force ?

De grâce, prenons le temps de remettre l'étude de ce tracé sur la table et convenons ensemble que les critères de choix de 2009 ne sont plus en adéquation avec les changements de notre monde d'aujourd'hui.

Comment peut-on admettre de balafre le massif de la Gardiole classée ZNIEFF type 1 et 2, de venir défigurer le paysage splendide de l'étang de Thau avec un viaduc de 28 mètres de haut équivalent à un immeuble de 11 étages qui dominera la crique de l'Angle classée Natura 2000, d'ensevelir en partie la Via Domitia classée monument historique et de massacrer plus de 10% du terroir viticole du Picpoul de Pinet, appellation internationalement appréciée et véritable patrimoine local faisant partie des 3 plus grandes AOC du Languedoc pour soi-disant gagner quelques poignées de minutes ?

Document : BRAQUET\_Non au trace actuel de la LGV Montpellier-Beziers.pdf, page 2 sur 3

Un TGV met près de 50 kilomètres pour s'arrêter. Pouvez-vous me dire entre les gares de Montpellier, Béziers et Narbonne le temps que le TGV va pouvoir rouler à pleine vitesse ?

Le déroulé administratif de ce dossier est-il vraiment conforme aux procédures en vigueur ? Comment expliquer que d'un coup on peut tirer un trait sur la Loi littoral, sur les Zones classées Natura 2000 ou les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique et accepter de bouleverser l'écosystème de sites classés ou d'espèces protégées et bousculer la biodiversité en perturbant faune et flore locale ?

Au nom de quoi peut on se permettre de lancer un tel tracé qui va coûter rien que pour sa réalisation un bilan carbone qui demandera plus de 240 ans pour le compenser ?

Nous habitants du pays de Thau sommes totalement déconsidérés puisque tout est fait dans l'accélération de ce projet pour passer en force, et ne pas tenir compte de l'avis des citoyens voire de nous désinformer. En réalité nous habitants du pays de Thau ne « récolterons » que des inconvénients :

- De fortes nuisances pour notre qualité de vie avec un très fort impact visuel et sonore
- Une très forte dévalorisation de notre patrimoine immobilier
- Un quasi-abandon de la voie de chemin de fer existante au lieu d'une réhabilitation bien nécessaire qui nous obligera à aller soit à la gare de Béziers soit à la gare de Montpellier très mal desservies depuis le pays de Thau par les transports en commun. (1h30 pour rallier Sète à la gare TGV de Montpellier)  
En clair c'est notre mobilité qui sera très fortement impactée et dégradée
- Des bouleversements attendus sur le système hydrique, ou le climat via le changement à l'exposition du vent ou les écoulements pluviaux pour nos agriculteurs, viticulteurs, oléiculteurs, éleveurs ou apiculteurs.
- Une économie locale qui sera mise à mal et complètement déstabilisée
- Et comble de tout, c'est que tous les habitants du pays de Thau étant à moins d'une heure de voiture d'une gare TGV, verrons leur imposition fortement augmenter pour payer ce chantier d'un autre temps, car 40% des milliards d'Euros dépensés sont à la charge des collectivités locales.

Ces inconvénients vont fortement impacter notre économie locale et le tourisme. L'abandon de desserte directe de TGV sur Sète va fortement désavantager le fonctionnement de la première Station Thermale de France qu'est Balaruc les Bains et toute son économie annexe et associée.

Que pensez-vous que va devenir l'œnotourisme de l'AOC Picpoul de Pinet avec des TGV qui vont traverser les domaines ?

Que vont devenir les locations saisonnières et autres hébergements qui vont être bercées au son des TGV ?

Et que dire du projet d'agrandissement du Port de Sète ? C'est encore plus de camions qui circuleront sur nos routes en regard de l'abandon de la voie de chemin de fer existante.

Argument avancé : cette ligne sera sous l'eau dans 20 ans !! S'il vous plaît restons sérieux.

**C'est vraiment une très grande colère que nous venons exprimer à cette enquête publique contre ce projet ubuesque car la qualité de vie autour de notre étang de Thau est exceptionnelle. Elle doit le rester avec le respect absolu d'un équilibre fragile entre activités humaines et préservation d'écosystèmes uniques qui sont au cœur de la vie et de notre économie locale.**

**LA BALANCE AVANTAGES/INCONVENIENTS DE CE TRACE EST  
TOTALEMENT DEFICITAIRE**

**LES TEMPS CHANGENT TRES VITE – SVP CHANGEONS AUSSI  
CE PROJET DE TRACE EST TOTALEMENT OBSOLETE**

**DE GRACE ARRETONS CE MASSACRE ECOLOGIQUE ET  
ECONOMIQUE ET REMETTONS LE PROJET DE TRACE DE LA LGV  
A L'ETUDE EN PRENANT EN COMPTE LES CRITERES  
D'AUJOURD'HUI ET L'AVIS DES CITOYENS DU PAYS DE THAU.**

En vous remerciant par avance pour votre temps à la lecture de notre contribution, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.

Thierry & Catherine BRAQUET

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more stylized and appears to be 'Thierry Braquet'. The signature on the right is simpler and appears to be 'Catherine Braquet'. Both signatures are written over a faint, illegible background.

## R473 - PAULIN Sylvie - BOUZIGUES

Date de dépôt : Le 12/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

15h00 Mme PAULIN Sylvie, M. DENAES Hervé et M. LOCATELLI Philippe habitant Bouzigues rencontrent les Commissaires enquêteurs pour obtenir des informations sur le projet et lui indiquent qu'ils transmettent leurs observations sur le site registre dématérialisé -

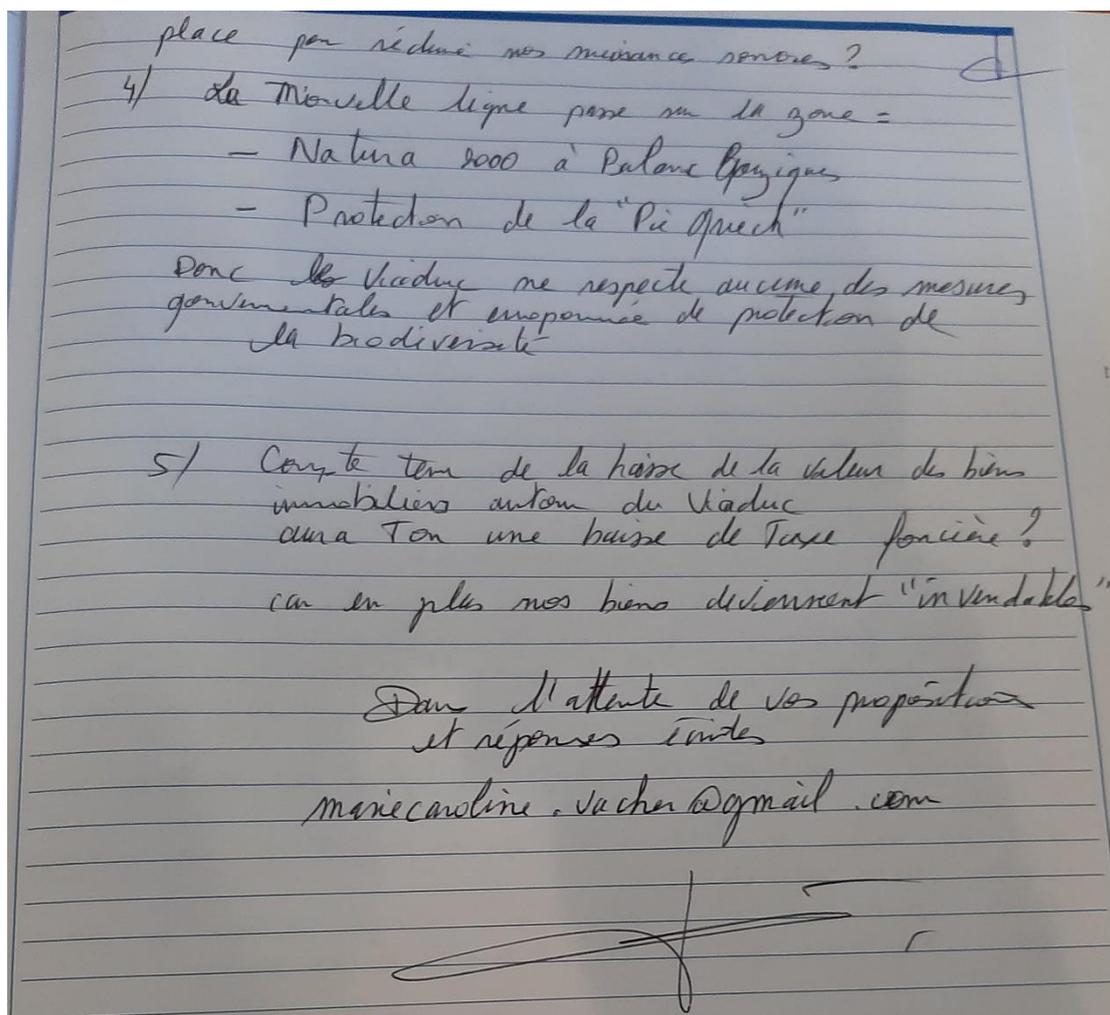
Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R474 - VACHER Marie-Caroline

Date de dépôt : Le 12/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

Reçu ce jour par Nelly Chalon Jean Pierre  
Par la présente je m'oppose au tracé actuel de la ligne NAD qui va de MTP à Puygiron -  
1. Le motif de tracé sur site lié aux vagues de submersion est déjà traité sur le littoral côtier par l'Europe avec renforcement des diques et rehaussement des plages site Puygiron. Donc pourquoi ne pas renforcer seulement et aménager la ligne actuelle passant par site?  
2. Le viaduc va passer à Hauton de ma maison du valon de mon bien qui va devenir "à point Noir" donc invendable -  
Pourriez vous me faire une proposition d'achat de bien? car au moment où j'ai acheté le terrain personne m'a informé du tracé de la ligne  
3. Quelles indemnités en relation vont être mises en



Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R475 - LOURIAC Sylvie - POUSSAN

Date de dépôt : Le 12/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

le 10/01/2022 15<sup>h</sup>55 à Gigean  
Sylvie LOURIAc 6 les Terrasses de Thau  
34560 POUSSAN 06 62 98 26 18

OPPOSITION AU TRACÉ ACTUELLEMENT PROPOSÉ  
- car il ne respecte pas les intérêts du Territoire de Thau  
- graves nuisances sonores  
- graves nuisances visuelles  
- dégradation de l'environnement naturel et perturbation -  
A - il a été fait des études d'impact sur la faune - pie grièche  
- impact économique défavorable pour l'économie locale  
( Baisse fréquentation touristique, cure, restaurateurs... )

G

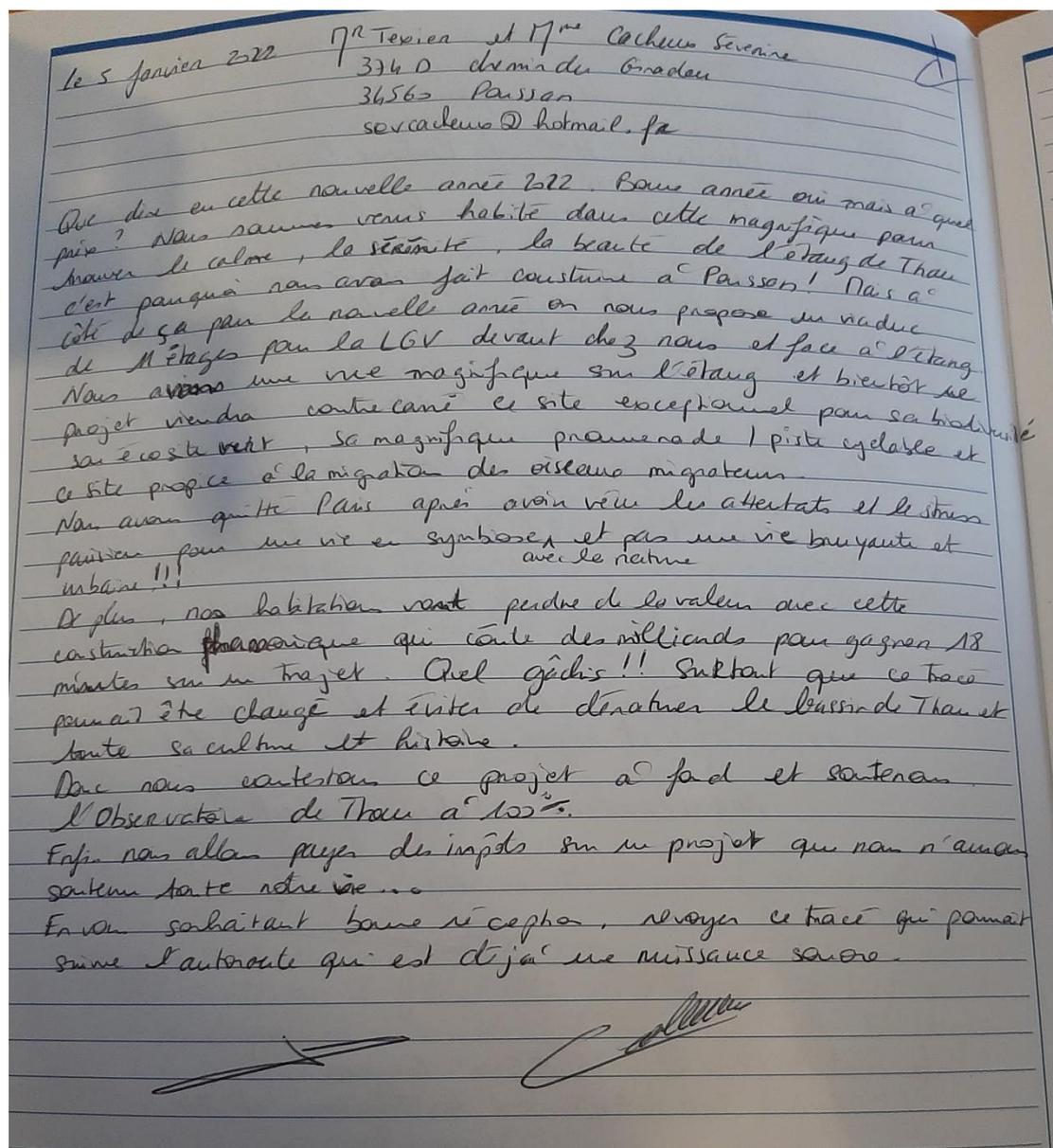
le 10/01/2022 - suite Avis Sylvie LOURIAc  
- Quelles études ont été faites au niveau hydrologique ?  
- Pourquoi ne pas mettre l'argent de ce projet sur une  
réhabilitation (sur-élévation) par rapport aux eaux - risque  
d'inondation ) de la ligne existante  
Je demande un tracé différent pour éviter  
le bord du Bassin de Thau -  
Sylvie LOURIAc  
Mail = Louriac.sylvie.34@gmail.com

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R476 - CACHEUX Séverine - POUSSAN

Date de dépôt : Le 12/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

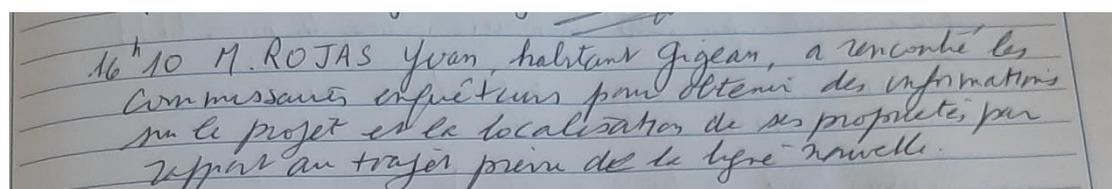


Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R478 - Yvan - GIGEAN

Date de dépôt : Le 12/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier

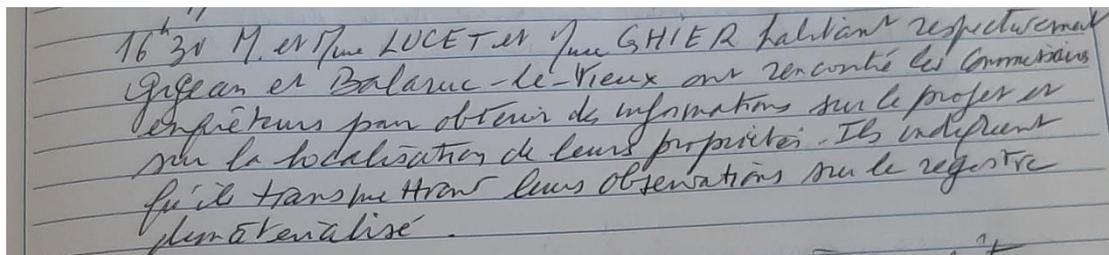


Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R479 - LUCET - GIGEAN

Date de dépôt : Le 12/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



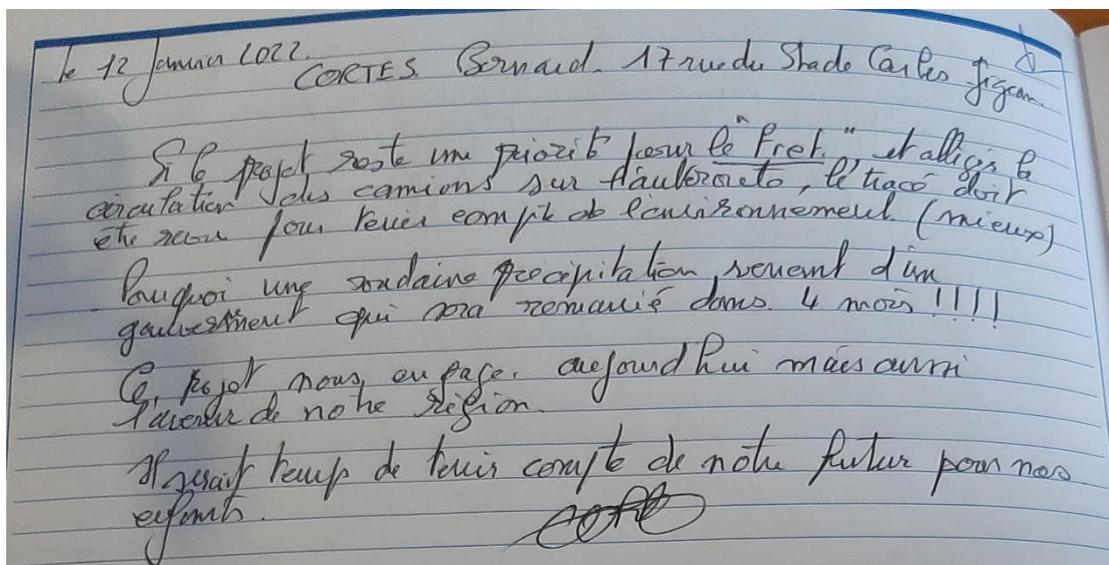
16<sup>h</sup> 30 M. et Mme LUCET et Mme GHIER habitant respectivement  
Gigean et Balazuc-le-Vieux ont rencontré les Commissions  
propriétaires pour obtenir des informations sur le projet et  
sur la localisation de leurs propriétés. Ils indiquent  
qu'ils transmettent leurs observations sur le registre  
dématérialisé.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R480 - CORTES Bernard - GIGEAN

Date de dépôt : Le 12/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Sur un registre papier



Le 12 Janvier 2022  
CORTES Bernard, 17 rue du Stade Carlos Gigean  
Si le projet reste une priorité pour le "Prêt" et allège la  
circulation des camions sur l'Autoroute, le tracé doit  
être revu pour tenir compte de l'environnement (maieux)  
Pourquoi une soudaine précipitation venant d'un  
gouvernement qui sera renversé dans 4 mois !!!!  
Ce projet nous en fait aujourd'hui mais aucun  
avenir de notre région.  
Il serait temps de tenir compte de notre futur pour nos  
enfants.  
Bonne nuit

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @481 - CALVETTI FRANCE - Montpellier

Date de dépôt : Le 13/01/2022 à 17:21:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : GASPILLAGE ARGENT PUBLIC

Contribution :

Une nouvelle ligne peu utile, problématique pour l'environnement et coûteuse pour gagner quelques minutes. Ce projet ne présente aucun intérêt

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## C482 - ROGI Véronique - PINET

Date de dépôt : Le 13/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Par courrier

MME VERONIQUE ROGI  
AUX VIGNES MARINES  
9 CHEMIN DE RAUBO FAISSES  
34850 PINET

**Bernard COMAS**  
Commissaire enquêteur

Monsieur COMAS Bernard, Président de la commission d'enquête  
LNMP Phase 1, Montpellier-Béziers  
1 Place Georges Frêche  
34267, Montpellier Cedex 2

OBJET : lettre d'opposition au passage de la LGV sur les tronçons n°4 et n°5.

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Je soussigné ROGI VERONIQUE, gérante de locations saisonnières sur la commune de Pinet et également exploitante viticole, m'oppose, par la présente, au passage du TGV sur les tronçons n°4 et n°5.

En effet, je veux mettre l'accent sur l'impact d'un tel projet, sur le tourisme dans notre appellation.

Les vacanciers qui louent nos gîtes, viennent, pour, certes le climat, mais aussi pour l'environnement, son paysage, la renommée de l'appellation Picpoul de Pinet, pour nos garrigues, pour la via domitia.

Nous sommes dans l'ère de l'écologie, et vous projetez, de détruire des végétaux qui sont là depuis des siècles, des vignes façonnées par l'homme depuis des générations à la sueur de leur front !!!

Mais que se passe-t-il dans ce monde de contradictions ?

Nous vous rappelons que dans nos garrigues vit le lézard ocellé, espèce protégée !!

Nous vous rappelons que dans nos garrigues, passe la Via domitia, qui amène des centaines de randonneurs

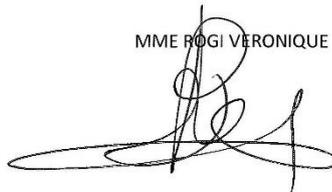
Vous allez polluer et détruire, ce que nous cherchons à préserver !!

**NON À LA POLLUTION, NON À LA DESTRUCTION, NOS AUX NUISANCES SONORES, NON AU TGV A PINET ET SUR L'AOP PICPOUL DE PINET !!!**

Pour servir et valoir ce que de droit,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

MME ROGI VERONIQUE



**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## C483 - ROGI Mathieu - PINET

Date de dépôt : Le 13/01/2022 à 10:00:00

Lieu de dépôt : Par courrier

GAEC DOMAINE DE VILLEMARIN  
MR ROGI MATHIEU  
11 CHEMIN DE RAUBO FAISSES  
34850 PINET

**Bernard COMAS**  
Commissaire enquêteur



Monsieur COMAS Bernard, Président de la commission d'enquête  
LNMP Phase 1, Montpellier-Béziers  
1 Place Georges Frêche  
34267, Montpellier Cedex 2

OBJET : lettre d'opposition au passage de la LGV sur les tronçons n°4 et n°5.

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Je soussigné ROGI MATHIEU, représentant le Gaec DOMAINE DE VILLEMARIN 11 chemin de raubo faisse 34850 Pinet ,viticulteur m'oppose, par la présente, au passage du TGV sur les tronçons n°4 et n°5.

Nous ne voulons que le tracé du TGV défigure notre appellation, que nos parents, grands parents ont mis des années à construire, nous voulons continuer à y travailler sereinement !!!

La réalisation d'une telle structure au cœur du vignoble AOP Picpoul de Pinet constitue une atteinte catastrophique et irréversible à ce terroir, l'un des mieux valorisés du Languedoc et des plus emblématiques, ni substituable, ni transposable. Chaque parcelle qui disparaît est irremplaçable et affecte notre potentiel de production. La délimitation parcellaire restrictive au sein des communes ne retient dans l'aire délimitée que les parcelles dont les critères sont conformes à la spécificité AOP Picpoul de Pinet ;

La construction de remblais, due au passage du TGV, serait de nature à modifier les microclimats des parcelles environnantes en bloquant la circulation d'air (sensibilité au gel, prolifération de maladies de la vigne, risques plus importants d'inondations et de grêle, etc.). Ces effets seraient accentués par l'effet « digue » du TGV, qui pourrait même avoir des conséquences sur l'effet « brise marine » caractéristique de notre AOP dans la mesure où l'infrastructure bloquerai les courants d'air typiques. Or, si la nature du sous-sol ne correspond plus aux spécificités de l'AOP Picpoul de Pinet, les parcelles concernées risqueraient d'être déclassées. Il en va de même pour les caractéristiques organoleptiques des vins.

Le passage du TGV implique une atteinte à la biodiversité qui façonne le vignoble et qui, de plus en plus, joue un rôle essentiel dans le développement raisonné de la vigne. Le milieu naturel subit également la consommation de terres, la coupure que nécessitè la construction d'une LGV. Les travaux de défrichement (debroussaillage, déboisement et dessouchage, préalables aux activités de terrassement, peuvent avoir des effets néfastes : diminution locale des populations végétales et animales par la perte d'une partie de leur habitat, risque de disparition d'espèces végétales et animales localement peu abondantes et qui participent à la diversité biologique de notre territoire ;

**Bernard COMAS**  
Commissaire enquêteur

Une AOP se définit par son milieu naturel, l'action de l'homme, mais aussi par la valorisation du paysage qui l'englobe. Le vigneron vend dans une bouteille la qualité et la typicité de son vin, mais également un paysage, la part de rêve créatrice de la valeur ajoutée. Or, la réalisation d'une LGV qui traverse de part en part le vignoble et qui se cumule aux infrastructures déjà présentes, induit un impact visuel et sonore très important, portant gravement atteinte à l'image de l'AOP Picpoul de Pinet.

Atteinte d'autant plus important que notre vignoble est reconnu pour son paysage, sa vue sur l'étang de Thau et sur la mer Méditerranée, où se développe largement l'œnotourisme. Sa devise « Son terroir c'est la mer », sera entachée et perdra entièrement son sens.

Le gaec DOMAINE DE VILLEMARIN DIT NON AU PASSAGE DU TGV !!

Pour servir et valoir ce que de droit,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

GAEC DOMAINE DE Villemarin

Rep par MR ROGI Mathieu

**GAEC Domaine de Villemarin**  
SCP à Capital Variable Reconnu  
Chemin de Raubo Fraisses  
34856 PINET  
Tél. 04 67 00 06 51  
Immatriculé au RC Béziers n° 384 761 991



**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@484 - Couderc Raymond - Béziers**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2022 à 17:35:57

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Délais de construction de la LGV

### **Contribution :**

Les délais de démarrage des travaux (10 ans pour la 1ère tranche , 20 ans pour la 2ème) sont excessifs. S'agit il d'un problème de financement ? Si c'est le cas , on pourrait envisager le recours à un PPP , comme cela a été fait pour le contournement Nimes-Montpellierou pour le SEA (Tours-Bordeaux/Rennes).

En attendant la LGV ,le nombre de camions qui passent au Perthus vers le Nord (plus de 13000/jour en 2018, probablement plus de 15000 aujourd'hui et combien dans 10 et 20 ans? ) ne cesse de croître, la pollution et le danger routier aussi.

Il faut accélérer ce projet ,attendu depuis près de 40 ans !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **C485 - DE CLOCK Jean-Baptiste - MEZE**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2022 à 10:00:00

**Lieu de dépôt :** Par courrier



Bernard COMAS  
Commissaire enquêteur 

- Notre terroir est unique, site de ponte des dinosaures, ni substituable, ni transposable, chaque parcelle qui disparaît est irremplaçable et affecte irréversiblement le potentiel de production ;
  - Le passage de la LGV implique une atteinte à la biodiversité qui façonne le vignoble et qui, de plus en plus, joue un rôle essentiel dans le développement raisonné de la vigne. Les clôtures ne permettront plus au gibier de passer librement et les caténaires, feront fuir les oiseaux de passages. La diminution locale des populations végétales et animales par la perte d'une partie de leur milieu entraîne le risque de disparition de certaines espèces rares et protégées et qui participent à la diversité biologique de notre territoire.
  - Le risque incendie sera accru du fait de ces installations électriques et du freinage des trains.
- Les préjudices économiques pour mon activité d'exploitant sont majeurs :
    - Destruction du parcellaire et phénomènes de morcellements de l'exploitation, de mitages, d'amputations : la perte irrémédiable de ces surfaces impliquera nécessairement une baisse très significative des volumes produits, contraignant ma rentabilité et ma pérennité ainsi que celles de mes prestataires.
    - Effet de coupure par la modification des itinéraires, rallongement des temps de trajet et de travaux agricoles (cultures et récoltes). Ces rallongements pourraient avoir un effet sur la qualité des raisins transportés lors des périodes de vendanges (risque important d'oxydation, de coups de chaud, de renversement...), dimensionnement des ponts-rails ;
    - Le passage de la LGV est un préjudice à l'égard de mon travail de vigneron Indépendant, qui a valorisé et renforcé l'image et la notoriété de mon terroir en s'appuyant sur sa spécificité et son originalité ;
    - Le vigneron indépendant vend avec sa production la qualité et la typicité de son vin, mais également la part de rêve créatrice de la valeur ajoutée : le paysage. Ce dernier est réputé pour sa vue sur l'étang de Thau et la mer Méditerranée, où se développe largement l'œnotourisme.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Veillez agréer Monsieur le Président mes sincères salutations.

Jean-Baptiste de CLOCK



**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **C486 - DOMAINE DE FONT MARS - MEZE**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2022 à 10:00:00

**Lieu de dépôt :** Par courrier

Page 246 / 1332.

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Phase 1 Montpellier Béziers